



HAL
open science

Etude comparée des verbes de perception visuelle en français et en japonais

Ai Kijima

► **To cite this version:**

Ai Kijima. Etude comparée des verbes de perception visuelle en français et en japonais. Linguistique. Université Bourgogne Franche-Comté, 2017. Français. NNT : 2017UBFCC002 . tel-01776978

HAL Id: tel-01776978

<https://theses.hal.science/tel-01776978>

Submitted on 24 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

ECOLE DOCTORALE

«LETTRES, COMMUNICATION, LANGUES, ARTS »

Thèse en vue de l'obtention du titre de docteur en
LINGUISTIQUE

**ÉTUDE COMPARÉE DES VERBES DE PERCEPTION VISUELLE
EN FRANÇAIS ET EN JAPONAIS**

Présentée et soutenue publiquement par

Aï KIJIMA

Le 17 janvier 2017

Sous la direction de M. le Professeur Daniel LEBAUD

Membres du jury :

Saburo AOKI, Professeur à l'université de Tsukuba

Andrej BEKES, Professeur à l'université de Ljubljana, Rapporteur

Daniel LEBAUD, Professeur à l'université de Franche-Comté

Jun-ya WATANABE, Professeur-associé à l'université de Tsukuba, Rapporteur

REMERCIEMENTS

Cette thèse n'aurait probablement pas abouti, ou en tout cas, pas dans d'aussi bonnes conditions sans l'aide et le soutien de nombreuses personnes.

Aussi, je tiens à les remercier personnellement.

Je remercie tout d'abord Daniel Lebaud, en tant que directeur de ma thèse, pour son soutien, ses conseils et sa relecture attentive tout au long de ce travail. Je le remercie également pour son amitié fidèle depuis l'an 2000. Quelque temps après la catastrophe qui a touchée le Japon en 2011, j'ai pris la décision d'y rentrer. Malgré cette distance, il a toujours été présent pour moi et nous avons continué à partager beaucoup d'expériences sur le plan académique et privé.

Je remercie également les professeurs de l'Université de Tsukuba, mon université natale, pour leurs conseils concernant mes travaux en japonais de même qu'en français : en particulier Naoyo Furukawa, mon directeur de Master, Saburo Aoki, mon directeur de thèse japonaise et Jun-ya Watanabe, mon aîné dans cette université qui est devenu par la suite mon professeur. C'est grâce à leur soutien que j'ai pu soutenir ma première thèse en 2012. Depuis 1997 et jusqu'au jour d'aujourd'hui, ils n'ont cessé de me guider dans mes recherches, ils m'ont intégrée au sein de leur famille.

Je remercie, par ailleurs, Nadège Dauphin pour sa correction attentive de la langue française et également pour son amitié.

Merci à Virginie Lethier, Alexandre Manuel, Tea Prsir, Céline Lambert, ainsi qu'Adèle Petitclerc, Sébastien Lapp et leur famille pour leur aide à tout niveau, pour leur gentillesse et surtout pour leur amitié depuis notre rencontre en 2005.

Merci également à Thierry Martin, le directeur de notre école doctorale qui m'a bien aidé à arriver jusqu'ici et surtout merci pour son amitié.

Je remercie tous les gens que j'ai rencontrés à Besançon en particulier les gens de l'ENSMM où j'ai travaillé pendant 3 ans et les gens de la mairie avec qui j'ai organisé de nombreux voyages franco-japonais. Depuis le tout début de ma vie bisontine, j'ai fait l'objet d'extrêmes gentillesse. Cela m'a soutenu lors de mon séjour en France, et me soutiens encore à présent.

Je ne manquerai pas d'adresser des remerciements à mes amis proches, Gérard Genestier, Masumi Sunaba et Mai Osawa qui sont toujours à mes côtés et avec qui je peux discuter de tout, des études et de la vie privée, etc. Leur présence était et reste très précieuse pour moi.

Finalement, je remercie bien sûr ma famille, mon père, ma mère, ma sœur et ma nouvelle petite famille, mon mari et mon fils pour leur appui et pour leur compréhension. Je n'oublie pas mon chat, qui m'accompagné tout le long de mes études jusqu'en novembre 2013. Je termine en dédiant cette thèse aux trois hommes de ma vie, Patrique, On et Keisuké.

SOMMAIRE

<u>INTRODUCTION</u>	11
<u>Chapitre 1 : Les verbes visuels japonais</u>	17
1. Observations syntaxiques	19
2. Observations sémantiques	29
3. Analyses des exemples	54
3.1. <i>Miru</i>	54
3.2. <i>Mieru</i>	65
3.3. Conclusion	86
4. Comparaison entre <i>mieru</i> et <i>mirareru</i>	87
<u>Chapitre 2 : Réflexion sur le verbe <i>voir</i></u>	109
1. Les différents emplois de <i>voir</i>	110
2. Sens de <i>voir</i>	124
3. Analyses des exemples	129
3.1. La construction <i>N₀ + voir</i>	129
3.2. La construction <i>voir + SN</i>	137
3.3. <i>Pouvoir voir</i>	170
3.4. <i>Voir que</i>	182
<u>Chapitre 3 : Constructions attributives</u>	195
1. La proposition infinitive	197

1.1. Comment les recherches précédentes la traitent-elles ? -----	197
1.2. Analyse des exemples -----	209
1.3. Conclusion -----	220
2. Constructions attributives -----	221
2.1. Proposition relative -----	221
2.2. Propositions participiales -----	239
<u>Chapitre 4 : le verbe pronominal <i>se voir</i></u> -----	253
1. Quelques recherches antérieures -----	254
2. Analyse des exemples -----	268
2.1. <i>Se voir</i> -----	269
2.2. <i>Se voir</i> + <i>Vinf</i> -----	274
2.3. <i>Se voir</i> + l'attribut -----	277
3. Comparaison entre <i>se voir</i> + <i>Vinf</i> et <i>se faire</i> + <i>Vinf</i> -----	281
4. Conclusion -----	301
<u>Chapitre 5 : Comparaison entre <i>voir</i> et <i>regarder</i></u> -----	303
1. Recherches précédentes -----	304
2. Analyses des exemples -----	314
2.1. $N_0 + SV$ -----	314
2.2. Construction $N_0 + SV + N_1$ -----	321
2.3. Propositions attributives -----	335
<u>CONCLUSION</u> -----	347

INTRODUCTION

Au cours de l'apprentissage d'une langue étrangère, afin de vérifier la grammaire ou la signification d'un mot, les apprenants sont maintes fois amenés à consulter les dictionnaires. Les dictionnaires de français les confrontent souvent à des tournures de phrases propres à la langue française qui n'existent pas dans leur langue maternelle, en l'occurrence le japonais : ce fut le point de départ de notre interrogation. Selon le *Dictionnaire des difficultés grammaticales de la langue française*, il est, *a priori*, possible de traduire en français de trois façons différentes la seule et unique phrase japonaise :

彼女が窓際で縫い物をしているのが見える (*Ibid.* : 365)

Kanojo ga madogiwa-de nuimono wo siteiru no ga mieru

Soit en français :

Je la vois coudre auprès de sa fenêtre.

Je la vois qui coud auprès de sa fenêtre.

Je la vois cousant auprès de sa fenêtre.

Ainsi avons-nous été conduite à nous interroger sur les rapports entre les constructions et les valeurs sémantiques. De là, il est apparu que selon les constructions, le verbe *voir* était susceptible de recevoir des interprétations très différentes (ce qu'atteste la traduction d'énoncés français en japonais). De ce fait, nous mettrons le verbe *voir* au cœur de notre étude et nous partirons à la

découverte de sa polysémie et d'autres phénomènes intéressants. Plusieurs linguistes ont déjà analysés ce verbe sous des approches différentes : nous retiendrons de ces recherches qu'il est nécessaire de bien comprendre le verbe *regarder* car il est souvent employé pour expliquer le sens fondamental de *voir*. Dans la langue japonaise, l'opposition des verbes visuels existe également comme l'atteste le couple *miru* et *mieru*, cependant les champs sémantiques de ces verbes ne recouvrent pas totalement dans ces deux langues : par conséquent, nous devons procéder à une étude des verbes visuels en japonais et en français. Cette étude comparée des deux langues visera à nous permettre de mieux comprendre et ainsi à mieux expliquer les phénomènes complexes.

Notre sujet d'étude, la perception visuelle, est un de nos sens les plus développés : nous recevons effectivement de nombreuses informations par la vue. Les trois dictionnaires, *Thésaurus, Analogique* et *Dictionnaire des Synonymes* nous présentent 43 verbes de perception visuelle¹. Nous supposons néanmoins que chacun de ces verbes exprime une façon de percevoir bien distincte ; parmi les verbes de perception, *voir* est le plus utilisé dans la langue française. Selon la liste de fréquence lexicale du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche², il se situe au septième rang de tous les verbes ; les premier et deuxième étant bien sûr *être* et *avoir*. Nous pouvons ainsi dire que *voir* est le cinquième verbe le plus utilisé après *faire*, *dire*, *pouvoir* et *aller*. Raison de plus d'articuler notre étude autour de ce verbe.

Lorsque nous ne connaissons pas la signification d'un mot ou bien lorsque nous sommes en quête de davantage de précisions sur ce terme, nous

¹ admirer, apercevoir, apparaître, aviser, considérer, consulter, contempler, découvrir, dévisager, dévoiler, discerner, distinguer, dominer, entrapercevoir, entrevoir, envisager, examiner, fixer, guigner, inspecter, lorgner, manger, mater, miner, montrer, narguer, observer, paraître, parcourir, percevoir, présenter, regarder, reluquer, remarquer, repérer, scruter, surplomber, toiser, viser, visionner, visualiser, voir, zieuter.

² <http://eduscol.education.fr/cid50486/liste-de-frequence-lexicale.html>

consultons un dictionnaire. Les descriptions du verbe *voir* sont extrêmement variées et, selon les dictionnaires, les critères de classement varient également. Leeman et Sakhokia-Giraud (2007) mentionnent cette différence et donnent comme exemples les deux dictionnaires : le *Grand Larousse de la Langue Française* (désormais *GLLF*) et le *Petit Robert*. Le classement du *GLLF* est basé sur les propriétés sémantiques, alors que celui du *Petit Robert* s'appuie sur les propriétés syntaxiques. De ce fait, Leeman et Sakhokia-Giraud soulignent deux caractéristiques concernant les descriptions de *voir* dans les dictionnaires :

1. Il n'y a pas de définition unitaire de l'identité de *voir*, ce qui peut être expliqué par le statut des dictionnaires, conçus comme des outils de consultation, donc par la nécessité de décrire le plus grand nombre d'emplois du mot sans se préoccuper vraiment de son identité en langue (son signifié).
2. Le verbe *voir* est traditionnellement décrit comme un verbe de « perception », d'abord « visuelle » (*On ne voit pas d'étoiles ce soir*) puis « intellectuelle » (par exemple il décrit une inférence dans *Je vois à ta mine que tu as mal dormi* puisque *Je vois que tu as mal dormi* est la conclusion qui s'opère à partir de la perception de la mine de l'interlocuteur). (Leeman et Sakhokia-Giraud, 2007 : 58-59)

La présentation ci-dessus est construite sur la base théorique propre aux études lexicologiques contemporaines qui distinguent le sens essentiel des sens dérivés ou figurés : le sens essentiel de *voir* est donc la « perception visuelle ».

En outre, le verbe *voir* est réputé pour sa polysémie : ainsi en japonais, il peut être traduit par plusieurs verbes comme *miru* (voir / regarder), *mieru* (voir / apercevoir / être visible), *mokugeki-suru* (assister à / être témoin de), *au* (voir qn. / rencontrer), *souzou-suru* (imaginer), *kanngaeru* (penser), *handan-suru* (juger /

évaluer). Généralement, on pense que ces variations sémantiques s'élaborent selon leur apparition au cours de l'évolution sémantique depuis son origine. Mais Leeman et Sakhokia-Giraud signalent que ce verbe a toujours possédé les deux sens « concrets » (équivalent à la perception visuelle) et « abstrait » (équivalent à la perception intellectuelle) : selon le *Dictionnaire Historique de la Langue Française*, le latin *videre* signifie aussi bien « percevoir qn. / qch. par la vue », « donner sur », « être témoin de / disposer de », « remarquer / constater », que « imaginer », ou « juger / examiner / déterminer », etc.

En revenant sur la description des dictionnaires, le *GLLF* inscrit d'abord le sens « concret » et l'étend au sens « abstrait » sans respecter l'ordre chronologique des apparitions. Dans le *GLLF*, les cinq acceptions sont relevées mais les première, quatrième et cinquième sont datées de X^e siècles (le sens est respectivement « percevoir par la vue », « constater et considérer d'une certaine manière » et « saisir par l'intelligence ») alors que la deuxième « percevoir par un autre sens que la vue » n'est apparu qu'au XVI^e siècle et la troisième « se représenter mentalement » qu'au XVII^e siècle. L'ordre des acceptions dans le *GLLE* n'est donc justifié ni par l'étymologie latine du mot, ni par la chronologie. Leeman et Sakhokia-Giraud (2007) expliquent ce fait comme suit :

« Cette rapide confrontation de la description du verbe *voir* en synchronie avec son évolution telle que retracée dans le même dictionnaire montre que ce n'est pas au titre d'une grammaticalisation attestée que s'opère le classement des emplois : on a affaire à la construction d'une définition qui prend délibérément le parti de commencer par le sens perceptuel « concret » pour terminer par l'acception la plus abstraite (du corps à l'esprit, en somme), comme si le mot avait pour première fonction de désigner les choses du monde tangible – ce qui trahit une conception référentialiste de la langue. » (*Ibid.* : 59-60)

Ainsi, la description que chaque dictionnaire fait du verbe *voir* ne répond à aucun critère commun, aucune théorie bien établie : chaque dictionnaire utilise sa propre façon pour décrire le verbe *voir*. Dans ce travail, nous tenterons d'étudier ce verbe, en toute objectivité, d'un point de vue aussi bien syntaxique que sémantique.

Nous étudierons d'abord les verbes visuels en japonais. Le verbe japonais *miru* équivalent à *voir* ou *regarder* est connu également par sa polysémie : nous nous référerons à plusieurs recherches existantes sur ce verbe. De plus, ce verbe possède une forme variée, *mieru*, laquelle est souvent opposés à *miru*, tout comme *voir* et *regarder* : nous nous apercevrons très rapidement qu'une différence réside entre ces verbes japonais et français au niveau de leurs propriétés syntaxiques. L'objet de perception de *miru* s'accompagne de la particule *wo* qui est la marque de l'objet direct de ce verbe, alors que l'objet de *mieru* précède souvent la particule *ga* qui est la marque du sujet : il nous faudra donc considérer la relation entre le sujet et l'objet de ces verbes pour mettre au clair leur différence.

Dès le deuxième chapitre, nous analyserons cette fois-ci les verbes français. Nous commencerons notre réflexion sur le verbe *voir* des points de vue syntaxiques et sémantiques. Parmi plusieurs recherches, nous trouvons les deux orientations suivantes : le classement des emplois et la définition des significations. En nous basant sur ces deux types de recherches, nous diviserons les constructions de *voir* en six : $N_0 + voir$, $N_0 + voir + N_1$, $N_0 + voir + que$, $N_0 + voir + proposition infinitive$ (désormais PI), $N_0 + voir + N_1 + attribut$ et le verbe pronominal *se voir*. Dans ce chapitre, nous étudierons les trois premières constructions et ensuite, dans le chapitre 3, les propositions attributives et

infinitives. Nous consacrerons le quatrième chapitre au verbe pronominal. Dans le dernier chapitre, nous essayerons de comparer *voir* et *regarder* sous les deux aspects syntaxique et sémantique afin de mieux saisir la propriété de ces verbes.

Chapitre 1 :

Les verbes visuels japonais

Il existe en japonais de nombreux verbes exprimant la perception visuelle. Citons 見る (*miru* : voir, regarder)³, 眺める (*nagameru* : regarder, observer), 注目する (*chuumokusuru* : porter le regard sur). Cependant l'idéogramme « 見 » est statistiquement le plus fréquemment utilisé. De plus, nous le retrouvons comme radical dans la construction de nombreuses expressions verbales telles 見える (*mieru* : voir, apercevoir, être visible), 見かける (*mikakeru* : voir, apercevoir), 見つめる (*mitumeru* : regarder fixement, fixer), 見わたす (*miwatasu* : promener son regard sur, parcourir du regard), etc. En outre, *miru* peut être accompagné d'adverbes qui le nuancent : ちらっと見る (*chiratto-miru* : entrevoir), じっと見る (*jitto-miru* : regarder fixement, fixer), かいま見る (*kaima-miru* : entrevoir, apercevoir), しげしげと見る (*shigeshigeto-miru* : dévisager).

Cette diversité confirme bien l'importance de ce terme. C'est pourquoi, nous mettrons 見る (*miru*) au centre de notre étude et travaillerons dans ce chapitre sur ce verbe et ses dérivés les plus communément utilisés, soit 見える (*mieru*) et 見られる (*mirareru*). Notons que *mieru* est régulièrement mis en opposition avec le verbe *miru*. Nous établirons ensuite une comparaison entre les verbes *mirareru* et *mieru*.

³ Chaque terme japonais est suivi de sa prononciation en italique et de son équivalent en français mis entre parenthèses, soit (*prononciation* : signification).

1. Observations syntaxiques

1.1. L'aspect des verbes japonais

Afin de mieux cerner notre verbe *miru*, constatons d'abord l'aspect des verbes japonais en général. Kudo (1995) les divise en trois catégories.

- A. **Les verbes d'activité externe** : l'activité commence, se déroule et prend fin sur un certain laps de temps. Elle laisse un résultat ou non selon le cas. Ce sont des verbes qui saisissent l'activité de mouvement d'un objet.
- B. **Les verbes d'état interne** : ce sont des verbes qui expriment un sentiment personnel, la pensée, la perception et la sensation dans lesquels nous retrouvons une notion de développement temporel.
- C. **Les verbes d'état statique** : ce sont des verbes indépendants de la notion de temps. Bien que les phénomènes apparaissent dans le flux temporel, le verbe qui saisit la présence et la position spatiale est lui statique.

Kudo classe notre verbe visuel *miru* parmi les verbes d'activité externe et *mieru* parmi les verbes d'état interne. Il est néanmoins nécessaire de sous-classer les verbes du groupe A.

Afin de distinguer les verbes d'activité externe, Kindaichi (1950) a utilisé les notions de « continuité » et d'« instant ». Par la suite, Okuda (1977) a complété cette étude avec les propriétés sémantiques « activité du sujet » et « changement du sujet ». Kudo (1995), à son tour, y ajoute les notions de « subjectivité » et d'« objectivité ». Elle établit alors trois sous-catégories comme suit :

- a. l'activité du sujet, changement objectif (limite interne) : continuité de l'activité (de manière active) / continuité de la conséquence (de manière passive) ;
- b. le changement du sujet (limite interne) : continuité de la conséquence ;
- c. l'activité du sujet (sans limite interne) : continuité de l'activité (de manière active et passive).

Kudo précise entre parenthèses l'existence ou la non-existence de limite : « il existe une limite temporelle interne qui détermine inéluctablement la fin de l'activité (p.72) ». En plus de la limite interne, elle distingue l'aspect accompli de l'aspect inaccompli.

Finalement, Kudo classifie *miru* en tant que verbe d'activité externe de sous-catégorie (c) et *mieru* parmi les verbes d'état interne.

Parmi les recherches sur l'aspect des verbes, de nombreuses études parcourent l'ensemble des verbes de perception en général : les verbes visuels, auditifs, tactiles et peut-être moins souvent olfactifs et gustatifs. Ces recherches se penchent sur l'opposition entre les emplois intransitif et transitif des verbes visuels, auditifs et tactiles en japonais : *miru* / *mieru* (visuel), *kiku* / *kikoeru* (auditif), *sawaru* / *fururu* (tactile). Précisons que contrairement à ces recherches, dans cette thèse, nous traiterons uniquement les verbes visuels.

1.2. Les constructions de *miru* et *mieru*

Le verbe *miru* est presque toujours analysé de paire avec *mieru* car ce dernier verbe est un dérivé de *miru* auquel a été adjoint le verbe auxiliaire de

volonté « *yu* »⁴. Or, les constructions syntaxiques de ces verbes sont différentes⁵ :

- (1) Sujet-regardant *ha* / *ga* objet-regardé *wo* *miru*
私 は / が 船 を 見る
(Je vois le bateau)
- (2) objet-regardé *ga* (pour le sujet-regardant) *mieru*
船 が (私に) 見える
(le bateau est visible pour moi)

Les particules *ha*, *ga* et *wo* des exemples ci-dessus expriment la fonction des mots qui les précèdent. Dans la phrase : *ga* désigne le sujet syntaxique (*shugo*, 主語), *ha* est thématique et *wo* indique le complément d'objet direct. *Miru* se rapproche d'un verbe transitif, alors que *mieru* pourrait presque être assimilé à un passif, le sujet regardant (*shutai*, 主体)⁶ étant l'agent de la vision.

Nous prouverons la transitivité souvent supposée de *miru* dans les faits. Nous exposerons également sa diversité d'usages.

1.3. Le sujet

Nous nous référons à la recherche de Miyajima (1972) qui traite de la différence syntaxique des verbes de perception, et surtout de la fonction du

⁴ Le dictionnaire japonais, *Kôjien*, explique que *mieru* est construit sur la base du verbe *miru* en y ajoutant le verbe auxiliaire « *yu* » qui représente la volonté ou la spontanéité.

⁵ Ces deux exemples sont cités par Miyajima (1972), la traduction française est effectuée par nous.

⁶ Le mot « sujet » peut être considéré comme polysémique et son interprétation n'est pas unique. Le même problème apparaît dans la langue japonaise. Pour mieux comprendre cette problématique, il faut consulter un article de Lebaud et Watanabe (2016), « L'étude du mot français *sujet* et ses équivalents en japonais ».

sujet et de l'objet de perception comme éléments principaux dans une phrase. Le sujet de perception de *miru*, verbe transitif, apparaît comme le sujet syntaxique : 私が見る (*watashi ga miru* : moi / S / voir) tandis que celui de *mieru*, verbe intransitif, se comporte comme un datif : 私に見える (*watashi ni mieru* : moi / Loc / voir). De plus, si le sujet n'est pas une personne, les organes sensoriels se présentent comme le sujet syntaxique, à l'instar des citations ci-dessous. Nous citons les exemples en japonais, selon la nomenclature indiquée par *Faits de Langues* (2001)⁷.

- (3) 下人の目は、その時、はじめてその死骸の中にうずくまっている人間を見た。(p.659)
- a. Shimobito no me ha, sonotoki, hajimete sono sigai no naka ni uzukumatteiru ninngen wo mita.
- b. domestique / D / yeux / Th / à ce moment-là / première fois / ce / cadavre / D / dedans / Loc / accroupi / homme / avoir vu
- c. A ce moment-là, le domestique a vu pour la première fois un homme accroupi dans ce cadavre.
- (4) 二つの白い綿帽子が目に見えてくる。(Ibid.)
- a. Hutatsu no shiroi wataboushi ga me ni mietekuru
- b. deux / D / blanc / chapeau / S / yeux / Loc / devenir visible
- c. Deux chapeaux blancs me sont désormais visibles.
- Deux chapeaux blancs se présentent à ma vue.

⁷ Les exemples en japonais sont présentés comme suit : l'énoncé japonais est présenté dans un premier temps. Il est suivi de sa prononciation annotée (a); dans un troisième temps, nous transcrivons ces exemples mot à mot en utilisant les termes équivalents en français (b); et dans un dernier temps, nous traduisons l'énoncé en français (c), le numéro de page étant mentionné s'il s'agit de la traduction publiée. Les abréviations pour les particules sont les suivantes : S : particule du sujet *ga*; Th : particule thématique *ha*; O : particule de l'objet *wo*; Loc : particule locative *ni*; D : particule de détermination *no*.

Les organes sensoriels sont utilisés comme sujet car, à l'exemple de l'énoncé (3), l'action de voir se produit hors de la volonté du sujet. C'est un événement fortuit. Dans (4) le fait de « devenir visible » sous-entend que l'image est vivante : elle est présentée comme un être témoin de cet événement bien que dans l'absolu cela suppose la prise en compte de l'imagination du sujet. Miyajima explique que le fait de mentionner un organe du corps, en l'occurrence *les yeux* (à ma vue), a pour effet de concrétiser la situation.

1.4. Le complément d'objet

Considérons le complément d'objet en tant que l'objet regardé. La langue japonaise a tendance à omettre le sujet, s'il n'est pas explicitement nécessaire à l'action : le sujet de *miru* n'apparaît donc pas nécessairement dans l'énoncé. Bien au contraire, l'absence de l'objet reste un fait notable. Examinons maintenant l'objet de *miru* et ensuite celui de *mieru*.

1.4.1. L'objet de *miru*

Les objets de *miru* sont différemment analysés selon les auteurs. Miyajima (1972) opte pour deux catégories - « l'objet concret » et « les propriétés implicites de l'objet » - comme le démontrent les exemples suivants.

(5) 島村は驚いて駒子を見た。(p.661)

- a. Shimamura ha odorite Komako wo mita
- b. Shimamura / Th / s'étonner / Komako / O / avoir vu
- c. Shimamura s'est étonné de voir Komako.

- (6) はじめてその男の顔をはっきり見た。
- Hajimete sono otoko no kao wo hakkiri mita
 - première fois / ce / homme / D / visage / O / clairement / avoir vu
 - c'est la première fois que j'ai vu clairement le visage de cet homme.
- (7) 駒子の姿を見ながら走っているの
- Komako no sugata wo minagara hashitteiru-node
 - Komako / D / silhouette / O / en voyant / en train de courir
 - Il court en regardant Komako...
- (8) 私の顔色を見て、すぐ不断⁸の表情に帰りました。
- Watashi no kaoiro wo mite, sugu hudann no hyoujyo ni kaerimashita
 - moi / D / mine / O / avoir vu / tout de suite / habituel / D / visage / Loc / être revenu
 - Il a vu ma mine et son visage a tout de suite repris son expression habituelle.

Dans ces énoncés, l'objet de (5) et (6) représente un « objet concret », alors que (7) et (8) retient la « propriété implicite de l'objet ». Parmi les propriétés, nous retrouvons deux types : statique et dynamique. Les propriétés statiques comprennent la forme, l'apparence, le contour, la couleur, le coloris, les traits, la physionomie, le regard, le visage, etc. L'attitude, l'allure, l'état démonté ou douloureux font partie des propriétés dynamiques. Quand la propriété est

⁸ Ces idéogrammes 不断 (*hudann* : habituel) est l'utilisation ancienne de 普段 (*hudann* : habituel). Miyajima utilise ces anciens idéogrammes et nous les laissons tels quels.

dynamique, elle exprime une action qui continue pendant un certain temps. C'est pour cela que *miru* implique moins la caractéristique visuelle. Miyajima explique encore que l'état, la scène, le spectacle et la situation sont d'une part statique et d'autre part dynamique. En outre de ces propriétés, le mouvement (9), l'événement (10) et le phénomène (11) peuvent être l'objet de *miru*.

- (9) 見知らぬ動物の動作でも見るやうな無関心で、見てみた。
- Mishiranu doubutsu no dousa-demo miru youna mukannshin de, mite-ita.
 - inconnu / animal / D / geste / voir / comme / indifférent / avec / en train de voir
 - Je l'ai regardé avec l'indifférence que l'on aurait à la vue d'un animal inconnu.
- (10) 行介は舞台の方こそ向いてみたが、少しも芝居を見てゐなかつた。
- Kousuke ha butai no hou koso muite-ita ga, sukoshimo shibai wo mite-inakatta
 - Kousuke / Th / scène / D / vers / justement / en train de voir / mais / nullement / pièce de théâtre / O / ne pas voir
 - Kousuke avait le regard tourné vers la scène, mais il ne voyait pas du tout la pièce.
- (11) 一瞬私は極楽鳥の幻影を見た。
- Issyunn watashi ha gokurakutyou no genei wo mita
 - un instant / moi / Th / paradisière / D / illusion / O / avoir vu
 - J'ai eu un instant l'illusion d'avoir vu un oiseau de paradis.

Tobihara (1983) identifie les propriétés de l'objet pour chaque signification. Quand le verbe *miru* est utilisé au premier degré, son objet est une chose qui peut être saisie par la vue. Regardons un exemple cité par Tobihara.

(12) ^{バード}鳥は車の前方に死んだ雀が一羽, 雨に濡れてころがっているのを見た. (p.39)

- a. Bâdo wa kuruma no zenpou ni shinda suzume ga ichi-wa, ame ni nurete korogatte-iru-no wo mita.
- b. Bird / Th / voiture / D / devant / Loc / mort / moineau / S / un / pluie / Loc / mouillé / jeté-D/ O/ vu.
- c. Bird a vu un moineau mort mouillé par la pluie et étalé devant la voiture.

Toutefois, l'objet de *miru* utilisé au premier degré peut également être d'un état ou le mouvement d'une chose. Dans ce cas, l'objet est accompagné de nominalisateurs comme - *tokoro*, ou - *no*. Dans cet emploi, l'objet est une chose concrète qui, de par la mise en scène, a tendance à devenir abstraite. De plus, l'objet de *miru* peut représenter d'une part l'acte intégral ou partiel ; d'autre part, l'état ou la propriété de cet objet.

Quand le sujet pose un jugement sur la propriété ou la nature d'un objet, *miru* est utilisé selon la construction « X wo Y to *miru* (où X est un objet et Y est une des propriétés que le sujet retient de l'objet) ». Nous examinerons ultérieurement cette construction à travers des exemples.

1.4.2. L'objet de *mieru*

En ce qui concerne l'objet de *mieru*, Miyajima remarque que l'on peut trouver également la nature (13) ou encore un phénomène (14) pour objet.

- (13) 母の姿は見えなくて、台所で返事がする。
- a. Haha no sugata ha mienai-de, daidokoro de hennji ga suru
 - b. mère / D / visage / Th / ne pas voir / cuisine / à / réponse / S / faire
 - c. Je ne vois pas ma mère mais elle me répond de la cuisine.
- (14) 雨戸の隙間から白い光が見えている。
- a. Amado no sukima kara shiroi hikari ga miete-iru
 - b. volet / D / interstice / de / blanche / lumière / S / voir
 - c. On voit la lumière blanche par l'interstice des volets.

Miyajima montre aussi une autre sorte d'objet construit avec « un mot déclinable + *no* » comme le démontre les exemples suivants :

- (15) 八春先生は、娘が気がないやうに頷く \square を見て、
- a. Hachiharu-sensei ha, musume ga ki ga nai youni unazuku no wo mite,
 - b. Professeur Hachiharu / Th / fille / S / sentiment / S / ne pas avoir / comme / un signe de tête / \square / O / avoir vu
 - c. Professeur Hachiharu a vu la fille baisser la tête en signe de refus...
- (16) 気違いのように馬に鞭をあてて来る \square がみえた。
- a. Kichigai no youni uma ni muchi wo atete kuru no ga mieta

- b. fou / D / comme / cheval / Loc / cravache / O / cravacher / venir
/ no / S / avoir vu
- c. On l'a vu venir en cravachant son cheval comme un fou.

Cependant, nous ne sommes pas complètement d'accord avec la classification sémantique de l'objet que propose Miyajima. Il distingue six types d'objet : chose, nature, activité, événement, phénomène et construction « *X no wo miru* ». Dans ses exemples, il répertorie un humain ou une partie du corps dans la catégorie « chose » et le visage ou le regard dans la catégorie « nature ». De plus, dans la catégorie « événement », nous y trouvons par exemple le théâtre, un combat de taureaux, etc. Le théâtre tout comme un combat de taureaux se déroule certes devant les yeux de spectateurs, mais ceux-ci regardent normalement le contenu de la pièce de théâtre et du combat. Miyajima classe le film, qui est de la même nature que ces deux derniers, dans la catégorie « phénomène », dans laquelle il classe également les illusions et les hallucinations. Par ailleurs, nous pouvons considérer le dernier type « *X no wo miru* » comme événement, non pas comme une construction.

Quoi qu'il en soit, il est intéressant de classer les objets selon leurs propriétés dans la mesure où c'est bien ces propriétés qui déterminent la façon de les percevoir et cela influence la signification des verbes. Nous allons réfléchir aux différentes propriétés de l'objet en analysant nos exemples.

2. Observations sémantiques

2.1. La signification de *miru*

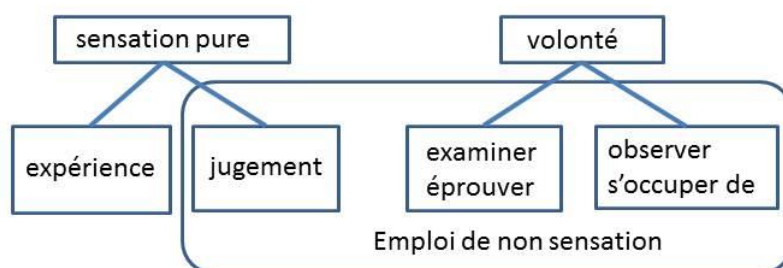
Le verbe japonais *miru* est le principal verbe de perception visuelle en japonais. Il est souvent traduit en par *voir, regarder, examiner, visiter, juger*. Miyajima (1972), Tobihara (1983), Tanaka (1996, 1999), Takashima (2008) ont proposé plusieurs analyses de ce verbe, connu pour sa polysémie – tout comme le verbe *voir* en français d'ailleurs. Tobihara (1983) et Tanaka (1996) isolent six acceptions que nous allons examiner.

2.1.1. Tobihara (1983)

Tobihara (1983) propose deux acceptions. *Miru* serait, soit « l'action d'identifier inconsciemment la présence d'un objet », soit « l'action d'identifier consciemment un objet pendant un certain temps ». Le premier emploi est une sensation pure alors que le deuxième est une action. De ces deux acceptions découlent ensuite deux sous-catégories :

- A. **l'emploi en cas de sensation pure** : le sujet constate visuellement la présence d'un objet (*trouver, découvrir*)
 - a. le constat est indépendant de la volonté du sujet (*distinguer, apercevoir*)
 - b. le constat s'accompagne d'une prise de position rationnelle (*appréhender*)
- B. **l'emploi en cas d'action volontaire** : la qualité de l'objet est prise en compte (*regarder un film ou une pièce de théâtre*)
 - a. le sujet cherche et obtient des informations sur l'objet (*rechercher, éprouver*)
 - b. le sujet agit sur l'objet (*observer, s'occuper de*)

Nous pouvons schématiser ses emplois comme suit :



[Schéma 1 : Emplois de *miru* chez Tobihara (1983)]

Le premier emploi de *miru* - la sensation pure – correspond au constat de la présence de l’objet de ses propres yeux : c’est une action inconsciente. Tobihara indique que c’est le sens fondamental de *miru* puisque les verbes de sensation en général ont pour sens initial le discernement de présence. Par conséquence, la signification du premier emploi est proche de la découverte. Dans cet emploi, comme nous avons déjà vu à travers l’exemple (12), le sujet n’a pas conscience de l’objet avant de le voir. C’est seulement quand il le voit qu’il en prend conscience pour la première fois.

Tobihara y ajoute les notions de « faire l’expérience de, connaître » et de « juger » comme emplois dérivés de la sensation pure. Tels :

(17) やはり櫛田医師の診察の通りで、明るく朝流産を見たのであった。

(p.41)

a. Yahari Kushida-ishi no shinsatsu no toori-de, akuru-asa ryuuzan wo **mita** no-de-atta.

b. finalement / Docteur Kushida / D / consultation / D / même état / le lendemain matin / avortement / O / **avoir vu** / s’être passé.

c. Le lendemain matin j’ai fait une fausse couche comme le

Docteur Kushida avait prévu.

- (18) 父は太田夫人を美しいと見た時もあったのだろうか。(p.42)
- Chichi ha Oota-hujin wo utsukushii-to mita toki mo atta no darou-ka.
 - Père / Th / Madame Oota / O / belle / avoir vu / moment / aussi / il y avait / D / supposer / est-ce que.
 - Y a-t-il eu des moments où mon père aurait trouvé Mme Oota belle ?

L'exemple (17) représente une expérience et (18) un jugement. Le premier indique un événement qui survient au sujet lui-même, qui n'est pas nécessairement perceptible par la vue. Cet événement se produit indépendamment de la volonté du sujet. Tandis qu'un « jugement » suppose une découverte psychologique. Ici, la sensation ressentie ne dépend pas de la perception visuelle. De plus, nous pouvons considérer l'exemple (18) comme une construction : A を B と 見る (A wo B to miru). Dans cette construction, A est l'objet de *miru*, B représente le jugement émis sur l'objet par le sujet. Par exemple, dans l'énoncé (18), le sujet est *mon père*, l'objet, A, est *Madame Oota* et le jugement porté par le sujet, B, est l'adjectif *belle*. Examinons sur un autre exemple qui exprime également un jugement soumis par le sujet :

- (19) ピアノの音が止んだと見て、妙子は写真を抽出に戻して…(p.42)
- Piano no oto ga yannda to mite, Taeko ha syashin wo hikidashi ni modoshite...
 - piano / D / son / S / s'arrêter / to / voir / Taeko / Th / photo / O / tiroir / Loc / remettre

- c. Taeko n'entend plus le piano, alors elle remet la photo dans le tiroir. / Vu que le piano s'est arrêté, Takeo a remis la photo dans le tiroir.

L'objet de cet énoncé n'est pas une chose précise, mais une phrase. Dans ce cas, *miru* est substituable avec 思う (*omou* : penser) et 判断する (*handansuru* : juger). Le sens utilisé dans l'énoncé (19) n'est en aucun cas la vue. « Elle n'entend plus le piano » : Takeo se réfère bien à l'ouïe. *Miru* exprime ici une découverte psychologique.

Tobihara sous-classe ensuite les différents emplois de *miru* en cas d'action volontaire où le sujet prend une part active. Dans cet emploi, l'action dure un certain temps dans la mesure où le sujet regarde l'objet avec un motif ou un but précis. Voici trois exemples :

- (20) 節子はその女優の映画を見たことはなかった... (p.42)
- a. Setsuko ha sono jyooyuu no eiga wo mita koto ha nakatta
 - b. Setsuko / Th / cette / actrice / D / film / O / voir / Th / ne pas avoir
 - c. Setsuko n'avait jamais vu de film avec cette actrice.

Dans cet énoncé, le sujet saisit l'objet de sa propre volonté après l'avoir situé dans son champ visuel. Le sujet ne décide pas de percevoir l'objet bien que le verbe *miru* exprime quand même l'activité visuelle. La propriété de l'objet est, cette fois-ci bien caractéristique car il n'est pas une chose facultative : il s'agit d'appréhender son contenu. C'est le cas lorsque l'on visionne un film ou une pièce de théâtre. En outre, ce type de *miru* n'exprime pas une reconnaissance

instantanée car il est nécessaire que l'action se prolonge dans le temps. Tobihara cite ces deux exemples d'emplois dérivés en cas d'action volontaire.

(21) そして彼女は味をみているオランウータンみたいに下唇をとがらせて
... (p.43)

a. Soshite kanojyo ha aji wo **mite-iru** oranuutan mitai ni
shita-kutibiru wo togarasete...

b. ensuite / elle / Th / goût / O / en train de **voir** / orang-outang /
comme / Loc / lèvre inférieure / O / faire la moue...

c. Ensuite, elle avance la lèvre inférieure comme un orang-outang
qui goûte quelque chose...

(22) 園子の小さい妹たちの英語の勉強を見てやったり... (p.44)

a. Sonoko no chiisai-imouto-tachi no eigo no benkyo wo
mite-yattari...

b. Sonoko / D/ petites sœurs / D / anglais / D / devoir / O /
surveiller

c. En plus de surveiller les devoirs d'anglais des petites sœurs de
Sonoko, (il / elle)...

Le verbe *miru* dans l'exemple (21) signifie « examiner », « essayer » et « tester ». Dans l'exemple (22), il correspond à « observer » et « s'occuper ». Tobihara explique que dans l'énoncé (21) le sujet a clairement conscience du but recherché et que dans l'énoncé (22) le sujet agit avec bienveillance sur l'objet. Quand *miru* est utilisé dans ce sens, il accompagne souvent les verbes auxiliaires de réception : やる (*yaru* : donner à, offrir à), くれる (*kureru* : avoir la bonté de) et もらう (*morau* : recevoir, se faire offrir).

2.2.2. Tanaka (1996)

Tanaka (1996, 1999) s'intéresse au mécanisme polysémique de *miru* : ce que *miru* indique n'est pas un résultat accidentel ni abstrait, car il dépend du point de vue du locuteur.

Tanaka isole quatre des nombreuses définitions habituellement trouvées dans les dictionnaires. Elle distingue un sens « fondamental », trois sens dérivés « interprétatifs », un sens dérivé « métaphorique » et un dernier sens métonymique.

- A. sens fondamental **reconnaître** l'objet par la **vue**
- B. sens dérivés par l'interprétation
 - a. **juger** et **interpréter** l'objet en se basant sur la **reconnaissance** visuelle
 - b. **juger** et **interpréter** l'objet
 - c. **juger** et **interpréter** visuellement l'objet et l'**analyser** convenablement
- C. sens métaphorique **juger** et **interpréter** l'objet en se basant sur une **reconnaissance autre que visuelle**
- D. sens métonymique **faire l'objet de / une situation se produit**

La reconnaissance, qui est le sens fondamental de *miru*, émerge par l'action de distinguer la forme et la couleur de l'objet et de l'identifier comme une chose connue. Pour Tanaka, *miru* suppose de catégoriser les objets selon leur apparence, en identifiant leurs traits principaux. En ce sens, l'opération du regard et la présence de l'objet au sein même de l'énoncé sont déterminants. C'est bien le discernement de l'objet et de ses caractéristiques qui déterminent l'énoncé. C'est pour cela que Tanaka le qualifie de « fondamental ». Elle illustre concrètement cette théorie par les six exemples suivants :

- (23) 海・山・空・星・花を見る
- Umi•yama•sora•hoshi•hana wo miru
 - mer / montagne / ciel / étoile / fleur / O / voir
 - Je vois la mer / la montagne / le ciel / les étoiles / les fleurs.
- (24) 左・右・前・後・遠方・近くを見る
- Hidari•migi•mae•ushiro•ennpou•tikaku wo miru
 - gauche / droite / devant / derrière / loin / alentour
 - je regarde à gauche / à droite / devant / derrière / au loin / aux alentours.

L'objet direct est l'élément le plus important dans un énoncé pour déterminer le sens du verbe. Tanaka présente encore les deux exemples ci-dessous où le verbe ne manifeste pas de cognition du sujet.

- (25) 私は彼の顔を見ていたが、実は何も見ていなかった。
- Watashi ha kare no kao wo mite-ita ga, jitu ha nanimo mite-inakatta
 - moi / Th / lui / D / visage / O / en train de voir / mais / en fait / aucun / ne pas voir
 - je regardais son visage, mais en fait je ne voyais rien.
- (26) 彼はうつろな目で車の流れを見ている。
- Kare ha uturona me de kuruma no nagare wo mite-iru
 - lui / Th / vide / yeux / avec / voiture / D / circulation / O / en train de voir
 - Il regarde la circulation des voitures d'un air absent

Elle traite le sens de ces exemples comme un cas temporaire qui se produit par le contexte, car on voit toujours quelques choses comme la présence, la forme, le nombre, la disposition des objets même si on regarde sans prêter attention par la fenêtre par exemple.

Tanaka instaure ensuite trois sous-catégories au sens dérivé interprétatif. Dans la première catégorie, par une opération intellectuelle, le sujet interprète ce qu'il discerne de l'objet. Son jugement suppose une évaluation.

(27) 芝居・名所・テレビ・辞書・新聞を見る

a. Shibai•meisyo•terebi•jisyo•shinbun wo miru

b. théâtre•site célèbre•télévision•dictionnaire•journal / O / voir

c. Je regarde une représentation au théâtre / visite un lieu connu / regarde la télé / le dictionnaire / le journal.

(28) 手相・人相を見る

a. tesou•ninsou wo miru

b. ligne de la main•physionomie / O / voir

c. on lit les lignes de la main / on prédit l'avenir par l'apparence.

La raison pour laquelle Tanaka classe ces exemples dans les sens dérivés est que le verbe *miru* dans ce sens détient une fonction plus intellectuelle que dans l'emploi au sens fondamental. Car l'action de l'exemple (27) n'est pas seulement de voir l'objet comme une chose, mais elle exprime aussi que le sujet prend en considération le contenu et la teneur de l'objet vu. Il en est de même de l'énoncé (28). Le sujet qui perçoit devine l'avenir de la personne qui a montré une partie d'elle-même au sujet : elle devient l'objet vu. Tanaka explique cet emploi comme suit :

« Quand on regarde une chose, on essaie de la comprendre, de la juger et de l'évaluer pour autant qu'on puisse le faire. C'est le sujet qui décide de répertorier l'objet dans telle ou telle catégorie et de l'examiner au delà de la vue. Tout dépend du jugement du sujet. »
(p.126)

Dans la deuxième catégorie, elle cherche à synthétiser les caractéristiques d'expressions ordinaires, ou de constructions où l'objet de *miru* est une chose abstraite et invisible.

(29) 成り行き・経過・情勢を見る

a. nariyuki•keika•jyousei wo miru

b. déroulement•cours•situation / O / voir

c. On observe le déroulement / le cours des événements / la situation

De plus, ce *miru* s'emploie souvent dans les expressions courantes.

(30) 甘く・重く・軽く見る

a. amaku•omoku•karuku miru

b. indulgent•lourd•léger / voir

c. avoir une vue trop optimiste /accorder de l'importance à / sous-estimer

(31) 上に・下に見る

a. Ue ni•shita ni miru

b. haut / Loc /•/ bas / Loc / voir

c. admirer, respecter / regarder de haut

Citons ensuite les deux constructions typiques suivantes : « A に B を見る (A ni B wo miru) » (32) et « C と見る (N₂ to miru) » (33) :

(32) 手塚氏の作品^に, ヒューマニズム^{を見る}とすれば, それはおそらく違うであろう。

a. Tetsuka-shi no sakuhin ⁿⁱ, hyûmanizumu ^{wo miru} to-sureba, sore ha osoraku tiguaudearou

b. Monsieur Tetsuka / D / œuvre / **Loc** / humanisme / **O** / **voir** / faire (hypothétique) / celui / Th / probablement / serait différent

c. Si on voyait l'humanisme chez Tetsuka, ce serait sans doute différent.

(33) それだけの規模の移動となれば最初から目的地が定められていた^と^{見る}のが自然だ。

a. Soredake-no-kibo no idou tonareba saisyô kara mokutekichi ga sadame-rareteita to-miru-no ga sizenda

b. autant d'envergure / D / déplacement / devenir / de début / destination / S / être fixé / voir / S / être naturel

c. il est naturel de considérer qu'ils ont fixé la destination dès le début car ils sont si nombreux.

Le troisième sens dérivé tient compte du raisonnement : l'objet est vu et interprété selon une grille de décodage interne au sujet regardant. Dans ce sens, *miru* englobe le processus de voir l'objet et le traitement convenable de l'information.

- (34) 病人・症状・けが・身体(の一部)を診る
- a. byouninn • syoujyou • kega • karada wo miru
 - b. malade • symptôme • blessure • corps / O / examiner
 - c. Voir un malade / les symptômes / la blessure / une partie du corps.
- (35) 学生の答案・レポートを見る
- a. Gakusei no touann • repôto wo miru
 - b. étudiant / D / copie • rapport / O / voir
 - c. Voir une copie / un rapport d'étudiant(s).

Dans l'énoncé (34), le verbe *miru* correspond à l'idéogramme 診, soit un idéogramme différent de l'idéogramme 見 habituel. Nous pouvons néanmoins lui donner la même interprétation. Dans les situations (34) et (35), l'évaluation sur l'objet est importante.

En cas de sens métaphorique, l'objet ainsi que ses connotations sont interprétés par le sujet.

- (36) 味・温度・湯加減・脈を見る
- a. aji • yukagenn • myaku wo miru
 - b. goût • température • température d'un bain chaud • pouls / O / voir
 - c. goûter / régler la température du bain / tâter le pouls
- (37) ピアノの音を見る
- a. Piano no oto wo miru
 - b. Piano / D / son / O / voir
 - c. accorder un piano

La définition de la métaphore est « figure d'expression fondée sur le transfert à une entité du terme qui en désigne une autre », c'est-à-dire que dans notre cas, le sujet obtiendra des informations sur l'objet par d'autre sens que la vue.

Avec le dernier sens métonymique, *miru* exprime l'expérience d'une situation, d'un contexte. Le sens de *miru* requiert non seulement la perception concrète du sujet regardant mais également des connaissances contextuelles: une prise en compte de l'objet dans son environnement situationnel. Elle distingue alors deux sous-catégories : « le ressenti » d'une situation, illustré par les énoncés (38)-(40) et « l'émergence » d'une situation, (41) et (42) :

(38) 初霜を見る/出血を見る

- a. Hatsushimo wo miru / syukketsu wo miru
- b. premières gelées / O / voir // saignement / O / voir
- c. On voit les premières gelées / on voit saigner.

(39) ばかを見る/ざまを見る

- a. Baka wo miru / zama wo miru
- b. inbécile / O / voir // échec / O / voir
- c. C'est inutile / c'est honteux

(40) いい目を見る/憂き目を見る

- a. Ii-me wo miru / uki-me wo miru
- b. bonne chose / O / voir // chose pénible / O / voir
- c. savourer le bonheur / subir de rudes épreuves

(41) 意見の一致を見る

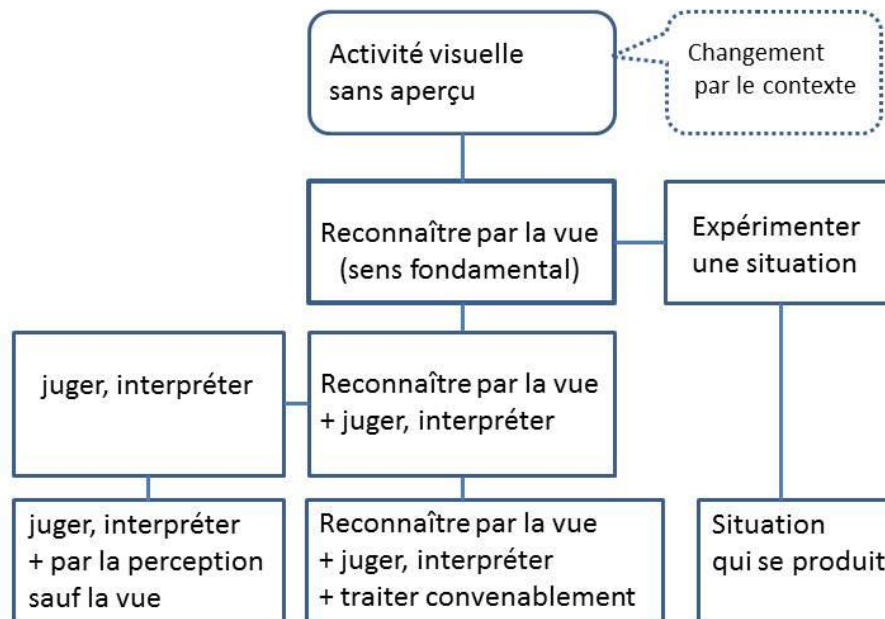
- a. Ikenn no itti wo miru
- b. opinion / D / accord / O / voir
- c. Les opinions sont arrivées à s'accorder

- (42) 解決を見る
- a. Kaiketsu wo miru
 - b. solution / O / voir
 - c. Le problème est résolu.

Tanaka décrit la métonymie comme « voir correspond à vivre une expérience ». Cela fonctionne dans ces exemples ci-dessus, (38)-(40). Concernant l'apparition d'une situation, comme dans les exemples (41) et (42), le sujet est non animé. Ce n'est pas l'action, ni le sujet qui est le centre d'intérêt, mais uniquement l'objet. Tanaka explique que *miru* représente l'évolution de l'objet. Il s'agit d'une situation survenue mais elle précise également que la signification de *miru* deviendra l'expérience d'une situation si on y ajoute un sujet humain.

Tanaka innove et se réfère à la notion de Langacker (1990) qui intègre la subjectivité du sujet ou l'objectivité de la situation et identifie les différents liens pouvant lier le sujet et l'objet de perception. Tanaka parle de l'objectivisation de l'objet, lorsque le sujet-regardant constitue les choses en *objet du regard*. Ce qui permet de penser différemment les situations selon qu'on les ressent simplement ou selon qu'elles adviennent sans qu'il y ait explicitement de regard pour les constituer. En conclusion, voici le schéma de Tanaka⁹ qui représente la construction polysémique de *miru*.

⁹ Tanaka, 1999, p.83, traduit du japonais par nous.



[Schéma 2 : Construction polysémique de *miru*]

2.2. La signification de *mieru*

Nous allons cette fois-ci examiner la signification de *mieru*. Pour cela, nous allons successivement nous référer aux deux recherches précédentes : Tobihara (1983) et Tanaka (1999).

2.2.1. Tobihara (1983)

Tobihara dit qu'il est difficile de classer les différents sens de *mieru* de la même façon que *miru*. Elle ne prévoit que deux sens, le premier étant « l'état où l'objet entre naturellement dans le champ visuel quelle que soit la volonté du sujet ». Le côté situationnel qui suppose la reconnaissance du sujet est important comme dans l'exemple suivant :

(43) 山門の背後にさして大きくない寺が見える. (p.44)

a. Sanmon no haigo ni sasite ookikunai tera ga mieru.

b. porte principale / D / derrière / Loc / spécialement / pas grand / temple / S / voir

c. Le temple qui n'est pas très grand se voit derrière sa porte principale.

La distance spatiale entre le sujet et l'objet ou la disparition d'une partie de l'objet provoque la possibilité situationnelle de voir l'objet. C'est la raison pour laquelle on utilise le verbe *mieru* : l'objet de *mieru* est bien visible. C'est une chose concrète dont il est nul besoin d'apprécier le contenu, à l'inverse d'un film ou d'une photo. Même si l'objet n'est pas visible, tout comme dans l'exemple suivant, *mieru* exprime la reconnaissance du sujet.

(44) 母の立場が, その運命的なものが, 今更, 伴子に, はっきり見えた.
(p.45)

a. Haha no tatiba ga, sono unmeitekina mono ga, imasara, Tomoko ni, hakkiri mieta.

b. mère / D / position / S / ce / fatal / chose / S / à présent / Tomoko / Loc / clairement / avoir vu

c. A présent, Tomoko voit clairement la position de sa mère, de toute sa fatalité.

Concernant le deuxième sens de *mieru*, Tobihara fonde une catégorie. Dans cette catégorie, on compte cinq sous-classes.

- A. adjectif (renyôkei¹⁰) + *mieru*
- B. auxiliaire (renyôkei) + *mieru*
- C. ...to *mieru*
- D. verbe (renyôkei) + te *mieru*
- E. nom + ni *mieru*

Tobihara explique que *mieru* est un verbe, mais qu'il est bien adjectival car il peut représenter la situation présente avec la forme dictionnaire et il n'a pas de forme impérative. L'ajout d'auxiliaire est limité à la forme *-ta* qui représente le passé ». Ce verbe *mieru* peut être utilisé comme verbe de possibilité. Dans ce cas, le sujet n'a pas besoin de voir réellement l'objet comme suit :

(45) 私は視力検査表の一番下まで見えます。(p.46)

- a. *Watashi ha siryokukensa-hyou no itibanshita made miemasu.*
- b. moi / Th / tableau d'acuité visuelle / D/ tout en bas / jusque / voir
- c. Je vois jusqu'au bas du tableau d'acuité visuelle.

Dans cet exemple, le sujet exprime la capacité de tout voir, si le sujet en éprouve l'envie. C'est là une différence avec *miru*.

¹⁰ « Renyôkei » est une forme conjuguée ou une forme fléchie dont la fonction grammaticale est de marquer une relation par rapport à un autre élément qui le suit.

2.2.2. Tanaka (1999)

Nous allons ensuite examiner le classement de Tanaka (1999). Elle divise d'abord le sens de *mieru* en deux domaines : celui de la perception et de la cognition. Dans le domaine visuel, elle dénombre cinq sens de *mieru*, et quatre dans le domaine de la cognition : le cinquième sens dans le domaine de la perception est celui de politesse qui n'existe pas dans le domaine cognitif. Etudions les cinq sens que Tanaka nous propose.

- A. Sens 1 présence de l'objet dans le champ visuel / cognitif du sujet
- B. Sens 2 possibilité de perception / de cognition de l'objet
- C. Sens 3 capacité visuelle / cognitive du sujet
- D. Sens 4 phénomène d'apparence qui incite le sujet à juger
- E. Sens 5 terme de politesse de venir

Procédons par étapes. Nous allons commencer tout d'abord par le domaine de la perception. Le premier sens est la présence de l'objet dans le champ visuel du sujet. Considérons les exemples suivants :

- (46) 岸辺には白魚や手長海老を釣りにきている漁師や子供の姿が見える。
- a. Kishibe ni ha sirauo ya tenagaebi wo turini kiteiru ryoushi ya kodomo no sugata ga mieru.
 - b. côte / Loc / Th / blanchaille / ou / macrobrachium / O / pêcher / venir / pêcheur / et / enfant / D / apparence / S / voir
 - c. On voit les pêcheurs et les enfants qui viennent pêcher les blanchailles et les macrobrachiums sur la côte.

- (47) 窓の外に視線を移すと、そこには白く霞んだ町並みが遥か遠くに見えた。
- a. Mado no soto ni shisen wo utusu to, sokoni ha shiroku kasunnda machinami ga haruka tooku ni mieta
- b. fenêtre / D / dehors / Loc / regard / wo / déplacer / et / là / Th / blanc / brumeux / rangée de maisons / S / lointain / loin / Loc / avoir vu
- c. Quand je regarde par la fenêtre, j'aperçois indistinctement des maisons alignées dans le lointain.

L'interprétation commune pour ces énoncés est qu'un objet se présente au champ visuel du sujet et le sujet en remarque la présence. Dans ce cas, *mieru* contient la notion de « présence », c'est pour cela que ce *mieru* est semblable à l'expression de présence, *être* ou *il y a*, cependant la notion de champ visuel les distingue. *Mieru* requiert deux conditions *sine qua non* : que l'objet se présente dans le champ visuel de quelqu'un et que le sujet ait la capacité de voir pour prendre conscience de cet objet. La visibilité de l'objet est donc un élément essentiel de *mieru*. Le deuxième sens - visibilité de l'objet - signifie que l'objet est visible pour le sujet de perception comme dans les exemples suivants :

- (48) 「いや、まだ見える。日はまだ暮れ切ってはいない。字を読むわけじゃなし、どんなに暗くても、黒と白の石はわかるよ」
- a. Iya, mada mieru. Hi ha mada kurekitte-ha-inai. Ji wo yomuwakejyanashi, donnani kurakutemo, kuro to shiro no ishi ha wakaruyo.

b. non / encore / voir / jour / Th / encore / ne pas coucher
complètement / mot / O / ne pas pouvoir lire / comme / sombre
/ noir / et / blanc / D / pierre / Th / reconnaître

c. Si, je vois encore. Le soleil n'est pas complètement couché. Ce
n'est pas comme s'il s'agissait de lire. Même s'il fait sombre, je
suis capable de reconnaître les pierres noires des pierres
blanches.

(49) 八時過ぎに, 上空からヘリコプターの音が聞こえた。かなり近くであつ
たが, 見えない。

a. Hachiji sugi ni, jyoukuu kara helicoputâ no oto ga kikoeta.
Kanari chikakude attaga, mienai.

b. 8h / passé / Loc / au-dessus / depuis / hélicoptère / D / son /
avoir entendu / assez / proche / avoir été / ne pas voir

c. A huit heures passées, j'ai entendu un hélicoptère dans le ciel.
Il était assez proche, mais je ne le voyais pas.

Tanaka remarque que la restriction du champ visuel nous invite à traiter
la visibilité comme l'élément principal dans ces exemples. Cette restriction est
dûe à la distance entre le sujet et l'objet, à la présence d'obstacle, à la luminosité
ou encore à la taille de l'objet. Le troisième sens est la capacité visuelle du sujet.
Appuyons-nous sur les exemples suivants :

(50) 「お前, 闇でも眼が見えるそうだな。弾着修正が実に正確だったそうじ
ゃないか」

a. Omae, yami demo me ga mieru soudana. Dantyku syuusei ga
jituni seikakudatta soudjyanaika

b. toi / obscurité / même / yeux / S / voir / paraître // ajustement
/ S / vraiment / avoir été exact / paraître

c. Il paraît que tu peux voir même dans l'obscurité. J'ai entendu
dire que tu as bien ajusté ton tir.

(51) 老眼で近くも見えなければ, そもその近眼で遠くも見えない.

a. Rougan de chikaku mo mienakereba, somosomo no kinngan
de tooku mo mienai

b. presbyte / avec / proche / aussi / ne pas voir / tout d'abord / D /
myopie / avec / loin / aussi / ne pas voir

c. D'une part je ne vois pas de près à cause de ma presbytie, de
plus étant myope au départ, je ne vois pas de loin non plus.

Comme dans les exemples ci-dessus, pour exprimer la capacité à voir du sujet, on utilise la construction « 眼(目)が見える (*me ga mieru* : les yeux / S / voir) ». Tanaka explique qu'ici la notion de capacité est évidente. Le fait de voir ou de ne pas voir ressort de l'acuité visuelle. Le quatrième sens. Le sujet est confronté à un phénomène d'apparence; ce qui l'incite à juger l'objet. Etudions les particularités syntactiques des exemples suivants :

(52) 小さな老人のからだが, ますます小さくみえる.

a. Chiisana roujin no karada ga, masumasu chiisaku mieru

b. petit / personne âgée / D / corps / S / de plus en plus / petit / voir

c. Cette personne âgée de petite taille me paraît encore plus petite.

(53) 前方の景色が陽炎ですべて歪んで見える.

a. Zempou no keshiki ga kagerou de subete yugannde mieru

- b. devant / D / paysage / S / effet d'optique dû à la chaleur / avec /
tout / se déformer / voir
- c. Je vois tout le paysage se déformer devant moi sous l'effet
d'optique dû à la chaleur.
- (54) 外から見ると、一見女には見えるが、本当のところは、どうかわからな
い。
- a. Soto-kara miruto, ikkenn onna ni ha mieruga, honntou no
tokoro ha, douka wakaranai
- b. de l'extérieur / voir / en apparence / femme / Loc / Th / voir / en
réalité / Th / comment / ne pas savoir
- c. D'apparence, elle a tout l'air d'une femme, mais je ne saurais
dire si ça en est une réellement.
- (55) 遠くから見ると帽子をかぶった案山子のように見えた。
- a. Tooku kara miruto boushi wo kabutta kakashi no youni mieta
- b. loin / depuis / voir / chapeau / O / se couvrir / épouvantail /
comme / avoir vu
- c. De loin, on semble apercevoir un épouvantail qui porte un
chapeau.
- (56) 林が黒く風にそよぐと見えるのは軍旗であり、めくるめく光芒を放つのは
冬の陽にかがやく刀槍と甲冑であった。
- a. Hayashi ga kuroku kaze ni soyoguto mieruno ha gunnki de-ari,
mekurumeku koubou wo hanatu-no ha huyu no hi ni
kagayaku tousou to kattyuu deatta
- b. bois / S / noir / vent / Loc / frémir / voir / Th / drapeau militaire
/ être / ébloui / rayon / O / lancer / Th / hiver / D / soleil / Loc /
briller / sabre et lance / et / armure / avoir été

- c. Dans le bois obscur, on voit frémir au vent le drapeau militaire.
C'était les sabres, les lances et les armures qui réfléchissaient la lumière éblouissante du soleil en hiver.

(57) 淮河の北岸に, 何かがわきおこったかと見えた。雲のようにも見えたが, いたるところに光の点がきらめき, 波となつてうねるのは, 甲冑や刀槍に陽光が反射しているのであった。

- a. Waiga no hokugan ni, nanika ga wakiokotta-ka-to mieta. Kumo noyouni-mo mieta-ga, itarutokoro ni hikari no tenn ga kirameki, name to-natte uneruno ha, kattyuu ya tousou ni youkou ga hannsyasiteiruno de-atta
- b. Waiga / D / rive nord / Loc / quelque chose / S / jaillir / avoir vu / nuage / comme / avoir vu / partout / Loc / lumière / D / point / S / scintiller / flots / devenir / onduler / Th / armure / et / sabre et lance / Loc / lumière du soleil / S / réfléchir / avoir été
- c. On voit quelque chose jaillir sur la rive nord de Waiga. Ce qui semblait être un nuage était en fait le reflet de la lumière du soleil sur les armures, les sabres et les lances. Ce reflet formait des points scintillants de toute part qui ondulaient comme une vague.

Dans l'exemple (52) figure un adjectif. (53) utilise un verbe en forme *-te*. Les énoncés (54) et (55) sont eux construits à partir d'un nom : nom + *ni* (54), nom + *no youni* (55). Dans les exemples (56) et (57), il s'agit de la construction + *to* (56) ou + *kato*, + *youni* (57) précédant verbe *mieru*. Ces éléments expriment le jugement de l'objet émis par le sujet. Dans ce type de *mieru*, l'objet figure toujours dans un complément formé avec la particule *-ga*, lequel exprime le

phénomène d'apparence suggéré par les diverses propriétés de l'objet. Le dernier sens de *mieru* signifie qu'une personne respectable se déplace en direction du sujet parlant. C'est-à-dire que cette personne rentre dans le champ visuel du sujet.

(58) 「あのう、刑事さん、あの事件のことでみえたんじゃないんですか？」

「どの事件だか知らないが、違いますよ。別の件で来たんです」

a. « Anou, keiji-san, ano jiken no kotode mietannjya nainndesuka ? »

« Dono jiken daka siranaiga, chigaimasuyo. Betuno ken de kitanndesu »

b. (interjection) / Monsieur inspecteur / cette / affaire / D / à propos / venir / ne pas être

Quelle / affaire / être (interrogatif) / ne pas connaître / être différent / autre / affaire / avec / être venu

c. « Inspecteur, vous êtes venu pour l'affaire ? »

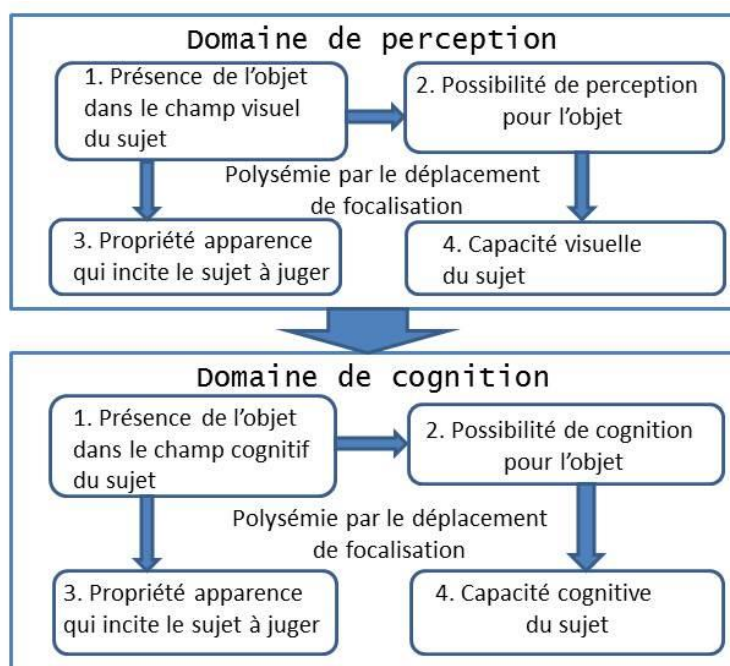
« Je ne sais pas de quelle affaire vous parlez, mais non. Je suis venu pour une autre raison. »

Tanaka explique que le déplacement dans ce type est une sorte de métonymie qui est basée sur la relation contiguë temporelle au monde réel.

Nous avons explicité ci-dessus les cinq sens proposés par Tanaka. Ces cinq sens se situent dans le domaine visuel, le monde réel. Elle remarque que les quatre premiers sens correspondent à celui de la cognition et que l'on observe un effet polysémique du déplacement du focus. Observons ses exemples.

- (59) 公の勇氣に衰えがみえる.
- Kou no yuuki ni otoroe ga mieru
 - Duc / D / courage / Loc / affaiblissement / S / voir
 - On voit le courage du Duc diminuer
- (60) 自分のエゴイズムが見えただけでも, シギイは立派だよ.
- Jibun no egoizumu ga mieta dakedemo, Shigi ha rippa dayo
 - Soi / D / égoïsme / S / avoir vu / seulement / Shigi / Th / beau / être
 - Shigi a bien fait même s'il n'a vu que son égo.
- (61) 特に当事者は, 事件の渦に巻きこまれ, かえってものが見えないということも大いにある.
- Tokuni toujisya ha, jiken no uzu ni makikomare, kaette mono ga mienaitoiu koto mo ooini aru
 - surtout / intéressé / Th / affaire / D / tourbillon / Loc / être englouti / au contraire / chose / S / ne pas voir / chose / aussi / grandement / être
 - Les intéressés en premier lieu ne voient pas bien les choses parce qu'ils sont pris dans le tourbillon de l'affaire.
- (62) 正の権力に慣れた目からすれば, 負の権力は面倒に見えるだろう.
- Sei no kennryoku ni nareta me kara-sureba, hu no kennryoku ha menndou ni mieru-darou
 - positif / D / pouvoir / Loc / habitué / yeux / d'après / négatif / D / pouvoir / Th / ennui / Loc / voir (supposition)
 - Les yeux habitués au pouvoir positif voient le pouvoir négatif comme ennuyeux.

Le verbe de l'énoncé (59) représente « la présence de l'objet dans le champ cognitif », (60) est « la possibilité de saisir l'objet par la cognition », (61) est « la capacité cognitive du sujet » et (62) est « le caractère apparent qui appelle le jugement ». Ces quatre types correspondent à la perception. Tanaka ordonne les différents sens de *mieru* tel le schéma 3¹¹ (1999, p.156).



[Schéma 3 : Construction polysémique de *mieru*]

¹¹ Traduit du japonais par nous.

3. Analyses des exemples

Pour commencer notre analyse, nous avons constitué notre corpus avec des romans du 20^e et 21^e siècle¹² et avons examiné toutes les utilisations possibles de *miru* et de *mieru*.

3.1. *Miru*

Nous nous proposons maintenant d'établir six catégories pour appréhender *miru* dans toute sa complexité. Le sens de *miru* dépend de la nature de l'objet. Le sens variera selon s'il s'agit :

- A. d'un objet non représenté,
- B. d'un humain,
- C. d'un lieu,
- D. d'une chose concrète ou abstraite,
- E. d'un trait isolé de l'objet,
- F. d'un événement.

3.1.1. Objet non représenté

Il s'agit d'expressions impersonnelles dans lesquelles ne figure aucun objet, ni dans l'énoncé ni dans le texte. Regardons les trois exemples suivants :

¹² Des romans publiés : H. MURAKAMI, *1Q84*, Book 1-3 et K. ABE, *la femme des sables*. Des romans publiés sur l'internet cités par Aozora-Bunko (<http://www.aozora.gr.jp/>)

(63) 見ると、なるほど砂の庇が、ちょうど崖のふちにつもった雪のように、ぼつとせり出して来ている。 (*La Femme des sables*, p.41)¹³

- a. Miru to, naruhodo suna no hisashi ga, tyoudo gake no huchi ni tumotta yuki no youni, botteri-to seridashi-te-kite-iru.
- b. voir / TO¹⁴ / en effet / sable / D / auvent / S / justement / falaise / D / bord / Loc / accumulé / neige / comme / gonflé / saillir / devenir.
- c. Il leva à son tour les yeux, et comprit : un ourlet de sable surplombait la falaise, et, accumulé tout au long de l'arrêt à la façon d'une neige épaisse et gonflée, s'avancait en saillie. (p.50)¹⁵

(64) 彼女は新聞も読まず、本も読まず、ウォークマンも聴かず、ただ静かにそこに座って、大きな黒い目でじっと前方を眺めていた。[...] 遠くから見ると、特別な素材を使ってリアリスティックにつくられた彫刻のように見えた。 (1Q84, B1, p.174-175)

- a. Tooku kara miru to, tokubetuna sozai wo tsukatte riaristikku ni tsukurareta tyoukoku no youni mieta.
- b. loin / de / voir / TO / spécial / matériaux / O / utiliser / realistic / Loc / être fait / sculpture / D / comme / avoir vu
- c. Elle ne lisait rien, ni livre ni journal, n'écoutait pas de Walkman. Elle était assise tranquillement, ses grands yeux noirs fixés devant elle. [...] De loin, on aurait dit une sculpture très

¹³ Nous soulignons la phrase concernée et mettons double ligne sur notre verbe. Nous ne faisons la transcription de la prononciation et la traduction terme à terme (exemple : a) que la partie soulignée.

¹⁴ TO est une particule enclitique de la jonction. Nous le présentons désormais TO.

¹⁵ La traduction française est citée par la version française, *La femme des sables*, traduit du japonais par Georges BONNEAU, Edition Stock, Le Livre de Poche.

réaliste, faite en matériaux spéciaux. (p.173¹⁶)

- (65) 空気の中から糸を取り出すのは、いったん慣れてしまえばそんなにむずかしいことではなかった。[...] よく見ると、空気の中にはいろんな糸が浮かんでいた。 (1Q84, B2, p.404)

- a. Yoku miru to, kuuki no naka ni ha iron'na ito ga ukanndeita
b. bien / voir / TO / air / D / dedans / Loc / Th / toutes sortes / fils / S / avoir flotté
c. Une fois qu'on s'y était habitué, ce n'était pas tellement difficile de faire sortir des fils de l'intérieur de l'air. [...] Si on regardait bien, il y avait toutes sortes de fils qui flottaient dans l'air. (p.400¹⁷)

L'énoncé de l'exemple (63) commence par 見ると (*miru-to*). Il n'a pas d'objet concret, ni dans la phrase, ni dans le contexte. Ce *miru* n'exprime pas le ressenti d'un sujet regardant, il représente l'action d'un sujet hors cadre qui tourne son regard vers une direction quelconque. Après ce verbe, l'histoire se déroule à l'endroit indiqué par le regard du sujet : la caméra se focalise sur un point de la scène. Cette acception n'est pas traitée par Tanaka (1999). Or, cet acte a la même signification que le verbe *regarder* en français (*miru-to* : à bien y regarder). Nous trouvons un autre *miru* sans objet en (64) mais cette fois-ci, il s'accompagne d'une détermination de lieu comme en (65). Dans cet énoncé, on relève l'expression 遠くから (*tooku-kara* : de loin) devant le verbe. *-kara* donne l'origine du point de vue, la caméra fait le point malgré la distance qui la sépare de la scène. Elle situe, ancre la position du sujet, l'origine du regard. Relevons

¹⁶ 1Q84, Livre 1, Traduit du japonais par Hélène MORITA, Belfond.

¹⁷ 1Q84, Livre 2, Traduit du japonais par Hélène MORITA, Belfond 10/18.

l'utilisation de l'adverbe よく (*yoku* : bien) en (65), typique d'un jugement moral, plus que le regard c'est la prise de position du sujet qui importe, son jugement personnel. On peut d'ailleurs substituer 確認すると (*kakuninsuru-to* : confirmer) à よく見ると (*yoku miru-to*) dans cet énoncé. L'utilisation de 確認すると (*kakuninsuru-to*) est possible même si le sujet n'a pas une connaissance avérée d'un fait, il peut ne le connaître que par oui-dire. Mais avec よく見ると (*yoku miru to*), il est obligé de voir et de regarder l'objet.

Ces énoncés types ont pour point commun de juxtaposer l'enclitique *-to* en finale de *miru* : cette particule suppose qu'une situation est en train d'être décrite. Le verbe *miru* indique un point de vue, une focalisation.

3.1.2. Lieu

L'objet peut être un endroit quelconque. Nous avons vu plus haut que la position du sujet percevant peut être restreinte. Ce type de *miru* met aussi en question la direction du regard, puisque le lieu devient l'objet du regard, la particule を (*wo*), marque du complément d'objet direct, lui est appliquée.

(66) 跳ね上って、戸口に駈出し、もう一度外を見た。 風が出ていた。太陽は、穴のほとんど真上にあって、焼けた砂から、濡れた生フィルムのようなかげろが立ちのぼっていた。 (*La Femme des sables*, p.58)

- a. Haneagatte, toguchi ni kakedashi, mouichido soto wo mita.
- b. bondir / porte / Loc / dehors en courant / encore une fois / dehors / O / avoir vu
- c. D'un bond il se dresse, court à la porte, une fois de plus regarde au-dehors.

Le soleil arrivait à la verticale du trou. Du sein du sable brûlant,

l'homme voyait, semblables à une pellicule humide, des vagues d'air naître, se dresser, s'élever. (p.68)

- (67) 日曜日の夕方, 六時十五分に天吾はアパートの玄関に姿を現した。外に出たところでいったん足を止め, 何かを求めるようにあたりを見回した。右から左に, そして左から右に視線を移動した。空を見上げ, 足もとを見た。しかし普段と違ったものごとは彼の目に映らなかったようだ。そのまま足早に通りに出ていった。(1Q84, B3, p.454)

- a. Sora wo miage, ashimoto wo mita
- b. ciel / O / regarder en haut / vers les pieds / O / avoir vu
- c. A six heures quinze, dimanche soir, Tengo apparut à l'entrée de l'immeuble. Il s'immobilisa et regarda tout autour de lui comme s'il cherchait quelque chose. Il promena son regard de droite à gauche, de gauche à droite, vers le haut, vers le bas. Il parut ne rien déceler d'anormal et s'éloigna d'un pas rapide. (p.472)

L'objet de *miru* est le point d'arrivée du regard du sujet. Le sujet fixe son champ visuel sur cet objet et décrit ensuite la scène qui s'y déroule.

3.1.3. Humain

L'objet peut-être une personne. Regardons les deux exemples suivants :

- (68) 青豆は顔をゆがめ, 老婦人を見た。それから小さく首を曲げて少女に目をやった。言葉はなかなか出てこなかった。(1Q84, B1, p.404)
- a. Aomame ha kao wo yugame, rouhujin wo mita
 - b. Aomamé / Th / visage / O / déformer / la vieille femme / O / avoir regardé

c. Aomamé, le visage déformé, regarda la vieille femme. Puis elle tourna légèrement la tête et jeta un coup d'œil à la fillette. Elle avait du mal à parler. (p.392)

(69) 老婦人は感心したように青豆の顔を見た。「私はこれまでいろんな風変わりな人に会ってきたけれど、あなたもそのうちの一人かもしれない」
(1Q84, B1, p.289)

a. Rouhujin ha kannshinn-shita youni Aomame no kao wo mita

b. La vieille femme / Th / admirer / comme / Aomamé / D / visage / O / avoir regardé

c. La vieille femme regarda Aomamé avec étonnement.

« J'ai rencontré jusqu'à présent toutes les sortes de personnes très étranges. Mais vous, vous êtes unique. » (p.286)

L'objet du regard est une personne (68), un visage (69). Dans ce cas, *miru* est proche du verbe français *regarder*. Le sujet dirige son regard vers l'objet et le fixe pendant un certain temps (cf. Kijima, 2012). Dans l'exemple suivant, l'objet est 姿 (*sugata* : l'apparence) d'une personne. Miyajima parle alors du regard porté sur « la nature » d'un objet.

(70) お祈りが終わると、目を開けて鏡の中の自分の姿を見た。大丈夫。どこから見ても隙のない、いかにも有能そうなビジネス・ウーマンだ。
(1Q84, B1, p.66)

a. Oinori ga owaru to, me wo akete kagami no naka no jibun no sugata wo mita

b. prière / S / terminer / et / les yeux / ouvrir / miroir / D / dedans / D / soi / D / apparence / O / avoir vu

- c. Sa prière achevée, elle ouvrit les yeux et s'examina dans le miroir. Tout allait bien. Une impeccable businessse-woman.
(p.67)

Ici *miru* pourrait être traduit par *confirmer* ou *examiner*. L'apparence n'est qu'un des aspects d'une personne et il peut ne concerner que certaines parties du corps. L'apparence, subjective, se constitue différemment des parties plastiques du corps (visage par exemple) car celles-ci ne peuvent pas se détacher, leur forme ne change donc pas selon le point de vue.

3.1.4. Chose concrète et abstraite

L'objet peut-être une chose concrète ou une abstraction :

- (71) それからあることにふと思い当たった。タクシーのラジオにしては音質が良すぎる。[...] 彼女は目を開けて身を前に乗り出し、ダッシュボードに埋め込まれたカーステレオを見た。機械は真っ黒で、つややかに誇らしそうに光っていた。(1Q84, B1, p.14)

- a. Dassyuboodo ni umeokomareta kaasutereo wo mita
b. tableau de bord / Loc /encasté / système audio / O / avoir vu
c. Brusquement, quelque chose la frappa. La qualité de la musique était trop bonne pour une radio de taxi. [...] Elle ouvrit les yeux, se redressa et examina la stéréo encastree dans le tableau de bord. L'appareil était tout noir, élégant et brillant.
(p.14)

L'interprétation peut se construire par la présupposition de la présence d'un

objet et de sa recherche dans le champ visuel. Dans l'exemple ci-dessus, le sujet se doute de l'existence d'objet et cherche à le découvrir. *Miru* pourrait être traduit par *confirmer la présence de*. Regardons ensuite le cas où l'objet n'est pas concret.

(72) 天吾はそこで言葉を切って, ふかえりの反応を見た. 反応はなかった.

(1Q84, B1, p.94)

- a. Tengo ha sokode kotoba wo kitte Fukaeri no hannou wo mita
- b. Tengo / Th / là / parole / O / couper / Fukari / D / reaction / O / avoir vu
- c. Tengo s'interrompt, guettant la réaction de Fukaéri. Pas de réaction. (p.94)

Même si l'objet de *miru* n'est pas visible, le sujet prévoit sa présence et le cherche dans son champ visuel. Dans cet énoncé, *miru* décrit l'invocation de l'objet par le sujet.

3.1.5. Contenu d'un objet

Nous traiterons ici les objets constitutifs d'un film, d'une pièce de théâtre, d'un match de sport, d'un tableau, etc. dont le contenu est questionné par *voir*. Pour Miyajima (1972) ce type de *miru* est classé dans la catégorie « événement », pour Tobihara (1983) il est rangé dans le groupe « action volontaire » et chez Tanaka (1996, 1999) on le retrouve sous l'intitulé « sens dérivé interprétatif », plus précisément à la mention « juger et interpréter des objets sur une base visuelle ». Observons les exemples suivants :

- (73) いつか、孤独地獄という銅版画の写真を見て、不思議に思ったことがある。 (*La femme des sables*, p.235-236)
- Itsuka, Kodoku-Jigoku toiu douhannga no syashin wo mite
 - un jour / Kodoku-Jigoku / appelé / gravure sur cuivre / D / photo / O / avoir vu
 - C'est vers ce temps-là, qu'il se souvint d'avoir vu, bien auparavant, une chose qu'il avait trouvée fort étrange. C'était la reproduction photographique d'une gravure sur cuivre, et cela s'appelait Kodoku-Jigoku, l'Enfer de la Solitude (du nom, bien sûr, de l'un des Petits Enfers du bouddhisme). (p.272)
- (74) 息を詰めて、そのような作業を夢中になって続け、一息ついて壁の時計を見ると、もう三時前になっていた。 (1Q84, B1, p.129-130)
- Hitoikitui-te kabe no tokei wo miru to
 - reprendre haleine / mur / D / pendule / O / avoir vu
 - Il poursuivit passionnément sa tâche presque jusqu'à s'étourdir. Quand il prit le temps de souffler, il regarda la pendule murale et vit qu'il était déjà presque trois heures. (p.129)

L'objet des énoncés ci-dessus est concret : une photo, une pendule. Le sujet les regarde pour se référer à leur contenu : les personnes, l'objet dans la photo et l'heure. Le sujet dirige son regard vers l'objet concerné et en tire les informations recherchées. L'interprétation des signes par le sujet donne du sens au mécanisme du regard, en ce sens l'action de *miru* répond à un besoin, à un objectif.

Regardons encore un autre exemple où l'objet est un film.

- (75) 青豆はそのあとたまたま『渚にて』という映画をテレビの深夜放送で見た。一九六〇年前後につくられたアメリカ映画だ。 (1Q84, B1, p.233)
- a. « Nagisanite » to iu eiga wo terebi no shinya-housou de mita
- b. Dernier Rivage / appelé / film / O / télévision / D / émission après minuit / avec / avoir vu
- c. Un peu après, par hasard, Aomamé regarda à la télévision le film *Le Dernier Rivage*, diffusé tard dans la nuit. Un film américain qui datait des années soixante. (p.230)

Ici, 映画 (*eiga* : film) diffère des objets des exemples précédents, 写真 (*syashin* : photo) et 時計 (*tokei* : pendule), car si on pouvait précédemment remplacer *miru* par d'autres verbes comme 眺める (*nagameru* : regarder, observer) et 見詰める (*mitumeru* : regarder fixement, fixer les yeux sur), etc, il est impossible en japonais de dire 映画を眺める (*eiga wo nagameru*), ni 映画を見詰める (*eiga wo mitumeru*). En français, il est possible de « voir un film » ou de « regarder un film », mais en japonais, nous ne pouvons utiliser que *miru* ou 鑑賞する (*kanshō-suru* : apprécier). Ce dernier verbe comporte un jugement esthétique et ne peut pas s'appliquer à une photo ou à une pendule. Les acceptions de *miru* diffèrent selon les objets auxquels il se rapporte.

3.1.6. Événement

Penchons-nous pour finir sur le cas où l'objet est un phénomène ou un événement. Nous relevons deux constructions : « ... *no wo miru* » ou « ... *tokoro wo miru* » (*no* et *tokoro* sont des nominalisateurs). Tobihara (1983) analyse ces constructions en les rangeant dans la même catégorie que le regard porté sur des choses concrètes. Cependant, si l'objet est un événement, l'objet évolue

pendant l'écoulement du temps car l'événement possède lui-même une étendue temporelle.

(76) 「古い回転拳銃はどうなったの？」と青豆は声の調子をできるだけ抑えて尋ねた。

「全部回収されて、解体処分されたはずですよ」とバーテンダーは言った。「解体作業をやっているところを、テレビのニュースで見ました。

(1Q84, B1, p.111)

- a. Kaitai sagyou wo yatteiru tokoro wo, terebi no nyuusu de mimashita
- b. demolition / travail / O / faire / *nominalisateur* / O / télévision / D / journal télévisé / avec / avoir vu
- c. – Et que sont devenues les anciennes armes ? demanda Aomamé en tâchant autant que possible de contrôler son intonation.
– Elles ont toutes été récupérées, et ensuite on a dû s'en débarrasser, répondit le barman. J'ai vu qu'on était en train de les détruire, au journal télévisé. (p.111)

Quand l'objet est un événement, le sujet ne cherche pas à en examiner le contenu. Il ne l'envisage pas non plus comme un film (dans ce cas précis). Dans l'exemple ci-dessus, le complément circonstanciel *テレビのニュースで* (*terebi no nyuusu de* : au journal télévisé) dénote le champ visuel de perception. Ce *miru* ne rend pas compte de la volonté du sujet ni de la direction de son regard : le sujet fixe son attention sur l'événement qui se déroule dans son champ visuel.

Nous pouvons dire que la construction sémantique de ce type ressemble à celle de *voir* en français.

3.2. *Mieru*

Nous commencerons par l'observation des exemples de *mieru*. Quand on utilise ce verbe, son objet apparaît toujours avec la particule *ga* qui marque le sujet du verbe. Si l'on examine les emplois plus précisément, nous dégageons deux types de *mieru* :

- A. X (objet) ga *mieru*
- B. X (objet) ga Y (propriété de l'objet) ni *mieru*

Le premier *mieru* fonctionne comme un verbe intransitif. Il se construit simplement de l'objet vu. En revanche, le deuxième exprime une des propriétés de l'objet avec le point de vue du sujet. Nous considérerons que ces deux types d'emplois ont des significations différentes.

3.2.1. X *ga mieru*

Quand on observe le type « X (objet) ga *mieru* » en regardant la propriété ou la nature de X dans notre corpus, nous pouvons trouver trois sous-catégories de X : un objet non représenté, une chose concrète et un événement. Nous analyserons notre verbe selon ces trois catégories.

3.2.1.1. X non représenté

Quand le verbe *mieru* ne s'accompagne pas d'objet direct, il signifie essentiellement la capacité de vision du sujet comme l'exemple suivant :

- (77) 「『空気さなぎ』の物語の筋はどこから思いついたんですか？」
「めくらのヤギからでできた」
「めくらはまずいな」と天吾は言った。「目の見えない山羊と言った方が
いい」(1Q84, B1, p.366)

- a. Me no mienai yagi to itta hou ga ii.
b. les yeux / D / ne pas voir / chèvre /
c. « D'où provient l'histoire de La Chrysalide de l'air ? – De la chèvre aveugle... – Ah... « aveugle », ça ne va pas, dit Tengo. Il vaut mieux dire : « la chèvre non voyante ». (p. 357-358)

Quand le verbe *mieru* représente la capacité du sujet comme dans l'exemple ci-dessus, il va souvent de pair avec l'organe de la vue, 目 (*me* : les yeux). Ce mot apparaît normalement avec la particule *ga* comme un sujet, mais du fait que le verbe de cet énoncé fonctionne comme qualification du mot 山羊 (*yagi* : chèvre), il s'accompagne de la particule *no* comme marque de possession. Même si l'on substitue *ga* à *no*, cette phrase est toujours acceptable et le verbe indique toujours la capacité visuelle. Dans l'exemple suivant, le mot 目 (*me*) appelle la particule locative *ni*.

- (78) 先生は天吾の顔をじっと見たまま、笑みのようなものを浮かべた。
「リトル・ピープルは目に見えない存在だ。それが善きものか悪きものか、実体があるのかないのか、それすら我々にはわからない。しかしそ

いつは着実に我々の足元を掘り崩していくようだ」, 先生はそこで少し間を取った. (1Q84, B1, p.422)

- a. Little People ha me ni mienai sonzai da.
- b. Little People / Th/ yeux / à / ne pas voir / présence / être
- c. Le Maître regarda fixement Tengo, une sorte de sourire aux lèvres.

« Les Little People sont des êtres invisibles. Nous ne savons pas s'ils sont bons ou mauvais, s'ils possèdent une substance ou non. Pourtant, constamment, ils semblent creuser et démolir le sol sous nos pieds », continua le Maître. (p.410)

Quand le mot *me* s'accompagne d'une particule locative, le verbe *mieru* représente plutôt la nature d'un objet que la capacité du sujet. L'objet en question apparaît comme thème d'une phrase, marqué par la particule *ha*. Voyons maintenant des exemples où la situation empêche la capacité à voir.

(79) 「申し訳ありませんが、少しそのままの姿勢でじっとしていただけますか。バッグからペンライトを出します。この部屋の照明ではよく見えないもので」(1Q84, B1, p.70)

- a. Kono heya no syoumei de ha yoku mienai mono de
- b. cette / chambre / D / lampe / avec / Th / bien / ne pas voir / chose / avec
- c. « Excusez-moi, mais voudriez-vous rester immobile dans cette position ? Je vais sortir de mon sac un stylo-lampe. On n'y voit pas grand-chose. » (p.71)

Dans la traduction en français (79 c), le complément circonstanciel est représenté par le pronom *y*, alors que dans le texte japonais, nous avons un complément circonstanciel この部屋の照明で (*kono heya no syoumei de* : avec la lampe de cette chambre). Le sujet de perception a normalement la capacité de la vue, mais la situation fait l'obstacle à sa vision. Dans l'énoncé suivant, on y ajoute la localisation spatiale du sujet de perception.

(80) 青豆は細長いかたちのサンルームに通された。大きなガラス窓が庭に向かって開いているが、レースのカーテンが引かれ、外からは見え
ないようになっている。 窓際には観葉植物が並んでいた。

(1Q84, B1, p.285)

- a. Re-su no ka-ten ga hikare, soto kara ha mienai you ni natteiru
- b. dentelle / D / rideaux / S / être tiré / dehors / de / Th / ne pas voir / comme / Loc / faire
- c. Aomamé entra dans le solarium, une pièce longue et étroite. Les grandes fenêtres vitrées qui donnaient sur le jardin étaient ouvertes, mais les rideaux de dentelle protégeaient des regards extérieurs. Sur les rebords des fenêtres étaient disposées des plantes vertes. (p. 281-282)

Comme l'exemple précédent, nous avons un empêchement que matérialisent dans l'énoncé レースのカーテン (*re-su no ka-ten* : les rideaux de dentelles). La partie soulignée de l'exemple (80) peut être traduire mot à mot comme « Les rideaux de dentelle sont tirés et on ne voit pas par dehors ». *Mieru* dans ces deux énoncés est à la forme négative. La négation de ce verbe explique la capacité visuelle en situation. Nous donnerons un autre exemple qui comprend

la forme négative et affirmative :

(81) 監房で、拘禁されたという実感をひしひしと感じさせるのは、鉄の扉よりも、壁よりも、まずあの小さな覗き窓だという。男は、うろたえながらも、すばやく記憶のなかを、見まわしてみる。水平に仕切られた、空と砂……火の見櫓が入りこむ余地など、どこにもありはしない。こちらから見えないのに、向こうから見るとは思えないが……(*La Femme des sables*, p.163-164)

- a. Kochira kara mienai noni mukou kara mieru toha omoenai ga
- b. ici / de / ne pas voir / malgré / en face / de / pouvoir voir / que / ne pas penser / mais
- c. Ce qui, dit-on, donne au prisonnier la perception réelle de la cellule où il est enfermé, ce n'est pas la porte de fer, ce ne sont pas les murs : c'est le petit judas par où on le surveille... Une angoisse saisit l'homme, qui se mit à scruter ses souvenirs ; la barre d'horizon qui séparait ciel et sable, oui ; mais nulle part d'espace libre où il y eût place pour une tour de guet ! Et alors que, de leur trou, eux ne voyaient rien, comment croire que, d'en face, d'autres pussent les voir ? (p.192-193)

Deux formes se trouvent dans cet énoncé. La première est *mienai* (ne pas voir) et la seconde *mieru* (pouvoir voir), négative et affirmative, respectivement associée à *こちら* (*kochira* : ici) et *向こう* (*mukou* : en face), compléments circonstanciels de lieu qui expriment la position du sujet de perception. L'objet de perception n'est pas indiqué clairement, cependant le champ visuel du sujet est bien fixé comme le complément de lieu donne bien sa position, nous pouvons

comprendre que *mieru* et *mienai* dans cet exemple expliquent la capacité situationnelle de perception.

3.2.1.2. X est une chose

Nous traiterons ici l'objet de *mieru* en tant que chose concrète excepté l'organe visuel. Dans la construction *X ga mieru*, on trouve deux types d'objet : chose concrète, visible et chose abstraite, invisible. Nous commencerons d'abord par le cas où X est visible.

(82) 青豆はショルダーバッグが落ちないようにたすきがけにした。⁽ⁱ⁾さっきまで乗っていた真新しい黒のトヨタ・クラウン・ロイヤルサルーンが、ずっと向こうに見えた。午後の太陽の光を受けて、フロントガラスがミラーグラスのようにまぶしく光っていた。⁽ⁱⁱ⁾運転手の顔までは見えない。しかし彼はこちらを見ているはずだ。(1Q84, B1, p.27)

a. ⁽ⁱ⁾ sakki made notteita maatarashii kuro no Toyota Crown Royal Saloon ga zutto mukou ni mieta

⁽ⁱⁱ⁾ untensyu no kao made ha mienai

b. ⁽ⁱ⁾ tout à l'heure / juque / avoir été en train de monter/ tout neuf / noir / D / Toyota Crown Royal Saloon / S / lointain / là-bas / Loc / avoir vu

⁽ⁱⁱ⁾ conducteur / D / visage / jusque / Th / ne pas voir

c. Aomamé mit son sac en diagonale autour d'une épaule pour qu'il ne tombe pas. ⁽ⁱ⁾ La Toyota noire, toute neuve, dans laquelle elle était montée auparavant, la Crown Royal Saloon, était loin à présent. Son pare-brise étincelait comme un miroir au soleil de l'après-midi. ⁽ⁱⁱ⁾ Elle ne pouvait distinguer le

chauffeur. Mais il y avait des chances pour qu'il regarde de son côté. (p. 27)

Dans l'exemple (82), on a deux phrases qui contiennent *mieru* : (i) et (ii). Ses objets sont bien visibles et concrets : トヨタ・クラウン・ロイヤルサルーン (la *Crown Royal Saloon*) et 運転手の顔 (*untensyu no kao* : visage du chauffeur). Le premier s'accompagne du complément circonstanciel de lieu, ずっと向こうに (*zutto mukou ni* : là-bas de l'autre côté) et le verbe *mieru* n'exprime pas la volonté du sujet de perception. Il représente la situation où le sujet aperçoit par hasard l'objet et cette phrase est utilisée pour raconter la situation actuelle. Le deuxième verbe s'emploie en forme négative : il a un objet concret, mais si on le met à la forme négative, ce verbe exprime plutôt la capacité situationnelle que l'objet qui se situe dans le champ visuel du sujet. Nous considérerons un autre exemple où notre verbe est en forme affirmative.

(83) やがて、部落の外れに出たらしく、道が砂丘の稜線に重なり、視界がひらけて、左手に海が見えた。風に辛い潮の味がまじり、耳や小鼻が、鉄の独楽をしばいたような唸りをあげた。

(*La Femme des sables*, p.196)

- a. Shikai ga hirake te, hidari te ni umi ga mieta
- b. champ visuel / S / se dégage / gauche / main / Loc / mer / S / avoir vu
- c. Il se crut enfin arrivé à la lisière du village. Le chemin coiffait la crête. L'horizon s'élargit, et, à main gauche, la mer lui apparut. Le vent soufflait, chargé d'une forte saveur de sel. Ses oreilles, les ailes même bourdonnement que rend une toupie de fer en

L'objet de cet énoncé est bien situé par le complément circonstanciel de lieu : 左手に (*hidarite ni* : à main gauche). De plus, 視界がひらけて (*shikai ga hirakete* : l'horizon s'élargit) exprime le changement de place du champ visuel. La scène de perception se déroule devant les yeux ; celle de l'exemple suivant se produit en rêve.

- (84) 小松から電話がかかってきたのは、金曜日の早朝、五時過ぎだった。そのときは長い石造りの橋を歩いて渡っている夢を見ていた。向こう岸に忘れてきた何か大事な書類を取りに行くところだった。橋を歩いているのは天吾一人だけだ。ところどころに砂州のある、大きな美しい川だ。ゆっくりと水が流れ、砂州には柳の木も生えている。鱒たちの優雅な姿も見える。 (1Q84, B1, p.122)

- a. Masu-tachi no yuugana sugata mo mieru
b. truites / D / élégant / forme / aussi / voir
c. Ce fut vendredi tôt le matin, juste après cinq heures, que Tengo reçut un nouveau coup de téléphone de Komatsu. Il était en train de rêver qu'il traversait un long pont en pierre. Il allait rechercher sur l'autre rive un document important qu'il avait oublié. Il était seul sur ce pont. La rivière était large et belle, parsemée de-ci de-là de bancs de sable. Le flot s'écoulait lentement, et sur les terrains sableux poussaient des saules pleureurs. On distinguait les silhouettes élégantes des truites. (p.121)

Il est clair selon le contexte que la situation de perception est dans le rêve du sujet. On peut utiliser *mieru* même si l'objet n'est pas présent au moment d'énonciation. Cette phrase qui comprend ce verbe explique la scène du rêve comme les deux phrases précédentes. Elle nous donne une impression vivante pour qu'il soit facile au lecteur de partager ce rêve. Nous regarderons encore un autre exemple où l'objet est une chose abstraite.

- (85) 「あなたはその男を殺したのですか？」と青豆は思い切って尋ねた。
「いいえ、その男を殺したわけではありません」と老婦人は言った。
青豆は話の筋が見えないまま、黙して老婦人を見つめていた。

(1Q84, B1, p.390)

- a. Aomame ha hanashi no suji ga mienai mama, mokushite
rouhujin wo mitumeteita
- b. Aomame / Th / hisoire / D / intrigue / S / ne pas voir / se taire /
vieille dame / O / regarder fixement
- c. « Vous avez fait assassiner cet homme ? avait demandé
hardiment Aomamé.
— Non, cet homme, je ne l'ai pas tué », avait répondu la vieille
femme.
Aomamé avait considéré la vieille femme en silence. Elle ne
saisissait pas encore très bien la logique de l'histoire. (p.387)

L'objet de cet énoncé, 話の筋 (*hanashi no suji* : logique de l'histoire) n'est pas visible et n'est pas de nature à « être vu ». Il n'est pas non plus dans le monde réel, mais il existe bien dans le champ cognitif du sujet.

3.2.1.3. Événement

Quand l'objet du verbe est un événement, on utilise la construction suivante : X (na) no **ga mieru**. Avec cette construction, X se produit toujours dans le monde réel et *mieru* exprime la perception visuelle.

- (86) 青豆が目をこらすと、二車線の道路の左側に、故障車を停めるためのスペースが設置されているのが見えた。首都高速道路には路肩がないから、ところどころにそういう緊急避難場所が設けられている。

(1Q84, B1, p.19-20)

- a. Aomamé ga me wo korasu to, nisyasen no douro no hidari gawa ni, kosyousya wo tomeru tame no supeesu ga secchi sareteiru **no ga mieta**
- b. Aomamé / S / les yeux / O / fixer sur / et // double voie / D / route / D / gauche / côté / Loc / voiture accidentée / O / se garer / pour / D / espace / S / avoir vu
- c. Aomamé fixa son regard dans la direction indiquée et distingua sur le côté gauche de la double voie une aire aménagée, réservée aux voitures accidentées. Comme il n'y a pas d'accotement sur les voies express, des zones d'arrêt d'urgence ont été prévues de loin en loin. (p.19)

Le sujet de perception, Aomamé, apparaît ici dans le contexte, mais la phrase 青豆が目をこらすと (*Aomamé ga me wo korasu to* : Aomamé fixa son regard dans la direction indiquée) exprime qu'il y a la distance entre le sujet et l'événement. Nous avons plusieurs exemples où le sujet n'est pas déterminé. Ce *mieru* fonctionne pour introduire un événement qui a lieu dans le monde réel.

3.2.2. X ga Y ni mieru

Comme les recherches précédentes nous l'ont montré, le verbe *mieru* a une autre construction « X (objet) *ga* Y (propriété de l'objet) *ni mieru* ». C'est, d'une part, le deuxième sens de Tobihara (1983) et, d'autre part, la quatrième définition de Tanaka (1999). Tobihara confirme que cinq catégories peuvent apparaître devant *mieru* c'est-à-dire Y dans notre construction : adjectif, auxiliaire, une particule *to*, verbe + *te* et nom + *ni*. Par ailleurs, Tanaka ne mentionne verbe + *to*, par contre elle ajoute une autre catégorie : ように見える (*you ni mieru*). Quand nous examinons cette utilisation dans le corpus, nous ne trouvons pas celle avec une particule *to*. Nous avons donc cinq type de Y : adjectif, verbe adjectival¹⁸ (équivalant de l'auxiliaire de Tobihara), verbe, nom et *youni*.

3.2.2.1. Adjectif

Commençons par le cas où Y est un adjectif dans cette construction. Nous regardons un exemple en forme affirmative et un autre en négative.

- (87) 電車を降り, 階段を上下して違うプラットフォームに移るあいだも, ふかえり是天吾の手をいつときも放さなかった。まわりの人々の目には, 二人は仲の良い恋人たちとして映っているに違いない。年齢はけっこう離れているが, 天吾はどちらかというと実際の年齢よりは若く見えた。

(1Q84, B1, p.205)

- a. Tengo ha dochiraka to iu to jissai no nennrei yori ha wakaku mieta.

¹⁸ Tobihara (1983) utilise le terme « auxiliaire » qui n'a pas le même sens qu'en français, nous utiliserons donc ici le mot « verbe adjectival ».

- b. Tengo / Th / oser dire / en réalité / D / âge / de / jeune / avoir vu
- c. Ils sortirent du train et durant tout le temps où ils montèrent et descendirent les escaliers entre les différents quais, pas une seconde Fukaéri ne lui lâcha la main. Nul doute qu'ils avaient l'air de deux amoureux aux yeux des voyageurs. Certes, la différence d'âge était assez importante entre eux, mais Tengo faisait plus jeune qu'il ne l'était en réalité. (p.202)

(88) 長身でひょろりと痩せて、日がいやに大きく、鼻がいやに小さい。手脚が長く、指の先にニコチンのしみがついている。十九世紀のロシア文学に出てくる革命家崩れのインテリゲンチアを思わせるところがある。笑うことはあまりないが、いったん笑うと顔中が笑みになる。しかしそんなっても、とくに楽しそうには見えない。不占な予言を準備しながらほくそ笑んでいる、年期を経た魔法使いとしか見えない。

(1Q84, B1, p.42)

- a. tokuni tanoshisou ni ha mienai
- b. notamment / un air joyeux / Th / ne pas voir
- c. Il était grand et maigre, la bouche étrangement large, le nez étrangement petit. De longues jambes, de longs bras, le bout des doigts taché par la nicotine. Il faisait penser à un de ces révolutionnaires reconvertis en intellectuels, tels que les décrit la littérature russe du XXe siècle. Il ne riait pratiquement pas mais, lorsque cela lui arrivait, c'était son visage entier qui riait. Même dans ces moments-là pourtant, il ne semblait pas vraiment joyeux. On aurait plutôt dit un vieux sorcier, riait sous cape, qui s'apprêtait à prononcer une prophétie de malheur. (p.42-43)

L'exemple (87) est affirmatif et (88) est négatif. Quand Y est adjectif, la particule qui s'accompagne de X n'est pas *ga* mais plutôt *ha*. X fonctionne bien comme un thème et l'adjectif représente un point de vue d'un énonciateur ou d'un narrateur. *Mieru* dans cette construction n'exprime pas la perception mais le jugement de l'énonciateur. De plus, celui-ci porte un jugement sur une information qu'il a eue par la vue. Notre verbe agit au niveau cognitif.

3.2.2.2. Verbe adjectival

Nous regarderons ensuite le cas où Y est un verbe adjectival. Prenons les deux exemples suivants :

(89) その穴は、幅二十メートルあまりの、いびつな楕円形をしていた。向う側が、比較的ゆるやかに見えるのに対して、こちら側は、ほとんど垂直に近く感じられた。(La Femme des sables, p.21)

- a. mukougawa ga, hikakuteki yuruyaka ni mieru noni taishite, kochiragawa ha, hotondo suityoku ni chikaku kanji-rareta.
- b. là-bas / S / relativement / doux / ni / voir / alors que / tandis que / ici / Th / presque / vertical / Loc / presque / a été senti
- c. Le trou dessinait une ellipse mal formée, de plus de vingt mètres d'ouverture. Le côté qui faisait face à l'homme était de pente relativement douce. En contraste, le côté où il se tenait tombait, lui parut-il, presque à la verticale. (p.29)

Dans l'énoncé (89), X est bien indiqué avec la particule *ga*, en outre cette phrase comprend une opposition entre 向う側 (*mukougawa* : le côté qui faisait face à

l'homme) et こちら側 (*kochiragawa* : le côté où il se tenait). Dans le premier, nous avons le verbe *mieru* et le deuxième 感じられた (*kanjirareta* : avoir senti). Même si l'on remplace l'un par l'autre, cette phrase est toujours acceptable. Nous pouvons dire que ce *mieru* représente le même sens que 感じられる (*kanjirareru* : être senti). Y dans cette phrase assume le rôle d'ajouter une propriété de X et *mieru* exprime le point de vue subjectif de l'énonciateur. Dans l'exemple suivant « X *ga* » n'est pas présent avec *mieru*.

(90) お祈りが終わると、目を開けて鏡の中の自分の姿を見た。大丈夫。どこから見ても隙のない、いかにも有能そうなビジネス・ウーマンだ。背筋はまっすぐ伸び、口元も引き締まっている。大きなずんぐりとしたショルダーバッグだけがいささか場違いだ。たぶん溝手のアタッシュケースでも持つべきなのだろう。しかしそのぶんかえて実務的に見える。念には念を入れて、ショルダーバッグの中の品物をもう一度点検した。問題はない。(1Q84, B1, p.66)

- a. shikashi sonobun kaette jitumuteki ni mieru
- b. mais / avec cela / au contraire / pratique / Loc / voir
- c. Sa prière achevée, elle ouvrit les yeux et s'examina dans le miroir. Tout allait bien. Une impeccable businessse-woman. Le maintien strict, la bouche serrée. Seul son sac à bandoulière trop volumineux faisait un peu déplacé. Elle aurait dû porter un mince attaché-case. Mais il lui donnait l'air très professionnel. Par sécurité, elle inspecta encore une fois les instruments qui se trouvaient à l'intérieur. Pas de problème. (p.67)

Si on ajoute un élément équivalent à « X *ga* », ce sera « X *ha* ». La particule qui

convient n'est pas *ga* dans cette phrase. Dans ce cas, *mieru* fonctionne quand il s'accompagne d'un adjectif que nous avons vu ci-dessus : c'est-à-dire que le verbe adjectival exprime le jugement de l'énonciateur et les propriétés de ce verbe ne sont pas complètement identiques à celles de l'exemple (89).

3.2.2.3. Verbe

Nous observerons ensuite deux exemples où Y est un verbe. Nous avons ici aussi les deux types de *mieru*.

(91) どこかから入ってきた一筋の細い光が、青豆の身体を唐突に刺し貫いた。まるで自分が透明になってしまったような不思議な感覚があった。手をその光にかざしてみると、向こう側が透けて見えた。身体が急に軽くなったようだった。そのときに青豆は思った。(1Q84, B1, p.394)

a. *te wo sono hikari ni kazashite miruto, mukougawa ga sukete mieta*

b. *main / O / cette / lumière / Loc / faire un abat-jour de / essayer / là-bas / S / transparaître / avoir vu*

c. Un rayon de lumière fine, par quelque fente, s'était introduit là, qui, de manière imprévue, la transperçait de part en part. C'était une sensation étrange, mettant sa main dans la lumière, elle voyait au travers. Elle avait l'impression que son corps s'était brusquement allégé. (p.383)

Dans cet énoncé, ce qui est indiqué par X, 向こう側 (*mukougawa* : là-bas) est bien concret. Cet énoncé contient une condition 手をその光にかざしてみると (*te wo sono hikari ni kazashite miruto* : mettant sa main dans la lumière), cependant la

main d'un homme n'est normalement pas transparente. Si l'on suit le contexte 一筋の細い光が身体を唐突に刺し貫いた (*hitosuji no hosoi hikari ga karada wo toutotsu ni sashi tsuranuuta* : Un rayon de lumière fine la transperçait de part en part), nous pouvons considérer cet événement - cette perception qui se produit dans cette histoire - comme réel. Nous pouvons donc accepter que la main d'un homme soit translucide dans cette situation et que cet énoncé exprime la perception réelle et concrète.

Le verbe de l'exemple suivant est する (*suru* : faire) : il est accompagné d'un adverbe de manière, 生き生き (*ikiiki* : vivement).

(92) 「私は何度か深田の農場を訪れて、彼と話をした」と先生は言った。
 「彼は新しい環境を得て、そこで新しい可能性を試みることで、とても生き生きとして見えた。そのあたりが深田にとってはいちばん平穏で希望に満ちた時代だったかもしれない。家族も新しい生活に馴染んだように見えた。(1Q84, B1, p.226)

a. kare ha atarashii kannkyou wo ete, sokode atarashii kanousei wo kokoromiru koto de, totemo ikiiki to site mieta

b. il / Th / nouveau / environnement / O / avoir obtenu / là-bas / nouvelle / possibilité / O / essayer / marque de nominalisation (*koto*) / particule enclitique (*de*) / très / vivement / particule enclitique (*to*) / faire / avoir vu

c. J'ai effectué plusieurs visites dans les fermes de Fukada et j'ai discuté avec lui, continua le Maître. Il m'a paru pleinement heureux dans ce nouvel environnement qui lui permettait d'expérimenter des possibilités audacieuses. Cette époque a peut-être été pour lui la plus paisible, celle où ses espoirs se

réalisaient. Sa famille aussi semblait bien s'accommoder de sa nouvelle vie. (p.223)

Cet adverbe exprime un état et le syntagme verbal 生き生きとして (*ikiiki to shite* : être vivant) représente l'état du sujet qui est le thème de cette phrase. Quand Y est un verbe, comme nous venons de le confirmer avec ces deux exemples, Y est soit une activité soit un état concernant le sujet grammatical de l'énoncé. Par ailleurs, comme Y représente l'état du sujet grammatical dans l'énoncé (92), Y est apporté par le jugement du locuteur. Celui-ci porte cette évaluation en se fondant sur les indices qu'il a saisis par la vue.

3.2.2.4. Nom

Nous examinerons le cas où Y est un nom.

(93) 国分寺駅で登山のかつこうをした老人のグループが乗り込んできた。全部で十人ばかりで、男女が半分ずつ、年齢は六十代後半から七十年代前半のあいだに見えた。(1Q84, B1, p.184)

- a. nenrei ha rokujuudai kouhan kara nanajyuudai zenhan no aida ni mieta.
- b. âge / Th / sexagénaire / deuxième partie / de / septuagénaire / première partie / D / entre / ni / avoir vu
- c. A la gare de Kokubunji, un groupe de personnes âgées qui avaient l'air de partir pour une randonnée en montagne monta. Ils étaient une dizaine en tout, autant de femmes que d'hommes,

la soixantaine environ¹⁹. (p.182)

- (94) 女主人は七十代半ばの小柄な女性だった。美しい白髪を短くカットしている。長袖のダンガリーのワークシャツに、クリーム色のコットンパンツをはき、汚れたテニスシューズをはいていた。白い軍手をはめて、大きな金属製のじょうろで鉢植えのひとつひとつに水をやっていた。彼女が身につけている衣服は、サイズがひとつずつ大きいものに見えたが、それでも体に心地よく馴染んでいた。 (1Q84, B1, p.148)

- a. kanojyo ga minituketeiru ishuku ha, saizu ga hitotuzutu ookii mono ni mieta ga, soredemo karada ni kokochi yoku najindeita.
- b. elle / S / portant / vêtement / Th / taille / S / un par un / grand / ni / avoir vu / mais / cependant / coups / Loc / bien / s'adapter
- c. La maîtresse des lieux était une petite femme de presque soixante-quinze ans. Ses beaux cheveux blancs étaient coupés court. Elle portait une chemise dungaree à manche longues, un pantalon en coton crème, et, aux pieds, des tennis maculés. Elle avait des gants blancs, et elle arrosait chacune de ses plantes à l'aide d'un gros arrosoir métallique. Ses vêtements paraissaient une taille trop grande, mais elle semblait à l'aise dedans.

Dans ces deux énoncés, la façon d'introduire le X est un peu différente. D'une part, le X de l'énoncé (93) ne s'accompagne que d'une particule *ha* qui marque le thème d'une phrase ; d'autre part, nous avons les deux particules, *ha* et *ga* dans l'énoncé (94). Cependant, cette différence repose sur celle qui existe entre les particules japonaises.

¹⁹ La traduction publiée n'est pas fidèle dans la forme au texte original japonais. « Les gens me paraissaient avoir entre 65 et 75 ans. » serait une traduction plus littérale.

3.2.2.5. ように(youni)

Nous avons cette fois-ci le cas où Y s'accompagne d'un auxiliaire, *youni*. Cet auxiliaire est la forme conjonctive de *youda* qui exprime la ressemblance des objets. Quand *youni* se trouve avec *mieru*, la nature de ce qui précède ce mot est variée : un nom ou une phrase. Nous commencerons par le cas où le contenu est un nom.

- (95) 朝日と読売と毎日と日経がありますが、どの新聞がご希望ですか、と
図書館員が尋ねた。眼鏡をかけた中年の女性で、図書館の正式な
職員というよりは、主婦のパートタイムのように見えた。

(1Q84, B1, p.188)

- a. megane wo kaketa chyuunen no jyosei de, tosyokan no
seisikina syokuin to iu yoriha, syuhu no paatotaimu no youni
mieta.
- b. lunette / O / porter / âge moyen / D / femme / être /
bibliothèque / D / officiel / employée / plutôt que / ménagère /
D / à temps partiel / D / youni / avoir vu
- c. « Nous avons le journal Asahi, le Yomiuri, le Mainichi et le
Nikkei », lui indiqua la bibliothécaire. Lequel désirait-elle
consulter ? C'était une femme d'âge moyen, portant lunettes,
qui avait davantage l'air d'une ménagère travaillant à temps
partiel que d'une bibliothécaire en bonne et due forme. (p.185)

Quand on y ajoute cet auxiliaire, nous pouvons trouver que X de cette phrase, une femme d'âge moyen, portant lunettes est bien bibliothécaire contrairement

à ce que le narrateur a ressenti. Si l'on enlève l'auxiliaire *no youni* dans cette phrase comme le type Y est un nom : 主婦のパートタイムに見えた (*syuhu no paatotaimu ni mieta* : une ménagère travaillant à temps partiel), cet énoncé est toujours acceptable et correct et on ne mentionne pas du tout sa façon de travailler, à mi-temps ou à plein temps. Nous regardons ensuite le cas où *youni* est attaché à une phrase.

- (96) あの男はまだ同じ姿勢のまま、デスクにうつぶせになっているはずだ。
彼は深く眠っているように見えるはずだ。私の隣にいるこの男と同じよう
に。しかし寝息は聞こえない。(1Q84, B1, p.120-121)
- a. kare ha hukaku nemutteiru youni mieru hazuda.
b. il / Th / profondément / dormir / youni / voir / devoir
c. L'autre homme, demeuré dans la même position, avait sans
doute toujours la face contre le bureau. L'air de dormir
profondément. Comme celui-ci, à côté de moi. Mais son souffle
n'était plus perceptible. (p.120)

Nous regardons ensuite des exemples où *mieru* s'accompagne d'un autre auxiliaire *みたい* (*mitaini*). Il est plus familier que *youni* et il peut être utilisé comme celui-ci.

- (97) チャールズは外見からいえば、皇太子というよりは、胃腸に問題を抱えた物理の教師みたいに見えた。(1Q84, B1, p.189)
- a. Charles ha gaiken kara ieba, koutaisi to iu yori ha, ityou ni mondai wo kakaeta buturi no kyousi mitaini mieta.

b. Charles / Th / apparence / de / dire / prince / plutôt que /
estomac et intestin / Loc / problème / O / avoir / physique / D /
professeur / mitaini / avoir vu

c. Charles avait plus l'air d'un professeur de physique souffrant
de problèmes digestifs que d'un prince. (p.186)

(98) ふかえりはまっすぐな黒い髪に手をやり、少しのあいだ指ではさんで梳
いていた。素敵仕草だった。素敵指だった。細い指の一本一本
がそれぞれの意思と方針を持っているみたいに見えた。そこには何か
しら呪術的なものさえ感じられた。(1Q84, B1, p.88)

a. hosoi yubi no ipponippon ga sozore no ishi to housin wo
motteiru mitaini mieta.

b. fin / doigt / D / un à un / S / chaque / D / intention / et /
orientation / O / avoir / mitaini / avoir vu

c. Fukaéri passa ses mains dans ses cheveux lisses et noirs et se
peigna un petit moment avec les doigts très légèrement écartés.
Un geste tout à fait charmant. Des doigts charmants. On aurait
dit que chacun de ses doigts fins possédait sa propre intention
et son propre projet. Il y avait même là comme de la magie.
(p.89)

Comme nous avons observé jusqu'ici la construction « X ga Y ni mieru », cette
construction de *mieru* exprime la façon de voir du sujet. Même si le sujet
n'aperçoit pas réellement l'objet, ce verbe peut représenter son jugement à
propos de l'objet.

3.3. Conclusion

Nous avons considéré certains emplois de *miru* selon ses utilisations dans le corpus. Nous nous sommes appuyée sur plusieurs recherches traitant de la polysémie de ce verbe et surtout sur celles le comparant avec *mieru*. *Miru* et *mieru* sont souvent expliqués de manière contrastive ; la volonté du sujet permettant de faire la distinction entre ces deux termes « proches » (*miru* est alors volontaire et *mieru* involontaire). Afin d'examiner les emplois de *miru* et *mieru*, nous avons mis en avant les propriétés de l'objet et de ce fait, nous avons pu observer la relation entre le sujet et l'objet pour comprendre sa signification.

Quand l'objet n'apparaît pas dans la phrase, et que *miru* s'accompagne d'une détermination de lieu dans certain cas, ou que l'objet est un endroit quelconque, notre verbe suppose que le sujet pose son regard ailleurs. Il signifie une sorte d'activité : le sujet effectue cette action pour pouvoir continuer à décrire la situation ou l'endroit précisé par l'objet. Quand l'objet est une chose, sa présence est présumée par le sujet et le sujet cherche cette chose dans son champ visuel. Dans ce cas, l'objet est visé par le sujet. Quand l'objet est un événement, le sujet le trouve dans son champ visuel et dirige son attention sur ce qui s'y déroule et s'apparente ainsi au « voir » français avec une certaine forme d'intentionnalité. Si une propriété de l'objet est posée comme critère fondamental, une grille d'analyse relevant les propriétés utilisées pour les verbes français nous semble pertinente.

4. Comparaison entre *mieru* et *mirareru*

Nous allons continuer notre exploration des propriétés du verbe *mieru*, en nous intéressant à la possibilité. Oguma (1999) présente un exemple intéressant :

(99) ここから海が見える。 (Oguma, 1999, p. 145)

- a. Koko kara umi ga mieru.
- b. ici / de / la mer / S / **voir** ou **pouvoir voir**
- c. D'ici, on **voit** / **peut voir** la mer.

Cet énoncé japonais, comme nous avons marqué dans (99 c), est équivalent à *voir* et *pouvoir voir* en français (nous considérerons ce problème ultérieurement). De façon comparable au français, il existe en japonais un autre verbe qui exprime la possibilité d'une perception visuelle, comme *mieru* : il s'agit du verbe *mirareru*. Ce verbe est composé du verbe *miru* et de la particule *rareru* qui exprime la possibilité. Nous examinerons ici la différence entre ces deux verbes; *mieru* et *mirareru*.

4.1. Recherches précédentes

Nous avons trouvé trois approches touchant à notre question : Li (1994), Iida (1997) et Tanaka (1999). La première, celle de Li (1994), soutient qu'il faut prendre en compte les paramètres « situation » et « volonté », à l'instar de Morita (1988), pour examiner l'équivalence entre *mieru* et *mirareru*.

Li étudie d'abord un emploi particulier à *mieru*, celui de la possibilité de capacité visuelle pour le sujet. Quand *mieru* est substituable avec *mirareru*, la possibilité situationnelle est en question. Dans ce cas, si l'on utilise *mieru*, ce n'est pas la volonté du sujet mais la situation et le temps de l'énoncé qui sont les plus importants pour la saisie de quelque chose dans le champ visuel du sujet : c'est le cas où l'objet entre de lui-même dans le champ visuel du sujet, même si celui-ci n'a pas la volonté de le voir. En revanche la situation et le moment ne sont pas premières pour *mirareru* : c'est la volonté du sujet et les conditions de réalisation de la perception qui permettent l'activité « voir ». Le sujet construit intentionnellement une situation dans laquelle il réalise sa perception. Li conclut que *mieru* est spontané et que *mirareru* nécessite un raisonnement.

Mais les analyses d'Iida (1997) et de Tanaka (1999) expriment des positions différentes de Li.

4.1.1. Iida (1997)

Iida (1997) développe une argumentation contraire en se basant sur les exemples ci-dessous. Il montre que lorsqu'on utilise le verbe *mieru*, l'action de voir le Mont-Fuji est momentanée, tandis qu'avec le verbe *mirareru* il s'agit d'un état permanent.

(100) 東京タワーに上れば, 富士山が見えるだろう. (Iida, 1997, p.45)

a. Tokyo Tawa ni noboreba, Fuji-san ga mieru darou.

(100') 東京タワーに上れば, 富士山が見られるだろう.

a. Tokyô -Tawâ ni noboreba, Fuji-san ga mirareru darou.

b. Tour de Tokyo / Loc / monter // Mont-Fuji / S / voir ou pouvoir

voir / conjecture²⁰

- c. Du haut de la Tour de Tokyo, on voit / peut voir le Mont-Fuji.

Dans les énoncés (100) et (100'), la présence de l'ancrage situationnel, comme le montre Iida, est l'événement qui permet une distinction de sens entre *mieru* et *mirareru*. Avec cet ancrage situationnel, *mieru* indique un événement momentané et *mirareru* est un état permanent. En revanche, nous ne pouvons induire ni capacité ni possibilité dans ces exemples à cause du mot composé *darou* qui exprime, de par lui-même, l'idée de prévision : *darou* marque la possibilité de l'action. Voyons (101) et (101') qui ne contiennent pas ce genre de modalité.

(101) ? 電車に乗ると、本を読んでいる人や勉強している人がよく見える。

- a. ? Densya ni noruto, hon wo yondeiru hito ya benkyou shiteiru hito ga yoku mieru.

(101') 電車に乗ると、本を読んでいる人や勉強している人がよく見られる。

- a. Densya ni noruto, hon wo yondeiru hito ya benkyou shiteiru hito ga yoku mirareru.

b. le train / Loc/ monter // livre / O / lisant / gens / et / étudiant / gens / S / bien / voir ou pouvoir voir

- c. Quand on prend le train, on voit / peut voir souvent des gens qui étudient ou qui lisent un livre.

Iida explique l'inacceptabilité de l'exemple (101) par le fait que l'objet, dans ses propriétés, ne présente pas de particularité remarquable, et n'apparaît pas non

²⁰ *Darou* est un nom composé du verbe auxiliaire de décision *daru* + le verbe auxiliaire de conjecture *u*.

plus soudainement dans le champ visuel du sujet. Quand on utilise le verbe *mieru*, l'objet a forcément une propriété remarquable.

Dans la pédagogie de la langue japonaise, la différence entre *mieru* et *mirareru* est généralement expliquée en disant que *mieru* signifie le fait que l'objet rentre instinctivement dans le champ visuel du sujet et que *mirareru* exprime le cas où le sujet a la volonté de regarder son objet. Cependant, Iida (1997) souligne l'insuffisance de cette approche et définit l'action de *miru* comme « un processus qui prend son origine au lancement du regard vers l'objet et qui se termine au moment de la reconnaissance de cet objet ». Iida distingue ces deux verbes par la volonté du sujet au moment où il fixe son regard sur l'objet.

Nous pouvons schématiser son propos comme suit :

	<i>mieru</i>		<i>mirareru</i>	
	volontaire	involontaire	volontaire	involontaire
lieu (objet)	devant les yeux	situation ou contexte	situation fixée	
sorte (objet)	facultatif	exceptionnel	valeur à voir	abstrait ou concret
action	possibilité	confirmation description	possibilité	confirmation présentation
	une fois description de scène		non co-existant	

[Schéma 4 : Résumé de *mieru* et de *mirareru* par Iida]

Quand *mieru* est volontaire, il représente la possibilité de perception, c'est-à-dire que l'on se pose la question de savoir si l'objet peut être déjà dans le champ

visuel du sujet ou pas. Cet emploi de *mieru* est semblable à *mirareru* qui exprime également une perception volontaire. Quand on utilise *mirareru*, la possibilité de voir un objet sous une condition quelconque est en question et ce verbe est employé comme la forme potentielle de *miru*. Cet objet est toujours destiné à être vu, mais en même temps il fait l'objet d'une réflexion mentale : penser, comprendre, apprécier, etc. Quand *miru* constitue l'action préalable et est involontaire, *mieru* ne correspond pas à une possibilité de perception, mais il décrit simplement la situation que le sujet a perçue. Comme le sujet a choisi son objet parmi ceux qu'il a vus dans son champ visuel, l'objet est remarquable pour le sujet et *mieru* représente un événement unique. Quand *mirareru* est involontaire, il n'a pas d'expression de la possibilité non plus, et comme il exprime que X est dans le champ visuel avec la condition Y, il devient équivalent à *mieru*. Dans ce cas aussi, ce verbe ne marque pas de coexistence entre le sujet et l'objet : il évoque l'activité mentale du sujet. Et si le sujet ne manifeste pas d'intérêt pour l'objet, on ne peut pas utiliser ce verbe.

4.1.2. Tanaka (1999)

Dans la catégorisation de *mieru*, quand ce verbe est entendu dans les sens 1 et 2 du domaine de perception²¹, il est possible de remplacer *mieru* par *mirareru*. Cependant, c'est toujours sous certaines conditions. Nous réexaminons ces deux sens distingués par Tanaka. Voyons d'abord des exemples du sens 1.

(102) 岸辺には白魚や手長海老を釣りにきている漁師や子供の姿が見える。

[= (46)]

²¹ Voir p. 45 : 2.2.2. Tanaka (1999)

Sens 1 : Présence de l'objet dans le champ visuel / cognitif du sujet

Sens 2 : Possibilité de perception / de cognition pour l'objet

- a. Kishibe ni ha sirauo ya tenagaebi wo turini kiteiru ryousi ya kodomo no sugata ga mieru.
- b. côte / Loc / Th / blanchaille / ou / macrobrachium / O / pêcher / venir / pêcheur / et / enfant / D / apparence / S / **voir** ou **pouvoir voir**
- c. On voit les pêcheurs et les enfants qui viennent pêcher les blanchailles et les macrobrachiums sur la côte.

Dans cet énoncé, on peut remplacer aisément *mieru* par *mirareru* et les deux énoncés sont équivalents. L'exemple suivant signifie également la présence de l'objet dans le champ visuel du sujet, mais on ne peut pas substituer *mieru* à *mirareru*.

- (103) 突然, 通り矢の鼻に旗がひるがえるのが見えた.
- a. Totsuzen, tooriya no hana ni hata ga hirugaeruno ga mieta.
- b. Soudainement / flèche / D / nez / loc / drapeau / S / flotter / S / **avoir vu**
- c. J'**ai** soudainement **vu** un drapeau qui flottait au bout d'une flèche.

Le remplacement par *mirareru* est impossible dans cet énoncé à cause de l'adverbe 突然 (*totsuzen* : soudainement). Si on enlève cet adverbe, l'énoncé avec *mirareru* devient possible et équivalent à celui avec *mieru*. Nous pouvons donc en conclure que *mirareru* n'exprime pas un événement momentané. Observons ensuite les exemples où *mieru* signifie la possibilité de perception pour l'objet au sens 2.

(104) コンクリートの堤防が視界をさえぎり, そのむこうにある海は見えない.

- a. Kon'kurîto no teibou ga shikai wo saegiri, sonomukou ni aru umi ha mienai.
- b. béton / D / digue / S / champ visuel / O / empêcher // au-delà / Loc / être / mer / Th / **ne pas voir**
- c. On **ne voit pas** la mer par-delà la digue de béton qui bloque le champ visuel.

Dans cet énoncé, nous pouvons remplacer *mieru* par *mirareru*, mais avec une nuance. Quand on utilise *mirareru* dans cet énoncé, soit le sujet devient narrateur et *mirareru* indique la généralisation de cette action, soit le sujet est toujours acteur et *mirareru* indique son envie forte de voir la mer. Comme dans les autres exemples japonais que l'on a vus, le sujet grammatical n'apparaît pas dans l'énoncé. Dans ce cas-là, le locuteur a le choix : il produit une phrase soit en tant qu'acteur de la perception, soit en tant que narrateur. Quand le locuteur prend la place de narrateur, l'énoncé réfère à un événement permanent ou généralisé. En outre, si on ajoute un élément qui représente le sujet de perception, l'équivalence entre *mieru* et *mirareru* est totale parce qu'il n'y a plus de choix pour le locuteur : il énonce la phrase toujours en tant qu'acteur de la perception. Comme on le voit dans (105), où l'on a ajouté 私には (*watashi niwa* : pour moi) à (104).

(105) コンクリートの堤防が視界をさえぎり, 私にはそのむこうにある海は見えない.

- a. Kon'kurîto no teibou ga shikai wo saegiri, **watashi niwa** sonomukou ni aru umi ha **mienai**.

(105') コンクリートの堤防が視界をさえぎり、私にはそのむこうにある海は見られない。

- a. Kon'kurîto no teibou ga shikai wo saegiri, **watashi niwa** sonomukou ni aru umi ha **mirarenai**.

Reprenant la dernière analyse d'Iida, Tanaka (1999) propose d'autres raisons que les propriétés de l'objet pour expliquer le choix du locuteur entre les verbes *mieru* et *mirareru*. Regardons les exemples (106) et (106').

(106) 図書館の中庭に立つと、中で本を読んでいる人や勉強している人がよく見える。(p.138)

- a. Tosyokan no naka ni wa ni tatsu to, naka de hon wo yondeiru-hito ya benkyo shiteiru-hito ga yoku mieru.

(106') ? 図書館の中庭に立つと、中で本を読んでいる人や勉強している人がよく見られる。

- a. ? Tosyokan no naka ni wa ni tatsu to, naka de hon wo yondeiru-hito ya benkyo shiteiru-hito ga yoku mirareru.

- b. Bibliothèque / de / cour / Loc / être debout // dedans // livre / O / lisant / gens / et / étudiant / gens / S / bien / **voir** ou **pouvoir voir**

- c. Quand on est dans la cour de la bibliothèque, on **voit** / **peut voir** des gens qui lisent des livre et qui étudient à l'intérieur.

Tanaka remarque qu'il est plus commun et habituel que les gens qui lisent des livres et étudient soient à la bibliothèque plutôt que dans le train. Par conséquent, elle introduit trois raisons – autres que les propriétés de l'objet –

qui justifient le choix entre *mieru* et *mirareru* : le champ visuel du sujet, la propriété du sujet grammatical (est-il en position d'acteur ou de narrateur ?) et le processus de perception visuelle par rapport à la localisation du locuteur.

L'exemple (107) illustre le paramètre du champ visuel du sujet.

(107) わたしは、唇を噛んで目を伏せた。椿さんの顔がみられなかった。

(Tanaka, 1999, p.139)

a. Watashi ha kutibiru wo kande me wo huseta. Tsubaki-san no kao ga mirarenakatta.

(107') ? わたしは、唇を噛んで目を伏せた。椿さんの顔がみえなかった。

a. ? Watashi ha kutibiru wo kande me wo huseta. Tsubaki-san no kao ga mirenakatta.

b. Moi / Th / lèvres / O / se mordre / yeux / O / baisser
//M.Tsubaki / D / visage / S / ne pas voir ou ne pas pouvoir voir.

c. Je me suis mordu les lèvres et ai baissé les yeux. Je ne pouvais pas voir le visage de M. Tsubaki.

Dans cette situation, l'énoncé (107) exprime l'empêchement psychologique, car c'est le sujet qui a décidé de baisser les yeux pour ne pas avoir à regarder le visage de M. Tsubaki. Si l'on utilise le verbe *mieru* comme dans (107'), cela signifie que c'est un hasard si l'objet n'est pas présent dans le champ visuel du sujet et à ce moment-là, la situation en question change complètement. La notion de champ visuel est nécessaire pour *mieru*, mais pas pour *mirareru*. Elle se rattache au sujet de perception, car celui-ci est maître de son champ visuel. Tanaka utilise les exemples qui suivent pour expliquer la différence entre *mieru* et *mirareru* en termes de position du sujet.

(108) 門はすぐそこに**見えている**。(p.140)

a. Mon wa sugu soko ni **mie-te-iru**.

(108') 門はすぐそこに**見られる**。

a. Mon wa sugu soko ni **mirareru**.

b. le portail / Th / tout près / Loc / **voir** ou **pouvoir voir**

c. On **voit** / **peut voir** le portail juste à côté.

Dans l'énoncé (108), il y a une correspondance des points de vue entre le locuteur et le sujet de perception : le locuteur assiste à cet événement en tant que sujet acteur. En revanche, si on remplace le verbe *mieru* par *mirareru* comme dans l'exemple (108') le sujet de *mirareru* est indéterminé et imprécis : le locuteur devient donc simple narrateur des faits. La situation de l'énoncé (108') est alors généralisée.

4.2. Analyses des exemples

Dans les recherches précédentes que nous avons vues, il s'agissait à chaque fois d'observer les conditions d'impossibilité de remplacement entre *mieru* et *mirareru*. Pour mieux comprendre la différence entre ces deux verbes, nous allons donc ici travailler du point de vue de l'équivalence. En outre, ces recherches sur le japonais ne s'attachent pas assez précisément aux propriétés syntaxiques de ces verbes, parce qu'elles traitent *mieru* et *mieteiru*²² et « X ga *mieru* / *mirareru* » et « Y ni *mieru* / *mirareru* X (Y est un lieu où X se trouve) » sur le même plan. Nous analyserons des exemples donc en distinguant bien les propriétés syntaxiques de ces deux verbes.

²² *teiru* est un verbe auxiliaire qui représente la continuité de l'action.

4.2.1. Substitution impossible entre *mieru* et *mirareru*

Nous examinerons d'abord le cas où il est impossible de remplacer ces deux verbes. Quand on a la construction « *X ga Y ni mieru* », comme nous l'avons déjà vu dans la section précédente²³, il est difficile de substituer *mieru* à *mirareru* : c'est un résultat différent de celui de Tanaka (1999), cette substitution produit un non sens ou une phrase moins acceptable.

Nous avons ensuite trois types de cas où *mirareru* est irremplaçable par *mieru* : le passif, la forme potentielle de *miru* et une expression figée. Nous illustrons ces types, (109) passif, (110) forme potentielle de *miru* et (111) expression figée.

(109) 小学校の三年生のときに、彼の父親が NHK の集金人をしていることは、クラスでも周知の事実となった。たぶん父親と集金に歩いているところを、誰かに見られたのだろう。 (1Q84, B1, p.168)

a. tabun titioya to syuukin ni aruiteiru tokoro wo, dareka ni mirareta no darou.

b. peut-être / père / avec / encaissement des recettes / pour / marcher / moment / O / quelqu'un / par / être vu / je pense

c. Quand il fut en troisième année de primaire, tout le monde dans sa classe apprit la profession de son père. Peut-être quelqu'un l'avait-il aperçu au cours de la tournée. (p.165)

Quand on utilise *mirareru* en tant que forme passive, ce verbe ne peut absolument pas être remplacé par *mieru*. Dans la mesure où il se construit sous la forme « *X ga mieru* », dans laquelle X est déjà objet de perception, il n'existe

²³ Voir p.75 : 3.2.2. *X ga Y ni mieru*.

aucunement de verbe à la forme passive tel que *mierareru* . Voyons l'exemple suivant :

(110) 天吾は手に持った受話器をしばらく眺めてから、もとに戻した。眠れるものならすぐにでも眠りたかった。良い夢が見られるものなら見たかった。でもこんな時刻に無理に起こされて、面倒な話を持ち込まれて、簡単に眠れないことはわかっていた。(1Q84, B1, p.82)

a. nemureru mono nara sugu ni demo nemuri takatta. yoi yume ga mirareru mono nara mitakatta.

b. pouvoir dormir / *mono* (nominalisation) / *nara* (forme hypothétique de *da*) / immédiatement / même / dormir / avoir voulu. bon / rêve / S / pouvoir voir / *mono* / *nara* / voir / avoir voulu.

c. Tengo contempla un moment le combiné qu'il avait dans la main puis le reposa. Il aurait aimé se recoucher immédiatement et faire de beaux rêves. Mais il savait qu'il ne pourrait pas se rendormir facilement après avoir été réveillé à cette heure impossible. (p.83)

Nous pouvons considérer ce *mirareru* comme une forme potentielle de *miru*. On ne peut pas dire 夢が見える (*yume ga mieru* : rêve / S / voir), mais 夢が見ることが出来る (*yume ga miru koto ga dekiru* : rêve / S / voir / koto (marque de nominalisation) / S / pouvoir). Il est clair que la classe sémantique de X est limitée au niveau de la substitution de nos deux verbes. L'expression de la phrase suivante est figée et nous utilisons 足元を見る (*ashimoto wo miru*) ce qui équivaut à *profiter de la faiblesse de qqn.*

(111) その後、五味氏は図書館に足しげくやってきては私に話しかけるようになった。私はいつ五味宅来訪の許しが出るかと心待ちしているのに、なかなかそれを言ってくれない。何度もせがむのは足元を見られる気がして、我慢して黙っていた。(五味氏の宝物²⁴)

- a. nandomo segamu no ha ashimoto wo mirareru kigashite, gaman shite damatteita.
- b. plusieurs fois / harceler / Th / forme passive de « profiter de la faiblesse de » / avoir une intuition / supporter / se taire.
- c. Depuis, M. Gomi fréquente la bibliothèque, il m'adresse la parole. J'attends toujours qu'il m'invite chez lui, mais il ne me le propose pas facilement. Je me taisais avec patience parce qu'il aurait profité de ma faiblesse si je l'avais harcelé avec ça.

Dans ces énoncés également où *mirareru* fonctionne comme forme potentielle de *miru* il est impossible de substituer *mieru* à *mirareru*. Comme nous avons montré avec ces exemples, la substitution de *mirareru* par *mieru* est plus restreinte qu'à l'inverse. Nous le confirmerons dans la section suivante.

4.2.2. Substituabilité entre *mieru* et *mirareru*

Nous nous pencherons cette fois-ci sur la substituabilité entre *mieru* et *mirareru*. Dans les recherches précédentes que nous avons vues ci-dessus, Iida (1997) dit que cette substitution fonctionne quand le verbe représente la possibilité de perception volontaire du sujet. Et Tanaka (1999) y ajoute un autre

²⁴ Nous avons cité cette histoire par Aozora Bunko,
<http://www.ima.me-h.ne.jp/~sano48/gomishi/gomishi.htm>

type : la présence de l'objet. Par contre, quand on regarde des exemples de notre corpus, ce qu'Iida et Tanaka ont montré comme possibilité peut être considéré comme étant en fait la forme passive. En regardant nos exemples, nous allons analyser ces deux types de substitution possible.

4.2.2.1. La possibilité

Nous commençons par le cas où *mirareru* qui remplace *mieru* représente la possibilité.

(112) 監房で、拘禁されたという実感をひしひしと感じさせるのは、鉄の扉よりも、壁よりも、まずあの小さな覗き窓だという。男は、うろたえながらも、すばやく記憶のなかを、見まわしてみる。水平に仕切られた、空と砂……火の見櫓が入りこむ余地など、どこにもありはしない。こちらから見えないのに、向こうから見えるとは思えないが……[= (81)]

- a. Kochira kara mienai noni, mukou kara mieru to ha omoenai ga
- b. ici / de / Th / ne pas voir / malgré / là-bas / de / pouvoir voir / que / ne pas penser / mais
- c. Ce qui, dit-on, donne au prisonnier la perception réelle de la cellule où il est enfermé, ce n'est pas la porte de fer, ce ne sont pas les murs : c'est le petit judas par où on le surveille... Une angoisse saisit l'homme, qui se mit à scruter ses souvenirs ; la barre d'horizon qui séparait ciel et sable, oui ; mais nulle part d'espace libre où il y eût place pour une tour de guet ! Et alors que, de leur trou, eux ne voyaient rien, comment croire que, d'en face, d'autres pussent les voir ? (p.192-193)

La substitution de cet énoncé de *mieru* à *mirareru* se fait sans changement de signification. De plus, comme il y a une opposition entre *こちらから* (*kochira kara* : d'ici) et *向こうから* (*mukou kara* : de là-bas) dans le contexte, il est clair que la possibilité de perception est en question. *Mieru* représente la possibilité visuelle du sujet, capacité de perception, alors que *mirareru* exprime la possibilité situationnelle du sujet. En outre, il est également possible de remplacer *mieru* par *見ることができる* (*miru koto ga dekiru* : voir / *koto* (nominalisation du verbe) / S / pouvoir) dans ce contexte. Regardons l'exemple suivant qui est à la forme négative :

(113) 運転手に見えないようにヘックラー&コッホをベルトから抜き, 安全装置をかけてポーチにしまった。 (1Q84, B2, p.323)

- a. untensyu ni mienai youni Heckler & Koch wo beruto kara nuki
- b. chauffeur / Loc / ne pas voir / comme / Heckler & Koch / O / ceinture / depuis / détacher
- c. Elle détacha de sa ceinture son Heckler & Koch sans que le chauffeur le voie, remit la sûreté en place, et plaça l'arme dans la pochette. (p.320)

Nous pouvons accepter facilement le remplacement de *mieru* par *mirareru* de cette phrase cependant, le sens de l'action change. Quand on utilise *mirareru* dans cette phrase, l'action est devenue plus passive qu'avec l'emploi de *mieru*. Les deux verbes sont employés afin de représenter la possibilité de perception, mais *mirareru* introduit la passivité pour le chauffeur. En outre, notre verbe implique une particule enclitique *ように* (*youni*) qui exprime ici l'intention ou la conséquence. Dans cette phrase, nous avons deux sujets : d'une part, c'est le

chauffeur qui voit l'action, *détacher de sa ceinture le Heckler & Koch et remettre la sûreté en place*, etc. et l'autre part, c'est moi, le personnage principal, qui fais ces actions : la particule enclitique *youni* figure l'intention de celui-ci. Nous avons examiné deux exemples de *mieru* qui exprime la possibilité de perception et nous pouvons dire que la substitution de *mieru* à *mirareru* implique un changement de sens. Quand *mieru* représente la possibilité dans une phrase, en le remplaçant par *mirareru*, la phrase prend alors un sens passif. Le remplacement est grammaticalement acceptable et les personnes de langue maternelle japonaise trouvent la phrase avec la substitution naturelle, mais en même temps elles ressentent le changement de signification : d'un côté possibilité, de l'autre passivité.

4.2.2.2. Présence ou introduction d'un objet

Examinons ensuite le cas où nos verbes expriment la présence d'un objet. Nous regardons d'abord la substitution de *mieru* par *mirareru*.

- (114) 彼は牛河の言う「リサーチャー」が自分のあとをつけてくるのではない
かと思って注意を払った。駅に行くまでの道筋で不意に立ち止まって、
素早く後ろを振り返った。しかしそこには不審な人間の姿はなかった。
駅ではわざと違ったプラットフォームに向かい、それから気分を急に變
えたふりをして、方向転換して階段を駆け下りた。しかし彼と行動をと
もにする人の姿は見えなかった。(1Q84, B2, p.160)

- a. shikashi kare to koudou wo tomo ni suru hito no sugata ha mienakatta.
b. mais / lui / avec / action / O / ensemble / faire / personne / D /
forme / Th / ne pas avoir vu

- c. Il avait pris ses précautions en songeant qu'Ushikawa avait peut-être mis quelque « détective » sur ses traces. Sur le chemin jusqu'à la gare, il s'était brusquement arrêté et s'était retourné en hâte. Mais il n'y avait personne de suspect derrière lui. A la gare, il s'était dirigé délibérément vers un autre quai, puis, comme s'il avait soudain changé d'avis, il avait fait demi-tour et avait rapidement descendu un escalier. Mais il n'avait vu personne l'imiter. (p. 163)

人の姿は見えなかった (*hito no sugata ha nakatta* : il n'y avait personne) : nous estimons que le verbe *mieru* dans cet énoncé exprime la présence de l'objet. Dans les recherches précédentes, Tanaka (1999) a remarqué la possibilité de la substitution dans ce type de phrase, tandis qu'Iida (1997) ne l'a pas mentionnée. Tanaka (1999) a présenté un exemple dont le verbe est à la forme affirmative ; nous avons également un exemple à cette forme. Observons donc celui de notre corpus :

- (115) 車窓から美しい川が見えた。蛇行する川にそってたおやかな緑の丘が連なり、その麓に小ぢんまりとした、静けさを感じさせる町があった。古い石橋がかかっていた。 (1Q84, B2, p.164)
- a. *syasou kara utokusii kawa ga mieta*.
- b. fenêtre du train / depuis / joli / rivière / S / avoir vu
- c. Un jour, par la fenêtre, il aperçut une jolie rivière qui serpentait entre des collines verdoyantes. Il eut une impression de paix en voyant la minuscule ville nichée au pied de collines, avec son vieux pont de pierre qui enjambait la rivière. (p.167)

Cette phrase est le commencement d'un paragraphe. Le contexte précédent explique que le personnage aime les voyages en train : il est dans le train au moment de cette scène. Ce *mieru* est donc employé pour introduire l'objet, 美しい川 (*utsukushii kawa* : une jolie rivière). Le remplacement par *mirareru* fonctionne ici, mais il y a des personnes de langue maternelle japonaise qui le trouvent moins acceptable²⁵. Quand *mieru* présente un objet, le remplacement de *mieru* par *mirareru* convient plutôt la forme négative qu'affirmative : *mienai* et *mirarenai* peuvent tous les deux nier la présence de l'objet. Afin de confirmer notre propos, examinons un autre exemple à la forme négative :

(116) 中東ではイランとイラクが相変わらず血なまぐさい戦争を続けていた。
戦争は泥沼化し、解決の糸口はどこにも見えない。イラクでは徴兵忌
避の苦者たちが見せしめのために電柱に吊されていた。(1Q84, B1,
p.119)

- a. sensou ha doronumakashi, kaiketsu no iroguti ha dokonimo mienai.
- b. la guerre / Th / être borbier / solution / D / amorce / Th / nulle part / ne pas voir
- c. Au Moyen-Orient, le conflit sanglant entre l'Iran et l'Irak se poursuivait. La guerre s'embourbait et l'on ne voyait aucune amorce de solution. En Irak, de jeunes insoumis avait été pendus à des poteaux électriques pour l'exemple. (p.119)

La substitution de *mieru* par *mirareru* ne change pas le sens de la phrase. A la forme négative, l'objet peut être une chose abstraite ou encore concrète comme

²⁵ Quatre sur dix personnes ont répondu comme moins acceptable.

ci-dessus.

Nous examinerons maintenant la substitution de *mirareru* par *mieru*. Quand *mirareru* exprime la possibilité de perception, nous n'avons pas trouvé d'exemple qui la rendait possible. Par contre, s'il désigne la présence de l'objet, *mirareru* peut être remplacé par *mieru*.

- (117) 定量の砂が, 無事に搬び上げられてしまうと, ほっと緊張がゆるんで, 空気の手ざわりまでが変わってしまったようだった。誰も, 何も言わなかったが, これで当面の諒解は成り立ったようでもある。
女の態度にも, はっきりした変化が見られた。

(*La Femme des sables*, p.178)

- a. onna no taido nimo, hakkirishita henka ga mirareta.
- b. femme / D / attitude / aussi / clair / changement / S / être vu.
- c. Et quand le sable, en quantité voulue, eut été hissé sans accident, alors l'atmosphère se détendit, et ne fût-ce qu'au simple palper de l'air, l'homme connut qu'un total changement était intervenu. Nul n'avait rien dit, et cela suffisait à marquer que, pour le présent du moins, une sorte d'accord s'était établi.
Il était, au reste, nettement visible que l'attitude de la femme s'était faite tout autre. (p.207)

Quand on remplace *mirareta* par *mieta* (le passé de *mieru*) dans cet énoncé, la signification ne change pas. De plus, *mirareta* peut être remplacé par あった (*atta* : il y avait). C'est pour cela que nous avons classé ce *mirareru* dans le cas de la présence de l'objet. La raison pour laquelle on utilise *mirareta* (ou *mieta*) dans cette phrase est que le sujet se rend compte de l'objet, 変化 (*henka* :

changement) par la vue. Nous traiterons encore un exemple qui est cette fois-ci à la forme négative.

(118) 「ところで『空気さなぎ』といえば、ふかえりの失踪事件はどうなりました?」

「どうもならない。同じままだよ。事態の進展は見られず、少女作家の行方は杳としてわからない。関係者一同、途方に暮れている」

(1Q84, B3, p.113)

a. jítai no sinten ha mirarezu syoujyosakka no yukue ha youtoshite wakaranai

b. situation / D / progrès / Th / ne pas voir / jeune romancière / D / trace / Th / incertainement / ne pas savoir

c. — À propos, où en est-on au sujet de la disparition de Fukaéri ?

— Nulle part. Ça ne bouge pas. La situation ne progresse pas.

Personne ne sait où est passée la jeune romancière. C'est

l'incompréhension totale. (p.117)

Il y a des personnes qui trouvent peu convenable le remplacement de *mirarezu* par *miezu* (ce sont des formes négatives de *mirareru* et *mieru*) dans cette phrase²⁶. Néanmoins, on ne ressent aucun changement de sens, entre la possibilité et la passivité à l'inverse de ce que nous l'avons vu dans la section précédente.

²⁶ Il y avait deux personnes sur dix de langue maternelle japonaise qui ne se sentaient pas à l'aise avec cette substitution.

4.3. Conclusion

Concernant les deux verbes japonais *mieru* et *mirareru*, *mieru* peut être remplacé par *mirareru* dans deux cas seulement : quand *mieru* signifie la possibilité de perception et la présence de l'objet et inversement la substitution de *mirareru* à *mieru* n'est possible que quand *mirareru* exprime la présence de l'objet. La substitution de *mieru* à *mirareru* est donc moins contrainte que l'inverse.

Mieru n'est pas utilisé dans la construction « X *ga* Y *ni mieru* », mais « (X *ga*) *mieru* » l'est dans les deux types : possibilité et présence de l'objet. Quand *mirareru* est un passif, une forme potentielle de *miru* et une expression figée, il est impossible de substituer *mirareru* à *mieru*.

La substitution de *mieru* à *mirareru* provoque un changement de sens quand *mieru* exprime la possibilité de perception : dans ce cas, *mirareru* exprime le sens passif dans la même phrase. Le remplacement de ces deux verbes est grammaticalement acceptable mais ce que le verbe exprime, possibilité ou passif est alors inversé.

Quand les deux verbes introduisent la présence d'un objet, leur substitution fonctionne sans changer la signification à la forme négative.

Chapitre 2 :
Réflexion sur le verbe *voir*

Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, il existe plusieurs recherches sur le verbe *voir*. Afin de mieux comprendre ce verbe, nous allons d'abord l'observer sous les deux angles suivants : emplois et sens.

1. Les différents emplois de *voir*

Nous nous basons sur quatre recherches d'approches différentes : Picoche (1986), Dubois et Dubois-Charlier (1997), Leeman et Sakhokia-Giraud (2007) et Grezka (2009).

1.1. Picoche (1986)

Picoche (1986) établit un classement de 32 emplois de *voir* en 5 groupes. Le premier groupe représente des exemples où *voir* a un caractère nettement sensoriel, le deuxième est un bon lot d'exemples ambigus, le troisième est un groupe d'exemples non sensoriels, le quatrième est un groupe d'exemples non sensoriels à activité d'esprit croissante et le dernier regroupe des exemples non sensoriels extrêmement figés. Nous allons confirmer chaque emploi avec des exemples cités par Picoche dans le tableau suivant :

	emploi	exemple
1	Voir ₁	De ma fenêtre, je vois le port.
	Voir ₂	Des objets de ce genre, on en voit chez tous les antiquaires.
	Voir ₃	Je me vois dans la glace.
	Voir ₄	Je vois les cheveux blonds de Sophie.
	Voir ₅	Je vois passer la voiture de Jean.
	Voir ₆	Je vois que Sophie est blonde / que la voiture de Jean passe.

2	Voir ₇	Je vois que Sophie est malade.
	Voir ₈	Je vois comment l'appareil fonctionne
	Voir ₉	J'en ai vu de toutes les couleurs
	Voir ₁₀	On aura tout vu !
	Voir ₁₁	Je voudrais vous y voir !
	Voir ₁₂	Je l'ai vu à l'œuvre
	Voir ₁₃	il voit loin !
	Voir ₁₄	Ce grand garçon, je l'ai vu naître
	Voir ₁₅	Il s'est vu décerner les palmes académiques
3	Voir ₁₆	Dans ce métier, on voit tous les progrès de la chimie.
	Voir ₁₇	Des situations de ce genre, on en voit dans tous les bureaux d'aide sociale.
	Voir ₁₈	Je me vois comme je suis, avec mes qualités et mes défauts.
	Voir ₁₉	Je vois l'hypocrisie de Sophie.
	Voir ₂₀	J'en ai vu passer des gouvernements !
	Voir ₂₁	Je vois que Sophie est hypocrite / que le gouvernement a démissionné.
4a	Voir ₂₂	Chaque matin, en entrant dans la chambre de Sophie, je vois si elle va mieux.
	Voir ₂₃	Va voir comment va Sophie / ce qu'elle a au juste / quand elle sortira de l'hôpital...
	Voir ₂₄	Sa façon de voir n'est pas la mienne.
	Voir ₂₅	Voyons, ne faites pas cette bêtise ! Voyez-vous, à votre place, j'agis autrement.
4b	Voir ₂₆	En fermant les yeux, je vois, là-bas, une maisonnette au fond des bois.
	Voir ₂₇	Tu vois Paul vivre dans ce pays-là ? Et moi, tu m'y vois ? Tu vois ça d'ici ?
5	Voir ₂₈	Saint-Malo a vu naître Chateaubriand.
	Voir ₂₉	L'année 1789 a vu le début de la Révolution française.
	Voir ₃₀	Je n'ai rien à voir avec ces gens-là.
	Voir ₃₁	L'histoire et la chimie, ça n'a rien à voir (ensemble).
	Voir ₃₂	L'année voit son terme approcher.

[Tableau 1 : Classement de Picoche]

Dans les exemples du premier groupe, de voir₁ à voir₆, nous sommes en présence de constructions variées. Dans le deuxième groupe, de voir₇ à voir₁₅, Picoche ajoute des éléments à chaque exemple. Voir₇ répond à un commentaire du type *à quoi ? à son teint et à son attitude, ou en consultant ses analyses ?*; voir₈ suggère *parce qu'il fonctionne sous mes yeux, ou grâce à vos excellentes explication ?*; voir₉ peut s'appliquer à *des robes ou des aventures ?*; voir₁₀ aux sites touristiques de *la région, ou à tous les événements imaginables ?*; voir₁₁ suggère implicitement *en train de changer votre roue, comme je le fais en ce moment, ou de faire face à des soucis d'argent comme les miens ?*; voir₁₂ *en train de changer sa roue ou de rééquilibrer son budget ?*; voir₁₃, *quand il conduit, il perçoit les panneaux routiers longtemps avant d'arriver dessus, ou il prévoit les événements longtemps à l'avance ?*; voir₁₄, *étais-je ou non la sage-femme qui a accouché sa mère ?*; voir₁₅, *a-t-il vu le recteur attacher à son revers un ruban violet, ou a-t-il été avisé par lettre ?* Ce sont des exemples ambigus, parmi lesquels les phrases de voir₉ à voir₁₃ sont enregistrées dans le dictionnaire comme expressions figées. Picoche divise le quatrième groupe en deux : a. constatation cherchée, comme réponse à une interrogation et b. création d'images mentales.

Outre cette classification, Picoche présente quatre usages concernant ce verbe : un sens plénier, deux cinétismes et un usage quasi-grammatical. Regardons ses illustrations :

- (119) De sa fenêtre, Jean voit le port.
- (120) Dans ce métier, on voit tous les progrès de la chimie.
- (121) Saint-Marco a vu naître Chateaubriand.
- (122) Il s'est vu décerner les palmes académiques.

L'exemple (119) représente le sens plénier. Il répond à la construction N_0 voit N_1 , dans laquelle N_0 et N_1 sont bien distincts. N_0 se situe devant N_1 . Une distance sépare les deux et N_0 n'est pas pleinement actif. Il perçoit une sensation par rapport à N_1 . Cette sensation fait appelle à une activité cognitive, celle-ci reconnaît la présence de N_1 et l'identifie. L'exemple (120) est un des deux cas de cinétismes. On n'y trouve pas d'élément spacio-sensoriel à cause de la subduction. Cela a pour effet de maintenir consciemment l'activité. Dans le deuxième cas de cinétisme, (121), on supprime les sèmes spatiaux et sensoriels. On y retrouve une substitution de la notion spatiale par la notion temporelle. Le dernier exemple, usage quasi-grammatical, montre la notion simplifiée de la relation et l'inactivité de N_0 est utilisée comme auxiliaire pour former une voix passive.

1.2. Dubois et Dubois-Charlier (1997)

Dubois et Dubois-Charlier indiquent 6 classes dans lesquelles ils admettent 22 emplois du verbe *voir*. Voici leur classification : la Classe P (psychologique) comprend 13 emplois ce qui représentent 59% de l'ensemble ; la Classe C (communication), 2 emplois ; la Classe H (état physique), 2 emplois ; la Classe L (locatif), 2 emplois ; la Classe S (saisir), 2 emplois ; la Classe U (union), 1 emploi. Nous pouvons organiser les 22 emplois de Dubois et Dubois-Charlier comme suit :

emploi	classe	exemple
voir ₁	H	Le bébé voit. / On ne voit plus, on est aveugle.
voir ₂	S	Le joueur de poker voit. On veut voir votre jeu.
voir ₃	P	On voit à sauvegarder l'essentiel.
voir ₄	H	On voit Pierre, une lumière, une ombre. / On se voit dans la glace.
voir ₅	P	On a vu toute la scène.
voir ₆	P	On a vu un film à la télé.
voir ₇	P	On a vu deux appartements. / On a vu la Sicile en été.
voir ₈ ²⁷	S	On va voir Pierre chez lui. / On a vu Pierre entre deux portes.
voir ₉	S	On voit Pierre encore quelquefois. / On se voit encore.
voir ₁₀	S	On doit voir un avocat, le médecin sur cette question.
voir ₁₁ ²⁸	P	On voit Pierre passer. / On voit que nos amis arrivent.
voir ₁₂	P	On voit que le monde change / le monde changer / le changement du monde.
voir ₁₃	P	On voit Pierre reçu directeur. Pierre se voit reçu directeur.
voir ₁₄ ²⁹	P	On a vu la guerre. / Cette époque voit de grands changements.
voir ₁₅	P	On voit le courrier, les réclamations, les clients.
voir ₁₆ ³⁰	P	On voit bien le sujet. / Le problème se voit mal.
voir ₁₇	P	On voit la situation en noir, avec méfiance. / On voit Pierre avec hostilité.
voir ₁₈	L	On voit le raccord sur le papier. Le raccord se voit.
voir ₁₉	P	On se voit mourant, dans la misère. / On se voit sombrer dans la décrépitude.
voir ₂₀	C	Son angoisse se voit sur son visage.
voir ₂₁	U	On se voit avec Pierre de temps à autre.
voir ₂₂	L	On voit Pierre comme un allié.

[Tableau 2 : Classement de Dubois et Dubois-Charlier]

Au sujet de ces emplois, Dubois et Dubois-Charlier ajoutent quelques commentaires. Par exemple, à propos de voir₁, *voir* est soit verbe intransitif, soit

²⁷ Son objet est humain et il s'accompagne d'un complément circonstanciel de lieu où le sujet arrête une ou des personnes avec qui le sujet prend contact.

²⁸ Voir₁₁ et voir₁₂ peuvent être utilisés sous la forme de proposition complétive. Voir₁₃ également, et il peut être verbe pronominal.

²⁹ Son objet est sauf l'humain, impossible de phrase exclamative, ni interrogation indirecte, ni verbe pronominal.

³⁰ Son objet est un humain. Il peut être utilisé comme phrase exclamative, interrogation indirecte, ou verbe pronominal.

verbe pronominal. De plus, son sujet est toujours humain ou animal. Quant à voir₄, il est verbe transitif ou verbe pronominal à la forme réfléchi et il représente la perception visuelle. De voir₅ à voir₇, voir est un verbe transitif et son sujet est témoin (voir₅), spectateur (voir₆) et touriste (voir₇), etc.

1.3. Leeman et Sakhokia-Giraud (2007)

Leeman et Sakhokia-Giraud (2007) mentionnent les descriptions des dictionnaires comme nous l'avons fait dans notre introduction. Et ensuite, elles comparent les classements de Picoche (1986) et de Dubois et Dubois-Charlier (1997). Leeman et Sakhokia-Giraud utilisent les deux exemples de Picoche suivants afin de mettre en évidence la différence entre ces deux classements:

(123) Je vois passer la voiture de Jean.

(124) Je vois que Sophie est blonde / que la voiture de Jean passe.

L'exemple (123) est voir₅, (124) est voir₆ chez Picoche. Elles mettent ces deux énoncés qui s'accompagnent d'une PI (proposition infinitive) et complétive dans la catégorie où voir a un caractère nettement sensoriel, alors que Dubois et Dubois-Charlier classent toutes les utilisations de la PI et complétive dans la Classe P (psychologique). De plus, Picoche donne voir₇ en (125 a) en tant qu'exemple ambigu :

(125) a. Je vois que Sophie est malade.

b. La maladie de Sophie se voit.

Si on l'applique au classement de Dubois et Dubois-Charlier, nous pouvons paraphraser (125 a) avec (125 b). L'exemple (125 a) peut être classifié donc dans voir¹³ de Dubois et Dubois-Charlier.

Leeman et Sakhokia-Giraud indiquent finalement le changement entre le sens en cours et le résultat et elles montrent quatre types de variation responsable des changements : lexicale, régulière, interne et diachronique. Au sujet de cette première variation, elles expliquent que la nature lexicale de l'objet direct devient responsable du changement. Afin d'expliquer ce changement, elles citent les exemples de voir⁵ et voir⁶ de Dubois et Dubois-Charlier :

(126) On a vu toute la scène.

(127) On voit un film à la télé.

Quand nous consultons *le Petit Robert*, ces deux exemples sont sous la même acception. Mais si l'on peut être témoin d'une scène, d'un accident, etc. comme dans (126), la formulation ne convient pas pour un film, un match, etc. comme dans (127). Quant à la variation régulière, nous avons trois types de relations entre les différents éléments de la phrase selon le degré d'intrication : juxtaposition (il n'y a pas d'intrication), nouage (degré maximum d'intrication) et greffe (intrication partielle). Leeman et Sakhokia-Giraud présentent les deux exemples suivants :

(128) a. Le raccord se voit sur le papier.

b. On voit le raccord sur le papier.

c. On y voit le raccord.

d. ?? Son raccord se voit.

(129) a. Son angoisse se voit sur son visage.

b. On voit l'angoisse sur son visage.

c. ?? On y voit l'angoisse.

d. Son angoisse se voit.

Les exemples (128 a) et (129 a) sont respectivement voir¹⁸ et voir²⁰ de Dubois et Dubois-Charlier. Ces deux exemples représentent la perception visuelle, mais le premier est rangé dans la classe L (locatif), alors que le second est rangé dans la classe C (communication). Ces deux phrases peuvent se dire comme (128 b) et (129 b). Quand on le transforme en (128 c, d) et (129 c, d), nous voyons clairement la relation entre l'objet, *le raccord* et *l'angoisse* et le complément, *sur le papier* et *sur son visage*. Comme l'angoisse est une partie de l'expression du visage, la relation entre les deux est qualifiée de « nouée » (degré maximum d'intrication), tandis que la relation entre le raccord et le papier est partielle, elle est alors qualifiée de « greffe ».

1.4. Grezka (2009)

Pour identifier les verbes de perception, Grezka (2009) établit d'abord une grille d'analyse (Tableau 1 : p.31-32) comme suit :

Propriétés configurationnelles		
Propriétés structurelles		Nombre d'arguments
		Mode de structuration N ₀ V / N ₀ V N ₁ / N ₀ V (E+N ₁) / N ₀ V N ₁ Prép N ₂
Propriétés distributionnelles		Nature des arguments
Propriétés sémantiques		
Procès	Type	Action / Etat / Événement
	Aspect inhérent	Intemporel / Duratif non borné / Duratif borné / Conclusif / Ponctuel
	Nature	[+/- intentionnel]
Propriétés combinatoires		
Aspect contextuel (signification grammaticale)		Itératifs / Inchoatifs / Progressifs / Continuatifs / Terminatifs
Prédicats appropriés (signification lexicale)		Séquences adverbiales et adverbes
		Prép N <organe sensoriel>
		Prép N <matériel> adv. d'acuité
Propriétés syntaxiques		
Forme pronominale		Réfléchie / Réciproque / Passive
Reconstruction d'ordre générale		Interrogation
		Négation (modalité) Possibilité / Volonté
Passif		
Proposition	Types	Complétive / Relative / Infinitive
	Temps	Simultanéité
Propriétés morphologiques		
Défectivité		Personne / Temps
Formes associées		Noms / Adjectifs

[Tableau 3 : Grille d'analyse de Grezka]

En utilisant cette grille, Grezka dégage cinq groupes de signification : 1. vision passive ; 2. vision active, y compris perception physio-cognitive ; 3. représentation ; 4. intellection ; 5. verbes d'opération sociale. Et elle y classe 21 emplois du verbe *voir*.

	emploi		exemple
1	voir ₁	capacité visuelle	Depuis sa naissance, cet enfant ne voit pas.
	voir ₂	acuité visuelle	Cet enfant voit mal.
	voir ₃	CR ³¹ de perception visuelle passive	Léa a vu un homme dans le jardin.
	voir ₄	propriété visuelle d'un lieu / objet	De la terrasse, on voit le Vésuve.
2	voir ₅	spectacle	Léa a vu hier soir le match de foot.
	voir ₆	lecture	Le professeur a vu et corrigé ton texte.
	voir ₇	examen visuel	Le mécanicien a vu ta voiture, il n'a rien trouvé.
	voir ₈	visite	Nous avons vu l'appartement avec l'agence.
	voir ₉	perception physio-cognitive	Je vois que tu as cassé le vase.
3	voir ₁₀	illusion	Je vous ai vu cette nuit en rêve.
	voir ₁₁	imagination	Je le vois encore avec son visage triste.
	voir ₁₂	divination / prévision	Madame Irma voit que je vais être bien malade.
4	voir ₁₃	constatation	Je vois la faiblesse de cet enfant.
	voir ₁₄	considération	Je verrai le problème avec lui.
	voir ₁₅	jugement	Je vois une objection à sa candidature.
	voir ₁₆	conception	J'ai vu clair dans sa nature.
	voir ₁₇	compréhension	Je vois ce que tu veux dire.
5	voir ₁₈		Léa le voit tous les jours pour éviter qu'il soit seul.
	voir ₁₉		Léa ne voit plus son financé depuis leur rupture.
	voir ₂₀		Léa a vu un médecin pour son mal de gorge.
	voir ₂₁		Aujourd'hui, je suis occupée mais je peux vous voir demain à mon bureau.

[Tableau 4 : Classement de Grezka]

³¹ L'abréviation « CR » est utilisée pour « compte rendu » chez Grezka.

1.5. Comparaison des emplois proposés

Nous avons principalement examiné les classements des emplois de *voir* selon les recherches de Picoche (1989), Dubois et Dubois-Charlier (1997) et Grezka (2009). Comme Leeman et Sakhokia-Giraud (2007) l'ont fait remarquer, nous pouvons trouver des différences entre leurs classifications. Ces classements sont faits selon leurs propres critères et nous ne pouvons pas y trouver de norme commune. Afin d'explicitier la différence entre ces trois études, comparons d'abord les groupes ou les superclasses proposés :

	Picoche	Dubois et Dubois-Charlier	Grezka
1	Groupe 1 : voir ₁₋₆	Classe H : voir _{1, 4} Classe P : voir ₁₁ Classe L : voir ₁₈	vision passive : voir ₁₋₄
2		Classe P : voir ₅₋₈	vision active : voir ₅₋₈
3	Groupe 1 (voir _{5,6})	Classe P : voir ₁₂	perception physio-cognitive : voir ₉
4	Groupe 3 : voir ₁₆₋₂₁	Classe L : voir ₂₂ ; Classe C : voir ₂₀ ; Classe P : voir _{11-17,19}	intellection : voir ₁₃₋₁₇
5	Groupe 4b : voir _{26,27}		représentation : voir ₁₀₋₁₂
6		Classe U : voir ₂₁ ; Classe C : voir ₁₀ ; Classe P : voir _{9, 15} ; Classe S : voir ₈	verbes d'opération sociale : voir ₁₈₋₂₁
7	Groupe 4a : voir ₂₂₋₂₅ Groupe 2 : voir _{7, 8, 14, 15} Groupe 5 : voir _{9-13, 28-32}	Classe S : voir ₂ Classe P : voir ₃	

[Tableau 5 : Les groupes proposés chez les recherches précédentes]

Comme dans ce tableau, nous pouvons retenir neuf catégories selon les significations de chaque groupe. Parmi ces trois recherches, c'est Grezka (2009) qui couvre la plus grande variété d'emplois. Nous les désignerons donc ici en utilisant les appellations de Grezka. Notre septième groupe est traité seulement chez Picoche (1989) et le sens de ce groupe est plutôt figé, par exemple les exemples qu'elle propose dans son groupe 2 « exemple ambigu », 4a « constatation cherchée, comme réponse à une interrogation » et 5 « extrêmement figés » sont tous enregistrés dans le dictionnaire comme expressions figées. Afin de distinguer les significations de chaque emploi, nous attribuons des couleurs à chaque groupe : vision passive en **jaune**, vision active en **vert**, perception physio-cognitive en **violet**, intellection en **bleu clair**, représentation en **bleu foncé** et verbes d'opération sociale en **orange**. Ensuite, nous considérons les propriétés syntaxiques de leurs emplois. Nous pouvons alors les organiser dans le tableau suivant avec les couleurs que nous venons de proposer :

	Picoche	Dubois et Dubois-Charlier	Grezka
$N_0 + voir$		voir ₁ , voir ₂	voir ₁ , voir ₂
$N_0 + voir + N_1$	voir ₁ , voir ₄ , voir ₁₆ voir ₁₇ , voir ₁₈ , voir ₁₉ voir ₂₆	voir ₂ , voir ₄ , voir ₅ voir ₆ , voir ₇ , voir ₁₂ voir ₁₅ , voir ₁₇ , voir ₁₈ voir ₁₉	voir ₃ , voir ₄ , voir ₁₀ voir ₁₁ , voir ₁₃ , voir ₁₄ voir ₁₅
$N_0 + voir + N_1$ (en)	voir ₂ , voir ₁₇		
$N_0 + voir + N_1$ (hum)		voir ₈ , voir ₉ , voir ₁₅ voir ₁₀ , voir ₂₂	voir ₁₈ , voir ₁₉ , voir ₂₀ voir ₂₁
N_0 (non hum) + voir + N_1	voir ₂₈ , voir ₂₉ , voir ₃₂	voir ₁₄	
<i>voir que</i> : proposition complétive	voir ₆ , voir ₇ , voir ₂₁	voir ₁₁ , voir ₁₂ , voir ₁₃ voir ₁₇	voir ₄ , voir ₉ , voir ₁₂
<i>voir ce que</i>			voir ₁₇
<i>voir + Vinf</i>	voir ₅ , voir ₁₄ , voir ₂₇	voir ₁₁ , voir ₁₂	voir ₄
<i>voir + N₁ (en) + Vinf</i>	voir ₂₀		
N_0 (non hum) + voir + <i>Vinf</i>	voir ₂₈ , voir ₃₂		
<i>voir + N₁ + attribut</i>	voir ₁₂	voir ₁₃	voir ₄
<i>se voir</i>	voir ₃	voir ₁ , voir ₄ , voir ₉ voir ₁₅ , voir ₁₈ , voir ₁₉ voir ₂₁	
N_0 (non hum) <i>se voir</i>		voir ₂₀	
<i>se voir + Vinf</i>	voir ₁₅	voir ₁₉	
<i>se voir + attribut</i>		voir ₁₃ , voir ₁₉	
<i>se voir + comme</i>	voir ₁₈		
expression figée	voir ₈ , voir ₉ , voir ₁₀ voir ₁₁ , voir ₁₂ , voir ₁₃ voir ₂₂ , voir ₂₃ , voir ₂₄ voir ₂₅ , voir ₂₇ , voir ₃₀ voir ₃₁	voir ₃ , voir ₁₅	voir ₁₆

[Tableau 6 : Les propriétés syntaxiques des emplois dans les recherches précédentes]

Quand nous regardons les propriétés syntaxiques de chaque emploi dans ce tableau, nous comprenons que la propriété syntaxique n'exprime pas la signification. Afin de déterminer le sens de ce verbe selon ses constructions, nous proposons ici de diviser ses constructions en cinq comme suit :

1. $N_0 + voir$
2. $N_0 + voir + N_1$
3. $N_0 + voir + que$ (proposition complétive)
4. $N_0 + voir + N_1 + attribut$ (y compris la PI)
5. $se voir$

Nous analyserons ultérieurement nos exemples selon ces cinq catégories de constructions.

2. Sens de *voir*

Lorsque l'on se penche sur la construction, $N_0 + voir + N_1$, nous pouvons observer plusieurs approches : Le Querler (1989), Franckel et Lebaud (1990), Dupas (1997), etc. Parmi ces analyses, Franckel et Lebaud (1990) étudient le sens fondamental de *voir* et plusieurs recherches suivent et citent leur travail, nous examinerons d'abord les études de Franckel et Lebaud (1990) et continuerons en examinant les recherches postérieures à cette étude.

Franckel et Lebaud (1990) expriment la fonction de *voir* comme suit : « *Voir* marque la localisation de X (complément de *voir*) par S_i (sujet de *voir*) par laquelle s'actualise la propriété *être localisable* de X » (Franckel et Lebaud : 57). Il importe pour le verbe *voir* d'une part que son complément (désormais noté par X) soit localisé par son sujet (noté par S) et d'autre part qu'il ait la propriété *être localisable*. Franckel et Lebaud illustrent cette définition avec les exemples suivants.

- (130) Tiens ! Justement, je vois un taxi !
- (131) Tu prétends que le ménage a été fait, mais justement je vois une toile d'araignée dans le coin.
- (132) C'est bizarre ! Je vois une drôle de forme, là-bas !
- (133) Dans cette attitude, moi je vois plutôt de la lâcheté.

(Franckel et Lebaud, 1990 : 58)

L'exemple (130) est une mise en scène où l'on cherche un taxi. Le sujet, *je*, construit le champ du visible autour de lui, il y découvre l'objet vu, complément

de *voir*. En outre, pour analyser cette phrase, Franckel et Lebaud comparent les deux phrases :

(134) a. Tiens ! Je vois un X !

b. Tiens ! Un X !

L'exemple (134 b) exprime qu'on découvre la présence de l'objet, alors que (134 a) indique une recherche et une découverte de l'objet. L'exemple (131) représente la situation où il faut vérifier si le ménage d'une chambre a été bien fait. Le sujet recherche l'objet comme dans (130), mais contrairement à (130), l'objet n'est pas supposé par le sujet. L'existence de l'objet du verbe *voir* est supposée ou non par son sujet. Il est cependant nécessaire qu'il soit localisé dans son champ visuel. La propriété de l'objet de l'exemple (132) est dissemblable de celle de (130) et (131) ; en effet, dans (131) le sujet ne recherche rien, ne vérifie rien et l'objet apparaît soudainement dans son champ visuel. Dans ce cas-là, le champ de recherche (champ visuel du sujet) n'est pas établi : le complément circonstanciel de lieu, *là-bas*, est ainsi nécessaire pour localiser l'objet. En dernier lieu, l'exemple (133) est différent des trois premiers en ceci qu'on y distingue la perception par le sujet de la prédication d'existence, construite par le complément circonstanciel de lieu, *dans cette attitude*. Le sujet de *voir* porte finalement un jugement sur l'objet (quant à sa nature, sa fonction, etc.). Franckel et Lebaud nous apprennent que l'objet de *voir* est localisé dans le champ visuel du sujet de *voir* par lui-même et que sa localisation dans le champ visuel est indispensable au verbe. Cependant, il nous reste trois points à éclaircir, quant à leur opinion. En premier lieu, dans les exemples (130)-(132), le verbe *voir* revient à percevoir par les yeux. Par contre, en (133), l'objet, *de la*

lâcheté, n'est pas réellement visible, c'est-à-dire que le verbe *voir* exprime la compréhension du sujet par rapport à l'objet. N'y aurait-il pas de différence entre ces deux types ? En second lieu, nous comprenons qu'il est nécessaire de localiser un objet dans le champ visuel, mais Franckel et Lebaud ne précisent pas où cette localisation a lieu. Par exemple, dans l'exemple (130), le sujet cherche un taxi et il le découvre : son existence est attendue. Dans ce cas, on pense qu'il doit être déjà localisé ailleurs. En dernier lieu, dans les exemples (130)-(132) qui expriment la perception par les yeux du sujet, la nature du sujet est différente. On peut considérer le verbe *voir* d'une part comme un verbe de perception volontaire, exemple (130), d'autre part comme exprimant une perception involontaire, exemple (132) : le sujet de *voir* est soit « agent », soit « expérienceur ». Selon la nature du sujet, la façon de localiser l'objet changera. Dans ce travail, nous essayerons d'éclaircir ces points d'interrogation grâce à des exemples attestés.

Concernant cette étude, Dupas (1997), Naukkarinen (1997), Oguma (1999), Hosono (2005), Leeman et Sakhokia-Giraud (2007) et Grezka (2009) s'y réfèrent pour analyser la construction $N_0 + voir + N_1$. En outre, plusieurs recherches qui étudient la construction infinitive et attributive également citent leur définition du verbe *voir*. Parmi ces recherches, Hosono (2005) traite le verbe japonais *miru* : pour nous aider à comprendre la différence entre les verbes visuels japonais et ceux du français, nous prendrons en considération son travail.

En étudiant le verbe japonais *miru*, Hosono (2005) dégage les différences entre les verbes de perception des deux langues et décrit leurs formes potentielles, en clarifiant leurs procédés d'expression. Avant de les analyser, elle mentionne les études de Franckel et Lebaud (1990) et Dupas (1997) en signalant

que ces auteurs analysent le verbe *voir* du point de vue lexico-sémantique énonciatif³² : Franckel et Lebaud traitent le problème de la relation entre le sujet percevant et l'objet perçu sur le plan événementiel, tandis que Dupas y ajoute l'idée d'une relation interpersonnelle sur le plan énonciatif. Se fondant sur ces hypothèses, Hosono conduit son observation sur trois points : le type d'objet syntaxique, comment l'objet syntaxique se rapporte au sujet syntaxique et à quel niveau le sujet syntaxique joue un rôle énonciatif. Pour confirmer ces points, elle utilise l'exemple suivant tiré d'un dialogue :

(135) Regarde, par là on voit la Crêperie.

Ah oui, je vois la couronne.

Dans le premier énoncé, l'objet syntaxique, *la Crêperie* est considéré seulement comme une substance matérielle dont la présence permet aux protagonistes une perception visuelle. Dans le deuxième énoncé, le locuteur en le prononçant partage le point de vue de l'interlocuteur. C'est ainsi qu'on trouve deux types de référent de l'objet syntaxique : substance matérielle et substance qualifiée. Dans le premier énoncé, le sujet syntaxique, *on*, qui comprend en l'occurrence deux protagonistes, locuteur et auditeur, est considéré comme une chose concrète. Par contre, dans le deuxième énoncé, le sujet syntaxique *je* a deux valeurs : agentive et interpersonnelle. Lorsque l'objet syntaxique renvoie à une substance

³² Franckel et Lebaud proposent comme caractérisation générale que « voir » est actualisateur de la propriété d'être visible de l'objet perçu. Ils observent que le sujet syntaxique de « voir » n'est pas l'agent de la localisation et donc que « voir » ne concerne ni l'agentivité ni l'intentionnalité. Cependant, Dupas accepte aussi bien le fonctionnement localisateur que le fonctionnement agentif du verbe « voir » et propose un modèle « oscillatoire » entre ces deux fonctionnements. Le fonctionnement de localisateur se caractérise par une orientation vers l'objet de la relation prédicative. Dans un tel fonctionnement, l'agentivité se divise en deux ensembles : l'agentivité classique et l'interagentivité. La première marque l'orientation du sujet vers l'objet. La deuxième représente l'action d'un sujet sur un autre sujet dans les formes interrogatives et les énoncés performatifs. (p.199)

qualifiée par l'interlocuteur, le sujet syntaxique s'investit d'un rôle interpersonnel en tant que locuteur.

Sur le verbe de perception visuelle japonais *miru*, Hosono souligne qu'il marque aussi bien la volonté et l'absence de volonté. Puis elle applique cette différence aux verbes français *voir* et *regarder* et récapitule les divergences entre les verbes de perception visuelle de ces deux langues. Il faudrait signaler en premier lieu que l'ordre des termes est différent et que les rapports établis entre les termes n'y sont pas de même nature. *Voir* exprime le passage de l'extérieur à l'intérieur d'un sujet humain et insère la relation interpersonnelle avec son mouvement introductif : pour cette raison, ce verbe peut indiquer la compréhension de l'avis de l'interlocuteur. En français, on distingue les perceptions involontaires et volontaires à l'aide des deux verbes : *voir* et *regarder*. Le verbe japonais de perception visuelle *miru* ne fonctionne pas de la même façon. On distingue les perceptions involontaire et volontaire lors de l'interprétation : en japonais, on différencie ainsi la perception involontaire d'avec la perception volontaire sur le plan référentiel, et non sur le plan de la structure sémantico-syntaxique de l'énoncé.

À partir de son corpus, Hosono valide ses hypothèses qui portent surtout sur les propriétés de l'objet et du sujet et sur l'opposition des verbes de perception entre les deux langues. Nous nous intéresserons aux exemples français, mais il nous semble difficile d'utiliser ceux en japonais, parce qu'ils ne sont pas naturels dans l'utilisation quotidienne. Nous n'avons donc cité ici que l'hypothèse de Hosono sur le verbe japonais *miru*, cependant, nous soulignerons qu'elle analyse l'objet de *voir* en opposant substance matérielle et substance qualifiée, ce que nous acceptons, mais nous allons considérer ces deux exemples comme appartenant à des niveaux différents.

3. Analyses des exemples

En examinant les recherches évoquées ci-dessus, nous avons distingué cinq types constructions pour le verbe *voir* : $N_0 + voir$, $N_0 + voir + N_1$, $N_0 + voir + que$ (proposition complétive), $N_0 + voir + N_1 + attribut$ (y compris la PI) et *se voir*. Pour pouvoir procéder à une analyse progressive de nos exemples, nous proposerons ici les trois étapes suivants :

1. $N_0 + voir$, $N_0 + voir + N_1$ et $N_0 + voir + que$
2. $N_0 + voir + N_1 + attribut$
3. *se voir*

Nous analyserons le verbe *voir* avec ce classement et commencerons d'abord par les constructions $N_0 + voir$, $N_0 + voir + N_1$ et $N_0 + voir + que$, les autres constructions seront étudiées plus tard.

3.1. La construction $N_0 + voir$

Parmi les recherches précédentes que nous avons vues dans le chapitre précédent, seule Grezka (2009) mentionne les emplois sans l'objet direct. Elle en retient deux : capacité visuelle et acuité visuelle. Ces emplois expriment la capacité du sujet à voir quelque chose et quand il l'a, avec quelle acuité l'a-t-il ? Cependant, quand nous traitons de la capacité visuelle, en ajoutant la capacité du sujet, la situation concerne la réalisation de la perception visuelle : quand il fait nuit, par exemple, on ne voit pas sans lumière. Grezka (2009) ne mentionne

pas cet emploi, mais dans le corpus nous trouvons des exemples de *voir* sans objet direct comme suit :

(136) **Le sergent** : Et pourquoi avez-vous choisi de rentrer chez nous ?

Pierre : C'est pour apprendre à sauter, à sauter dans le vide...
surtout la nuit quand on voit rien et quand il fait tout noir...

(*J'embrasse pas*, F., mai 1994 : 108)

(137) Quand Alice s'est réveillée, elle descend de sa chambre...

Mère : T'as une carte postale.

Alice : Oui, oui, j'ai vu.

(*Une vraie jeune fille*, F., décembre 2001 : 87)

(138) J'aime beaucoup les gares, celle-ci surtout. Il y a tellement à voir, tellement à rêver... (*monsieur Hier*, F., juillet 1992 : 105)

(139) Nicolas a mis de la pâte à la framboise pour voir... dit Colin.
Mais dis-moi, cette Alise dont tu lui parlais... ?

(*L'écume des jours* : 32-33)

Dans l'énoncé (136), le sujet a bien la capacité visuelle, mais l'obscurité l'empêche temporairement de *voir*. Dans l'énoncé (137), l'objet direct de *voir* n'apparaît pas syntaxiquement, mais c'est *une carte postale* qui est juste avant dans l'énoncé de *Mère*. *Voir* dans les énoncés (138) et (139) s'accompagne d'une préposition, *à* et *pour*. Quand *voir* suit la préposition *à*, la construction devient X *à voir* et l'objet de *voir* apparaît comme X. Dans l'énoncé (138), nous pouvons considérer que *tellement de choses* est l'objet de *voir*. Quand nous consultons plusieurs dictionnaires, *pour voir* est enregistré comme expression figée surtout quand il est à la fin d'une phrase comme dans l'énoncé (139). Nous analyserons

ultérieurement ces derniers exemples en le comparant avec le verbe *regarder* (Cf. Chapitre 5). Quand *voir* ne s'accompagne pas d'un objet, comme dans ces exemples, *voir* a quatre emplois : la capacité visuelle du sujet, la possibilité situationnelle, l'acuité visuelle et une expression figée avec la préposition. Nous analyserons maintenant ces quatre emplois de *voir*.

3.1.1. Capacité visuelle

Quand *voir* représente la capacité visuelle du sujet, *voir* est utilisé souvent dans une phrase négative comme suit :

(140) A sa naissance, le bébé ne voit pas. (Grezka, 2009 : 86)

(141) Ce vieillard ne voit plus.

Quand *voir* est employé avec l'expression *ne pas* ou *ne plus*, comme dans ces énoncés, il exprime simplement le fait de savoir si le sujet n'a pas de capacité visuelle : il ne peut pas construire son champ visuel. Regardons l'exemple suivant que nous avons trouvé dans notre corpus.

(142) La fusillade est recommencée. Léon ne voit pas. Il entend Marie à son oreille.

Léon : Je vois plus rien !

Marie : C'est maintenant que tu vois !

(*L'amour braque*, F., janvier 1988 : 90)

Dans l'énoncé de Léon, *Je vois plus rien*, en ajoutant l'expression négative (*ne plus*), le pronom indéfini *rien* est alors utilisé. Quand *voir* ne s'accompagne pas

d'un objet et quand il est dans une phrase négative, nous avons deux sortes de négation. La première exprime simplement que le sujet a fondamentalement la capacité visuelle comme *je ne vois pas* ou *je ne vois plus*. Alors que dans la deuxième comme *je ne vois rien*, en supposant que le sujet ait la capacité visuelle *voir* exprime que le sujet ne peut pas saisir l'objet dans cette situation. Comme le pronom indéfini *rien* signifie nulle chose, l'existence d'un objet quelconque est contenu dans cette phrase. Quand *voir* est utilisé avec l'expression *ne rien*, le sujet construit son champ visuel et il est dans la situation où il ne peut pas saisir l'objet par ses yeux à cause d'un facteur externe ou interne. Cela explique la mention d'une possibilité situationnelle.

Quand la capacité visuelle est seulement en question, la construction du champ visuel par le sujet est également importante. Quand *voir* n'exprime pas la perception visuelle, mais fonctionne comme interjection, le fonctionnement sémantique de *voir* nous semble similaire. Voyons les deux exemples :

(143) **Paul** : Tu veux dire que je pourrais aimer une autre fille ? Oui bien sûr. Si je ne t'avais pas rencontrée.

Hélène : Ah, je vois.

(*Les sang des autres*, F., septembre 1992 : 104)

(144) Maman est tombée comme ça... et Cavallo n'était pas avec elle ce soir-là ! Tu vois, si elle avait eu un ange gardien !

(*Le Nain Rouge*, F., septembre 2000 : 90)

Voir dans ces énoncés est normalement classé dans l'emploi interjectif. Asakura (2002) précise que l'interjection n'a pas de fonction grammaticale et qu'il est une sorte de cri hors d'une phrase. Cependant nous pouvons considérer que *voir* de

ces exemples fonctionne pareillement que celui de la capacité visuelle au niveau cognitif. Si nous pensons que ce *voir* représente juste la construction de champ visuel ou cognitif, nous pourrions dire qu'un point commun existe entre ces deux types de *voir* sans objet. Quand *voir* exprime la perception visuelle, le sujet construit son champ visuel, alors que dans l'emploi interjectif de *voir*, le sujet construit son champ cognitif où il juge ou tient compte d'un objet quelconque. La construction du champ cognitif signifie que le sujet a la capacité de prendre en considération quelque chose.

3.1.2. La possibilité situationnelle

Quand *voir* s'accompagne d'une expression négative *ne rien* comme nous avons vu ci-dessus, il exprime que si le sujet a bien la capacité de voir, la situation empêche la perception.

(145) **Le sergent** : Et pourquoi avez-vous choisi de rentrer chez nous ?

Pierre : C'est pour apprendre à sauter, à sauter dans le vide...

surtout la nuit quand on voit rien et quand il fait tout noir...

(*J'embrasse pas*, F., mai 1994 : 108)

Dans cet énoncé, la situation est la nuit et la perception visuelle est difficile à se réaliser. Ce n'est pas la capacité visuelle du sujet, mais c'est l'obscurité qui empêche la perception. Quand le sujet a la capacité visuelle, *voir* s'accompagne d'un complément circonstanciel qui représente l'obstacle situationnel comme suit :

(146) « — Vous avez donné le départ à six heures quinze, répétait-il plus tard aux chefs d'aéroports, nous ne pouvons vous payer votre prime.

— Mais, monsieur Robineau, à cinq heures trente, on ne voyait pas à dix mètres ! » (*Vol de nuit* : 45)

(147) Pellerin expliqua d'abord sa retraite coupée. Il s'excusait presque : « Aussi je n'ai pas eu le choix. » Ensuite il n'avait plus rien vu : la neige l'aveuglait. (*Vol de nuit* : 42)

(148) — Regarde le bouchon du radiateur! cria Scipion. Boro se tendit sur son siège.

— Le bouchon! hurla Scipion. Décris-le-moi!

— Je ne vois rien!

La Bugatti remonta encore, et le bouchon apparut.

(*La dame de Berlin* : p.40)

L'obscurité de l'aube, dans l'énoncé (146), le reflet de la neige dans (147), la voiture roulant dans (148) deviennent un obstacle pour le sujet. Le sujet de chaque énoncé a évidemment la capacité visuelle, mais il ne peut pas voir temporairement à cause de sa situation. L'obstacle situationnel se retrouve également quand *voir* manifeste l'acuité visuelle, ce que nous allons considérer dans la section suivante.

3.1.3. L'acuité visuelle

Quand *voir* ne s'accompagne pas d'un objet, mais d'un adverbe, il exprime l'acuité visuelle, comme Grezka (2009) l'a montré. Dans ce cas, *voir* est employé dans la construction $N_0 + voir + Adv$:

(149) Cet enfant voit mal. (Grezka, 2009 : 86)

On suppose alors également que le sujet a la capacité visuelle et que son acuité est en question. Comme *voir* représente « comment » il voit, nous pouvons poser une question avec l'adverbe de manière *comment*. L'énoncé (149) indique simplement la capacité du sujet, mais nous avons d'autres exemples dans lesquels la situation concerne l'acuité visuelle du sujet, comme suit :

(150) Avec ces lunettes, je vois clair.

(151) Allumez la lumière. Je ne vois pas bien.

Dans l'énoncé (150), nous avons une condition, *avec ces lunettes* et dans (151), avec l'énoncé *allumez la lumière*, il est clair que l'obscurité concerne l'acuité visuelle du sujet. Quand *voir* n'implique pas d'objet, comme pour la capacité visuelle, nous avons deux types de *voir*. Le premier est que la capacité ou l'acuité du sujet est en question et le deuxième que le facteur externe, surtout la situation, concerne la capacité ou l'acuité visuelle du sujet.

En fait, nous trouvons dans des dictionnaires la construction $N_0 + voir + Adv$: *voir clair, voir clair dans l'affaire* et *Essayons d'y voir clair* comme expressions figées. Ces tournures ne représentent pas la perception visuelle. Regardons un exemple :

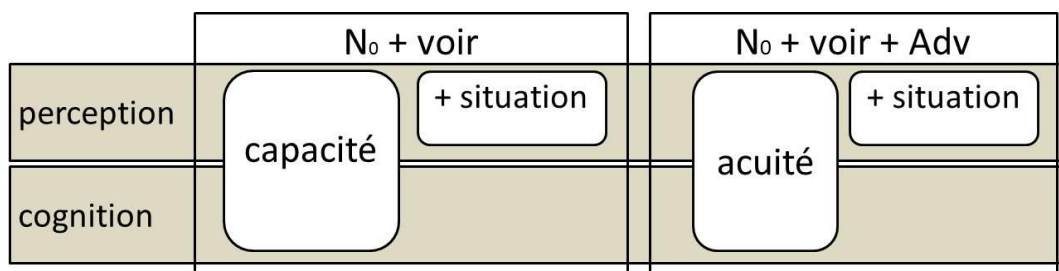
(152) **René** : Mettez-vous à ma place. J'ai l'impression que tout le monde pense comme votre commissaire, que j'ai ... quelle horreur !

Inspecteur Loudun : Elle ne vous soupçonne pas particulièrement, vous savez. Elle cherche simplement à y voir clair. (*au cœur du mensonge*, F., février 2000 : 97)

Dans cet énoncé, *voir* n'exprime pas la perception réelle, mais la perception cognitive. Le sujet construit un champ cognitif pour porter un jugement et *voir* exprime l'acuité cognitive. Quand *voir* ne s'accompagne pas d'un objet et quand il est employé comme expression figée, il fonctionne plutôt dans le monde cognitif. Cependant, la structure sémantique est identique à celle de perception visuelle.

3.1.4. Conclusion

Quand *voir* n'implique pas de complément d'objet, il exprime la capacité visuelle ou l'acuité visuelle. De plus, dans chaque utilisation, nous avons deux types d'emplois : soit la capacité ou l'acuité sont en question, soit la situation fait obstacle à la capacité ou l'acuité. En outre, chaque emploi peut être appliqué dans la cognition du sujet et ces emplois sont notés comme étant expressions figées dans les dictionnaires. Quand *voir* ne s'accompagne pas d'un objet, l'activité représentée par *voir* est la construction de champ visuel ou cognitif du sujet. Nous pouvons schématiser cet ensemble de propriétés comme suit :



[Schéma 5 : La structure sémantique de *voir* sans objet]

3.2. La construction *voir* + SN

Parmi les verbes de perception, le verbe *voir* est le plus fréquemment employé, comme nous avons déjà vu ci-dessus. En outre, ses constructions et ses significations ont de multiples variations. Parmi les six constructions que nous avons confirmées, la distribution de la construction N₀ + voir + N₁ est la plus fréquente dans le corpus : pour 1506 exemples, elle occupe le premier rang (56.8%)³³.

Pour ce qui est de la signification de la structure N₀ + voir + N₁, on dénombre six sens dans le dictionnaire, *Le Petit Robert 2008* (p.1783-1784) :

- I. percevoir (qqch.) par les yeux / avoir l'image de (qqn, qqch.) dans l'esprit
- II. être spectateur, témoin de (qqch.)
- III. être, se trouver en présence de (qqn).
- IV. regarder attentivement, avec intérêt / avoir une vision complète
- V. (sens figuré) se faire une opinion sur (qqch.)
- VI. se représenter par la pensée

³³Le détail des statistiques est comme suit : sans objet (5.4%), *voir que* (4.3%), *voir* + PI (9.0%), *voir* + N₁ + attribut (7.5%), *voir* + interrogation indirecte (2.8%), interjection (12.6%) et tournure (1.6%).

Commençons à réfléchir à ces six sens. Pour le troisième sens, l'objet de *voir* est toujours une personne. Dans ce cas, les synonymes sont très variés : *rencontrer*, *recevoir*, *fréquenter*, *lui rendre visite*, etc. Afin d'examiner la structure du sens propre, nous laisserons de côté, cette fois-ci, les troisième et cinquième sens, lesquels sont figurés. A propos du quatrième sens, ainsi que l'exemple l'illustre, il y a une expression modale : *il faut*. En outre, dans le deuxième exemple, le verbe *voir* s'accompagne d'une locution négative *ne...rien*. Dans ce cas, il faut considérer cet exemple sous l'angle de la capacité ou la possibilité. Nous avons compris que la construction N₀ + voir + N₁ pouvait s'interpréter de différentes manières. Si nous considérons la traduction en japonais, différentes solutions se présentent : il est possible de traduire cette construction par plusieurs verbes japonais, comme *miru* (regarder / voir en français), *mieru* (voir), *souzou-suru* (imaginer), *wakaru* (comprendre), *au* (rencontrer), etc. Afin de préciser la signification de *voir*, nous analyserons donc cette construction en utilisant les verbes japonais équivalant au verbe *voir* comme critère des classements.

D'abord, citons deux exemples du dictionnaire français-japonais³⁴.

(153) a. Tu vois la flèche, là ? C'est Notre-Dame.

b. *Asoko ni senntou ga mieru-darou ? Are ga Notre-Dame dayo.*

c. là / Loc / la flèche / S / pouvoir voir (être possible pour Tu)

(154) a. Tu devrais aller voir ce film, il est formidable !

b. *Zehi kono eiga wo mi-ni ike-yo, kessaku dakara.*

c. à toute force / ce / film / O / voir / aller / yo³⁵

³⁴ Ces deux exemples sont tirés du dictionnaire *Hakusuisha Larousse français-japonais* p.1186

³⁵ « yo » posé à la fin d'une phrase signifie un engagement du locuteur.

L'énoncé (153) se traduit par *mieru* en japonais, tandis que dans (154), on aura *miru*. Dans ce cas, l'intentionnalité du sujet et la propriété de l'objet sont différentes. En effet, dans l'exemple (153), l'objet de *voir*, *la flèche*, est localisé indépendamment du sujet *tu*. Par contre, dans l'exemple (154), l'objet *ce film* est ce que le sujet *tu* doit voir, autrement dit, *ce film* est à voir par le sujet. En outre, dans ce dictionnaire, *voir*, pour l'exemple (153), est noté « involontairement », alors que pour (154), il est noté « volontairement ». Pour commencer notre étude, nous divisons donc *voir* selon deux directions : *miru* : perception volontaire et *mieru* : perception involontaire.

3.2.1. *Miru* : Perception volontaire

Oguma (1999) considère l'intentionnalité de *voir* du point de vue de l'agentivité. Et il admet cette agentivité dans certains types d'énoncés : *voir un film* et *voir quelqu'un*. Le processus supposé existe dans ces deux cas. En nous attachant à son point de vue, nous examinerons l'usage de *voir* avec la volonté du sujet. Quand *voir* s'accompagne d'un objet comme *un film* c'est-à-dire quelque chose qui vaut la peine d'être vu ou une personne, ce verbe est traduit en *miru* ou en *au* qui expriment bien, l'un et l'autre, la volonté du sujet.

3.2.1.1. *Miru* : N₁ est un film

Nous allons analyser ici le cas où l'objet de *voir* est *un film*, *une pièce*, *une rencontre sportive* comme dans le deuxième sens étudié ci-dessus. Dans leurs recherches, Dupas (1997) et Oguma (1999) ont établi une distinction selon le point de vue de la volonté du sujet. Suivant leur explication, excepté le cas où l'objet vu est *un film* ou *une pièce*, l'action de *voir* est involontaire; contrairement à l'action de *regarder*, laquelle est forcément volontaire. Quand la perception se

situe dans le monde réel, comme nous allons le voir dans la section suivante, le champ visuel du sujet est important. Intéressons-nous maintenant au cas où N_1 est *voir un film* par exemple.

- (155) Il y a deux jours, j'ai vu à la Cinémathèque un film de monsieur Henri Langlois, le directeur de la Cinémathèque, sur Lumière.
(*La Chinoise*, F., août 1998 : 112)

Dupas (1997) considère la différence entre les verbes *voir* et *regarder* suivis d'*un film*, comme dans cet énoncé. Elle explique que les verbes *voir* et *regarder* paraissent complètement synonymes lorsqu'ils se rapportent à *un film*. Il existe pourtant une différence entre les deux, en faisant une distinction entre les types de medium qui permettent le visionnement du film : le cinéma ou la télévision. Dans une salle de cinéma, l'écran est l'unique objet du champ perceptif, on ne peut pas ne pas le voir, le visionnement du film n'implique aucune visée particulière : le film s'impose au regard. Le sujet est agentif en tant qu'il choisit d'aller au cinéma. En outre, Oguma (1999) accepte la distinction de Dupas et y ajoute la nécessité, parce qu'on doit sortir du cinéma pour ne pas voir le film : il admet donc l'agentivité du sujet. Revenons à notre exemple (155) *Il y a deux jours, j'ai vu à la Cinémathèque un film de monsieur Henri Langlois, le directeur de la Cinémathèque, sur Lumière*. Dans cet énoncé, l'objet *un film* est modifié par *de monsieur Henri Langlois*. C'est donc un de ses films, c'est-à-dire que le mot *film* signifie le contenu du film. Le sujet est allé au cinéma de son propre chef, il est donc évident que l'agentivité du sujet, comme Oguma le montre, est impliquée ici. Dans l'exemple suivant, le contenu de l'objet est également remarquable pour le sujet.

(156) **Françoise** : C'est fou ce que vous ressemblez à votre père.

Max : A ma mère surtout.

Françoise : Oui, c'est les yeux. J'ai vu des photos.

(*La mélancolie*, F., février 1996 : 98)

Dans cet énoncé, on voit bien, grâce au contexte, qu'il est question du contenu des photos. Le sujet construit ici son champ visuel sur l'objet *des photos* lui-même. Quand le champ visuel coïncide avec l'objet, l'objet est valorisé comme « à voir ». Prenons encore un exemple.

(157) Nous allons voir cette pièce ou pas ? (*Un certain sourire* : 131)

L'objet de (157) est *cette pièce* qu'on a pour but de voir. Le sujet doit décider de *voir cette pièce* avant de commencer son activité *voir*. Nous classifions également dans cette catégorie le cas où l'objet est soit une peinture, soit un événement sportif ou une affiche, etc. Lorsque *voir* est suivi de choses qui expriment le but de *voir*, le sujet est toujours agentif. Dans l'exemple suivant aussi, le contenu de N_1 est en question :

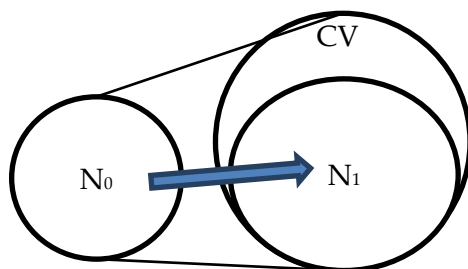
(158) **Marc** : Bonjour Mademoiselle, vous désirez un de nos articles ?

Aline : Non, je viens pour la place de vendeuse, j'ai vu l'écriteau dehors.

Marc : Ah oui ! Vous avez des références ?

(*Lingerie intimes*, F., août 1982 : 36)

Cet énoncé exprime que N_0 a bien lu ce qui est marqué sur N_1 , *l'écrêteau*. N_0 construit son champ visuel sur N_1 et confirme le contenu. Dans le type « spectateur », après que N_1 concorde avec CV, N_0 peut voir N_1 . La structure de ce type est donc comme suit :



[Figure 1 : Structure sémantique de « spectateur »]

3.2.1.2. *Au* : N_1 est une personne

Si le complément d'objet direct de *voir* est une personne, *voir* se traduit par deux verbes japonais : *mieru* et *au*. La différence entre les deux verbes est évidente : à savoir la façon de traiter l'objet en tant que chose concrète ou en tant que personne. Dans le premier cas (chose concrète) on utilisera *miru*, et alors que dans le second, *au* sera appliqué à une personne. Le verbe *au* implique alors que plus de deux personnes sont réunies et se découvrent mutuellement. Il est donc clair que le sujet de ce verbe passe à l'action *au* par sa volonté, comme Oguma (1999) le montre. Nous pouvons donc distinguer deux sortes de *voir*, quand il est suivi de personnes comme complément d'objet direct. Nous étudierons dans un premier temps des exemples dans lesquels le verbe *voir* est traduit par *mieru*. L'énoncé présenté ci-dessous est une conversation entre un père et sa fille. Elle part en classe de neige et tous deux ont une discussion à propos d'une serviette que la petite fille emmènerait avec elle pour protéger son lit en cas de pipi au lit la nuit :

- (159) Et comment je fais pour la mettre sans que les autres me voient ? (*La classe de neige*, F., mars 2000 :100)

Voir dans cet énoncé est traduit par *mi-rareru* qui est la forme passive de *miru* donc sans que je ne sois vue des / par les autres. Quand l'objet est une personne, le verbe *miru* devient très souvent *mi-rareru* et *mi-kakeru*. Le verbe *mi-kakeru* signifie « attirer l'attention de quelqu'un » ou « tomber sous les yeux de quelqu'un » : le sujet perçoit alors quelqu'un sans contact. Dans ce cas-là, le sujet traite la personne qui est objet du verbe dans la phrase comme une chose, tandis que le verbe passif *mi-rareru* est toujours utilisé avec un pronom clitique, surtout *me* et *nous* dans notre corpus. En effet les pronoms clitiques *me* et *nous* correspondent véritablement au locuteur dans l'énoncé et *mi-rareru* exprime la passivité du locuteur, *mi-rareru* étant la forme passive de *miru*. Observons *voir* lorsqu'il se traduit par *au* :

- (160) **Léna** : Vous savez que papa et moi, on se dispute souvent. On se fait du mal. Alors j'ai décidé qu'on allait divorcer.

Sophie : Mais on verra plus papa alors ?

Léna : Vous le verrez pendant les vacances. Il viendra à Paris, et vous, vous irez à Lyon. Ça sera toujours ton papa.

(*C'est la vie*, F., septembre 1993 : 101-102)

Léna est la mère de Sophie. Dans cette conversation, *voir* signifie « être en présence de lui », « parler avec lui » et « passer du temps avec lui ». Afin de le faire, le sujet doit exprimer une intention : nous pouvons donc admettre l'agentivité du sujet avec le verbe *au*.

3.2.2. Perception involontaire

Dans le cas où *voir* est utilisé comme perception involontaire, il se traduit, approximativement, par *mieru*, *souzou-suru* et *wakaru*. La différence entre ces trois verbes est claire pour les Japonais, et on les distingue précisément : elle suppose un type d'objet différent. Dans le premier cas, *mieru*, l'objet du verbe existe dans le monde réel : il est localisé au niveau temporel et spatial. Par contre, dans le deuxième cas, *souzou-suru*, l'objet n'existe pas dans le réel, mais dans le monde imaginaire du locuteur : il est donc situé par l'énonciateur dans son esprit. Le dernier, *wakaru*, met en jeu la compréhension du sujet : il n'est pas en rapport avec l'existence de l'objet ni avec sa localisation. Nous allons ainsi analyser la construction $N_0 + voir + N_1$ selon les trois types cités ci-dessus : *miru*, *souzou-suru* et *wakaru*.

3.2.2.1. *Mieru* : percevoir par les yeux

Quand *voir* peut se traduire en *mieru*, équivalent à « percevoir par les yeux », l'objet de *voir* doit exister réellement dans le champ visuel du sujet. En ce qui concerne la structure sémantique de *voir*, il nous faut considérer l'organisation du champ visuel, l'objet ainsi que le sujet de *voir*. En outre, la nature du champ visuel est importante. Si l'objet existe comme une chose devant les yeux, le champ visuel est construit selon la capacité de vision. Par contre, si l'objet n'est pas immédiatement visible, le champ visuel se construit dans l'imagination ou dans la croyance du sujet. Dans ce cas, *voir* se traduit en *souzou-suru* en japonais.

Avant de commencer notre analyse, rappelons-nous les exemples de Franckel et Lebaud (1990) et ceux de Grezka (2009) qui implique N_1 visible.

- (161) Tiens ! Justement, je vois un taxi !
- (162) C'est bizarre ! Je vois une drôle de forme, là-bas ! (Franckel et Lebaud, 1990 : 58)
- (163) De la terrasse, on voit le Vésuve. (Grezka, 2009 : 86)

Dans l'énoncé (161), le sujet construit son champ visuel pour chercher un des objets qu'il attend et dans ce cas l'objet est localisé dans son champ visuel. Dans l'exemple (162), le sujet remarque soudainement la présence de un objet et focalise son regard dessus comme la découverte de l'existence de l'objet. A propos de l'exemple (163), Grezka le classe comme propriété visuelle d'un lieu / objet. Cependant, nous avons un doute concernant cet exemple sur la propriété de l'objet et l'endroit où la perception est réalisée. Comme cet énoncé signifie « de la terrasse, le Vésuve est visible », nous pouvons considérer qu'il y a une opposition spatiale entre *de la terrasse* et *sauf de cette terrasse*. Cela explique que n'importe quel N_0 peut voir N_1 d'ici, c'est-à-dire N_0 n'est pas restreint. Nous pouvons donc dire que la propriété visuelle d'un lieu que Grezka a mentionnée est la propriété spatiale de N_0 .

Exprimant la perception du monde réel, la structure sémantique de *voir* se subdivise en trois types : « recherche » comme (161), « découverte » comme (162) et « détermination spatiale » comme (163).

3.2.2.1.1. Le type « recherche »

Dans ce type, il est important d'établir le champ visuel du sujet, champ de recherche de l'objet. Étudions des exemples issus de notre corpus.

(164) **Pauline** : Que faites-vous derrière cette pendule ?

Angelo : Rien, je... c'est un peu compliqué. J'ai passé la journée à courir pour ne pas me faire tuer... dans les rues, sur les toits... et je n'ai pas dormi depuis deux jours ! J'ai vu un divan dans votre grenier... j'ai sauté par la lucarne. (*Le hussard sur le toit*, F., septembre 1997 : 103)

Dans cet exemple, nous voyons selon le contexte que le sujet, *Angelo*, cherchait un endroit convenable pour dormir : se fondant sur cette présupposition, il trouve l'objet *un divan*. Dans ce cas, le complément circonstanciel de lieu *dans votre grenier* ne détermine pas l'espace du procès *j'ai vu*, mais il détermine l'espace où l'objet est situé. L'objet *un divan dans votre grenier* est ainsi vu comme un tout et est localisé dans le champ visuel du sujet. Passons à l'exemple (165).

(165) Au bout de dix jours Luc rentra. Je le sus, car je passai devant chez lui, en autobus, le jour de son arrivée, et je vis sa voiture.

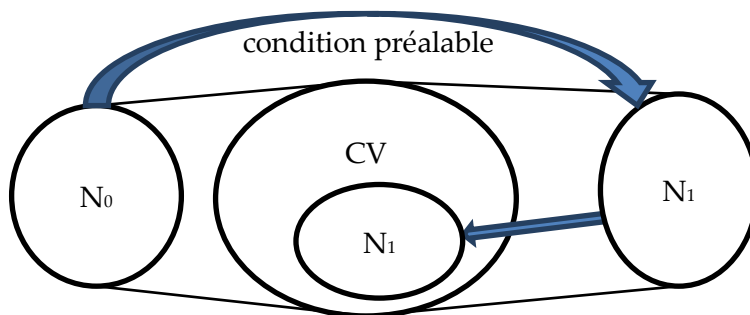
(*Un certain sourire* : 175)

Dans cet énoncé, le sujet passe en bus devant chez Luc qu'il connaît déjà et aperçoit l'objet *sa voiture* par la fenêtre du bus. Selon le contexte, on voit que le sujet attendait des nouvelles de Luc du fait de sa longue absence. Dans ce cas, le sujet construit son champ visuel autour de chez Luc et aperçoit *sa voiture*. L'objet est déterminé par un adjectif possessif, mais le sujet cherche tous les indices lui donnant des nouvelles de Luc ; dans ce cas, c'est *sa voiture*. Ensuite, nous avons un exemple en forme négative :

- (166) Vous savez quand on ne voit rien... les remous... Au lieu de monter j'ai perdu cent mètres. Je ne voyais même plus le gyroscope, même plus les manomètres. (*Vol de nuit* : 102)

Quand *voir* s'accompagne d'un N₁ et à la forme négative, l'existence de N₁ est supposée par N₀. Même si N₀ construit toujours son champ visuel pour saisir N₁, la perception n'est pas accomplie à cause d'un facteur quelconque. Comme N₀ construit son champ visuel, l'énoncé en forme négative comme ci-dessus est bien dans le type « recherche ».

Dans ce type « recherche », l'objet de *voir* appartient toujours à une catégorie d'objets que le sujet cherche ; en outre, le sujet est toujours « agent », car il construit consciemment son champ visuel. Considérons à présent la structure sémantique de ce type d'emplois de *voir*. Tout d'abord, N₀, le sujet de *voir* construit son champ visuel (désormais noté par CV); une relation <N₀ - CV> est donc établie. Lorsque l'objet N₁ existe dans CV, une autre relation «CV - N₁» s'établit. Dans cette construction, N₁ est finalement localisé par N₀ dans CV ; sa structure est double, et peut la schématiser comme suit :



[Figure 2 : Structure sémantique de « recherche »]

3.2.2.1.2. Le type « découverte »

Quand l'objet entre dans le champ visuel du sujet, celui-ci le découvre tout à coup. Analysons l'exemple suivant :

(168) Dans la voiture qui est sur la route à côté du Pas de Calais...

Joseph : T'as qu'à aller dans l'eau.

Pharaon : Tiens, on voit l'Angleterre.

(*L'humanité*, F., juin 2001 : 94)

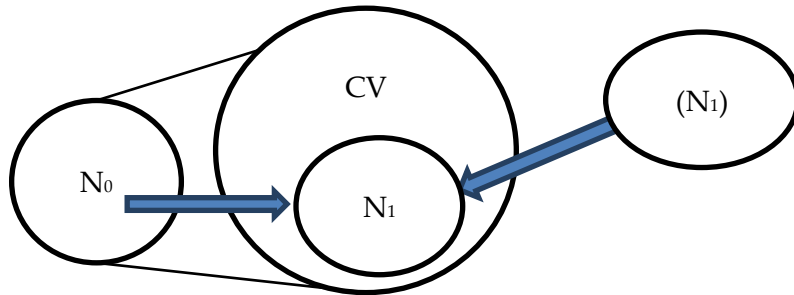
Cet énoncé met en scène la découverte de l'objet, *l'Angleterre* par le sujet, *Pharaon* lorsque celui-ci lève la tête et porte son regard à l'horizon. Grâce à l'interjection *tiens*, cet énoncé montre que l'objet existe dans le monde réel, à portée de regard, et que le sujet le remarque tout à coup. Dans ce contexte, il nous est impossible de trouver une situation où le sujet cherchait un objet quelconque. Dans ce cas, il est important que le sujet se déplace de la route vers la mer, car lorsque le sujet se déplace, son champ visuel se modifie en conséquence. De fait, l'objet qui n'était pas vu par le sujet s'introduit dans son champ visuel : l'objet devient visible pour le sujet. Cette perception nouvelle n'a pas pour origine l'intention du sujet : la nature du sujet est donc celle d'« expérimenteur ». L'exemple répond à la structure « découverte » :

(169) T'as vu la Tour Eiffel ? (*L'amour braqué*, F., janvier 1988 : 89)

L'interprétation commune pour ce type est que N_0 construit inconsciemment son champ visuel et y perçoit N_1 qui apparaît soudainement. Le rôle de N_0 est celui d'expérimenteur. La façon de construire le champ visuel est différente selon

la personne : la première et troisième personne ou bien la deuxième personne.

À propos de la structure sémantique, N_1 entre d'abord dans CV, on établit donc la relation $\langle N_1 - CV \rangle$. Ensuite, N_0 découvre cette relation, la structure de ce type peut être représentée comme suit :



[Figure 3 : Structure sémantique de « découverte »]

3.2.2.1.3. Le type « détermination spatiale »

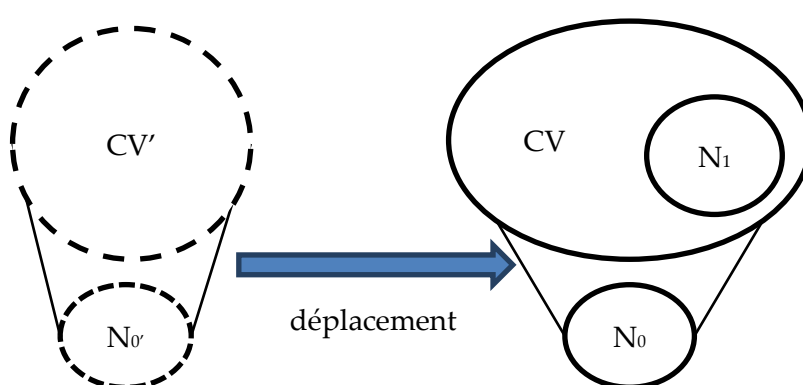
Quand la position de N_0 est déterminée, la position de son champ visuel est également fixée. Dans ce cas, il y a une opposition spatiale : *ici*, *là* ou *ailleurs*. Nous n'avons pas trouvé d'exemple de ce type, nous prendrons donc quelques exemples tirés des recherches précédentes ou des dictionnaires. Oguma (1999) donne l'exemple suivant :

(170) D'ici, on voit la mer.

Dans cet énoncé, le complément circonstanciel de lieu, *d'ici*, détermine la position du champ visuel. Si nous mettons un endroit différent *d'ici* comme CV', nous avons alors une opposition entre CV et CV'. De plus, si on reste en CV, n'importe qui peut appréhender N_1 avec les yeux. Considérons un autre exemple :

(171) Du troisième étage, on voit la Tour Eiffel.

Cet énoncé implique également un complément circonstanciel de lieu, *du troisième étage*. Dans ce type de détermination spatiale, le complément circonstanciel de lieu est la propriété *de + endroit* pour fixer le lieu de N_0 . La structure de ce type peut être schématisée comme suit :



[Figure 4 : Structure sémantique de « détermination spatiale »]

3.2.2.1.4. Le type « identification »

Il y a encore un type de *voir* au niveau cognitif que Franckel et Lebaud ne mentionnent pas. Dans ce cas, des choses concrètes, qui deviennent objet, existent. Le sujet localise d'abord les choses présentes dans son champ visuel et, en second lieu, les identifie. Traitons de l'exemple suivant.

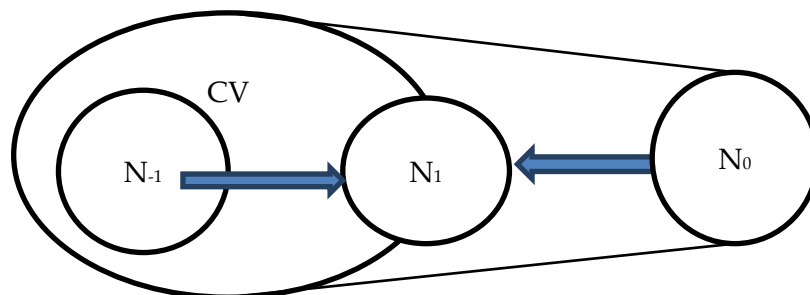
(172) Delphine dit qu'elle ne mange pas de viande.

Gérard L. : Mais finalement, c'est tout ce qui représente l'animal
qui te...

Delphine : Eh bien, je ne sais pas, c'est des bêtes, tu vois. Moi, je trouve qu'il ne faut pas... C'est surtout les bêtes qui ont le sang rouge, quoi!

Gérard L. : Finalement, on te présente une côte de porc, comme ça, et tu vois l'animal, toi ? (*Le rayon vert*, F., mai 1987 : 91)

Dans l'exemple (172), le sujet aperçoit *une côte de porc* dans son champ visuel et il l'identifie comme *l'animal*. Le sujet reconnaît selon ses connaissances l'objet qui est un membre de la catégorie « animal ». Le sujet déploie sa subjectivité et la nature du sujet est toujours celle d'un « agent ». Quant à la structure, notons tout d'abord qu'un objet concret (N_{-1}), dans ce cas *une côte de porc*, existe dans CV. Ensuite, N_0 identifie N_{-1} comme N_1 , *un animal*. Selon des faits susmentionnés, la structure est comme suit :



[Figure 5 : Structure sémantique de « identification »]

Voir de ce type ne fonctionne pas comme une perception mais comme une cognition du sujet. Il est donc important que N_0 explicite comment il trouve N_1 . N_1 de l'exemple peut être considéré soit comme visible soit invisible :

(173) Ne vous étonnez pas. Je suis moi-même qu'un pauvre homme, mais en vous voyant, j'ai vu Dieu dans votre cœur... N'ayez pas honte comme ça !

(*Sous le soleil de Satan*, F., novembre 1988 : 93-94)

N₁ de l'énoncé est *Dieu* et nous pouvons dire qu'il est invisible. Mais selon le contexte précédent, *en vous voyant*, N₀ perçoit *vous*, son attitude, ses faits et ses dits qui deviennent N₋₁. N₀ y trouve N₁ *Dieu* avec la même façon du type « identification ».

Quand N₀ identifie N₋₁ comme N₁, comme nous l'avons vu dans ce cas, l'interprétation se lie au fait d'être spectateur, puisque le contenu de l'objet devient important pour N₀.

3.2.2.1.5. Le type « introduction d'un thème »

La façon de construire le champ visuel est assez proche du type « recherche » que nous avons analysé précédemment. Cependant, cette catégorie « introduction d'un thème » se situe à un niveau identifiable au niveau de l'énonciation. *Voir* fonctionne ici comme marquant l'intérêt du sujet dirigé sur l'objet : nous pouvons ainsi affirmer qu'il s'agit d'une introduction d'un thème par le locuteur. Le locuteur produit d'abord N₁ comme thème de l'énoncé, ensuite le bloc <le locuteur - N₁> est introduit pour N₀, l'interlocuteur. Dans cette catégorie, N₀ est toujours interlocuteur, il est donc exprimé par un pronom personnel de deuxième personne : en quelque sorte, *voir* ici apparente cette catégorie à l'interjection. Observons le dialogue suivant, la scène se situant dans une voiture conduite par Raymond :

(174) **Martha** : ...Cette femme qui s'est jetée du sixième. Tu vois le Monoprix, derrière y'a un immeuble. Ben, y'a une pauvre femme qui s'est jetée du sixième avec ses deux mômes dans les bras... c'était des jumeaux je crois. Elle est morte sur coup. C'est moche ! Hein ?

Raymond : Ouais, c'est moche...

(*Martha ... Martha*, F., décembre 2002 : 79)

C'est l'interlocuteur, Raymond qui conduit la voiture, le locuteur, *Martha*, n'exige pas qu'il perçoive l'objet *Monoprix*. Dans ce cas, le locuteur rappelle l'existence de N₁ à N₀ pour continuer son histoire. Le locuteur utilise *le Monoprix* comme scène pour son récit. Le fonctionnement du verbe *voir* dans l'exemple qui vient d'être présenté s'apparente au fonctionnement de ce même verbe dans l'exemple suivant :

(175) Si tu veux un champ de patates, si tu veux faire des patates... je te propose ça... tu vois toute cette terre, des cyprès jusqu'aux fruitiers. (*Sans toit ni loi*, F., novembre 1991 : 99)

Dans cet énoncé aussi, afin d'éveiller l'intérêt de N₀, le locuteur indique N₁. Nous pouvons distinguer deux conditions dans ce type, « introduction d'un thème » : premièrement, le sujet syntaxique est toujours *tu* ou *vous*, donc à chaque fois un pronom personnel de deuxième personne ; deuxièmement, N₁ existe réellement devant N₀. La différence entre (174) et (175) est donnée par les déterminants : l'article défini *le* dans (174) exprime que l'objet *Monoprix* est connu du locuteur et N₀, tandis que l'adjectif démonstratif *cette* dans (175)

représente l'objet *terre* qui est situé devant le locuteur et l'interlocuteur.

Si nous représentons le locuteur par N_{-0} et le sujet par N_0 , nous pouvons exprimer la relation entre N_{-0} , N_0 et N_1 comme suit : $N_{-0} - \ll CV - N_1 \gg \rightarrow N_0$.

3.2.2.2. *Souzou-suru* : Imaginer

Il y a deux circonstances où l'on est dans l'impossibilité de percevoir réellement l'objet. En premier lieu, l'objet de *voir* est un nom concret, mais on ne peut réellement l'apercevoir que sous certaines conditions. En second lieu, l'objet est un nom abstrait : dans ce cas, le sujet ne peut pas percevoir l'objet dans le monde réel, mais le construit dans son esprit. La différence avec le type de *mieru* (percevoir par le sens de la vue) que nous avons déjà analysé ci-dessus est que le sujet produit l'objet, tandis que dans le type de *mieru*, l'objet existe indépendamment du sujet. Dans cette catégorie – que nous associons à *souzou-suru* – même si N_1 est visible, la situation est telle que N_0 ne peut pas percevoir réellement N_1 par les yeux. Grezka (2009) classe les exemples suivants comme représentation et intellection :

(176) Je vous ai vu cette nuit en rêve.

(177) Je le vois encore avec son visage triste. (Grezka, 2009 : 187)

N_1 de l'énoncé (176) existe dans le rêve et celui de (177) est dans l'imaginaire de N_0 . Dans ce cas, N_0 construit son champ visuel dans le monde de la croyance, de l'imaginaire. La différence avec la perception dans le monde réel est que si N_0 n'existe pas, N_1 n'existe pas non plus : ce n'est en effet que N_0 qui peut percevoir N_1 . De plus, dans l'énoncé (176), N_0 trouve N_1 dans le champ visuel qui est construit dans le rêve, cette fois-ci, alors que *voir* de l'énoncé (177) exprime que

N₀ identifie N₁ dans le visage triste sur lequel N₀ construit son champ visuel. En bref, l'énoncé (176) a la même construction sémantique que le type « découverte » et (177) a celle d'« identification ». Dans cette catégorie, nous pouvons introduire une autre sorte de *voir* : l'introduction d'un thème.

3.2.2.2.1. Le type « découverte »

Dans cette catégorie, *souzou-suru*, l'objet de *voir* est localisé dans la croyance ou l'imagination du sujet. La différence avec le monde réel est, répétons-le, que si le sujet n'existe pas, l'objet non plus. Il n'y a donc que le sujet qui puisse voir l'objet, l'objet n'étant localisable que dans la croyance du sujet, les perceptions de type « recherche » ne sont plus possibles. Regardons un exemple suivant :

(178) **Rodolphe** : Regarde, là.

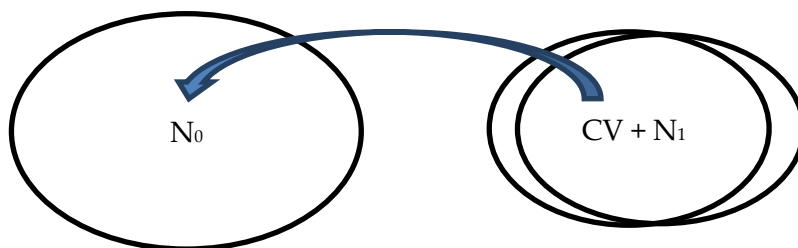
Marie : Mais ce sont des branches qui bougent. Oh ! tu vois des policiers partout. Ils t'ont perdu, ce soir. (*Mayerling*, F., juin 1982 : 36)

N₀ de cet énoncé ne suppose pas la présence de N₁. Comme N₀ croit apercevoir N₁ (en fait des branches qui bougent et non des policiers) qui serait soudainement rentré dans son champ visuel, cet énoncé ressemble au type « recherche ». Cependant, N₀ de cet énoncé est la deuxième personne, *tu* : le locuteur et le sujet grammatical sont différents. N₁ apparaît brusquement sur un mode fantasmatique pour N₀, mais c'est le locuteur qui en donne l'identité (des policiers) dans le champ visuel de N₀. Dans la conversation, nous observons souvent la forme *tu vois N₁ ?*. Dans ce cas, comme l'énoncé (178), N₁ est introduit

dans le champ visuel par le locuteur. C'est une des fonctions de la conversation, mais la relation entre N₀ et N₁ est semblable à celle du type « découverte ». Nous avons un autre exemple comme suit :

- (179) Non, non au début t'as toujours l'image devant les yeux mais elle s'éloigne petit à petit, puis un matin, tu te réveilles, tu vois ta vie devant toi et puis il y a cette petite image en plein milieu et elle est belle dans le paysage... Ça s'appelle un souvenir. (*Un Indien dans la ville*, F., mars 1997 : 99)

Le mot *vie* est invisible. Cependant le sujet perçoit cet objet, puisqu'il est inscrit dans le cadre *devant toi*, et existe dans l'esprit du sujet. Quand N₁ est aperçu dans le monde croyance, le champ visuel est un élément obligatoire pour la présence de N₁. Même si N₀ est la première personne ou la deuxième personne, comme le champ visuel du sujet est construit et le locuteur met N₁ dans ce champ, nous avons tout d'abord la relation <CV + N₁>. Et ensuite, cette relation est établie avec N₀. La structure sémantique peut être représentée comme suit :



[Figure 6 : Structure sémantique dans *Souzou-suru*]

3.2.2.2.2. Le type « identification »

Nous observons ensuite les exemples où N₀ identifie N₁ :

(180) **L'Empereur** : J'ai travaillé pour le bien de la couronne et pour ton bonheur.

Rodolphe : On ne peut malheureusement pas concilier les deux.

Depuis mon enfance je l'ai vu dans les yeux de ma mère.

(*Mayerling*, F., juin 1982 : 35)

Cet énoncé a la même signification de l'exemple de Grezka (2009) que nous avons donné ci-dessus (exemple (177)). Grezka le classe dans l'intellection, mais nous le placerons dans l'identification du sujet, car N₁ est bien localisé *dans les yeux de ma mère*, et N₀ y construit son champ visuel et identifie ce qu'il a aperçu. Voyons un autre exemple qui met en scène une conversation entre trois personnes. Nicolas et Porbus sont venus chez un grand peintre qui les a menés à son atelier. Les trois personnes produisent le dialogue suivant :

(181) **Nicolas** : Celle-là (Cette toile-là), elle est extraordinaire...

Frenhofer : Pas mal... Mais c'est rien... Il n'y a pas le sang... Si je vais au bout, il y a le sang sur la toile...

Porbus : Tu pousses un peu, tu crois pas ?...

Frenhofer : Pas du tout. Dans la Belle Noiseuse, on voit vraiment le sang. (*La Belle Noiseuse*, F., mars 1992 : 96)

De même que dans le type « identification » dans le monde réel que nous avons déjà analysé dans la section précédente, il y a des choses quelconques dans le

champ visuel du sujet. Dans l'exemple (181), c'est la peinture *la Belle Noiseuse* et le sujet parle de cette peinture qui est là, devant lui. Cependant, l'objet de *voir*, *le sang*, n'est pas présent dans cette peinture. Le sujet localise d'abord cette peinture dans son champ visuel, puis *le sang*, mais cette fois-ci dans son imagination. Par conséquent, *le sang* devient visible pour le sujet. En outre, dans cet énoncé, *voir* est suivi par l'adverbe *vraiment* qui exprime la subjectivité du sujet : la nature de ce même sujet est donc « agent ». A propos de la structure, l'objet dans le réel (N₋₁) existe dans le champ visuel du sujet (CV) : <N₋₁ - CV>. Si l'on localise cette relation dans la croyance du sujet (CV₁), le sujet identifie l'objet (N₁) déjà localisé dans CV₁. Nous pouvons donc représenter la structure comme suit : «N₋₁ -<CV>-N₀-«CV₁>-N₁».

3.2.2.2.3. Le type « introduction d'un thème »

La différence avec *miru* (percevoir par le sens de la vue), est que l'objet n'existe pas dans le monde réel. L'interlocuteur n'a donc pas l'occasion de percevoir directement l'objet en question. Pour confirmer cette hypothèse, considérons quelques exemples :

- (182) Ma vie, ma vie... il faut que tu saches. Comment ça a commencé ? Je m'en souviens plus. Est-ce que j'avais mon père, ma mère ?... non... toujours j'étais seule, absolument seule. Je vois une vieille maison, noire et très inquiétante comme maison... Où ça ? ... Dans quel pays ? ... Je ne sais pas, je ne m'en souviens plus. (*Pola X*, F., octobre 1999 : 99-100)

N₁ de cet énoncé, *une vieille maison* ne se présente pas devant les yeux de N₀ qui construit son champ visuel dans son imaginaire en se fondant sur son expérience et y localise N₁. Comme le sujet est la première personne, *je*, le locuteur et le sujet sont la même personne. Dans ce cas, la construction de champ visuel est faite dans le monde de la croyance de N₀ par N₀ lui-même, cet énoncé est d'une utilisation fondamentale dans l'imaginaire. De plus l'existence de l'objet est focalisée par le locuteur et devient le thème de l'énoncé. Mais nous avons le cas où N₀ est la deuxième personne, par exemple dans ce dialogue entre deux personnes : Serge et Paul. Serge est architecte, Paul est sculpteur. Paul monte en voiture avec Serge pour aller à Naples et écoute Serge raconter son expérience :

(183) **Paul** : On vous amène de force dans une pièce... c'est un cauchemar ça... sans savoir ce qu'ils vont vous faire...

Serge : Ouais, tu vois une machine avec des cadrans partout, ils t'attachent avec des lanières de cuir sur une plaque de plomb... (*Le vent de la nuit*, F., février 2002 : 85-86)

L'objet *une machine avec des cadrans partout* n'existe pas réellement au moment de l'énoncé. Le locuteur, *Serge*, mobilise cet objet qu'il avait perçu dans le passé pour l'introduire dans la conversation : *une machine avec des cadrans partout* donc n'existe que dans l'histoire produite par le locuteur. Dans ce cas, c'est le locuteur qui construit le champ visuel et y introduit N₁.

3.2.2.3. *Wakaru* : Comprendre

Quand N_1 est un nom abstrait ou un nom qui ne désigne pas des choses concrètes, il est difficile de le percevoir par les yeux. Nous traiterons ici de N_1 qui est invisible comme les exemples que Grezka (2009) a introduits dans un de ses classements, l'emploi cognitif.

(184) Je vois la faiblesse de cet enfant.

(185) Je verrai le problème avec lui.

(186) Je vois une objection à sa candidature.

(187) Je vois ce que tu veux dire. (Grezka, 2009 : 188)

Grezka établit des sous-catégorisations comme (184) constatation, (185) considération, (186) jugement et (187) compréhension. Mais nous avons un doute sur ces catégorisations, car les raisons du classement « constatation » ne sont pas évidents faute de contexte. Nous pouvons le considérer plutôt comme la compréhension simple de N_1 , *la faiblesse de cet enfant*. A propos de « considération », nous voyons un autre exemple qui comprend le même N_1 le problème qu'en (185) :

(188) Je l'aime, il ne m'aime pas, tu vois le problème ?

(Hakusuisha Larousse dictionnaire français-japonais, p.1186)

Le classement « considération » de Grezka est fait sur la base de *voir* représentant le futur. Quand *voir* est au présent comme dans l'énoncé (188), il exprime la compréhension de N_0 sur N_1 . De plus, dans cet énoncé, il y a une présupposition, *Je l'aime, il ne m'aime pas*, et le sujet porte un jugement en se

fondant sur cette présupposition. Nous avons un autre type de *voir* que Grezka ne traite pas :

(189) Paul et moi, on voit les choses d'une manière différente. (*Ibid.*)

Dans cet énoncé, *voir* exprime également la compréhension sur N₁, mais il s'accompagne d'une modification qui représente la manière, une locution adverbiale, *d'une manière différente*. Grâce à cet élément il est donc question de l'évaluation, c'est-à-dire le point de vue du sujet pour *les choses*.

Suivant ces exemples, il nous est possible de re-catégoriser les constructions où *voir* exprime la compréhension du sujet en trois parties : compréhension, jugement et point de vue.

3.2.2.3.1. Compréhension

Si l'on met en question N₁ qui est un nom ou un nom ne désignant pas de chose concrète, *voir* exprime la compréhension et l'évaluation du sujet. En ce qui concerne la compréhension, le sujet donne à l'objet son évaluation. Observons l'exemple suivant :

(190) Allons, tu es redevenue sauvage. Va prendre un bain et reviens boire un verre avec moi. Dans ton cas, je ne vois que le confort et l'alcool pour te dérider. (*Un certain sourire* : 95)

Dans cet énoncé, il est évident que le sujet manifeste son évaluation avec le complément circonstanciel de lieu, *dans ton cas*. Afin de *te dérider*, on peut trouver autre chose que *le confort et l'alcool*, mais le sujet *je* les sélectionne

comme son évaluation. Nous avons analysé jusqu'ici le cas où l'objet est un nom commun. Nous allons considérer maintenant la proposition introduite par *ce que* que l'on retrouve fréquemment dans la langue parlée.

(191) Je ne vois pas ce qu'il y a de nouveau.

(*Jaguar*, F., février 1998 : 100)

(192) J'ai sillonné toute la région, j'ai frappé à toutes les portes, j'ai fait tous les journaux, des annonces partout, radio, télé... des affiches dans plusieurs villes... Je vois vraiment pas ce que nous pouvons faire de plus...

(*Olivier olivier*, F., novembre 1993 : 103)

Dans l'énoncé (191) et (192), l'objet qui est représenté par *ce que* n'est pas exactement visible. Dans ce cas, *voir* exprime la compréhension du sujet. De plus, *voir* de l'énoncé (192) est modifié par l'adverbe *vraiment*. Le sujet procède à une évaluation de l'objet et la présence de cet adverbe clarifie l'évaluation par le sujet. La structure sémantique de ce *voir* est assez proche de celle de « recherche », mais l'existence de N₁ n'est pas supposée par N₀. En outre, la construction du champ visuel n'est pas faite pour y chercher l'objet non plus : ce qui explique qu'elle est proche de celle de « découverte ». Cette construction *voir ce que* est particulière à la langue parlée dans notre corpus. Nous étudierons ultérieurement la construction *voir que* qui exprime également la compréhension et l'évaluation du sujet.

3.2.2.3.2. Jugement

Nous observerons ensuite le cas où *voir* exprime le jugement du sujet. Dans ce cas, le sujet porte un jugement, N_1 , sur la présupposition, N_{-1} , qui est représentée dans son champ visuel. .

(193) **Joseph** : Ouais. Ouais t'es un peu con, on collectionne pas les étoiles.

L'élève : Ben, quand t'es collectionneur, tu peux tout collectionner, hein... Tu peux collectionner aussi les insignes.

Joseph : Oh, bon, c'est pas pour les billes, mais on fait comme si c'était pour les billes. Tu vois la nuance.

L'élève : Si c'était pour les billes, je les garde, moi.

(*Un sac de billes*, F., juin 2000 : 92)

Dans cet énoncé, il y a une opposition « pas pour les billes / pour les billes » comme présupposition. Quand *voir* exprime le jugement du sujet, il est nécessaire de préciser qui porte un jugement. Dans l'exemple (193), le sujet grammatical *tu* correspond à *l'élève* alors que l'énonciateur est *Joseph*. C'est donc l'énonciateur qui adopte cette opposition dans sa pensée et son jugement se met en place. L'opposition présupposée est nécessaire à l'expression de son jugement ; la nature du sujet est toujours « agent », car il porte un jugement. Regardons maintenant un exemple où N_0 est la première personne :

(194) **Ethel** : Si vous étiez sur une île déserte et que vous ne pouviez emporter qu'un seul tableau, lequel choisiriez-vous ?

Devas : Aucun !

Ethel : Aucun ! Pourquoi ?

Devas : Je ne vois l'utilité d'emporter un tableau sur une île déserte! (*mina*, F., décembre 1994 : 110)

Dans cet exemple, nous avons N₋₁ qui est présenté dans le contexte : *Si vous étiez sur une île déserte et que vous ne pouviez emporter qu'un seul tableau.* N₀ le saisit dans son champ cognitif, dans sa pensée et le juge comme inutile. Comme c'est N₀ qui porte le jugement, il est agent. Dans l'exemple suivant, il est clair qu'il faut une opposition pour juger.

(195) **La Dame** : Tenez, voilà les produits que vous emploierez. ...
Ceci pour la poussière sur les meubles, cela pour les vitres...

Eva : Des bombes ? Vous employez des bombes ?

La Dame : Vous y voyez un inconvénient ?

(*Sam. Saffit*, F., août 1992 : 105)

Dans cet énoncé, l'opposition présupposée « employer des bombes / ne pas employer des bombes » est remplacée par le pronom *y*. En outre, le sujet grammatical *vous* et l'énonciateur *la dame* sont différents dans l'exemple (195) ; à ce propos, c'est l'énonciateur qui juge *un inconvénient* car il interprète l'opinion du co-énonciateur. Cet exemple est sous forme de conversation ; l'opposition présupposée se trouve dans l'énonciation d'Eva : l'énonciateur l'introduit dans son discours sous forme du pronom *y* et réinterprète la question d'Eva. Il y a donc un antagonisme entre *Eva* et *la dame*, l'énonciateur *la dame* porte finalement son jugement, *un inconvénient*. Sur la structure, d'abord une opposition présupposée (N₋₁) existe dans la pensée (CV) de N₀, ensuite, N₀ (dans ce cas,

plutôt l'énonciateur) s'en rend compte et finalement juge N_{-1} comme N_1 : la structure sémantique est donc $N_0 \langle N_1 \leftarrow \langle N_{-1} \rangle - CV \rangle$.

3.2.2.3.3. Point de vue

Si l'on met en question le point de vue du sujet sur l'objet, *voir* exprime l'évaluation ou le changement sur la façon de voir l'objet. En ce qui concerne la façon de voir, plusieurs points de vue sur un objet sont possibles et le sujet en choisit un subjectivement.

(196) **Michel** : Tu sais, j'ai bien réfléchi pendant ces quelques jours. J'ai pris du recul. Tu veux que je te dise ? J'ai changé ; je suis plus calme, je vois mieux les choses. Tu crois pas que j'ai changé ?

Léna : Non. (*C'est la vie*, F., septembre 1993 : 105)

Dans ce cas, il y a un état *J'ai changé ; je suis plus calme*. Un état quelconque qui devient présupposé existe et le point de vue du sujet se base sur cela. Dans l'énoncé en question *je vois mieux les choses*, l'adverbe *mieux* exprime le changement d'état. Quand on dit *je vois les choses*, cette phrase signifie *j'ai la capacité de voir*. Pour exprimer le point de vue de sujet, *voir* est accompagné par un adverbe qui représente une évaluation, un changement, etc. Il en est de même dans l'exemple suivant :

(197) **Lola** : C'est drôle, ça dort tout de suite les gosses. Tu ne peux pas t'imaginer la place que ça prend. Depuis qu'il est là, je ne vis plus de la même façon. Je vois les choses autrement. Tu

verras.

Roland : Ça m'étonnerait. (*Lola*, F., février 1992 : 100)

Dans cet énoncé, un état présupposé *depuis qu'il est là, je ne vis plus de la même façon* apparaît et l'adverbe d'opinion *autrement* modifie *voir*. Dans le cas où il est question du point de vue du sujet, il faut donc un état quelconque pour admettre l'évaluation du sujet. Un état qui devient présupposé (N₋₁) existe d'abord dans la cognition du sujet (CV) : en se fondant sur N₋₁, le sujet (N₀) évalue que l'objet est N₁. La structure de ce type est donc <N₀ - CV - «N₋₁ → N₁»>. Dans ce cas, on trouve des adverbes comme *autrement, mieux, etc.*

3.2.3. Conclusion

Nous avons analysé, dans cette section, la construction *N₀ + voir + N₁* d'un point de vue de la structure sémantique. Nous avons divisé d'abord la perception en deux catégories : perception volontaire et perception involontaire. La différence entre les deux concerne la nature de l'objet.

L'objet de la perception volontaire est apprécié comme une chose à voir, par exemple, un film, une pièce, une personne, etc.. Pour passer à l'action, le sujet met en œuvre sa volonté. Dans le cas où l'objet de *voir* est une chose à voir, *voir* se traduit toujours par *miru* en japonais ; en revanche, si l'objet de *voir* est une personne, la traduction japonaise offre deux possibilités : *au* et *mirareru*. *au* signifie que deux ou plus de deux personnes sont réunies et se découvrent mutuellement ; *mirareru* implique que la personne qui est l'objet est mise en pronom clitique et est exprimée passivement.

Dans la deuxième catégorie, la perception involontaire, nous avons classé *voir* en trois significations, dans la mesure où il se traduit,

approximativement, par *mieru*, *souzou-suru* et *wakaru* en japonais. Dans le premier cas, *mieru*, l'objet du verbe existe dans le monde réel et il est localisé au niveau temporel et spatial ; dans le deuxième cas, *souzou-suru*, l'objet n'existe pas dans le réel, mais dans le monde imaginaire du locuteur (il est donc situé par l'énonciateur dans son esprit) ; dans le dernier cas, *wakaru*, la compréhension du sujet est mise en jeu : il n'y a pas de rapport avec l'existence de l'objet ni avec sa localisation. Dans tous les cas, *voir* est lié à trois arguments : le sujet, l'objet et le champ visuel du sujet. Selon leur relation, nous avons dégagé huit interprétations pour *voir* : recherche, découverte, détermination spatiale, identification, introduction d'un thème, compréhension, jugement et point de vue. Dans le cas *mieru*, *voir* exprime les cinq premières façons ; dans celui de *souzou-suru*, il exprime la découverte, l'identification et l'introduction d'un thème ; dans celui de *wakaru* enfin, il exprime la compréhension, le jugement et le point de vue. Cependant, il faut considérer trois niveaux : le niveau de la perception, celui de la cognition et celui de l'énonciation. La recherche dans le visuel est impliquée au niveau de la perception, par contre, l'identification, la compréhension, le jugement et le point de vue sont circonscrits au niveau de la cognition. L'introduction d'un thème est classifiée au niveau de l'énonciation. Le sens de *voir* est donc dépendant de la relation des trois arguments et du niveau où cette relation se situe. Nous pouvons résumer la relation entre N_0 (sujet), N_1 (objet) et CV (champ visuel) de chaque niveau comme ci-dessous :

type	recherche	découverte	détermination spatiale
Structure	<N ₀ - « CV » - N ₁ >	N ₀ - <N ₁ - CV >	N ₀ → < N ₀ - « N ₁ - CV » >
N ₁	choses concrètes réelles		
CV	champ visuel du sujet		
Nature de N ₁	agent	expérimenteur	agent

[Tableau 7 : *mieru* ; niveau de perception]

Signification	<i>mieru</i>	<i>souzou-suru</i>
Structure	N ₀ - <N ₁ ← « N ₁ » - CV>	«N ₁ -<CV>-N ₀ -«CV ₁ >-N ₁ »
N ₋₁	choses concrètes	
N ₁	choses	images
CV	champ visuel du sujet	
CV ₁	imagination du sujet	
Nature de N ₀	agent	

[Tableau 8 : Identification : *mieru* et *souzou-suru* ; niveau cognitif]

type	<i>mieru</i>	<i>souzou-suru</i>
Structure	N ₀ - « CV - N ₁ » → N ₀	
N ₁	chose concrète	chose qui existe dans le locuteur
CV	champ visuel du sujet	champ cognitif du sujet
Nature de N ₀	receveur et expérimenteur	

[Tableau 9 : Introduction d'un thème : *mieru* et *souzou-suru* ; niveau d'énonciation]

type	compréhension	jugement	point de vue
structure	<N ₀ - CV-«N ₁ →N ₁ »>	N ₀ <N ₁ ←«N ₁ >-CV >	N ₀ - CV - «N ₁ → N ₁ »
N ₋₁	état	opposition	état préalable
N ₁	chose sélectionnée par le sujet	résultat de juger	chose évaluée par le sujet
CV	cognition	pensée	cognition
nature de N ₀	agent	agent	agent

[Tableau 10 : *wakaru* ; niveau cognitif]

Le verbe *voir* a toujours trois arguments : N_0 , N_1 et CV; cependant leur relation n'est pas stable. Afin de fixer la structure, il faut considérer le contexte et les contraintes lexicales.

3.3. Pouvoir voir

Dans la langue française, il est possible de remplacer le verbe *voir* par *pouvoir voir* sans changer fondamentalement l'interprétation comme le montrent les exemples (198 a, b).

(198) a. Tu vois la flèche, là ? C'est Notre-Dame.

(*Dictionnaire Larousse français-japonais* : 1186)

b. Tu peux voir la flèche, là ? C'est Notre-Dame.

Si ces deux phrases sont équivalentes, nous nous demanderons alors à quelles conditions peut-il y avoir équivalence ? Nous ferons référence à deux études antérieures, Le Querler (1989) et Dupas (1997).

3.3.1. Recherches précédentes

3.3.1.1. Le Querler (1989)

Le Querler (1989) indique que les deux exemples suivants sont équivalents :

(199) a. D'ici on peut voir la mer.

b. D'ici on voit la mer. (Le Querler, 1989 : 70)

et explique que la raison pour laquelle ces deux énoncés peuvent être considérés comme équivalents concerne d'une part des relations entre le sujet et le verbe, et d'autre part des relations entre le verbe et son objet. À propos de la première relation, Le Querler montre que le sujet de cet exemple *on* est

remplaçable par un autre sujet dont le déterminant est l'article défini générique : *le promeneur, les gens, etc.*, cependant, un nom avec l'article défini spécifique qui produit l'interprétation déterminée ne peut pas être mis à la place du pronom, *on*. De plus, elle souligne la présence du complément circonstanciel de lieu, *d'ici*, dans ces énoncés qui indique un repère spatial : on est près de la mer. *Pouvoir* exprime une sorte de possibilité et la réalisation de cette possibilité ne peut pas être prévue, elle est contingente. Comme N_0 est indéfini, la phrase est considérée comme une description de N_1 , alors qu'avec N_0 défini, *voir* est considéré comme une description de la propriété du sujet, par exemple la capacité visuelle du sujet. De ce fait, quand nous reconnaissons l'équivalence entre *voir* et *pouvoir voir*, N_0 doit être un nom indéfini. L'interprétation commune sur ces deux énoncés (199 a, b) est que « d'ici, la mer est visible et il n'y a aucun obstacle qui empêche de voir la mer ». Cela explique que cette phrase exprime simplement la propriété d'un lieu, *d'ici* et la propriété de N_1 , *la mer est visible* et non pas la propriété de N_0 .

Le Querler montre ensuite que la perception dans ces exemples est conçue comme involontaire. Si l'on ajoute des adverbes tels qu'*aisément, facilement, sans peine, etc.*, soit la perception est inévitable comme les exemples suivants, l'équivalence entre ces deux phrases devient plus nette :

(200) a. Comme tu peux le voir, je suis à l'heure.

b. Comme tu le vois, je suis à l'heure.

En résumé, elle dégage de ces exemples les conditions de l'équivalence entre *voir* et *pouvoir voir*, à savoir :

- le sujet désigne un individu quelconque (remplaçable par un autre sujet);
- le prédicat indique une perception involontaire et sans visée précise;
- l’ancrage spatio-temporel est marqué (p.78).

Par ailleurs, quand le verbe *voir* exprime la capacité du sujet comme dans « je vois bien / mal, etc. », il n’y a pas de possibilité d’équivalence entre *voir* et *pouvoir voir*. Quand la perception envisagée est involontaire, le sujet n’a pas le choix et la perception est présentée comme une évidence.

3.3.1.2. Dupas (1997)

Nous allons à présent examiner l’analyse de Dupas (1997) qui considère aussi la différence entre *voir* / *pouvoir voir* en comparant avec le verbe auxiliaire *can* en anglais.

L’auteur indique que *can* et *pouvoir* signifient la permission, la capacité et la possibilité en tant que modalité radicale; elle présente les exemples (201) et (202) comme ayant une valeur de permission et une valeur d’autorisation.

(201) Tu pourras voir le film si tu es sage. (Dupas, 1997 : 242)

(202) On pourra voir demain le manuscrit de Woolf. (*Ibid.*)

Comme l’objet de ces énoncés n’a plus la propriété « d’être à voir » et que sa visibilité n’est plus en question, Dupas affirme qu’il est alors difficile de distinguer entre les notions de capacité et de possibilité, dans la mesure où la capacité de *voir* est inhérente à la perception, et plus précisément au sujet. Elle en conclut que :

La notion de capacité met en avant les pouvoirs du sujet, celle de possibilité met en avant des conditions ou circonstances externes qui rendent possible la vision. (p. 245)

Dupas reprend les deux exemples de Le Querler : *d'ici on voit la mer / d'ici on peut voir la mer*, et confirme les trois conditions mentionnées ci-dessus ; elle ajoute que le locuteur affirme une perception qui est envisagée, même si elle n'est pas actualisée. Le passage à l'aspect accompli ne modifie pas profondément la configuration, cela entraîne seulement que la possibilité n'est plus en puissance (p.252). Pour étayer ses explications, elle considère les deux exemples suivants :

(203) a. De la fenêtre on a vu la mer.

b. De la fenêtre on a pu voir la mer. (*Ibid.* : 252)

En ce qui concerne de l'équivalence entre ces deux énoncés, Dupas fait le commentaire comme suit :

Cette équivalence confirme le fonctionnement localisateur des verbes de perception tout en mettant en relief sa valeur (la valeur de l'auxiliaire modal) implicite de possibilité. Parce que le fonctionnement localisateur suppose l'assertion des propriétés de l'objet et non des capacités ou visées du sujet, l'actualisation du procès n'est pas une condition *sine qua non*. L'essentiel est que l'objet possède les propriétés requises pour que la relation soit validée. (p.253)

Les trois conditions principales de Le Querler nous ont montré que les

propriétés du sujet, de l'objet, de lieu et de l'activité sont importantes. Pour la différence entre *voir* et *pouvoir voir*, il est apparu que si le verbe *voir* exprime la capacité du sujet et si l'objet a la propriété « d'être à voir » comme c'est le cas des films, photos et émissions de télé, on ne peut pas l'utiliser avec *pouvoir* pour dire la capacité. Comme dans l'exemple (201) *Tu pourras voir le film si tu es sage* où *pouvoir* signifie à ce moment-là, la permission.

En résumé, pour remplacer *voir* par *pouvoir voir*, on doit avoir la construction $N_0 + voir + N_1$ comme les exemples ci-dessus. Dans cette construction, la signification de *voir* varie selon les propriétés de son objet et le contexte.

Dans quelle situation, l'équivalence de *voir* et *pouvoir voir* ne fonctionne pas ? Nous allons commencer notre analyse en nous intéressant aux différentes catégories de sens du verbe *voir*.

3.3.2. Analyses des exemples

Quand *voir* est employé dans la construction $N_0 + voir + N_1$, et quand N_1 est visible, selon sa structure sémantique, nous l'avons classé en six types interprétatifs : recherche, découverte, détermination spatiale, identification, introduction d'un thème et spectateur.

3.3.2.1. Le type « recherche »

Nous commençons d'abord le type « recherche ». Nous retraits les exemples que nous avons déjà analysés ci-dessus :

(204) a. J'ai vu un divan dans votre grenier... j'ai sauté par la lucarne³⁶.

b. ? J'ai pu voir un divan dans votre grenier...

Si nous ajoutons *pouvoir* dans l'énoncé (204 a) comme (204 b), l'énoncé devient moins acceptable. La situation dans (204 a) représente que le sujet trouve l'objet et s'introduit dans le grenier. Si *voir* s'accompagne de *pouvoir* comme (204 b), le sujet aperçoit simplement l'objet *un divan*, et l'action qui suit cet énoncé, *j'ai sauté par la lucarne* ne se réalise pas. C'est pour cela que l'énoncé avec *pouvoir* est moins acceptable. Cependant, quand *voir* a la structure de « recherche » en mettant en forme négative, nous pouvons mettre *pouvoir* dans l'énoncé et les deux phrases deviennent équivalentes :

(205) a. Au lieu de monter j'ai perdu cent mètres. Je ne voyais même plus le gyroscope, même plus les manomètres³⁷.

b. Je ne pouvais même plus voir le gyroscope, même plus les manomètres.

Comme *voir* de (205 a) est mis en forme négative, la réalisation de la perception est difficile dans cette situation. Quand on utilise *pouvoir* avec notre verbe *voir*, cet auxiliaire représente le changement situationnel de perception d'impossible à possible. Quand *voir* est utilisé en forme négative, ce changement ne se produit pas : l'insertion de *pouvoir* est donc acceptable. Ensuite, nous avons un autre exemple où est employé *pouvoir voir* :

³⁶ Nous avons déjà traité cet exemple comme (164), p.146.

³⁷ Voir l'exemple (166), p.147.

- (206) a. — Refermez la tenture, dit-elle en s'allongeant sur le lit. Je n'aime pas être vue.
 — Qui pourrait vous voir à deux cents mètres d'altitude?
 demanda-t-il en riant.
 — Les oiseaux. (*La dame de Berlin* : 358)
- b. Qui vous verrait à deux cents mètres d'altitude?

Dans cet énoncé, le sujet N₀ est indéfini, un pronom interrogatif, *qui*, alors que N₁ est bien défini, *vous*. Cet énoncé est mis en forme interrogative et le temps de verbe est au mode conditionnel, c'est-à-dire qu'il exprime une sorte de l'incertitude. Dans ce cas, nous pouvons considérer que la structure de *voir* apparaît comme celle de découverte, car le sujet fonctionne comme un agent et essaye de trouver l'objet. Dans cet énoncé également, *pouvoir voir* et *voir* deviennent équivalents.

3.3.2.2. Le type « découverte »

Maintenant nous essayerons d'effectuer la même transformation sur le type de « découverte » :

- (207) a. Tiens, on voit l'Angleterre³⁸.
 b. ? Tiens, on peut voir l'Angleterre.

Dans cet énoncé, le sujet est un pronom indéfini *on* et la perception se déroule maintenant et devant les yeux du sujet comme le signifie la présence de

³⁸ Voir l'exemple (168), p.148.

l'interjection *tiens*, cependant, la substitution de *voir* à *pouvoir voir* n'est pas clairement acceptable. Quand nous considérons la structure sémantique de ce type, N₁ apparaît soudainement dans le champ visuel du sujet et la nature de N₀ est celle d'expérienceur. Dans ce cas, la possibilité de perception ne concerne pas la réalisation de la perception.

3.3.2.3. Le type « détermination spatiale »

Nous avons ensuite un exemple du type « détermination spatiale » :

(208) a. Du troisième étage, on voit la Tour Eiffel³⁹.

b. Du troisième étage, on peut voir la Tour Eiffel.

Quand *voir* est dans le type « détermination spatiale », nous pouvons remplacer aisément *voir* par *pouvoir voir*. Dans ce type, le déplacement de N₀ provoque le déplacement du champ visuel. Ce changement spatial produit l'opposition entre les deux endroits : où N₁ est visible et où N₁ est invisible. Nous considérons que cela fonctionne comme une des propriétés de *pouvoir*, surmonter l'obstacle.

3.3.2.4. Le type « identification »

Dans le type « identification », *pouvoir voir* et *voir* ne sont pas équivalents. Regardons d'abord un exemple où *voir* est employé :

³⁹ Voir l'exemple (171), p.150.

- (209) a. Finalement, on te présente une côte de porc, comme ça, et tu vois l'animal, toi ?⁴⁰
- b. *tu peux voir l'animal, toi ?

Dans cet énoncé, le remplacement par *pouvoir voir* n'est pas possible comme dans (209 b). *Voir* du type « identification » n'exprime pas la perception réelle mais la cognition du sujet. Quand on met *pouvoir voir* à la place de *voir* comme dans (209 b), on considère la perception réelle et le contenu de l'énoncé n'est alors plus valable logiquement. Nous avons un exemple où *pouvoir voir* est utilisé :

- (210) a. Chacun de nous a sa blessure : J'ai la mienne. Toujours vive, elle est là, cette blessure ancienne, sous sa dernière lettre au papier jaunissant. Où l'on peut voir encore des larmes et du sang! (*Cyrano de Bergerac*, F., juin, 1991, p.100)
- b. ?? Où l'on voit encore des larmes et du sang !

N₀ de cet énoncé est un pronom indéfini, *on* et N₁ sont bien localisés, mais (210 a, b) ne sont pas équivalents. Dans cet exemple (210 a), *pouvoir* exprime l'effort de N₀ pour essayer de percevoir N₁, c'est-à-dire la mobilisation de la volonté de N₀ et la possibilité de surmonter l'obstacle.

3.3.2.5. Le type « introduction d'un thème »

Au niveau d'énonciation, le verbe *voir* signifie que l'intérêt du sujet est dirigé sur l'objet, c'est-à-dire qu'il correspond à la présentation d'un thème par

⁴⁰ Voir l'exemple (172), p.151.

le locuteur. Dans cette catégorie, le sujet grammatical est toujours un interlocuteur : il est donc exprimé par un pronom personnel de deuxième personne. En somme, *voir* s'apparente ici à l'interjection. Observons le dialogue suivant :

(211) a. ...Cette femme qui s'est jetée du sixième. Tu vois le Monoprix,
derrière y'a un immeuble⁴¹.

b. Tu peux voir le Monoprix, derrière y'a un immeuble.

Dans l'exemple (211 a), le locuteur, *Martha*, n'exige pas exactement que son interlocuteur, *Raymond*, qui conduit la voiture, perçoive l'objet *Monoprix*. Le locuteur rappelle juste l'existence du *Monoprix* à l'interlocuteur pour continuer son histoire. Par contre, si on remplace *voir* par *pouvoir voir*, comme en (211 b), l'interlocuteur *tu* est contraint de percevoir le *Monoprix* physiquement. L'emploi de *pouvoir* implique la capacité ou la possibilité de voir quelque chose, alors que l'utilisation de *voir* comme « introduction d'un thème » ne suppose pas de voir réellement l'objet : le verbe *voir* dans cette catégorie ne demande ni capacité ni possibilité de la part du sujet. Donc ces deux exemples ne sont pas équivalents. Regardons un autre exemple que nous avons examiné pour la signification *souzou-suru* :

(212) a. Ouais, tu vois une machine avec des cadrans partout, ils
t'attachent avec des lanières de cuir sur une plaque de
plomb...⁴²

⁴¹ Voir l'exemple (174) p.153.

⁴² Voir l'exemple (183) p.159.

b. tu peux voir une machine avec des cadrans partout

La différence avec les exemples précédents est que l'objet n'existe pas dans le monde réel, c'est-à-dire qu'il n'est pas une chose concrète ou qu'il n'est pas devant les yeux du sujet : l'interlocuteur n'a donc pas l'occasion de percevoir directement l'objet en question. Le locuteur *Serge* parle de l'objet qu'il avait perçu dans le passé pour l'introduire dans la conversation. *Une machine avec des cadrans partout* n'existe donc que dans l'histoire produite par le locuteur et est convoquée dans l'imaginaire de l'interlocuteur. Dans ce cas-là, *voir* et *pouvoir voir* fonctionnent comme des équivalents.

3.3.3. Conclusion

Dans cette section, nous avons pu valider les conditions dans lesquelles il est impossible de substituer de *voir* à *pouvoir voir*. Trois paramètres ont été mobilisés : sujet, objet et type de verbe *voir*. Quand la substitution ne fonctionne pas, *voir* exprime en premier lieu la capacité physique du sujet : dans ce cas, *voir* n'est pas suivi d'un objet direct. Quand *voir* s'accompagne au contraire d'un objet direct, cet objet a la propriété d'« être à voir », par exemple un film, un tableau, une photo, etc. Nous pouvons d'abord résumer les conditions où on ne peut pas remplacer *voir* par *pouvoir voir* comme suit :

- La capacité du sujet est en question (comme je vois bien / je vois mal)
- La perception volontaire : l'objet est à voir (photos, films, etc.)
- Le cas où la perception relève de la cognition du sujet

Mis à part les conditions déjà mentionnées, *voir* et *pouvoir voir* sont fondamentalement équivalents, mais il faut considérer d'autres conditions relatives aux contextes.

Enfin, si *voir* fonctionne comme perception involontaire et si sa signification est *mieru*, six types ont été dégagés : recherche, découverte, détermination spatiale, identification et introduction d'un thème.

Pour introduire un thème dans la conversation, le remplacement de *voir* par *pouvoir voir* n'est pas non plus possible. Le tableau 11 regroupe les caractéristiques de l'impossibilité de substitution entre *voir* et *pouvoir voir*.

Sujet	capacité de sujet syntaxique
Objet	propriété d'« être à voir »
Type de <i>voir</i>	introduction d'un thème (dans le monde réel du sujet)

[Tableau 11 : Conditions d'impossibilité de substitution]

3.4. Voir que

Dans le dictionnaire français-japonais, le verbe *voir* est donné comme équivalent du verbe *trouver* lorsqu'il signifie *kangaeru, omou* en japonais. Pour examiner la construction *voir que*, nous nous appuyerons d'abord sur des recherches menées par divers linguistes tels que Ducrot, Franckel et Lebaud, et Willems et Defrancq. Suivrons l'observation et l'analyse de différents exemples figurant dans notre corpus.

3.4.1. Recherches précédentes

Afin de comprendre la construction *voir que*, nous étudierons la même construction avec *trouver, je trouve que* chez Ducrot, puis nous nous appuyerons sur deux études de *voir que* par Franckel et Lebaud (1990) et Willems et Defrancq (2000).

3.4.1.1. Ducrot et al. (1980)

Ducrot distingue d'abord les expressions du type « X trouve que P⁴³ » par deux lectures possibles : « trouver₁ » et « trouver₂ ». Pour caractériser « trouver₁ » par rapport à « trouver₂ », il utilise trois propriétés : la suppression d'*être*, l'addition d'une locution adverbiale et enfin la subordonnée interrogative. Afin de définir une restriction d'emploi, Ducrot apporte d'abord des arguments qui amènent à distinguer deux valeurs particulières de *trouver*. Ensuite il établit que l'un de ces *trouver* est, dans certaines conditions, incompatible avec un certain type de complétives, et cherche à caractériser ces conditions et ces complétives.

⁴³ P est une proposition complétive quelconque.

Dans les dictionnaires, à la place de *trouver que* deux types de significations existent : *estimer, juger*, comme l'exemple (213 a) et *découvrir, inventer* comme (214 a) :

(213) a. Trouvez-vous que ce soit bien héroïque ?

b. Trouvez-vous que ce soit bien héroïque – Trouvez-vous cela bien héroïque ?

c. ? Je trouve sans peine que cela est héroïque.

(214) a. La voyante a trouvé qu'il était célibataire.

b. * La voyante l'a trouvé célibataire.

c. La voyante a trouvé sans peine qu'il était célibataire.

Il convient de dire que (213 a) est l'unité « trouver₁ », tandis que (214 a) est « trouver₂ » qui signifie « arriver à la conclusion P à la suite soit d'une recherche, soit de la rencontre d'un fait révélateur ». Le premier « trouver₁ » concerne les cas où la proposition complétive P a pour verbe principal le verbe *être* suivi d'un adjectif attribut. On note alors qu'il est possible de supprimer *être*, comme (213 b), en faisant de son sujet le complément d'objet de *trouver*. Or la même transformation est impossible dans les cas de « trouver₂ » comme (214 b) : Ducrot conclut donc que la transformation du sujet en objet est possible seulement avec « trouver₁ ». A partir de cela, comme nouveaux critères, on note que, lorsque la transformation précédente est possible, il apparaît difficile de modifier *trouver* par une locution adverbiale telle que *sans peine, sans difficulté* comme (213 c). En revanche, si la transformation est impossible, l'ajout de *sans peine, sans difficulté*, fonctionne bien comme (214c). :

Ducrot présente un autre critère : celui de la comparaison entre *trouver*

que et *être sûr que*. Dans le cas de « trouver₁ », ces deux expressions appartiennent à la même graduation sémantique, ce qui autorise à dire « X trouve₁ que P, et même il en est sûr » :

(215) Je trouve que tu as été bête, et même j'en suis sûr.

(216) * En consultant le marc, la voyante trouve qu'il est célibataire, et même elle en est sûre.

L'attitude intellectuelle marquée par « trouver₁ », exemple (215), comporte une certaine possibilité d'hésitation ou un degré supérieur de certitude – explicitable par *même* – dans *être sûr*. Au contraire, celui qui « trouve₂ que P » est censé posséder *ipso facto* la preuve que P est vraie – de sorte qu'il ne dit pas plus en disant qu'il en est sûr. Le dernier indice de l'opposition des deux « trouver » est l'impossibilité de remplacer la complétive, après « trouver₁ », comme dans les exemples (217 a, b), par une subordonnée interrogative. En revanche, lorsqu'on a un « trouver₂ », comme dans (218 a, b), le remplacement est parfaitement possible.

(217) a. J'ai trouvé qu'il était intelligent.

b. * J'ai trouvé combien il était intelligent.

(218) a. Les psychologues ont trouvé sans peine qu'il était intelligent.

b. Les psychologues ont trouvé sans peine combien il était intelligent.

Ce critère rapproche d'ailleurs « trouver₁ » de certains autres verbes d'opinion qui partagent la même propriété et ne peuvent se construire avec une

subordonnée interrogative.

Il y a donc de bonnes raisons pour admettre que la langue française distingue deux unités « trouver₁ » et « trouver₂ ». Cette distinction n'est pas créée par les sujets parlants au moment où ils produisent tel ou tel discours particulier, mais ils l'ont à leur disposition avant la réalisation des actes de parole déterminés. Cela n'implique pas, bien sûr, que les deux « trouver » n'ont aucun point sémantique commun et qu'ils ne sont pas justiciables d'une description unique.

Afin de vérifier le type de situation nécessaire pour l'emploi de « trouver₁ », Ducrot présente et commente une série d'énoncés commençant par *Je trouve que* :

(219) a. Je trouve que sa voiture est confortable.

b. *Je trouve que sa voiture est une Citroën.

Ce couple est obtenu en choisissant, en (219 a), une complétive exprimant ce qui s'appelle un « jugement de valeur » et, en (219 b), une complétive qui exprime un « jugement de réalité ». L'utilisation de *Je trouve que* est nettement privilégiée dans le premier cas : la notion de jugement de valeur semble pertinente. Pour renforcer une telle conclusion, on compare des énoncés où les complétives diffèrent seulement par la répartition des éléments posés et présupposés.

(220) a. Je trouve qu'il a eu tort de faire cela.

b. **posé** : *faire cela était un tort* / **présupposé** : *il a fait cela*

(221) a. * Je trouve qu'il a eu le tort de faire cela.

b. **posé** : *il a fait cela* / **présupposé** : *faire cela était un tort*

Si l'on admet cette description, la différence entre (220 a) et (221 a) tient à ce que le jugement évaluatif est posé dans la complétive du premier et présupposé dans celle du second. Et l'emploi de *Je trouve que* semble particulièrement naturel lorsqu'il s'agit de poser une évaluation à propos d'un fait dont la réalité est seulement présupposée. Il faudrait au contraire employer le mot *présupposition* en son sens ordinaire pour expliquer le couple suivant :

(222) a. Je trouve que (c'est) la Grèce (qui) a (en réalité) conquis Rome.

b. * Je trouve que Rome a conquis la Grèce.

Dans le cas de (222 b), la complétive peut s'énoncer, étant donné son contenu, comme la relation d'un fait. Et il semble, dans ce cas, presque impossible de la faire précéder par *Je trouve que*. Si, en revanche, on emploie la complétive de (222 a), c'est pour s'adresser à un destinataire qui sait déjà ce qui s'est passé, avant l'intention de lui proposer une vision nouvelle des faits. Lorsqu'une évaluation est posée à propos d'un fait présupposé, il y a un emploi naturel de *trouver que*. Les exemples (222) montrent qu'on peut utiliser *Je trouve que* pour donner à un fait *supposé connu* une présentation différente de celle sous laquelle il est connu. Dans les deux cas, on en arrive à dissocier le fait lui-même et une vision nouvelle de ce fait : c'est cette dernière que le locuteur propose en disant *Je trouve que....*

Ducrot analyse le verbe *trouver* en le divisant en deux types : « trouver₁ » et « trouver₂ ». De nombreux linguistes admettent deux propriétés de *trouver* : un emploi permettant d'exprimer une évaluation et un autre une perception. « trouver₁ » de Ducrot est équivalent à un emploi pour

une évaluation. Quand le verbe *trouver* exprime une évaluation du sujet, il se traduit en japonais, comme le verbe *voir*, par le verbe *omou* ou *wakaru*. Il nous semble que les restrictions sur *trouver que* que Ducrot a dégagées s'appliquent à *voir que*.

3.4.1.2. Franckel et Lebaud (1990)

Revenons au verbe *voir*, et examinons l'exemple que donnent Franckel et Lebaud (1990) pour illustrer la construction *voir que* :

(223) Bon ! Je vois que tu as bien compris / que tu te débrouilles bien
/ que tu es à l'heure. (Franckel et Lebaud, 1990 : 58)

Ces exemples se caractérisent :

- par le fait qu'il s'agit de constructions complétives ;
- par la mise en jeu de relations d'inférences. On peut associer à ces séquences les gloses « *que tu as bien compris / que tu te débrouilles bien / que tu es à l'heure est visible à partir de ce qui est vu* » : à savoir que « *tu refais la démonstration correctement, que tu as réussi à t'en sortir, que tu es là à l'heure dite...* ». Il y a mise en jeu de relations d'inférence : du visible se construit à partir d'un état stabilisé et actualisé, correspondant au vu. D'autre part, ces exemples manifestent que la vue correspond à un centrage du visible. La possibilité de refaire la démonstration correspond à « *vraiment compris, faire la preuve que l'on se débrouille* correspond à *se débrouiller vraiment* », etc. (Franckel et Lebaud, 1990 : 60-61)

Franckel et Lebaud supposent la compréhension du sujet dans la construction *voir que* et définissent deux caractéristiques. En nous fondant sur ces deux caractéristiques, nous analyserons nos exemples.

3.4.1.3. Willems et Defrancq (2000)

Lorsque *voir* est suivi d'une complétive, Willems et Defrancq (2000) distinguent quatre sens. Dans les trois premiers cas, la complétive est présumée, donc présentée comme nécessairement vraie, le dernier emploi ne la présente que comme une possibilité. Ils introduisent quatre exemples selon le sens de *voir* :

- (224) Mais je m'inquiète : je vois que le service public est entamé, rongé de l'intérieur, avec plus ou moins de puissance destructrice selon les pays.
- (225) J'ai vu qu'il n'y avait rien à gagner à être modéré ; et que c'est une duperie.
- (226) Il ne marche pas très longtemps, juste le temps qu'il faut pour que l'on voit <sic> qu'il marche dans les rues.
- (227) Quand, en outre, Catherine Lalumière, dont on voit mal qu'elle ne s'en soit pas ouverte à l'Élysée, rejoint la liste de Bernard Tapie [...]. (Willems et Defrancq, 2000 : 11)

Voir du premier exemple, (224) est le plus souvent celui d'une perception indirecte, proche de *constater*. Dans le deuxième, (225), *voir* est purement cognitif, désignant l'acquisition d'un savoir grâce à une réflexion. Le troisième (226) est une perception directe, simultanée d'un fait ou d'un événement. Le dernier, (227) est plus rare : *voir* exprime un fait ou un événement fictif que le sujet envisage et sur l'éventualité duquel il se prononce. Cet emploi peut être glossé par *imaginer* ou *envisager* : *voir* est presque toujours employé dans un sens négatif, accompagné d'une négation ou de *mal* et suivi du subjonctif. Cet emploi

se distingue très nettement des autres emplois de la complétive. En outre, par rapport à la typologie des procès, *voir* s'analyse différemment : comme un achèvement dans les trois premiers cas, comme un état dans le dernier.

Willems et Defrancq étudient cette construction en insistant sur la perception directe ou indirecte. Ils indiquent *constater* et *comprendre* comme synonymes de *voir*. Sur la perception directe, ils disent qu'elle est rare, mais existe. En outre, ils évoquent le cas où *voir* est mis à la forme négative ou s'accompagne d'un adverbe *mal* comme une propriété évidente d'un événement fictif.

3.4.2. Analyse des exemples

Dans la construction *voir que*, comme nous avons pu le vérifier dans les recherches précédentes, le verbe *voir* ne représente pas la perception réelle, mais plutôt l'expérience ou la compréhension du sujet. De plus, nous pouvons trouver cette construction comme expression figée dans quelques dictionnaires : *Le petit Robert* et deux dictionnaires français-japonais. Dans *le petit Robert*, la signification de cette construction est équivalente à *constater*, et il montre les deux exemples suivants :

(228) On voit bien que tu es jeune.

(229) Je vois que vous ne m'avez pas oublié.

Dans le premier exemple, le contenu de la proposition complétive, *tu es jeune* est le jugement du sujet, mais comme le sujet grammatical est le pronom indéfini *on*, c'est plutôt le jugement du locuteur. Le locuteur perçoit des indices qui

représentent la raison de ce jugement et l'indique dans la proposition complétive. Dans ce cas, *voir* exprime la compréhension du sujet et l'adverbe *bien* désigne le degré de la compréhension. Dans le deuxième exemple, le contenu de la proposition complétive manifeste une opposition : *vous ne m'avez pas oublié* et *vous m'avez oublié*. Comme il y a une opposition et que le sujet porte un jugement sur cette opposition, la signification de *voir* est la même que le jugement que nous avons dégagé avec la construction $N_0 + voir + N_1$ dans la section précédente⁴⁴. Commençons notre analyse avec des exemples que nous avons trouvés dans le corpus. L'exemple suivant est un dialogue entre deux personnes, Mme Monteil et sa femme de chambre, Célestine :

(230) **Mme Monteil** : Je passe sur bien des choses, mais sur la propreté je suis intransigeante.

Célestine : Oui, madame.

Mme Monteil : Ça, vous n'y touchez pas. C'est moi qui m'en occupe.

Célestine : Bien, madame.

Mme Monteil : On voit que vous venez de Paris... Ce genre de robe, ce n'est pas fait pour la campagne... (*Le journal d'une femme de chambre*, F., décembre 1984 : 4-5)

Dans cet exemple, Mme Monteil ne perçoit pas réellement le fait que *vous venez de Paris*. Comme on peut le constater selon le contexte, elle remarque la tenue de Célestine et juge, en se fondant sur son expérience, que Célestine habitait à Paris : à partir d'un indice elle émet son jugement, *vous venez de Paris*, qui est

⁴⁴ Cf. 3.2.2.3.2. Jugement, p.163.

mis dans la proposition complétive. Dans ce cas, *voir* exprime la compréhension du sujet et son emploi est similaire avec l'exemple du dictionnaire que nous avons mentionné ci-dessus. Regardons un autre exemple du même type :

- (231) – Dites donc, c'est dingue, vous me les récitez exactement dans le même ordre que la première fois.
– Vous voyez bien que vous avez une excellente mémoire.
(*Hygiène de l'assassin* : 123)

Voir de cet énoncé exprime également la compréhension du sujet. Quand *voir* s'accompagne d'un adverbe *bien* ou *mal*, peut-être, cet adverbe modifie la mesure de compréhension. Ce qui est présenté dans la proposition complétive est toujours un jugement, mais cette fois-ci, c'est le jugement du locuteur. Comme le sujet grammatical de cet énoncé est la deuxième personne, c'est-à-dire le co-énonciateur, le locuteur manifeste son jugement dans la proposition complétive et appelle la compréhension du interlocuteur. Examinons un autre exemple produit par deux personnes, Octave et Jurieu. Octave sermonne Jurieu :

- (232) **Octave** : Et toi, au lieu de faire tranquillement et modestement ton p'tit métier de héros national, au lieu d'te planter d'avant le micro et pis de débloquer pour tes auditeurs..., eh ben, au lieu de ça, v'là qu'tu t'mets à leur parler de Christine, publiquement,... comme ça. Et après ça, tu t'étonnes qu'elle te ferme sa porte au nez.

Jurieu : Mais si j'ai fait c'raid, si j'ai traversé l'Atlantique, ... c'est à cause d'elle, ... uniquement à cause d'elle, tu entends !... C'est elle qui m'encourageait. Alors quand j'ai vu qu'elle n'était même pas là à mon atterrissage... (*La règle du jeu*, F., octobre 1982 : 31-32)

Le fait qui est représenté dans la proposition *elle n'était même pas là à mon atterrissage* n'est pas visible et est en opposition avec *elle était là à mon atterrissage*. Le sujet *Jurieu* a reconnu seulement l'absence d'*elle* à ce moment, c'est-à-dire cette opposition entre la présence et l'absence d'*elle*. Dans cette opposition, le sujet peut en choisir un terme selon son jugement. *Voir* de cet exemple fonctionne comme l'exemple (229) *Je vois que vous ne m'avez pas oublié*. Nous avons considéré jusqu'ici les exemples de *voir que* dont la signification de cette construction est proche de celle de *wakaru* (comprendre) et surtout celle de compréhension et de jugement. Cependant, avec cette construction, nous pouvons donner un autre type d'exemple :

(233) a. Si tu décides de réagir, si tu te dis : « Bon maintenant ça va, je suis en pleine santé, je suis heureuse, je regarde toutes les choses de façon positive », si tu te dis ça, mais tu verras que ça ira tout de suite beaucoup mieux ! (*On connaît la chanson*, F., août 1998 : 109)

b. [...] tu trouveras que ça va tout de suite beaucoup mieux !

Dans cet énoncé, le contenu de la proposition *ça ira tout de suite beaucoup mieux* n'est pas visible et exprime le désir du sujet, lequel ne compte pas sur sa vue

pour énoncer cette phrase. En outre, une condition *si tu te dis ça* est présente dans cette phrase : cette condition est supposée exprimer une proposition. Contrairement aux exemples précédents, cet énoncé est transposable avec le verbe *trouver* comme (233 b), car *voir* dans cet exemple n'exige pas que le sujet perçoive l'objet : il est alors équivalent à *trouver*.

3.4.3. Conclusion

Dans la construction *voir que*, nous pouvons dire qu'il y a trois types de *voir*. Les deux premiers types fonctionnent comme dans la construction $N_0 + voir + N_1$: dans ce cas, il faut considérer le contenu de la proposition complétive et nous avons deux sortes de contenu. Dans le premier cas, le sens de *voir* est proche de celui de compréhension et ce qui est présenté dans la proposition est le jugement du locuteur. Le locuteur montre son jugement dans la proposition et demande la compréhension du sujet grammatical. Quand le locuteur est également le sujet, nous pouvons alors parler de la compréhension du sujet. Afin de représenter un événement dans la proposition, le locuteur perçoit un indice quelconque et il en dégage son jugement. Dans le second cas, ce qui est indiqué dans la proposition est en opposition. Si nous notons le contenu de la proposition comme P, cette opposition peut être représentée comme P et non P : le sujet en choisit alors une valeur pour formuler son jugement. Dans ce cas, la signification de *voir* est proche de celle de jugement. Le dernier type est équivalent à *trouver* : le sujet ne perçoit rien dans le réel. Le contenu de la proposition n'est pas l'expression d'un jugement du sujet, ni en opposition avec non P mais la manifestation du désir du sujet. L'existence d'une condition rend l'utilisation de *voir* possible.

Chapitre 3 :

Constructions attributives

Comme nous l'avons noté ci-dessus, *voir* est connu pour sa polysémie et pour la variété de ses constructions, y compris sa construction attributive. Willems et Defrancq (2000) divisent l'attribut de l'objet en deux types : direct et indirect. Les six exemples suivants illustrent la construction avec attribut de l'objet direct.

- (234) a. je le vois travailler dans son jardin
b. qui travaille dans son jardin
c. travaillant dans son jardin
d. déçu
e. triste
f. président (Willems et Defrancq, 2000 : 10)

L'attribut de l'objet en (234 a) est un Vinf ; en (234 b), une proposition relative prédicative (PRP)⁴⁵ ; en (234 c), un Vant ; en (234 d), un Vé ; en (234 e), un adjectif et en (234 f), un nom. Quand nous observons la fréquence de ces attributs dans notre corpus, c'est Vinf qui est le plus utilisé, avec 297 occurrences, alors que la PRP en compte 24, Vant 13, Vé 47 et l'adjectif 58. Nous nous rangerons du côté d'Asakura (2002) qui, dans le *Dictionnaire des difficultés grammaticales de la langue française*, met à part la PI de *voir* des autres attributs de ce verbe. Commençons ici par étudier la PI; ensuite nous nous intéresserons aux trois autres propositions attributives : la PRP, Vant et Vé.

⁴⁵ La proposition relative qui suit les verbes de perception a plusieurs appellations. Nous adaptons notre terminologie à celle de Furukawa (2005) qui est la plus récente et la plus détaillée ; nous y reviendrons ultérieurement. Désormais, nous l'appellerons PRP dans notre travail.

1. La proposition infinitive

1.1. Comment les recherches précédentes la traitent-elles ?

Nous avons plusieurs recherches à disposition qui mentionnent la PI (proposition infinitive) de *voir* : toutes la comparent avec d'autres attributs. Nous pouvons schématiser ces recherches comme suit :

Comparé avec un/une	
PRP (proposition relative prédicative)	Hacher (1944), Kleiber (1988), Kaneko (1994), Guimier (1998), Willems et Defrancq (2000)
Vant (participe présent)	Hacher (1944), Kleiber (1988), Willems et Defrancq (2000)
Adjectif	Guimier (1998), Willems et Defrancq (2000)
Vé (participe passé)	Naukkarinen (1997), Willems et Defrancq (2000)
Nom	Willems et Defrancq (2000)
Proposition complétive	Kaneko (1994), Naukkarinen (1997), Soga (1996, 2009)

[Tableau 12 : Objets comparés dans les recherches précédentes]

Quand on regarde les objets dans les recherches précédentes, nous constatons que nous sommes en présence de deux types d'orientation : comparaison avec la proposition complétive et comparaison avec les autres attributs. La première orientation se concentre plutôt sur la différence au niveau de la signification de *voir* ; nous avons des dictionnaires qui traitent la proposition complétive, *voir que* comme relevant des expressions figées. En revanche, la deuxième orientation se concentre sur les différences de fonctionnement entre la PI et les

autres attributs. De ce fait, nous considérerons d'abord le sens de *voir*, puis traiterons le fonctionnement de *Vinf*.

1.1.1. Le sens de *voir*

Afin de comprendre le sens de *voir* lorsqu'il s'accompagne de la PI, nous examinerons les recherches de Kaneko (1994), Soga (1996, 2009) et Naukkarinen (1997).

Kaneko (1994) analyse la différence entre les trois propositions - infinitive, relative prédicative et complétive - en examinant les modalités de la perception et les conditions de vérité des propositions. La façon de percevoir l'objet est différente selon chacune des trois propositions. Par exemple, quand on utilise *Vinf*, le sujet doit percevoir directement l'activité exprimée par *Vinf*, mais la perception directe de N_1 n'est pas obligatoire ; pour la relative prédicative (N_1 qui SV_2), N_1 doit être perçu par le sujet et non pas l'action ; quant à la complétive, le sujet n'a pas besoin de percevoir l'événement représenté dans la proposition. La condition de perception directe varie selon l'élément des propositions. Nous schématiserons comme ci-dessous les résultats de Kaneko qui explicite la nécessité de la perception directe sur les trois propositions :

	construction	N ₁	Vinf. / SV ₂
Infinitive	<i>N₀ + voir + N₁ + Vinf.</i>	Pas obligatoire	Obligatoire
Relative prédicative	<i>N₀ + voir + N₁ qui SV₂</i>	Obligatoire	Pas obligatoire
Complétive	<i>N₀ + voir + que N₁ SV₂</i>	Pas obligatoire	Pas obligatoire

[Tableau 13 : Nécessité de la perception directe, Kaneko (1994)]

A propos du caractère factif ou non des propositions, Kaneko exprime que l'infinitive est non factive, alors que la relative prédicative est factive ; la condition de vérité de la relative complétive est incertaine mais on ne peut pas l'exclure. Afin de le prouver, il introduit les exemples suivants en examinant si la négation de la proposition principale a une influence sur la condition de vérité des propositions subordonnées :

- (235) a. A : Selon Paul, Marie pleurait à ce moment-là.
 B : Ce n'est pas vrai. Moi, je ne l'ai pas vue pleurer.
- b. * Moi, je ne l'ai pas vue qui pleurait.
- c. ? Moi, je n'ai pas vu qu'elle pleurait. (Kaneko, 1994 : 12-13)

Dans l'énoncé (235 a), le procès de Vinf, *pleurer* est négatif : Marie ne pleure pas. Alors que dans (235 b) et (235 c) les événements de la proposition relative et celle de complétive ne deviennent pas négatifs, ces deux cas sont non factifs. Kaneko ajoute d'autres considérations sur la vériconditionnalité de la PRP, et il en résulte que les conditions de vérité ne sont pas cohérentes.

Soga (1996) explique que *voir* est utilisé dans les deux cas où Q (objet cognitif) est visible ou reconnaissable pour Ps (sujet cognitif) et Ps voit ou

reconnait Q. Quand Q est une situation, Q est exprimé par l'infinif ou la proposition complétive comme dans les exemples suivants :

(236) a. Pierre a vu ses étudiants arriver en hâte.

b. Pierre a vu que ses étudiants arrivaient en hâte.

(Soga, 1996 : 119)

Soga analyse le choix de l'énonciateur entre ces deux formes d'expression. Si les deux constructions sont acceptables comme dans (236), il y a une condition commune : Q doit se produire dans l'espace et le temps où le procès de *voir* se déroule. Si cette condition n'est pas remplie, alors seulement la proposition complétive est acceptable. De plus, si le sujet saisit l'objet uniquement au moyen de la perception visuelle, seul la PI est acceptable. Et inversement, la proposition complétive est seulement convenable quand le sujet ne perçoit pas directement l'objet. La situation représentée par la proposition complétive est caractérisée par le sujet. Soga résume le choix du sujet sur ces deux constructions comme suit :

- Quand le sujet ne saisit l'objet qu'avec la perception visuelle, l'énonciateur construit la phrase avec Vinf.
- Quand le sujet saisit l'objet avec la fonction cognitive y compris la pensée et l'intellect, l'énonciateur choisit la proposition complétive.

De plus, dans sa recherche (1996), Soga (2009) admet les deux sens, « percevoir par les yeux » et « imaginer » dans la construction infinitive de *voir*. Il dégage

trois conditions quand *voir* exprime la perception visuelle.

- N_0 a la capacité visuelle ;
- La situation de $N_1 + V_{inf}$ est perceptible par les yeux ;
- Les situations de $N_0 + voir$ et de $N_1 + V_{inf}$ sont dans le même espace spatio-temporel.

Cette signification couvre le cas où N_1 est une vision comme l'exemple suivant :

- (237) Yvonne voyait apparaître chaque nuit, à son chevet, deux personnes décédées depuis longtemps, sa mère et son frère aîné.
(Soga, 2009 : 125)

Ensuite, Soga propose deux exemples de l'emploi « imaginaire » où il stipule que cet emploi est dérivé et marginal :

- (238) Avec des années d'ancienneté que j'ai, je me vois bien passer une année sabbatique en France en 2011.
- (239) Elle ne doit pas être très loin, la grille est fermée et je la vois mal enjamber le mur. (*Ibid.*)

Naukkarinen (1997) ne compare la PI qu'avec la complétive. Il n'admet pas l'opposition « percevoir directement » et « percevoir indirectement » entre les deux, mais il nous propose trois emplois différents : emploi concret (perceptif), emploi inférentiel (cognitif) et emploi intentionnel (« imagitatif »). Ces emplois peuvent être adaptés avec les deux constructions : infinitive et complétive.

Naukkarinen (1997) traite ensuite du moment de perception, de la modalité ou de la propriété événementielle du verbe à l'infinitif comme des contraintes sur la PI. Pour le premier, l'emploi perceptif exige un rapport de simultanéité entre le moment de perception, le temps de *voir*, et la durée de l'événement observé, c'est-à-dire la durée du procès à l'infinitif. Alors que l'emploi inférentiel n'a de contrainte ni temporelle ni événementielle. Même si la situation perçue est événementielle, l'infinitive est plus compatible avec celle-là.

Naukkarinen (1997) distingue, pour examiner le glissement graduel du sens lexical de *voir* vers le sens grammatical, trois types de Vinf : verbe intransitif, verbe transitif direct et verbe à « double objet ». Il le paraphrase sans utiliser *voir*. Regardons ses exemples de verbes intransitifs :

- (240) a. A ce moment, Christine a vu son train partir.
- b. A ce moment, le train de Christine est parti. Christine a vu cela.
- (241) a. Si on prend ces mesures, on verra démarrer l'économie française.
- b. Si on prend ces mesures, l'économie française démarrera.
- (242) a. Ces derniers temps, la marque Well a vu ses ventes progresser.
- b. Ces derniers temps, les ventes de la marque Well ont progressé.

(Naukkarinen, 1997 : 66-67)

Voir dans l'énoncé (240 a) ne peut pas être paraphrasé en une phrase alors que (241 a) et (242 a) peuvent l'être. De plus, *voir* est un élément obligatoire en (240) mais la signification des deux autres énoncés ne change pas sans ce verbe. Pour expliquer cette différence, Naukkarinen souligne les propriétés de N_0 et de N_1 que nous pouvons schématiser comme suit :

	N ₀	N ₁
(240)	+ animé	+ visuel
(241)	+ animé	+ abstrait
(242)	- animé	+ abstrait

[Tableau 14 : La propriété de N₀ et de N₁]

Le sens de *voir* en (240 a) est fondamental, en (242 a) ce verbe fonctionne de façon grammaticalisée, et celui de (241 a) est intermédiaire entre les deux. Quand Vinf est un verbe intransitif, on y greffe souvent les verbes de déplacement, *arriver*, *paraître*, etc. ou de changement d'état, *augmenter*, *diminuer*, *naître*, *mourir*, etc. Regardons ensuite trois énoncés où le verbe est transitif :

- (243) a. Le premier janvier 1985, le vieil homme voit arrêter son fils.
<sic.>
- b. Le premier janvier 1985, le fils du vieil homme est arrêté.
(le vieil homme voit cela.)
- (244) a. Dans les années suivantes, on voit cet auteur publier des récits.
- b. Dans les années suivantes, cet auteur publie des récits.
- (245) a. Les années suivantes voient cet auteur publier des récits.
- b. Dans les années suivantes, cet auteur publie des récits. (*Ibid.* : 69)

Naukkarinen explique que les exemples (243) et (244) ont un sens dérivé mais que l'énoncé (245) est ambiguë parce deux interprétations sont possibles : la perception par la vue et la constatation non visuelle. *Voir* en (244 a) ne représente pas la perception visuelle et celui en (245 a), qui a un sujet non animé,

ne fonctionne que de façon grammaticaliser. Observons encore deux exemples où *voir* s'accompagne d'un verbe à double objet.

- (246) a. Christine voit le directeur donner un cadeau à Mme Dupont.
b. Le directeur donne un cadeau à Mme Dupont. Christine voit cela.
- (247) a. L'année suivante voit donner le prix Nobel à un auteur finlandais.
b. L'année suivante, le prix Nobel est donné à un auteur finlandais.
- (*Ibid.* : 72)

L'énoncé (246 a) ne peut pas être paraphrasé sans *voir* parce que le sujet est animé et parce que l'objet est visible. *Voir* en (246 a) exprime le sens fondamental. Alors que dans l'exemple (247 a), le sujet est inanimé et *voir* ne représente pas la perception visuelle : il est utilisé afin d'éviter l'emploi du passif impersonnel.

Nous nous sommes penchée jusqu'ici sur les recherches de Kaneko (1994), Soga (1996, 2009) et Naukkarinen (1997) qui comparent principalement la construction infinitive avec la proposition complétive de *voir*. Kaneko (1994) compare le français avec l'anglais : il commente le moyen de perception et les conditions de vérité. Cependant il ne précise pas la signification de *voir* dans les deux constructions.

Concernant les recherches de Soga (1996) et Naukkarinen (1997), ces deux auteurs admettent pour la construction infinitive les deux significations : percevoir par les yeux et imaginer. Naukkarinen considère les propriétés de No

et N₁ comme critères opératoires pour conduire les analyses : ces critères nous semblent effectivement utiles pour nos propres analyses.

1.1.2. Fonctions de l'infinitif

Examinons maintenant les études de Hatcher (1944), Kleiber (1988) et Guimier (1998) qui comparent la construction infinitive avec d'autres constructions attributives.

Hatcher (1944) examine les rapprochements entre la PI, la PRP et Vant et la comparaison de deux types de N₁ : humain ou non humain. Hatcher explique que N₀ doit être perceptible par les yeux quand *voir* s'accompagne d'un Vinf et que l'ordre de deux mots, N₁ et Vinf, représente l'ordre de la cognition ou de l'impression par N₀. De plus, l'ordre N₁ + Vinf est le plus fréquent. L'infinitif qui suit *voir* exprime le type d'activité et quand N₁ apparaît comme pronom clitique, l'activité de Vinf qui est déjà commencée attire l'attention de N₀ et N₁ devient alors le contexte de l'action.

Kleiber (1988) traite des mêmes constructions que Hatcher en se focalisant sur la PRP. Afin d'exprimer la ressemblance entre la PI et la PRP, il utilise les exemples suivants :

(248) a. Je le vois qui arrive

b. Je le vois arriver (Kleiber, 1988 : 98)

Kleiber indique que l'interprétation de ces deux énoncés est très proche, car ces

deux constructions représentent l'événement inachevé et l'inachèvement de la perception. A propos de la différence entre ces deux expressions, Kleiber développe :

La différence réside dans l'origine de l'effet imperfectif. Dans le cas de l'infinitif, il dépend entièrement de la situation aspectuo-temporelle de la perception. Dans le cas de la RCP⁴⁶, l'expression en est assurée directement par le sens du temps « présent ». (*Ibid.* : 99)

Quand *voir* s'accompagne d'une PRP au présent comme dans l'énoncé (248 a), il nous semble que l'énonciateur et le sujet de perception, *je*, essaient de séparer le co-énonciateur de l'événement que la PRP représente. En revanche, *Vinf* ne produit pas ce type d'impression : il est neutre pour ce qui est de la propriété aspectuelle de cet événement. A l'inverse de la PRP, l'événement exprimé par *Vinf* ne se déroule pas indépendamment du co-énonciateur.

Guimier (1998), quant à lui, compare l'infinitif avec l'adjectif et la PRP. Focalisons-nous sur son explication de la PI : il montre que N₁-*Vinf* est un élément syntaxique dans une phrase et que l'explication de la grammaire traditionnelle qui dit que N₁ est le sujet de *Vinf* comporte deux problèmes. Le premier peut être démontré par les exemples suivants :

- (249) a. *C'est Marie courir que Paul a vue.
b. *Marie courir, Paul l'a vue.
c. Qu'est-ce que Paul a vu? *Marie courir.

⁴⁶ Kleiber (1988) appelle « Relative des Comptes rendus de Perception » la PRP qui est utilisée avec les verbes de perception.

(250) a. *Paul a vu que Marie rentrait et Pierre sortir.

b. *Paul a vu Pierre sortir et que Marie rentrait.

(Guimier, 1998 : 233)

Comme dans (249) et (250), il est impossible d'extraire la séquence N_1 -Vinf tout comme il est impossible de coordonner celle-ci avec la proposition complétive. Cela parce que la construction infinitive représente seulement la perception visuelle par N_0 , alors que la proposition complétive a besoin d'une constatation par N_0 comme suit :

(251) a. Je vois Jean travailler consciencieusement son latin.

b. Je vois que Jean travaille consciencieusement son latin.

(*Ibid.* : 233)

Le sujet de (251 a) doit percevoir effectivement le moment où Jean travaille son latin, alors que celui de (251 b) n'a pas besoin d'observer par lui-même ce moment mais les indices (ses livres de latin sont ouverts sur son bureau, etc.) sont suffisants pour que l'énonciateur prononce cette phrase. Pour expliquer le deuxième problème, à savoir le fait que N_1 n'est pas le sujet de Vinf, Guimier introduit la particule négative *ne* :

(252) a. Personne ne vient / Marie n'attend personne.

b. *Marie voit personne ne venir / Marie ne voit personne venir

(*Ibid.* : 234)

Dans la phrase négative, on place normalement la particule *ne* juste devant le verbe comme en (252 a), mais avec la PI, elle ne se trouve pas devant Vinf qui doit être nié comme l'illustre (252 b). De ce fait, N_1 n'est pas le sujet de Vinf

mais bien le complément d'objet direct de *voir*. Ainsi, N_1 et V_{inf} sont deux éléments autonomes dans une phrase.

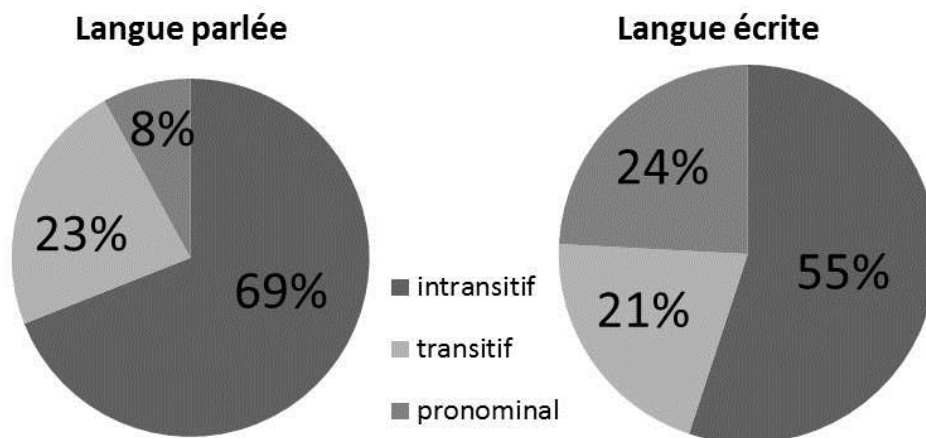
Nous avons cité les études de Hatcher (1944), Kleiber (1988) et Guimier (1998). L'assertion remarquable chez Hatcher est que l'ordre de N_1 et V_{inf} est celui de la cognition par le sujet, cependant, la construction $V_{inf} + N_1$ est normalement non-marquée. Cet ordre implique que V_{inf} est un verbe intransitif ou un verbe pronominal. Supposons que V_{inf} soit un verbe transitif, alors l'ordre est bien réduit à $N_1 + V_{inf}$: il nous faut en conséquence considérer l'ordre cognitif du sujet dans ce cas. La description de Kleiber (1988) se concentre sur la PRP et il compare la PI surtout à la PRP au présent. Il explique que l'événement ou l'action que V_{inf} exprime est neutre et inachevé. Le présent est neutre comparé au passé composé, à l'imparfait, etc. puisqu'il peut éviter l'interprétation dans laquelle *voir* exprime l'événement répétitif ou duratif. Mais parmi les V_{inf} s qui peuvent figurer dans cette construction, il nous semble qu'il y a également des verbes d'état ou d'émotion. Nous allons avoir besoin d'un autre point de vue pour analyser cette construction.

Les recherches que nous avons vues jusqu'ici ont des approches différentes : chaque analyse est intéressante, mais si on restreint notre centre d'intérêt à la PI, nous pourrions envisager une autre façon de l'analyser. Nous allons l'étudier dans la section suivante en trois étapes : la distribution, l'ordre des mots et la contrainte sémantique.

1.2. Analyse des exemples

1.2.1. Observations des statistiques

Comme nous l'avons vu ci-dessus, il nous faut considérer d'abord le type de Vinf. Nous avons trois sortes de Vinf : verbe intransitif, verbe transitif et verbe pronominal. Quand on regarde leur fréquence dans notre corpus, cela donne le résultat suivant :



[Schéma 6 : La distribution des Vinf dans le corpus]

La différence remarquable entre la langue parlée et écrite concerne l'utilisation du verbe pronominal. Nous considérerons dans la section suivante la conséquence de cette observation sur l'ordre des mots : $N_1 + Vinf$ et $Vinf + N_1$.

1.2.2. Ordre des mots et contraintes syntaxiques

Dans la construction infinitive de *voir*, nous avons deux types d'ordre : $N_1 + Vinf$ et $Vinf + N_1$; ces deux ordres sont privilégiés pour les verbes intransitifs et pronominaux. Observons dans un premier temps les contraintes syntaxiques sur ces deux verbes et ensuite les contraintes sémantiques sur Vinf,

y compris les verbes transitifs.

Nous avons montré que la présence des deux ordres, $N_1 + V_{inf}$ et $V_{inf} + N_1$, est possible, cependant un choix nous est imposé quand N_1 est un pronom clitique :

(253) Je t'ai... Je t'ai vue sortir, en fait.

(*Au plus près du Paradis*, F., avril 2003 : 100)

(254) Elle le vit se détendre un peu et le détesta une seconde.

(*Aimez-vous Brahms...* : 134)

Quand nous étudions l'ordre des mots, nous pouvons noter deux conditions : la première est que N_1 n'est pas le pronom clitique, et la deuxième est le type de V_{inf} . Le verbe transitif s'accompagne d'un complément d'objet direct et il nous semble difficile de l'ordonner selon $V_{inf} + N_1$. Afin d'observer ces conditions, comptons d'abord la fréquence des deux ordres : $N_1 + V_{inf}$ et $V_{inf} + N_1$.

	parlée		écrite		total	
$N_1 + V_{inf}$	39	66.1%	82	48.8%	124	53.9%
$V_{inf} + N_1$	20	33.9%	86	51.2%	106	46.1%
total	59	-	168	-	230	-

[Tableau 15 : La distribution de l'ordre des mots]

Dans la langue parlée, l'ordre $N_1 + V_{inf}$ est plus utilisé alors qu'à l'écrit, il n'y a pas de différence significative entre les deux ordres. Comme les occurrences sont abondantes et que les données statistiques sont similaires, regardons le type de V_{inf} dans la langue écrite :

ordre	intransitif	pronominal	transitif	occurrences
$N_1 + V_{inf}$	34	28	20	82
$V_{inf} + N_1$	59	19	8	86
N ₁ pronom clitique	57	24	27	108
	en	1	-	1
	antécédent	5	-	3
	rien	3	-	1
Sans N ₁	5	1	3	9
Total	164	72	62	298

[Tableau 16 : Le type de Vinf dans la langue écrite]

A partir de ces données, nous voyons que l'ordre $V_{inf} + N_1$ est plus fréquent avec les verbes intransitifs. Regardons deux exemples de ces deux ordres qui comportent un verbe intransitif :

(255) Mais ça n'avait pas échappé au cochon de Belge ; il avait vu les gouttes rouler sur mes joues et il avait pensé : c'est la manifestation d'un état de terreur quasi pathologique [...]

(*Le mur* : 19)

(256) Il s'étendit sur le dos, leva les jambes en l'air et fit les ciseaux : je voyais trembler sa grosse croupe. (*Le mur* : 14)

L'énoncé (255) est construit selon l'ordre $N_1 + V_{inf}$, (256) selon le modèle $V_{inf} + N_1$. Nous constatons une contrainte syntaxique dans $N_1 + V_{inf}$. Par exemple, Vinf de (255) s'accompagne d'un complément circonstanciel de lieu, *sur mes joues* et avec celui-ci, Vinf est placé après N₁. Quand l'action est exprimée avec le complément circonstanciel de lieu comme dans cet énoncé ou quand on

énumère plusieurs actions, c'est-à-dire plusieurs Vinf, l'ordre $N_1 + Vinf$ est privilégié. Avec le tableau 16, nous pouvons confirmer que N_1 est mis plus souvent en pronom clitique, ce qui signifie que le sujet de perception envoie son attention sur l'action de Vinf et non pas sur l'acteur de Vinf, N_1 . Nous pouvons dire que l'ordre $Vinf + N_1$ est privilégié quand il n'y a aucune contrainte.

Cependant, nous avons des phrases qui ne répondent pas à cette contrainte syntaxique. Voyons les trois exemples suivants :

- (257) De temps à autre, son visage fuyait vers la droite ou vers la gauche, et il voyait passer dans son regard un scintillement très bref — elle le cherchait et croyait l'avoir reconnu.

(*La dame de Berlin* : 458)

- (258) En le suivant, elle relâcha les pans de sa robe. Elle ne s'était pas encore reboutonnée lorsqu'ils parvinrent à la Duesenberg. La luxueuse voiture était garée derrière la Cord. Scipion, qui avait vu arriver les fugitifs dans son rétroviseur, surgit de l'ombre.

(*La dame de Berlin* : 493)

- (259) Ce fut le coup de klaxon de la 8 cylindres Delage qui réveilla Suzanne. Elle courut sur la véranda et vit descendre Joseph de la voiture. Il n'était pas seul. (*Un barrage contre le Pacifique* : 359)

Dans la phrase en (257), comme Vinf s'accompagne d'un complément circonstanciel de lieu, l'ordre prioritaire est donc $N_1 + Vinf$, *un scintillement très bref passer dans son regard*. D'après les informateurs, cet ordre est également acceptable. Par contre, l'ordre de (257) est seulement possible dans la langue écrite. Ensuite, l'ordre des phrases en (258) et en (259) est $Vinf + N_1 + complément$

circonstanciel de lieu. Comme N_1 est placé entre *Vinf* et son complément, nous doutons qu'il y ait une contrainte prioritaire à la contrainte syntaxique. Suivant les impressions des informateurs, le sujet de perception aperçoit d'abord l'action de *Vinf*, *arriver* en (258) et *descendre* en (259) et ensuite il détermine qui est N_1 . Dans la situation de (258), le sujet perçoit l'arrivée de quelqu'un dans le rétroviseur et ensuite il fixe N_1 , *les fugitifs*. Le procès de perception se déroule également en (259) ainsi : le sujet remarque qu'une personne descend de la voiture, et puis il reconnaît *Joseph*, N_1 . Mais quand on descend de la voiture, on ne sort pas la tête d'abord. Afin d'identifier qui est cette personne, il faut que s'achève jusqu'à un certain point l'action de « descendre ». De plus, même si l'on s'aperçoit que quelqu'un descend de la voiture, il est facile d'imaginer une situation où l'on ne peut pas reconnaître cette personne à cause d'un obstacle comme la porte de voiture, les piétons dans la rue, etc. Nous pouvons donc dire que le changement de l'ordre des mots se produit quand le procès de perception par le sujet est tout à fait normal. Pour argument dans le sens de cette supposition, nous donnerons une variante de l'énoncé (259).

(259') ?? Elle vit descendre Joseph de vélo.

Le complément circonstanciel de cet énoncé est *de vélo*. Quand on monte sur le vélo, il n'y a pas d'obstacle pour identifier le cycliste. Dans ce cas, l'énoncé devient moins acceptable comme c'est le cas de (259'). A propos de l'ordre entre N_1 et *Vinf*, il y a une contrainte syntaxique. Quand cette contrainte n'est pas respectée, l'ordre des mots correspond à l'ordre de perception par le sujet.

1.2.3. Contrainte sémantique

Considérons cette fois-ci le sens de *voir* accompagné d'une PI. Dans plusieurs dictionnaires, quand *voir* est suivi par un attribut, sa signification est mentionnée seulement comme perception par les yeux. Mais comme nous l'avons déjà examiné avec les recherches précédentes, *voir* exprime la perception et la cognition du sujet. Afin de distinguer ces deux sens, considérons les propriétés de N₁. Dans les trois exemples suivants Vinf est le même, *passer*.

(260) Elle lui annonçait qu'elle venait de voir passer Mme Goupil « sans parapluie, avec la robe de soie qu'elle s'est fait faire à Châteaudun. [...] ». (*Du côté de chez Swann* : 146)

(261) Quelques hommes s'étaient arrêtés pour voir passer la voiture.
(*L'écume des jours* : 122)

(262) **Genevière** : J'ai eu un mal fou.

Guy : A quoi faire ?

Genevière : A persuader Maman. Je voyais l'heure passer. Et la couturière qui n'arrivait pas. (*Les Parapluies de Cherbourg* : 22)

Quand on considère les propriétés de N₁, en (260) il s'agit de visibilité : celle d'une personne, *Mme Goupil* ; en (261) une chose également visible est mise en jeu ; mais N₁ dans l'énoncé (262) est *l'heure* qui n'est pas perceptible par les yeux. Si N₁ est invisible comme dans le dernier cas, le sujet saisit l'objet avec sa cognition. Distinguerons donc les deux types de propriétés de N₁ : invisible et visible.

1.2.3.1. N₁ invisible

Quand N₁ est invisible comme nous l'avons vu avec l'exemple (262), *voir* exprime la perception cognitive du sujet. Observons quelques exemples que nous avons trouvés dans notre corpus.

(263) Sans doute, dans le Swann qu'ils s'étaient constitué, mes parents avaient omis par ignorance de faire entrer une roule de particularités de sa vie mondaine qui étaient cause que d'autres personnes, quand elles étaient en sa présence, voyaient les élégances régner dans son visage et s'arrêter à son nez busqué comme à leur frontière naturelle; [...] (*Du côté de chez Swann* : 62)

(264) Votre M. Borovice est un homme sans foi ni loi!
Et l'on raccrocha.
En voyant la déconvenue se peindre sur le visage de sa patronne, Frau Spitz afficha sur le sien les signes d'un triomphe rancunier.
(*La dame de Berlin* : 280)

N₁ de ces deux énoncés est *les élégances* en (263) et *la déconvenue* en (264) lesquelles sont toutes deux invisibles. De plus, leur Vinf, *régner* (263) et *se peindre* (264) ne représentent pas l'action, mais l'état. Quand N₁ est invisible, *voir* s'accompagne de Vinf qui exprime l'état de N₁ et il représente la perception cognitive du sujet.

1.2.3.2. N₁ visible

Quand *voir* est suivi par la construction attributive, y compris l'infinitive, N₁ est le plus souvent une personne, parce que N₁ a tendance à subir l'action de Vinf. Quand N₁ est visible, il nous faut expliciter ensuite la propriété de Vinf : si Vinf est un verbe de déplacement ou d'action, l'action est perceptible par la vue, par contre celle d'un verbe d'état est difficile à appréhender par la perception visuelle. Il nous semble que le sujet saisit l'action exprimée par Vinf avec sa cognition dans ce cas. Analysons des exemples en distinguant l'action de Vinf visible et invisible.

1.2.3.2.1. Activité visible

Nous examinerons d'abord trois exemples où l'action de Vinf est visible :

(265) Quelques hommes s'étaient arrêtés pour voir passer la voiture.

(*L'écume des jours* : 122)

(266) Quand je t'ai vue danser la valse...

(*Cousin cousine*, F., avril 1978 : 31)

(267) Il entra. À travers la vitre, Colin le vit choisir un objet qu'il regarda attentivement par transparence et enfouit dans sa poche.

(*L'écume des jours* : 220)

Vinf des énoncés (265) à (267), *passer*, *danser* et *choisir* est perceptible par les yeux dans la mesure où N₁ rend perceptible ces activités. Quand N₁ et Vinf sont tous les deux visibles, *voir* représente la perception visuelle par le sujet.

Nous réfléchissons maintenant aux propriétés de N_0 . Quand on observe la personne de N_0 , la première et la troisième personne sont beaucoup plus utilisées que la deuxième personne. Lorsque N_0 est la deuxième personne, nous pouvons observer des caractéristiques particulières : la moitié de ses occurrences est utilisée avec la forme interrogative. Quand N_0 est la deuxième personne et que *voir* est à la forme négative, V_{inf} n'est qu'un verbe de déplacement ou d'action comme le démontre les exemples suivants :

(268) Alors tu es un imbécile ! Il n'y a que les soldats et les imbéciles qui épuisent les chevaux jusqu'à les tuer. Ami, écoute, tu as déjà vu un cavalier parler à son cheval ?

(Mazeppa, F., octobre 1995 : 109)

(269) L'avez-vous vu sortir par la porte donnant sur le couloir du bureau ? (Le Samourai, F., avril 1968 : 62)

Quand le sujet est la deuxième personne, le locuteur et le sujet de perception sont évidemment différents : c'est le sujet de perception, le sujet grammatical qui perçoit l'événement exprimé par $N_1 + V_{inf}$. De plus, la perception actualisée n'a pas besoin de se réaliser au moment de l'énonciation. Ceci est démontré par l'énoncé (268) où *voir* implique un adverbe, *déjà*. Cet énoncé a pour but de demander au co-énonciateur s'il a déjà, à un moment donné de sa vie, perçu cet événement. Nous avons d'autres exemples qui fonctionnent comme ceux-ci à la forme affirmative.

(270) Pourquoi on est pas comme les bêtes ? Elles meurent sans jamais

penser à un public. A la porte des abattoirs, tu vois des bœufs manger leur foin à deux pas du mandrin. J'envie ça, moi !

(*Sous le soleil de satan*, F., novembre 1988 : 91)

- (271) Je lui répondais à haute voix : « Si tu t'imagines que ta nouvelle trouvaille nous dérange, mon pauvre ami ! Tu devrais voir dormir Juliette. Si je n'étais pas insomniaque, je ne l'aurais jamais entendu, ton compresseur ! (*Les Catilinaires* : 107)

Voir, dans ces énoncés, est mis à la forme affirmative. De cette façon, il permet à l'énonciateur de confirmer au co-énonciateur l'expérience de la perception de l'événement $N_1 + V_{inf}$. Il peut également permettre à l'énonciateur d'introduire cet événement pour le montrer au co-énonciateur. Parmi les phrases où N_0 est la deuxième personne, nous constatons régulièrement que N_1 est la première personne, mais dans ce cas, V_{inf} n'est pas nécessairement un verbe de déplacement ou d'action.

- (272) Vous me voyez jouer au rugby ? (*Le Placard*, F., octobre 2002 : 95)

- (273) Tu me vois, moi, prendre des cours ?

(*Rien du tout*, F., août 1997 : 105)

- (274) Tu nous vois continuer l'un sans l'autre.

(*La race des "Seigneurs"*, F., décembre 1974 : 26)

V_{inf} des énoncés (272) et (273) est visible, mais l'énonciateur n'exige pas que le co-énonciateur perçoive réellement l'action. Ce N_1 est bien énonciateur : il s'enquiert auprès de N_0 , co-énonciateur, sur la possibilité de perception cognitive, à savoir si ce dernier peut l'imaginer ou pas. V_{inf} dans l'énoncé (274),

continuer, représente l'état de N₁. Ce *voir* exprime également la perception imaginaire.

1.2.3.2.2. Activité invisible

Commençons par examiner le cas où Vinf exprime l'état de N₁.

(275) Tu n'as pas eu le temps. Moi, il y a dix ans que je suis marié. J'ai donc vu souffrir Françoise. C'est très désagréable.

(*Un certain sourire* : 73)

Ce que Vinf exprime est difficile à percevoir par les yeux. Nous pouvons bien sûr raisonner avec les indices, par exemple quand on voit *Françoise* pleurer ou le visage douloureux, la souffrance est ressentie le sujet. Le sujet porte ce jugement personnel avec les indices qu'il a aperçus. Prenons un autre exemple avec Vinf invisible.

(276) Il tapotait distraitement les télégrammes de protection des escales Nord. Il songeait. « Nous ne demandons pas à être éternels, mais à ne pas voir les actes et les choses tout à coup perdre leur sens. » (*Vol de nuit* : 163)

Il est difficile de saisir par la vue ce qu'exprime Vinf, *perdre leur sens*. Quand on ne peut pas percevoir l'action de Vinf comme dans cet énoncé, *voir* exprime la perception cognitive du sujet.

1.3. Conclusion

Nous avons exposé les contraintes syntaxiques et sémantiques pesant sur la construction infinitive de *voir*. Au sujet des contraintes syntaxiques, nous nous sommes concentrés sur l'ordre des deux éléments, N_1 et V_{inf} dans la mesure où les deux ordres $N_1 + V_{inf}$ et $V_{inf} + N_1$ sont possibles : ce phénomène est particulier à la construction infinitive. Quand on considère l'ordre $V_{inf} + N_1$ qui est privilégié dans la langue écrite, V_{inf} est notamment un verbe intransitif ou un verbe pronominal et il n'est accompagné d'aucun complément circonstanciel de lieu. Si l'ordre trahit cette contrainte, c'est l'ordre de perception ou de cognition par le sujet qui est prioritaire.

Pour mettre au clair les contraintes sémantiques, nous avons fait des remarques sur la propriété de N_1 et de V_{inf} . Quand N_1 est invisible, *voir* exprime la perception cognitive du sujet ; quand N_1 est visible, il nous faut cette fois-ci considérer la propriété de V_{inf} . Même si V_{inf} est un verbe d'état, *voir* ne signifie pas la perception visuelle mais bien cognitive. En outre, nous avons également examiné les propriétés de N_0 . Si N_0 est la deuxième personne, *voir* représente la confirmation d'une expérience de N_0 , co-énonciateur, ou l'introduction d'un événement exprimé par $N_1 + V_{inf}$: nous pouvons retrouver cette utilisation de *voir* également dans la construction $N_0 + voir + N_1$. Quand N_0 est la deuxième personne et qu'en même temps N_1 est la première personne, *voir* fonctionne plutôt comme *imaginer*.

2. Constructions attributives

Quand *voir* s'accompagne d'une proposition attributive, comme nous l'avons vu ci-dessus, nous avons plusieurs sortes d'attributs : un Vinf, une proposition relative prédicative, un Vant, un Vé, un adjectif et un nom. Nous avons déjà travaillé sur la PI, nous examinerons cette fois-ci les propositions relatives et participiales qui sont équivalentes sous certaines conditions.

2.1. Proposition relative

2.1.1. Appellation de cette proposition

Avant de commencer notre analyse, il faut savoir que la proposition relative qui suit les verbes de perception a plusieurs appellations. Par exemple, Sandfeld (1936), Rothenberg (1979) et Prebensen (1982) l'appellent « relative attributive », Tobler (1884, 1896), Polentz (1903), Van der Auwera (1985) et Furukawa (2005) la nomment « relative prédicative », Cadiot (1976, 1978) et Benzakour (1984) « relative déictique », etc. Ces dénominations sont utilisées afin de distinguer les propriétés de cette proposition d'avec celles de l'explicative et l'appositive. La propriété commune à ces appellations est que la proposition en question est différente de la proposition nommée proposition relative restrictive et appositive. Furukawa (2005), qui présente la recherche la plus récente et la plus détaillée, appelle ces dernières « adnominales » et la proposition relative postposée aux verbes de perception « prédicative ». Étudions la fonction de ces deux types de proposition :

(277) L'homme qui écrivait leva la tête pour protester.

(278) Je l'ai vu qui courait.

La proposition de l'exemple (277) est adnominale, alors que (278) est prédicative. Furukawa explique la différence entre ces deux propositions avec l'orientation de l'incidence. La proposition adnominale représente toujours une incidence régressive et la prédicative a une incidence progressive : le contenu de la proposition adnominale qualifie l'antécédent, tandis que dans la proposition prédicative l'antécédent devient le sujet du contenu de cette proposition, laquelle représente un événement. Nous ferons nôtre cette explication et adopterons donc l'appellation de Furukawa (2005).

2.1.2. Recherches précédentes

Travaillons maintenant sur les recherches précédentes qui traitent la PRP. La plupart de ces recherches comparent la PRP surtout avec la PI comme nous l'avons vu ci-dessus : Hacher (1944), Kleiber (1988), Kaneko (1994), Guimier (1998), Willems et Defrancq (2000). Nous allons regarder d'abord les analyses de Kleiber (1988), car lui met la PRP au centre de son étude, ensuite nous nous appuierons sur l'analyse de Muller (1995) et Furukawa (2005) qui traitent seulement la PRP.

Concernant sa factualité de la PRP⁴⁷, Kleiber (1988) montre trois contraintes : les mondes possibles, les univers de croyance et la pluralité des occurrences événementielles. Dans la première contrainte, la PRP a une forme

⁴⁷ Kleiber (1988) utilise l'appellation « RCP (Relative des Comptes rendus de Perception) », mais nous l'appelons PRP pour en unifier la dénomination et éviter les confusions.

verbale qui possède ses propres marques aspect-temporelles et qui se distingue ainsi des constructions concurrentes avec Vinf ou le participe, formes qui expriment un événement détaché de ses coordonnées temporelles. En outre, il cite Prebensen (1982) qui avance qu'« avec les verbes de perception visuelle, la proposition complexe contenant une *pra* (proposition relative attributive) doit être *spécifique*. (...) Cela veut dire que le référent du N antécédent doit être une entité du monde réel et que le temps et le lieu de l'événement auquel il participe doit être spécifiable dans le monde réel et non pas seulement dans un monde possible (Kleiber, 1988 : 91) ». Kleiber fait également allusion à plusieurs contraintes qui se trouvent expliquées par l'exigence d'une perception ancrée dans le monde « réel » comme les exemples suivants :

- (279) a. * Entends Pierre qui chante !
- b. * Paul ne l'a pas vu qui pleurait.
- c. * Est-ce que Paul l'a vu qui pleurait ?.
- d. * Paul ne doit / peut / veut / croit le voir qui pleure.
- e. * Si Paul voit Pierre qui pleure, ...
- f. * Je regrette de la voir qui part. (*Ibid.* : 92)

L'exemple (279 a) montre l'impossibilité de figurer avec un impératif ; (279 b), l'impossibilité d'apparaître après une négation de la perception ; (279 c), l'exclusion de l'interrogation ; (279 d), l'incompatibilité avec les verbes modaux ; (279 e), l'incompatibilité avec l'hypothèse ; (279 f), l'impossibilité d'apparaître après un verbe factif tel que *regretter*.

La seconde contrainte fait référence aux univers de croyance. La phrase avec relative est soumise à deux conditions :

- I. elle doit être vraie dans l'univers de croyance du locuteur, c'est-à-dire qu'elle doit être vraie pour le locuteur ;
- II il ne faut pas qu'elle soit déjà présente dans l'univers de croyance de l'interlocuteur. (*Ibid.* : 93)

Ces conditions traduisent simplement le fait qu'en énonçant une phrase de compte rendu de perception avec la PRP le locuteur entend informer son interlocuteur de cette perception, entend la lui faire partager en la présentant comme une information nouvelle. Si l'interlocuteur a déjà perçu lui-même la scène ou connaît déjà le compte rendu de perception, le locuteur ne peut plus recourir à la phrase avec la PRP. Cette contrainte permet, alors que Vinf est possible à la place de la PRP, d'expliquer l'impossibilité d'avoir comme une série de dialogue entre l'exemple (280 a) et les séquences (280 b-e) :

- (280) a. Je vois la petite qui pleure / J'ai vu la petite qui pleurait
- b. *Moi, je ne la vois pas qui pleure / *Moi, je ne l'ai pas vue qui pleurait
- c. *Je la vois aussi qui pleure / *Je l'ai également vue qui pleurait
- d. Moi, je ne la vois pas pleurer / Moi, je ne l'ai pas vue pleurer
- e. Je la vois aussi pleurer / Je l'ai également vue pleurer

Kleiber explique ces exemples ainsi : « On remarquera que, pour ce qui est du premier cas, celui de la négation, la seule contrainte sur les mondes possibles éprouve des difficultés pour rendre compte du dialogue (280 a)-(280 b, c), si on ne la renforce pas par celle sur les univers de croyance. Elle se révèle totalement inopérante pour expliquer la seconde suite (280 a)-(280 d, e) avec les

anaphoriques *aussi* et *également*, parce que là, même si on se cantonne au seul niveau de la phrase, on est obligé de reconnaître que celle-ci exprime une perception spatio-temporellement déterminée, c'est-à-dire une situation spécifique et donc que la relative devrait convenir. Or, si elle est exclue, c'est parce que les anaphoriques impliquent que la perception décrite est déjà présente dans l'univers de croyance de l'interlocuteur. » En basant sa réflexion sur cela, Kleiber affirme que le sujet de la perception ne peut être que le locuteur ou une tierce personne dont il rapporte la perception, car les pronoms *tu*, *vous* et *nous* sont difficilement compatibles avec la PRP. Ils ne respectent pas la deuxième condition dessus : la perception de la situation décrite est déjà vraie dans l'univers de croyance des interlocuteurs, de telle sorte qu'il n'y a plus véritablement de compte rendu. En outre, et contrairement à ce qui est prétendu généralement, il affirme que la PRP n'est pas totalement exclue de la phrase interrogative. Afin de le confirmer, il présente l'exemple suivant :

(281) Tu ne le vois pas qui arrive ? (*Ibid.* : 95)

Un tel emploi ne représente qu'apparemment un contre-exemple aux deux contraintes postulées jusqu'ici, car il ne contrevient ni à l'exigence d'ancrage dans le monde réel, ni à celle sur les univers de croyance. Il n'est en effet possible que parce que le locuteur perçoit lui-même la situation dénotée et, en deuxième lieu, parce que cette perception, ainsi que le prouve l'interrogation, n'est pas encore présente dans l'univers de croyance de l'interlocuteur, le but de cette tournure interro-négative étant précisément de la lui faire partager, c'est-à-dire de lui faire percevoir réellement le bruit de la porte ou l'arrivée de la personne.

Sa troisième contrainte, le nombre d'occurrences, concerne la pluralité des comptes rendus de perception. Kleiber soutient que la PRP ne peut fonctionner dans une phrase impliquant une pluralité d'occurrences comme suit :

- (282) a. *Je l'ai fréquemment / régulièrement / souvent / quelquefois vu
qui allait au cinéma.
- b. Je l'ai fréquemment / régulièrement / souvent / quelquefois vu
aller au cinéma. (*Ibid.* : 97)

À la différence des propositions infinitive et relative, elle se limite à l'expression d'une seule occurrence de perception : à la contrainte de factualité, s'ajoute donc celle d'unicité des occurrences.

Kleiber introduit trois contraintes sur la PRP qui suscitent notre intérêt : il propose différentes approches, par exemple, la comparaison avec *Vinf* ou *Vant* et la restriction du pronom au sujet de *voir*. Plusieurs chercheurs affirment qu'il est impossible de trouver *voir* suivi de la PRP dans une phrase négative : Kleiber argumente contre cette affirmation et montre la possibilité d'une telle condition. En prenant appui sur son étude, nous analyserons ultérieurement nos exemples.

Muller (1995) étudie les propositions relatives en les divisant en deux groupes : les relatives de perception (ce que nous appelons la PRP dans ce travail) et les relatives restrictives. Muller donne huit propriétés remarquables à la PRP :

1. L'antécédent est pronominalisable comme clitique.
2. Le relatif est toujours *qui* en cas de pronominalisation clitique définie. En cas d'antécédent nominal, on a généralement *qui*, mais toujours sans qu'on puisse estimer que la relative soit appositive.
3. La passivation montre que le nom complément est indépendant de la relative.
4. Il y a concordance des temps.
5. Le contenu propositionnel est celui de l'action ou de l'état non permanent.
6. La relative n'est pas restrictive (elle est d'ailleurs compatible avec une relative descriptive, qui la précède).
7. La sémantique du verbe est celle de la perception, pas de la déduction.
8. La négation ne peut porter sur le verbe principal.

(Muller, 1995 : 312-313)

Les propriétés que Muller a dégagées sont clairement définies. De plus, il donne des contre-exemples aux huit propriétés que les recherches ont définies : *voir* avec la PRP ne peut pas être mis au futur, ni à la forme impérative, ni à la forme interrogative, la PRP ne peut pas être reprise, son activité refuse la pluralité et n'est pas limité temporairement, il est difficile d'utiliser le pronom en première et en deuxième personne comme sujet et, enfin, N₁ et son activité sont simultanément perçus comme une seule unité. Muller indique comme propriété syntaxique de la PRP qu'elle relève de la prédication seconde. Autrement dit, la perception de N₁ est plus importante dans la PRP et la PRP y ajoute une autre unité. Quand nous disons *je l'ai trouvé qui dormait*, nous avons la prédication seconde comme [moi ; lui ; qui dormait] en ajoutant à cet élément, *ai trouvé* et le prédicat *il dormait* est construit indirectement.

Nous examinerons ensuite l'étude de Furukawa (2005). Il classe d'abord

les emplois de la proposition relative selon quatre étapes. A la première étape, contrairement à la classification générale (restrictive / appositive / prédicative) les propositions relatives peuvent se diviser en deux types de relatives, « adnominale » et « prédicative ». A la seconde étape, l'opposition traditionnelle « restrictive / appositive » se trouve dans la même catégorie « adnominale ». Ensuite, l'adnominale et la prédicative se caractérisent respectivement par l'incidence régressive et l'incidence progressive : l'incidence est une orientation qui exprime le rapport sémantique entre l'antécédent et la relative. Les deux incidences peuvent être représentées comme : « ant. ← rel. » et « ant. → rel. ». A la dernière étape, il existe des cas où l'incidence est sous-déterminée ou indéterminable. C'est le cas où l'antécédent est représenté par une expression indéfinie, dont l'autonomie référentielle est par définition faible. Afin d'expliquer le mot « incidence », Furukawa l'illustre par les exemples que nous avons vu ci-dessus. Prenons de nouveau ces exemples⁴⁸ :

(283) a. L'homme qui écrivait leva la tête pour protester.

b. l'homme ← qui écrivait

(284) a. Je l'ai vu qui courait.

b. le → qui courait

L'exemple (283 a) est une relative adnominale et (284 a) est une relative prédicative. L'incidence des deux phrases est représentée comme le montrent (283 b) et (284 b). Furukawa explique la différence entre ces deux exemples comme suit :

⁴⁸ Nous les avons montrés dans les exemples (277) et (278), p.222.

« La différence d'incidence entre les deux cas se justifie par le fait que dans (283 a) l'antécédent *l'homme*, étant un item lexical, est susceptible de constituer une tête ou un support de signification par rapport à la relative *qui écrivait* — c'est donc la relative qui se rapporte de façon régressive à l'antécédent et forme conjointement avec celui-ci un syntagme nominal — tandis que dans (284 a) l'antécédent-clitique *le* se trouve incapable, à cause de sa forme atone, de constituer une tête sémantique à l'égard de la relative *qui courait*, et ne peut donc être analysé que comme s'y rapportant de façon progressive⁴⁹. »

Ensuite, il étudie le cas où l'antécédent est un item lexical et un pronom clitique. Il traite ces deux éléments de la même manière, car il pense que le nom propre, qui se rapproche du pronom clitique, et que l'on croit prédestiner à former une relative prédicative au cas où le verbe principal serait un verbe de perception, pose en fait un problème d'analyse délicat. Ainsi le nom propre accepte, sous certaine(s) condition(s), le pronom relatif *que* et dans ce cas, trois interprétations sont envisageables : l'incidence régressive, l'incidence progressive et l'incidence qui n'est ni régressive ni progressive mais sous-déterminée. Afin de résoudre ce problème, il transforme (285 a) en (285 b) et (285 c) :

(285) a. J'ai vu Marie qu'on emmenait en prison.

b. J'ai vu Marie quand on l'emmenait en prison. (restrictive)

c. J'ai vu Marie, qu'on emmenait en prison. (appositive)

Par contre, dans le cas où l'antécédent serait une expression indéfinie, la séquence qu'il forme avec la relative peut être incidenciellement sous-déterminée.

⁴⁹ Sur l'application de la notion d'incidence progressive à l'analyse de la construction grammaticale du type *elle est là qui pleure*, cf. Furukawa (2000).

Furukawa (2005) analyse les emplois de la proposition relative selon la nature de l'objet. Il tente de nouvelles procédures d'approche : par exemple, l'autonomie référentielle de l'antécédent qui modifie l'emploi de la proposition relative, l'existence de deux incidences, etc. Afin d'analyser la proposition relative, nous adopterons ses hypothèses.

2.1.3. Analyses des exemples

Nous n'avons pas assez d'exemples comportant la proposition relative dans notre corpus et il est difficile à distinguer la PRP dans les exemples trouvés. Pour différencier la PRP, nous nous intéresserons d'abord aux propriétés du N_1 . Nous diviserons les propriétés de N_1 en deux classes : défini et indéfini.

2.1.3.1. N_1 est défini

Selon l'observation de Furukawa (2005), quand l'antécédent est un pronom clitique, la proposition postposée est une PRP. Nous avons quelques exemples de ce type :

- (286) — Que je lui ai donné une voiture! s'écriait ma tante. — Ah! mais je ne sais pas, moi, je croyais, je l'avais vue qui passait maintenant en calèche, fière comme Artaban, pour aller au marché de Roussainville. J'avais cru que c'était Mme Octave qui lui avait donné. (*Du côté de chez Swann* : 163)

(287) Manon tendait un piège et il s'est enfuit à la vue de l'arrivée de Pamphile et Cabridan. Pamphile dit que ces grives sont à Manon.

Pamphile : Elle n'a que ça pour vivre, la pauvre !

Cabridan : Je la vois quelquefois au marché d'Aubagne qui vend ses grives. (*Manon des Sources* : 101)

Selon chaque contexte des exemples (286) et (287), le sujet, *je* perçoit par les yeux l'événement représenté par la PRP. Dans l'exemple (287), *voir* s'accompagne d'un adverbe *quelquefois* qui exprime la réitération : la perception n'a donc pas lieu une seule fois. Dans l'exemple (286), un adverbe *maintenant* nous rappelle une opposition entre présent et passé. En outre, *voir* est à l'imparfait dans cet énoncé : nous pouvons considérer que cet événement a la propriété répétitive. Kleiber (1988) a mentionné dans son analyse que l'événement représenté par la PRP ne se produit qu'une seule fois : si nous acceptons cette hypothèse, il est mieux d'utiliser la PI pour ces deux situations. Quand nous transformons l'énoncé (286) avec Vinf comme *Je l'avais vue passer maintenant en calèche*, cet énoncé est également acceptable. Selon les informateurs qui ont le français comme langue maternelle, la différence entre les deux constructions, la PI et la PRP, est l'orientation de l'attention du sujet. Il est important de percevoir N₁ dans l'énoncé (286), tandis que l'activité de *passer en calèche* devient importante dans l'énoncé transformé par la PI. Nous observerons ensuite des exemples où N₁ est un pronom neutre :

(288) a. La conversation a lieu à côté de la piscine de l'école primaire.

Soudieu : J'ai vu ça qui brillait dans la vase...

Nicole : On dirait le briquet de Monsieur le Directeur...

(*Les diaboliques*, F., septembre 1955 : 32)

b. ? J'ai vu ça briller dans la vase...

c. Je l'ai vu briller dans la vase...

(289) a. Elle, elle était là aussi, bonne à être vue, il n'y avait que la porte à ouvrir. Et aucun homme au monde n'avait encore vu celle qui se tenait là derrière cette porte.

(*Un barrage contre le Pacifique* : 73)

b. *Et aucun homme au monde n'avait encore vu celle se tenir là derrière cette porte.

Quand nous essayons de transformer ces énoncés avec la PI comme (288 b) et (289 b), l'énoncé (288 b) nous donne une sorte de désaccord. Si nous substituons le pronom neutre au pronom clitique comme (288 c), la phrase est acceptable. Quant à la transformation en PI de l'énoncé, elle donne (289 b) inacceptable. Comme nous venons de le montrer, la différence entre la PRP et la PI, dans l'énoncé avec Vinf l'élément « pronom neutre + Vinf » devient importante. Cependant, une combinaison comme *ça briller* et *celle se tenir* semble difficile syntaxiquement aussi bien que sémantiquement : N₁ attire l'attention du sujet et il devient l'élément important dans la PRP. Quand on utilise la PI avec le verbe *voir*, le fonctionnement de N₁ est simplement l'agent de Vinf et il nous semble que l'autonomie démonstrative n'est pas fortement établie. Nous regarderons ensuite le cas où N₁ est un nom défini :

(290)a. **Pola** : Votre ami Albert vient d'être arrêté.

Louis : Hein ? Comment savez-vous ?

Pola : Je passais juste devant chez lui. J'ai vu les inspecteurs qui l'ont emmené. (*Sous les toits de Paris*, F., septembre 1979 : 36)

b. J'ai vu les inspecteurs l'emmenner.

(291) a. Il n'y a pas besoin de chercher, elle sera venue pour les fêtes. Mais alors nous pourrions bien voir tout à l'heure Mme Sazerat venir sonner chez sa soeur pour le déjeuner. Ce sera ça ! J'ai vu le petit de chez Galopin qui passait avec une tarte! Vous verrez que la tarte allait chez Mme Goupil.

(*Du côté de chez Swann* : 100)

b. J'ai vu le petit de chez Galopin passer avec une tarte!

Ces deux énoncés expriment selon le contexte que le sujet perçoit réellement l'événement représenté par la PRP et ses transformations en PI sont acceptables comme (290 b) et (291 b). Quand N_1 est un nom défini, il garde la valeur référentielle comme le pronom clitique. Il nous semble que cette valeur agit sur l'équivalence entre la PRP et la PI. Cependant, nous avons un exemple où la substitution par une PI n'est pas possible :

(292) a. La mère attira à elle un fauteuil et allongea ses jambes. On voyait le dessous de ses pieds qui rappelaient un peu ceux du caporal, la peau en était dure et rongée par les cailloux du terre-plein. (*Un barrage contre le Pacifique* : 109)

b. *On voyait le dessous de ses pieds rappeler un peu ceux du caporal...

La différence entre cet énoncé et les exemples précédents tient à la nature de N₁ et à celle du contenu de la PRP. Comme la PRP représente un événement, il faut que N₁ soit agent et que le contenu de la PRP soit événementiel. Les prédicats des exemples (290) et (291) sont respectivement *emmener* et *passer* dont l'activité exprime un déplacement ou un mouvement qui peut être facilement saisi par les yeux, alors que le prédicat de l'énoncé (292), *rappeler* n'est pas facilement perceptible par les yeux. De ce fait, la proposition relative de l'exemple (292) n'est pas prédicative mais adnominale.

Pour terminer cette partie, nous considérerons la négation de la PRP. Muller (1995) mentionne comme propriété de la PRP que le verbe principal ne peut pas être à la forme négative; Kaneko (1994) le mentionne également du point de vue descriptif de la proposition. Observons l'énoncé à la forme négative :

(293) a. Eh bien, nous étions là, le Colonel et moi, il est sorti en saluant à droite et à gauche, des gens qui, d'ailleurs, ne l'applaudissaient pas, et il n'a pas vu le triporteur qui arrivait en zigzaguant. C'est comme ça qu'il l'a heurté.

(Z, F., décembre 1970 : 45-46)

b. Ce n'est pas le cas qu'il a vu le triporteur qui arrivait en zigzaguant.

A l'encontre de Muller (1995) et Kaneko (1994), Kleiber (1988) admet la négation du verbe principal sous la condition de posséder une perception, qui se déroule dans le monde croyance, en partage avec l'interlocuteur. L'énoncé (293 a) peut

être interprété comme ne pas voir « le triporteur arrivait en zigzaguant », et paraphrasé comme (293 b). Nous pouvons le considérer comme la présentation d'information nouvelle à l'interlocuteur, comme Kleiber (1988) l'a indiqué, mais aussi comme il est de fait que le triporteur arrivait et qu'il n'a pas vu ce triporteur. Nous n'avons pas suffisamment d'exemples pour pouvoir en tirer une conclusion, mais nous supposons que la négation du verbe principal nie seulement la perception de N₁ et la proposition relative utilisée fonctionne comme adnominale.

2.1.3.2. N₁ est indéfini

Nous analyserons ici le cas où N₁ est indéfini. Selon Furukawa (2005), quand N₁ est indéfini, le fonctionnement de la proposition relative est ambigu entre adnominal et prédicatif. Regardons les exemples de notre corpus :

(294) J'ai vu un homme qui sortait de chez eux...

(*Méfiez-vous fillettes*, F., décembre 1957 : 34)

(295) Au soir de ce jour-là, il vit sur le sentier une femme qui venait vers lui. (*Nouvelles orientales* : 99)

N₁ de ces énoncés s'accompagne d'un article indéfini et la transformation en PI fonctionne sans difficulté, en revanche, nous trouvons également des exemples qui n'acceptent pas, ou en tout cas pas facilement, la transformation :

(296) a. — C'est beau, n'est-ce pas, madame Françoise, de voir des jeunes gens qui ne tiennent pas à la vie ? » disait le jardinier pour la faire « monter ». (*Du côté de chez Swann* : 133)

b. ? voir des jeunes gens ne pas tenir à la vie ?

c. voir des jeunes gens ne tenant pas à la vie ?

(297) a. Je comprends. Rien n'est facile. Venez déjeuner. J'ai vu rue Caumartin un jersey qui serait ravissant avec ce pantalon. (*Un certain sourire* : 64-65)

b. * J'ai vu rue Caumartin un jersey être ravissant avec ce pantalon

(298) a. son front bombé n'était plus qu'une belle étude de ronde bosse où le nom de ces La Trémoille chez qui était toujours fourré Swann, n'avait pu pénétrer ; son nez légèrement froncé laissait voir une échancrure qui semblait calquée sur la vie. On eût dit que sa bouche entrouverte allait parler.

(*Du côté de chez Swann* : 307)

b. * son nez légèrement froncé laissait voir une échancrure sembler calquée sur la vie.

c. son nez légèrement froncé laissait voir une échancrure semblant calquée sur la vie.

Les transformations en PI sont moins acceptable (296 b) et inacceptables, (297 b) et (298 b). La nature du N₁ de ces énoncés est un humain (296 b), une chose concrète, *un jersey* en (297 b) et un phénomène, *une échancrure* en (298 b). Quand N₁ est un humain, la transformation est délicate sans être inacceptable cependant, en raison de la nature de V_{inf} qui ne représente pas d'activité visible mais un état qui ne peut être saisi par les yeux. Quand N₁ n'est pas un humain comme (297) et (298), il ne peut pas être agent de l'activité représentée par V_{inf} ; de plus, V_{inf} est respectivement *être* et *sembler* représentent l'état de N₁. Cela

explique que la proposition relative des exemples ci-dessus n'est pas prédicative mais bien adnominale. Ces énoncés n'ont pas pu être transformés en PI, mais l'énoncé (298 a) peut se transformer avec un Vant comme (298 c). Nous supposons qu'une des propriétés de Vant qui fonctionne comme attribut de l'objet motive ce résultat : nous étudierons donc la proposition participiale dans la section suivante.

2.1.4. Conclusion

Quand *voir* s'accompagne d'une proposition relative, il faut être attentif à ses propriétés : adnominale ou prédicative. Quand elle est adnominale, nous pouvons la traiter comme la construction $N_0 + voir + N_1$: elle représente plutôt la caractéristique de N_1 et n'est pas équivalente aux autres attributs comme une PI.

Pour répartir la proposition en deux types, nous proposons deux étapes. La première concerne la distinction des propriétés de N_1 : défini et indéfini. Quand la proposition relative est prédicative, nous pouvons considérer N_1 comme agent de l'activité représentée par la proposition et son indication référentielle doit l'établir comme agent. N_1 a donc la propriété défini comme le pronom clitique et le syntagme nominal défini. Quand N_1 est un pronom démonstratif ou un pronom neutre, *voir* n'accepte que la PRP à cause des contraintes syntaxiques et sémantiques, plutôt que des contraintes d'ordre référentiel. La seconde étape concerne son contenu : quand la proposition exprime l'état de N_1 , même si N_1 est défini, la proposition est adnominale, car nous ne pouvons détacher son état de N_1 .

Quand nous cherchons à établir la différence avec la PI, nous pouvons invoquer l'attention du sujet : dans la PI, le sujet dirige son attention sur l'action de V_{inf} pour distinguer le type de cette activité, alors que dans la PRP, le sujet

constate d'abord la présence de N_1 et y ajoute son activité. Quand *voir* s'accompagne d'une PRP, il représente toujours une perception réelle.

2.2. Propositions participiales

Comme l'exemple de Willems et Defrancq (2000) le confirme, dans la construction $N_0 + voir + N_1 + attribut$, les participes présent et passé, l'adjectif et le nom se trouvent à la place de l'attribut. Parmi ces attributs, Vant se comporte, comme on le sait, comme équivalent à la PI et à la PRP mais Naukkarinen (1997) ajoute que le participe passé fonctionne aussi bien que ces attributs. Nous traiterons donc des participes présent et passé dans notre analyse.

2.2.1. Participe présent

Nous examinerons d'abord les descriptions dans le dictionnaire et les recherches sur Vant (participe présent) attribut de l'objet.

2.2.1.1. Descriptions dans le dictionnaire

Nous trouvons un exemple qui est équivalent à la PI et à la PRP dans le *Dictionnaire des difficultés grammaticales de la langue française* :

- (299) a. Je la vois cousant auprès de sa fenêtre.
- b. Je la vois coudre auprès de sa fenêtre.
- c. Je la vois qui coud auprès de sa fenêtre. (*Ibid.* : 365)

Quand *voir* s'accompagne d'un Vinf comme dans (299 b), Vinf représente simplement le type d'activité. La PRP comme (299 c) marque la visibilité de l'agent pour le sujet, et Vant exprime la continuation de l'activité : ce qu'il désigne est descriptif. Ce dictionnaire offre un autre exemple où Vant est un verbe de mouvement :

(300) Comme il vit la carriole *s'éloignant*, il poussa un gros soupir.

(*Ibid.*)

Le participe *s'éloignant* exprime un procès par lequel la carriole disparaît graduellement et devient de plus en plus petite. Si on utilise l'infinitif *s'éloigner* dans cette phrase, la carriole se trouve déjà au loin. Afin d'expliquer une propriété propre au participe présent, ce livre insère l'exemple suivant :

(301) Je le vois encore buvant son café dans cette tasse. (*Ibid.*)

Une propriété propre à Vant est qu'il est utilisé pour représenter un fait imaginaire. De même, ces deux dictionnaires, *Grammaire du français contemporain*⁵⁰ et *Grammaire méthodique du français*⁵¹ mentionnent la continuité et le déroulement d'une action comme propriété de Vant.

2.2.1.2. Descriptions dans les recherches précédentes

Comme nous avons déjà vu, Hacher (1944), Kleiber (1988), Willems et Defrancq (2000) ont étudié le participe présent pour le comparer avec d'autres propositions attributives. Nous examinerons les explications sur Vant de Kleiber (1988) et de Willems et Defrancq (2000).

Kleiber (1988) propose l'exemple suivant en comparant avec la PRP :

(302) Je le vois pleurant à chaudes larmes (Kleiber, 1988 : 102)

⁵⁰ Tanabe (1955), *Grammaire du français contemporain*, Hakusuisya.

⁵¹ Riegel et alii (1994), *Grammaire méthodique du français*, PUF.

Kleiber explique que cet énoncé est « statif » et représente une attitude ou un état. Le sujet ne perçoit pas le déroulement de l'activité mais la continuité de l'action. Puis Kleiber introduit un exemple où Vant est un verbe de mouvement :

(303) a. ? Je le vois arrivant.

b. Je le vois arrivant sans se presser / les mains dans les poches.

L'énoncé (303 a) est moins acceptable que (303 b), car, en raison de l'emploi de Vant, le sujet essaie de comprendre la continuité ou l'état de ce mouvement. Cependant, si on y ajoute une modification qui exprime une attitude comme dans l'énoncé (303 b), cela devient acceptable. Ce que Kleiber soutient est que Vant convient pour présenter l'état ou l'attitude de N₁.

Quant à Willems et Defrancq (2000), ils reconnaissent la même valeur que celle de la PI à Vant et y associent les mêmes significations : perception simultanée et éventualité. Regardons leurs exemples :

(304) On le voyait marchant dans Venise (...)

(305) C'est là toute l'ambiguïté de célébration des batailles : on voit mal François Mitterrand *célébrant* l'an prochain avec la reine d'Angleterre le 180^e anniversaire de la bataille Waterloo.
(Willems et Defrancq, 2000 : 12)

L'énoncé (304) exprime une perception directe et (305) représente une éventualité.

Nous avons examiné les descriptions des dictionnaires et des recherches précédentes, qui aboutissent à la formulation des deux hypothèses sémantiques suivantes : *Vant* convient à la représentation d'un état ou d'une continuité et *voir* avec *Vant* exprime la perception directe et imaginaire.

2.2.1.3. Analyses des exemples

Comme nous venons de le constater, *voir* avec *Vant* exprime la perception directe et imaginaire. Quand nous regardons les exemples extraits de notre corpus, nous pouvons nous demander si $N_1 + Vant$ existe effectivement ou non devant les yeux de N_0 . Nous diviserons donc notre analyse en deux : perception réelle et imaginaire.

2.2.1.3.1. Perception réelle

Commençons avec l'exemple suivant :

(306) a. — Regardez. Nous arrivons au-dessus de Tenerife.

L'île apparut, prise dans l'ombre du zeppelin. Ils virent des rochers plongeant dans l'eau, un port de plaisance où quelques yachts se balançaient doucement sur la mer tranquille.

(*La dame de Berlin* : 361)

b. * Ils virent des rochers plonger dans l'eau

c. * Ils virent des rochers qui avaient plongé dans l'eau

Selon le contexte, $N_1 + Vant$ de cet énoncé existe bien devant les yeux de N_0 . Quand on transforme ce *Vant* à la PI (306 b) et à la PRP (306 c), ces deux énoncés sont inacceptables. Car nous avons l'impression que les rochers eux-mêmes et

intentionnellement se jettent dans l'eau. Vant n'exprime donc pas l'activité mais l'état de N₁. Mais à propos de cette phrase, il nous semble qu'elle est souvent utilisée dans les œuvres littéraires comme description de la nature. Dans l'énoncé suivant, N₁ s'accompagne de deux participes :

- (307) a. C'est ainsi qu'elle l'avait vu un soir, pâle et défait, s'accrochant brusquement à elle et la menaçant — elle, sa mère ! — des pires sévices si elle « gâchait » tout. (*Aimez-vous Brahms..* : 98)
- b. C'est ainsi qu'elle l'avait vu un soir, pâle et défait, s'accrocher brusquement à elle et la menacer
- c. ? C'est ainsi qu'elle l'avait vu un soir, pâle et défait, qui s'accrochait brusquement à elle et qui la menaçait
- d. ? C'est ainsi qu'elle l'avait vu un soir, pâle et défait, en train de s'accrocher brusquement à elle et en train de la menacer

Quand on transforme (307 a) en PI (307 b), en PRP (307 c) et en locution *en train de Vinf*, seule la phrase avec Vinf est pleinement acceptable. Parmi nos informateurs, certains acceptent la phrase avec la PRP, mais elle reste peu naturelle pour la majorité. Comme Vant exprime la continuité, nous ajoutons une phrase avec *en train de Vinf* parmi les transformations : la raison de l'inacceptabilité de (307 d) est la présence de l'adverbe *brusquement*. Si nous supprimons cet adverbe, l'énoncé devient acceptable sans problème.

Quand nous considérons les exemples dans notre corpus, nous avons peu d'exemples dans lesquels Vant est utilisé dans un cas de perception réelle. Parmi les deux exemples que nous avons vus ici, le premier est considéré comme une expression figée. Il est trop tôt pour conclure sur l'utilisation de

Vant, mais il tend à être remplacé par la PI seulement quand *voir* exprime la perception réelle.

2.2.1.3.2. Perception imaginaire

Nous observerons ensuite quelques exemples dans lesquels $N_1 + Vant$ ressortit à l'imaginaire.

- (308) a. — Oui, bien sûr, dit-elle, c'est retransmis, c'est vrai... Mais tu m'as surprise, ce côté mélomane chez toi...
— Chez toi aussi. Qu'est-ce qu'il t'a pris? Je te voyais bridgeant chez les Daret, ou... » (*Aimez-vous Brahms..* : 80)
- b. Je te voyais *bridger* chez les Daret
- c. ? Je te voyais *qui bridgeait* chez les Daret
- d. ? Je te voyais *en train de bridger* chez les Daret

Parmi ses transformations, seulement celle en PI (308 b) est indiscutablement acceptable. Selon le contexte, le sujet ne perçoit pas l'événement exprimé par $N_1 + Vant$, et cet événement est construit dans l'imaginaire du sujet. L'énoncé avec *Vinf* nous donne l'impression de percevoir réellement, alors que *Vant* exprime plus d'imaginaire. Nous regardons encore un autre exemple :

- (309) a. Et son ami ne comprendrait pas pourquoi une fois là-bas il changerait vingt fois de projets, inspecterait les salles à manger de tous les hôtels de Compiègne sans se décider à s'asseoir dans aucune de celles où pourtant on n'avait pas vu trace de Verdurin, ayant l'air de rechercher ce qu'il disait vouloir fuir et

au reste le fuyant dès qu'il l'aurait trouvé, car s'il avait rencontré le petit groupe, il s'en serait écarté avec affectation, content d'avoir vu Odette et qu'elle l'eût vu, surtout qu'elle l'eût vu ne se souciant pas d'elle. Mais non, elle devinerait bien que c'était pour elle qu'il était là. (*Du côté de chez Swann* : 342)

- b. surtout qu'elle l'eût vu ne pas se soucier d'elle.
- c. surtout qu'elle l'eût vu qui ne se souciait pas d'elle.
- d. * surtout qu'elle l'eût vu en train de ne pas se soucier d'elle.

Cet énoncé peut être transformé en PI et en PRP comme (309 b, c). Le verbe mis en Vant, *se soucier* n'est pas un verbe de mouvement ou d'activité physique, mais d'activité mentale. Quand *voir* s'accompagne d'un Vinf comme (309 b), Vinf exprime l'état d'esprit. Quant à la PRP, elle est intéressants pour nous car N₁ de cette phrase est un pronom clitique, ce qui signifie alors que cette proposition est prédicative. De plus, dans la PRP le verbe est en forme négative. Nous supposons que Vant représente l'état de N₁, et que Vinf est une activité mentale. Quand la phrase est représentée par la PRP, le sujet se concentre sur la présence de N₁ et le contenu de la PRP est construit dans l'imaginaire. L'exemple suivant peut être transformé également en PI et en PRP :

- (310) a. Je voyais Anne me présentant un jeune homme le jour de mes vingt ans, licencié aussi, promis à un brillant avenir, intelligent, équilibré, sûrement fidèle. (*Sagan, Bonjour tristesse*, p.102)
- b. Je voyais Anne me présenter un jeune homme le jour de mes vingt ans

- c. Je voyais Anne qui me présentait un jeune homme le jour de mes vingt ans
- d. * Je voyais Anne en train de me présenter un jeune homme le jour de mes vingt ans

La différence entre (310 b) et (310 c) est que (310 b) représente la perception imaginaire comme Vant (310 a), alors que (310 c) est interprété comme un événement réel.

2.2.2. Participe passé

2.2.2.1. Recherches précédentes

Il existe peu de recherches sur la construction $N_0 + voir + N_1 + Vé$. Quand *voir* est utilisé dans cette construction, il est difficile de distinguer Vé de l'adjectif. Parmi les recherches précédentes, nous constatons que certaines traitent Vé comme l'adjectif. Comme Naukkarinen (1997) et Willems et Defrancq (2000) notifient clairement la construction avec Vé, nous prendrons en considération leur analyse.

Naukkarinen (1997) traite cette construction quand Vé est un verbe transitif :

(311) a. Christine voit son pavillon vendu aux enchères.

b. Le pavillon de Christine est vendu aux enchères.

(312) a. Les ouvriers voient leur contrat renouvelé.

b. Le contrat des ouvriers est renouvelé.

(313) a. Les trains voient leur temps de stationnement réduit à deux minutes.

b. Le temps de stationnement des trains est réduit à deux minutes.

(Naukkarinen, 1997 : 71)

Naukkarinen décrit ces exemples en les paraphrasant comme (311 b), (312 b) et (313 b) : le sujet des deux premiers exemples est un humain, mais la visibilité de N_1 est ambiguë. Dans ce cas, la signification de *voir* est proche de *constater*. Le sujet de l'exemple (313) n'est pas humain et *voir* n'a plus de sens de perception et fonctionne simplement comme un élément grammatical.

Willems et Defrancq (2000) expliquent que *voir* dans cette construction peut prendre les trois sens : la perception directe, plus rarement la perception indirecte et l'éventualité. Regardons leurs exemples :

- (314) Quand je vois cela écrit, je pense cela pour moi en tant que personne privée.
- (315) Il est fréquent de voir les étiquettes réduites de moitié, notamment dans le prêt à porter et la chaussure.
- (316) Le chef du gouvernement entendait sans doute répondre ainsi aux craintes à vrai dire infondées si on lit le projet de loi de ceux qui voyaient déjà bannis de l'usage tous les termes français d'origine étrangère... (Willems et Defrancq, 2000 : 13)

L'énoncé (314) représente une perception directe, (315) une perception indirecte et (316) montre une éventualité. A côté de ces significations, Willems et Defrancq soulignent la tendance à la grammaticalisation de *voir* à partir d'exemples comme :

- (317) a. Il est vrai qu'un immeuble bourgeois perdrait beaucoup de son standing à voir son escalier transformé en escalier de service, pour cause d'implantation incongrue d'ascenseur...
- b. Au cours des dix dernières années, l'indice Dow Jones a vu son cours multiplié par cinq. (*Ibid.*)

Dans ces exemples, la nature du sujet interdit une interprétation en termes de perception.

Nous avons évoqués les études de Naukkarinen (1997) et Willems et Defrancq (2000). Dans tous les exemples qu'ils ont donnés, N₁ n'était pas un humain : dans ce cas, il n'est pas facile de les transformer comme équivalents aux autres attributs. Nous trouvons souvent des exemples où N₁ est un humain dans notre corpus : nous allons les analyser.

2.2.2.2. Analyses des exemples

Dans les exemples extraits de notre corpus, N₁ est plus souvent humain qu'inanimé, et souvent est un pronom clitique. Quand N₁ est pronom clitique, nous pouvons le considérer comme pouvant avoir la même valeur que la PI et la PRP. Nous examinerons ici des exemples en les transformant en d'autres attributs :

- (318) a. D'en bas, on la voyait assise sur le grand lit surbaissé comme sur une estrade d'apparat, éclairée de côté par l'ampoule électrique. (*L'écume des jours* : 165)
- b. D'en bas, on la ? voyait / vît s'asseoir sur le grand lit [...]
- c. D'en bas, on la voyait qui était assise sur le grand lit [...]
- d. D'en bas, on la voyait / vît en train de s'asseoir sur le grand lit [...]

Parmi ses transformations, seulement *Vinf* est la moins acceptable en raison du temps du verbe principal. Comme nous l'avons montré dans (318 b), si on met *voir* au passé simple à la place de l'imparfait, cet énoncé devient acceptable. Alors que la PRP est toujours acceptable avec l'imparfait et la locution *en train de Vinf* est acceptable avec les deux temps. Cependant, (318 b) et (318 d) auront

un sens très différent de celui de (318 a) ou (318 c), car ces deux premiers décrivent une activité, alors que les deux derniers représentent un état de N_i. Cette utilisation de Vé donne un effet semblable à la PRP. Néanmoins, il existe des cas où Vé ne fonctionne pas contrairement à cet exemple (318). Selon sa propriété sémantique, Vé ne peut pas être remplacé par d'autres attributs :

- (319) a. Je l'ai su la première fois quand je vous ai vue endormie dans le train pour l'océan. (*Le Sourire*, F., septembre 1995 : 108)
- b. * je vous ai vue endormir dans le train pour l'océan
- c. * je vous ai vue qui endormait dans le train pour l'océan
- d. * je vous ai vue en train d'endormir dans le train pour l'océan

L'énoncé (319 a) ne peut être transformé en PI (319 b), ni en PRP (318 c), ni en locution *en train de Vinf* (319 d), car ce qui est exprimé par Vé *endormi* est l'état résultant d'un changement d'état : de *ne pas dormir* à *dormir*. C'est bien le sens du verbe transitif *endormir quelqu'un* : le faire passer de l'état de *veille* à celui de *sommeil*. Par contre, si l'on échange Vé *endormi* avec *dormi*, les autres attributs deviennent acceptables. L'utilisation de Vé a pour effet de nous présenter un état de N_i. Regardons un autre exemple qui n'accepte aucune transformation :

- (320) a. Je le vois humilié. Je le vois malheureux... (*L'accompagnatrice*, F., juillet 1993 : 106)
- b. *Je le vois être humilié / qui est humilié

La raison pour laquelle cette phrase ne peut pas être transformée est la nature de Vé. Le verbe mis à Vé est le verbe transitif *humilier* et celui-ci est à la forme

passive. Nous considérons que le verbe auxiliaire, *être* est omis dans cet énoncé. Même si l'on y ajoute cet auxiliaire, les transformations en PI et en PRP ne fonctionnent pas comme dans (320 b).

2.2.3. Conclusion

Nous avons travaillé dans cette section sur la construction $N_0 + voir + N_1$ + *proposition participiale*, présent et passé. Nous n'arrivons pas à tirer une conclusion fiable, car il y a insuffisamment d'occurrences dans notre corpus. Mais nous pouvons quand même proposer quelques caractéristiques de ces propositions.

Quand l'attribut est un Vant, *voir* signifie soit la perception réelle soit la perception imaginaire. Dans la première, Vant n'exprime pas l'activité de N_1 mais l'état de N_1 . Quant à la perception imaginaire, Vant est plus convenable que les autres attributs, car ces derniers nous renvoient à la perception réelle quand ils sont utilisés dans le même contexte.

Quand on use de Vé comme attribut, nous avons deux types d'utilisation. Le premier est qu'il fonctionne comme d'autres attributs : dans ce cas, il représente l'état de N_1 . Alors que dans la deuxième utilisation, Vé engendre une signification passive sans auxiliaire : dans ce cas, il n'est pas possible de le substituer aux autres attributs. Cet emploi est donc propre à Vé.

En outre, quand *voir* s'accompagne d'une proposition participiale, ce verbe principal n'est pas influencé par le temps grammatical : il nous semble que les propositions participiales conviennent plus à la représentation d'un état de N_1 , et pour cette raison, leur relation avec N_1 est plus forte que les autres attributs.

Chapitre 4 :
Le verbe pronominal *se voir*

Nous avons quelques recherches sur le verbe pronominal *se voir*, mais la plupart de ces analyses se fondent sur la comparaison entre *se voir* + *Vinf* et d'autres constructions passives : *être* + *Vé.* ou d'autres verbes pronominaux. En outre, les recherches précédentes qui étudient le verbe *voir* traitent *se voir* sur le même plan, aucune distinction n'est faite. Afin de mieux comprendre le verbe *se voir*, observons d'abord quelques recherches antérieures, puis analysons des exemples de notre corpus.

1. Quelques recherches antérieures

Avant d'analyser les exemples de notre corpus, penchons-nous sur quelques recherches antérieures qui étudient le verbe *se voir*. Cependant, comme nous l'avons déjà mentionné ci-dessus, la plupart de recherches se fondent sur la comparaison entre *se voir* + *Vinf* et d'autres constructions passives. Concernant la construction *se voir* + *Vinf*, nous pouvons inscrire les recherches précédentes dans deux mouvements principaux : l'un compare l'emploi passif de *se voir* + *Vinf* avec d'autres constructions passives et l'autre analyse les conditions d'utilisation de *se voir*. Chronologiquement, l'étude comparative fut la plus précoce avec « Le rôle de 'voir' » par Gaatone (1970). Ce n'est que bien plus tard, à partir des années 90 et principalement au Japon que sont apparues des recherches qui se concentrent sur la condition d'utilisation sur ce verbe. Nous allons donc examiner quelques unes de ces recherches, représentatives de ces deux orientations, en respectant leur chronologie.

1.1. La comparaison de *se voir + Vinf* avec d'autres constructions

1.1.1. Bat-Zeev Shyldkrot (1981)

L'analyse de Bat-Zeev Shyldkrot (1981) est basée sur celle de Gaatone (1980). Dans cette recherche, elle présente les points communs et les divergences entre *se voir + Vinf* et *être + Vé*. Dans la mesure où plusieurs recherches postérieures citent son analyse, nous allons la traiter en détail.

Bat-Zeev Shyldkrot montre d'abord les quatre caractéristiques de la construction : $N_1 + être + V_{pp}$ (par + de) $N_0 X$:

- I. Elle est généralement associée à une forme active avec laquelle elle présente une identité lexicale et sémantique.
- II. Elle consiste en un renversement de l'ordre des syntagmes dans la phrase.
- III. Elle comporte un $S_{prép.}$ intitulé « agent ». Tout le monde admet que l'agent peut être précédé par les prépositions « par » et « de ». L'agent peut toutefois ne pas figurer dans la construction passive.
- IV. L'auxiliaire *être* est introduit dans la forme passive alors que le verbe conjugué de la forme active apparaît sous la forme d'un participe passé.

Elle indique *se voir + Vinf* comme une autre forme de la construction ci-dessus, qu'elle illustre par les exemples suivants :

- (321) a. Il y a quelques mois, en effet, on a remis ce traitement
brutalement en cause.
- b. Il y a quelques mois, en effet, ce traitement a été remis
brutalement en cause.
- c. Il y a quelques mois, en effet, ce traitement s'est vu remettre
brutalement en cause. (Bat-Zeev Shyldkrot, 1981 : 388)

Bat-Zeev Shyldkrot explique que (321 c) qui utilise la construction *se voir* + *Vinf*, est une forme variée de *être* + *Vé* retrouvé dans (321 b) ou de la phrase à la forme affirmative (321 a). De plus, la construction *se voir* + *Vinf* peut se livrer à différentes interprétations. Regardons des exemples :

- (322) a. Les parents se voient offrir des cadeaux.
- b. On offre des cadeaux aux parents. (*Ibid.* : 389)

Quand N_0 est un humain, comme il en est le cas pour (322 a), dans la construction N_0 + *se voir* + *Vinf*, nous pouvons assimiler *voir* soit à l'équivalent de « imaginer », soit à la perception visuelle. Quant au fonctionnement du pronom réfléchi *se*, nous pouvons le considérer soit comme l'objet direct de *voir*, soit comme le sujet sous-jacent du *Vinf*, *offrir*. Dans le cas où le pronom réfléchi *se* est l'objet indirect d'*offrir*, nous pouvons considérer (322 a) et (322 b) comme des paraphrases. *Se voir* n'est pas utilisé dans l'exemple (322 b), il n'est pas nécessaire en tant qu'élément lexicale. Il en résulte que *se voir* fonctionne comme auxiliaire dans l'énoncé (322 a). L'exemple suivant peut également être paraphrasé sans *se voir* :

- (323) a. Les aveugles se voient accorder des avantages extraordinaires.
 b. On accorde aux aveugles des avantages extraordinaires.
 c. Les aveugles se voient accorder des avantages extraordinaires
 aux mutilés de guerre.
 d. Les aveugles se voient accorder des avantages extraordinaires
 par les mutilés de guerre.
 e. Les mutilés de guerre accordent des avantages extraordinaires
 aux aveugles. (*Ibid.* : 390)

Cependant, il n'y a qu'une interprétation possible dans l'exemple (323 a) à l'inverse de (322 a). Puisque N₀ sont aveugles, ils n'ont pas une capacité visuelle, ils ne peuvent pas percevoir par les yeux. De plus, Bat-Zeev Shyldkrot ajoute que dans ce cas, *se voir* ne peut signifier *imaginer*. Cela devient évident lorsque l'on y ajoute un complément d'agent introduit par *à* ou *par* comme dans les exemples (323 c) et (323 d). *Se voir* dans (323 d) fonctionne comme un auxiliaire. Il est interprété de la même façon que l'énoncé (323 e). De ce fait, quand *se voir* fonctionne comme auxiliaire, l'agent de l'action est introduit par la préposition *par* comme dans la construction *être + Vé*. Quand la proposition est *à*, *Vinf* est un verbe à double transitivité (ou d'attribution) et le pronom réfléchi *se* fonctionne comme objet indirect. Ainsi, Bat-Zeev Shyldkrot explique la nécessité de distinguer les agentivités de *Vinf* : verbe transitif direct et verbe à double transitivité.

Ensuite, de la comparaison effectuée entre les deux constructions : *être + Vé* et *se voir + Vinf*, Bat-Zeev Shyldkrot déduit quatre points communs :

- I. Les constructions *se voir* + *Vinf* peuvent être associées à des phrases sémantiquement proches dans lesquelles *se voir* n'apparaît pas, de même que la forme passive en *être*.
- II. Dans les constructions *se voir* + *Vinf*, le verbe *se voir* est vidé de son contenu sémantique « propre » et c'est l'infinitif qui est porteur de sens, tout comme dans les constructions passives en *être*.
- III. L'agent de l'action ou du procès n'est pas en général pas le SNO (le sujet grammatical), tout comme dans la construction passive en *être*.
- IV. Les phrase dans lesquelles en constituant a déjà été déplacé à l'aide de *voir* n'admettent pas une passivation supplémentaire en *être*.

Concernant la deuxième ressemblance, Bat-Zeev Shyldkrot remarque la construction *se voir* + *Vé*. Quand *se voir* fonctionne comme un auxiliaire, il peut s'accompagner d'un *Vé* de même que d'un *Vinf*. Dans ce cas, le pronom réfléchi *se* est un sujet sous-jacent de *voir*. De plus, quand il est possible de substituer *Vé* à *Vinf*, *se voir* peut être remplacé par *être* ; comme les exemples suivants le démontre :

- (324) a. Le sens d'un mot se voit (délimité + délimiter) par l'existence d'autres mots.
- b. Le sens d'un mot (*se voit* + *est*) délimité par l'existence d'autres mots. (*Ibid.* : 393-394)

Selon Sandfeld (1965), quand un *Vé* est postposés à *se voir*, il exprime une action accomplie, alors que le *Vinf* désigne généralement une action non-accomplie. Cependant il existe des cas où l'on peut les substituer l'un à l'autre sans provoquer de différence de sens. Mais Bat-Zeev Shyldkrot remarque que le changement de sens s'opère malgré tout dans les énoncés suivant, bien que la

substitution soit acceptable :

- (325) a. Il se voyait envahi par une étrange agitation nerveuse.
b. Il se voyait envahir par une tristesse mortelle. (*Ibid.* : 394)

Bat-Zeev Shyldkrot cite ces exemples dans lesquels on ne peut pas remplacer la construction *être + Vé* par *se voir + Vinf* :

- (326) a. Toute la viande a été mangée par les enfants.
b. * Toute la viande s'est vu manger par les enfants. (*Ibid.* : 396)

La différence entre *être + Vé* et *se voir + Vinf* est la propriété de N_0 . Bat-Zeev Shyldkrot explique que quand il est un être humain, N_0 de *se voir* participe d'une manière quelconque à l'action ou à l'événement représenté par *Vinf*. De plus N_0 doit être présent au moment où l'action ou le procès de *Vinf* se déroule et sa simple présence est parfois suffisante. Quand N_0 n'est pas un être humain, mais une chose concrète, sa phrase est moins acceptable parce qu'elle est interprétée comme une métaphore. En revanche, si N_0 est une chose abstraite, son énoncé devient facilement acceptable.

1.1.2. Suto (2001)

Parmi les recherches précédentes, seule Sutô (2001) compare *se faire + Vinf* et *se voir + Vinf*. Elle apporte l'énoncé suivant dans lequel on ne peut pas remplacer *se voir + Vinf* par *être + Vé* mais par *se faire + Vinf*. Ce qui permet à Sutô de démontrer que le remplacement est acceptable :

(327) Le général Giraud, enchanté de se voir [se faire] confirmer un titre qui lui était cher et de prendre sous ses ordres les unités des forces françaises libres, affichait son loyalisme.

(Sutô 2001 : 26)

Dans cet exemple, l'utilisation de *se faire* signifie que le sujet, *le général Giraud*, a fait quelque chose pour *confirmer*, alors que *se voir* exprime qu'il n'a rien fait.

Avec cet exemple de contrainte structurelle, Sutô explique que *se voir* n'implique ni causalité, ni responsabilité de la part du sujet et qu'il est possible de mettre une chose inanimée comme sujet de *se voir* + *Vinf*. En outre, le sujet de *se voir* n'est pas agent mais *expérienceur*. Pour cette raison, *se voir* ne peut suivre ni *pouvoir* qui a la modalité de possibilité ni *être en train de*. De plus, la forme impérative de *se voir* n'existe pas non plus. En revanche, *se voir* peut s'accompagner d'un V_é à la place de *Vinf*. *Se voir* exprime que P se produit sur S à un certain moment. Le lien « S = patient de P » se constitue dès que le procès se réalise.

1.2. Conditions d'utilisation de *se voir* + *Vinf*

1.2.1. Sega (1994)

Concernant l'argument sur la construction *se voir* + *Vinf* de Bat-Zeev Shyldkrot (1981) : « Quand le sujet de la phrase est un N_{hum}, l'emploi de *se voir* n'est admis que lorsque le sujet de la phrase participe d'une certaine manière à l'action ou au procès exprimés par *Vinf*. Ceci n'implique pas nécessairement que le sujet prenne une part active au déroulement de l'action ou du procès décrits par le verbe ; sa simple présence est parfois suffisante. (p. 397) », Sega (1994)

apporte un contre-exemple :

- (328) Cyril Collard s'est vu décerner le César du meilleur film quelques jours après la mort. (Sega 1994 : 60)

Dans cet exemple, le sujet n'est pas présent au déroulement du procès. Mais cette phrase est tout à fait acceptable. Car le sujet est considéré comme receveur de l'image rémanente ou de la trace du procès. Pour plus généraliser l'analyse de Bat-Zeev Shyldkrot (1981), Sega utilise les deux notions : *non agentivité* et *inchoativité* développées par Franckel et Lebaud (1989, 1990). Pour expliquer la première, Sega remarque un énoncé : *je vois un oiseau* dans lequel l'agentivité de N_0 est bien faible. Car N_0 , *je*, ne cherche pas N_1 , *oiseau* et cette non-agentivité a une influence sur la construction *se voir* + *Vinf*. Quant à la deuxième notion, *inchoativité*, en regardant l'énoncé *je vois le film à la télé*, N_1 qui n'était pas présent dans le champ visuel de N_0 commence à y exister avec une occasion quelconque. Cette inchoativité apparaît comme « inattendu » dans la construction *se voir* + *Vinf*.

Pour retravailler la propriété « non agentivité », Sega montre les exemples suivants :

- (329) a. ? Pierre s'est vu attribuer le premier prix de composition française comme il s'y attendait.
b. Pierre s'est vu attribuer le premier prix de composition française alors qu'il ne s'y attendait pas du tout. (*Ibid.* : 63)

Il en résulte que *se voir* n'est pas pertinent dans le cas où le sujet, receveur,

suppose le procès qui se réalise. Avec l'aspect inchoatif, nous pouvons considérer les deux exemples suivants de Sega.

(330) a. Pierre s'est vu renvoyer de l'école et pour une si petite chose !

b. * ? Pierre s'est vu renvoyer de l'école, pour cause ! Il avait grièvement blessé son professeur ! (*Ibid.* : 64)

La construction *se voir* + *Vinf* exprime la confusion, le doute et le mécontentement que le locuteur a accordé au sujet. Avec *se voir*, l'aspect inchoatif de *voir* apparaît comme inattendu. L'énoncé (330 a) où *se voir* représente l'étonnement et l'inattendu du patient est acceptable, alors que (330 b) est inacceptable parce que le résultat est tout naturel et peut être prévu. De ce fait, Sega exprime que l'utilisation de la construction *se voir* + *Vinf* est convenue quand le patient trouve l'événement qui se produit sur lui-même imprévu.

L'analyse de Sega est bien intéressante sur le point où il recherche le sens de *se voir* dans celui de *voir*. Si nous appliquons l'analyse de *voir* que nous avons déjà effectuée dans le chapitre précédent à celui de *se voir*, nous nous apercevons de l'importance qu'a la relation entre N_0 et le procès représenté par *Vinf* ou encore de l'importance qu'a la relation entre N_0 et N_1 qui est un pronom réfléchi.

1.2.2. Nerio (1996)

En ce qui concerne le classement, il porte sur le fonctionnement du pronom réfléchi : l'objet direct ou indirect de *voir*. Nerio (1996) distingue

d'abord entre Vé et Vinf. Il remarque en suite le fonctionnement du pronom réfléchi qui est utilisé avec Vinf. Il admet les trois types de construction sur *se voir* : *se voir* + Vé (verbe transitif), *se voir* + Vinf (verbe transitif) et *se voir* + Vinf (avec les trois arguments) + SN. Regardons ses trois exemples :

- (331) Les Musulmans de Bosnie vivent dans l'angoisse permanente de se voir arrêtés et internés. (Nerio 1996 : 207)
- (332) Voulant éviter de se voir mettre en concurrence avec le président du RPR, le premier ministre s'est trouvé contraint de faire deux annulations. (*Ibid.* : 208)
- (333) Isabelle se vit proposer un poste qui ne correspondait en rien à ses prétentions. Elle refusa... (*Ibid.*)

Se voir de l'exemple (331) s'accompagne d'un Vé et les deux autres précèdent un Vinf. Le pronom réfléchi de l'énoncé (332) prend le rôle d'objet direct de *voir*, alors que celui de (333) prend le rôle d'objet indirect de *voir*. Nerio se concentre surtout sur ce dernier. Il commente que SN peut être sous la forme : *de* + Vinf ou la forme de proposition complétive introduite par *que*. De plus, il compare ce type de construction avec le japonais qui nous met en présence de phrases où l'objet indirect est mis en position de sujet grammatical. Voyons ses exemples en japonais et leur équivalent en français :

(334) a. 彼は彼女に本を与えた。

Kare ha kanojyo ni hon wo ataeta.

Il / Th / elle / Loc / livre / O / avoir donné

b. 彼女は本を与えられた。

kanojyo ha hon wo ataerareta.

Elle / Th / livre / O / avoir été donné

(335) a. Il lui a donné un livre.

b. *Elle a été donnée un livre.

c. Elle s'est vu donner un livre.

L'énoncé (334 a) correspond à (335 a), (334 b) est équivalent à (335 b). De cette observation, Nerio explique que la construction *se voir* + *Vinf* + *SN* n'est pas / plus fréquente mais nécessaire pour faire une phrase passive en utilisant l'objet indirect comme sujet grammatical.

Pour distinguer *se voir* + *Vé* de *être* + *Vé*, Nerio remarque la différence aspectuelle comme Sega (1994). La construction *être* + *Vé* est neutre, alors que *se voir* + *Vé* est de nature inchoative. C'est pourquoi cette construction est privilégiée pour indiquer clairement l'apparition d'un état. Afin d'expliquer cette propriété de *se voir* + *Vé*, Nerio compare cette construction avec *se voir* + *Vinf*.

(336) Les Musulmans de Bosnie vivent dans l'angoisse permanente de se voir arrêtés et internés. [= (331)]

(337) la loi de Lynch était fréquemment appliquée ; un homme convaincu de meurtre ou de vol pouvait se voir arrêter, juger, condamner et pendre en moins d'un quart d'heure,...

(Ibid. : 216)

Sega explique, sur la différence entre ces deux énoncés, que *se voir* + *Vé* représente l'apparition d'un état, alors que *se voir* + *Vinf* exprime l'apparition

d'un procès. Il ajoute, par ailleurs, que la construction *se voir* + *Vé* a pour acception *s'imaginer*.

1.2.3. Soga (2001)

Soga (2001) a pour but de prouver que l'utilisation *se voir* + *Vinf* se limite à la langue écrite cérémonieuse. Soga observe d'abord le type de *Vinf*. Selon la distribution établie par Soga, ce sont les verbes avec trois arguments les plus utilisés en position de *Vinf* ; le pronom réfléchi représente le plus souvent l'objet indirect de *Vinf* (88.7% sur 1088 occurrences) ensuite, l'objet direct de *Vinf* (6.9% des cas) et le sujet (4.4% des cas). Afin d'exemplifier ces trois types, Soga donne les exemples suivants ((338) objet indirect ; (339) objet direct ; (340) sujet) :

(338) Marie s'est vu confier l'animation et le développement commercial du site.

(339) Les entreprises sont-elles toujours plus nombreuses à vouloir intervenir en milieu scolaire ? Certaines ont peur de se faire massacrer par la presse, de se voir accuser de faire leur publicité.

(340) Le procès s'est vu finalement assumer quatre missions, remplies de manière très inégale. (Soga, 2001 : 139)

Soga explique qu'il est impossible de mettre l'objet indirect de la phrase affirmative en position de sujet dans la construction passive, *être* + *Vé*. Le troisième type de phrase, dans lequel Soga considère le pronom réfléchi comme sujet de *Vinf*, apparaît souvent dans la langue parlée, alors que les deux premiers sont plus utilisés dans la langue écrite.

Soga observe ensuite la propriété de Vinf dans cadre où le pronom réfléchi est objet indirect. Vinf est alors le plus communément utilisé dans le sens de « décernement » comme *confier, attribuer, proposer*, etc. ensuite dans le sens d'« interdiction » comme *interdire, retirer, refuser*, etc. puis de « transmission » comme *signifier, notifier, répondre*, etc.

L'analyse de Soga se focalise tout particulièrement sur le type de Vinf où le pronom réfléchi est l'objet indirect de Vinf. Cependant, dans le mesure où la signification de *se voir* n'est pas mentionnée, nous n'évoquons que très rapidement ses études.

1.2.4. Iguchi (2008)

Iguchi (2008) étudie la propriété de la forme pronominale des verbes de perception et de cognition en les comparant à d'autres verbes pronominaux. Regardons d'abord l'exemple suivant :

(341) La Tour Eiffel se voit de loin. (Iguchi, 2008 : 114)

Iguchi contredit Fagan (1992) qui affirme que *se voir* dans cet énoncé est un verbe d'action. Selon Iguchi, ce *se voir* explique que l'image rentre dans le champ visuel et que c'est donc un verbe d'achèvement. De plus, elle explique que les formes pronominales des verbes de perception et de cognition ont des propriétés identiques à l'ensemble des verbes pronominaux neutres. Elle ajoute que cette propriété les rapproche des expressions volontaires japonaises *mieru* (voir) ou *wakaru* (comprendre).

Iguchi accepte les critères de Tsunoda (1991) qui rend compte de la

différence entre *see* et *look* en anglais avec la notion d'*affectedness*. Le verbe *see* représente l'état où l'image de l'objet est déjà saisie et *look* signifie l'effort pour saisir l'image de l'objet. Iguchi applique le sens de *see* au verbe *voir* et explique que *voir* a la propriété « arrivée à l'objet » et la propriété « transition à l'état final ».

On ne peut attribuer l'événement à la personne qui est le sujet grammatical à la forme affirmative puisqu'elle est le point d'arrivée de l'image. C'est pour cette raison que *se voir* signifie l'apparition d'un événement spontané. De plus, le procès de *voir* ne nécessite pas la volonté du sujet : il est possible que l'image de l'objet rentre dans le champ visuel d'une manière naturelle, c'est-à-dire de manière passive.

L'analyse de Iguchi que nous venons d'évoquer a pour le but de démontrer l'« emploi neutre » des formes pronominales des verbes de perception et de cognition et son objectif est différent des autres recherches précédentes.

Nous avons jusqu'ici fait part des orientations des recherches précédentes ; dans la section suivante, nous commencerons notre analyse avec des exemples trouvés dans le corpus.

2. Analyse des exemples

Pour commencer notre analyse, nous considérerons d'abord les constructions de *se voir*. Dans le *Dictionnaire des verbes du français actuel*, *se voir* répond à cinq types de constructions :

1. **se voir** : *Elle se voit dans une glace* (= se regarder) / *Nous nous verrons demain* (= se rencontrer)
2. **se voir + Adv** : *ça se voit souvent* (= se produire, arriver)
3. **se voir + Adj** : *Jeanne se voyait mariée, heureuse* (= s'imaginer)
4. **se voir + Adj à / de Vinf** : *Il se voit contraint à / de tout abandonner* (= être, se trouver)
5. **se voir + Vinf** : *Elle s'est vu accorder le grand prix* (= On lui a accordé le grand prix) / *Ma fille ne se voit pas enseigner* (= s'imaginer)

Nous avons des doutes sur ces classifications. Dans la deuxième construction, *se voir + Adv*, on mentionne l'exemple *ça se voit souvent* : cette phrase s'utilise cependant fréquemment sans cet adverbe *souvent* en tant qu'expression figée, *ça se voit*. De plus, dans plusieurs dictionnaires, nous pouvons trouver d'autres emplois comme *ça se voit que* et *se voir + Vé*. Comparons cette dernière construction avec l'énoncé illustrant *se voir + Adj* : *Jeanne se voyait mariée* : l'adjectif *mariée* est bien le même que *Vé*. Nous considérons ce genre de structure comme *voir + Vé*.

Quand nous observons la distribution de *se voir* dans la langue écrite de notre corpus, nous avons le résultat suivant :

<i>se voir</i>		affirmation	38
		négation	11
		interrogation	1
<i>se voir</i> +	Vinf	affirmation	9
		négation	1
	Vant		12
	Vé		5
	adjectif		6
	<i>en</i>		2
	<i>comme</i>		1
expressions figées	<i>ça se voit / voyait</i>		3
			89

[Tableau 17 : distribution de *se voir* dans le corpus]

Nous n'avons pas rassemblé suffisamment d'occurrences pour nous prononcer catégoriquement sur l'utilisation réelle de ce verbe, néanmoins nous pouvons affirmer que l'on ne peut y trouver les constructions « *se voir* + Adj à / de Vinf ». En appliquant ce résultat aux classements que nous avons effectués au sujet de *voir*, nous proposons ici d'isoler trois constructions significatives : *se voir*, *se voir* + Vinf et *se voir* + l'attribut.

2.1. *Se voir*

Tous les exemples de *se voir* mentionnés dans *Dictionnaire des verbes du français actuel* ont une signification différente. Au sujet de l'emploi du pronom réfléchi, dans le premier exemple, *Elle se voit dans une glace* est la forme réfléchie. Celui du deuxième, *Nous nous verrons demain* est la forme réciproque. Comme

nous l'avons déjà analysé dans le chapitre précédent, quand *voir* signifie *rencontrer qn.*, la volonté réciproque du sujet et de l'objet est évidente. Il peut être alors classé dans « l'emploi social » des recherches précédentes. Tout d'abord, concentrons-nous ici sur le premier emploi : *Elle se voit dans une glace*. Quand nous observons les exemples de notre corpus, *se voir*, tout comme *voir*, peut exprimer deux types de perception : réelle et imaginaire. Commençons par appliquer ces deux types à notre premier emploi.

2.1.1. Perception réelle

Quand *se voir* représente la perception réelle, N_0 et N_1 sont normalement la même personne. Cela signifie que l'objet est reflété dans le miroir ou dans la glace, etc. Seules certaines parties de notre corps nous sont visibles. Il nous est impossible de nous voir intégralement sans utiliser des instruments qui nous reflètent. Regardons quelques exemples :

- (342) La nuit, il se regardait dans la glace. Ses cheveux collés à son crâne par la sueur commençaient à se dégarnir sur le devant ; les plis de son ventre se voyaient sous la chemisette.

(*Les particules élémentaires* : 154)

Cet énoncé est intéressant pour comprendre le sens de *se voir* car le verbe *se regarder* est également utilisé dans le contexte immédiat : *se regarder* est utilisé dans la mesure où il s'agit d'observer attentivement sa propre apparence dans la glace ; quand l'objet s'offre à la vue du sujet (l'objet et le sujet sont toujours la même personne), l'utilisation de *se voir* est privilégiée. Dans l'énoncé (342), le sujet aperçoit par hasard *les plis de son ventre* et *se voir* est utilisé avec l'effet

« passif ». La construction sémantique de ce type de *se voir* est proche du type « recherche » de *voir* que nous avons déjà vu dans le chapitre 3. Comme nous l'avons également analysé, la forme négative a la même construction sémantique.

- (343) – Je n'aurais jamais cru que vous souffriez de votre aspect.
– Je n'en souffre pas. La souffrance est pour les autres, pour ceux qui me voient. Moi, je ne me vois pas. Je ne me regarde jamais dans les miroirs. (*Hygiène de l'assassin* : 21)

Se voir de l'exemple suivant représente la perception réelle, mais nous pouvons considérer également la cognition.

- (344) Le boulevard du Montparnasse était plein de gens. Ils me bouscullaient, me repoussaient, me frappaient de leurs coudes ou de leurs épaules. Je me laissais ballotter, la force me manquait pour me glisser entre eux. Je me vis soudain au cœur de cette foule, horriblement seul et petit. (*Le mur* : 94)

Dans cet énoncé, *se voir* s'accompagne d'un adverbe, *soudain* et il est clair que le sujet remarque à l'improviste la situation où il est. Comme l'endroit, *le boulevard du Montparnasse* où le sujet se trouve est notifié, nous pouvons considérer que *se voir* exprime la perception réelle. Cependant comme le sujet ne regarde pas réellement son corps, nous pouvons dire que la perception se forme dans la cognition du sujet. La construction sémantique de cet énoncé est le même que

celle de « identification » de *voir*⁵².

Quand *se voir* ne s'accompagne pas d'un Vinf ni d'un attribut comme nous l'avons vu ici, la perception a lieu dans le monde réel et dans la cognition du sujet. Nous allons regarder ensuite les exemples où *se voir* exprime plutôt l'imagination du sujet.

2.1.2. Perception imaginaire

Quand *se voir* représente l'activité qui se déroule dans le monde de croyance ou l'imaginaire du sujet, la différence avec la perception réelle est que l'action de *se voir* est garantie par le locuteur. Regardons l'exemple suivant :

(345) Puis sa souffrance devenant trop vive, il passa sa main sur son front, laissa tomber son monocle, en essuya le verre. Et sans doute s'il s'était vu à ce moment-là, il eût ajouté à la collection de ceux qu'il avait distingués le monocle qu'il déplaçait comme une pensée importune et sur la face embuée duquel, avec un mouchoir, il cherchait à effacer des soucis.

(Du côté de chez Swann : 395)

Il est évident que *se voir* dans cet énoncé se déroule dans le monde imaginaire, car il est accompagné par une locution adverbiale, *sans doute* et par une conjonction d'hypothèse, *si* : l'action de *se voir* n'existe que dans l'imagination du locuteur. L'exemple suivant le montre plus clairement :

⁵² Cf. Chapitre 2, 3.2.2.1.4. Le type « identification » p.139.

- (346) Je frissonnais, je ne détachais pas mes yeux angoissés du visage de ma mère, qui n'apparaîtrait pas ce soir dans la chambre où je me voyais déjà par la pensée, j'aurais voulu mourir.

(*Du côté de chez Swann* : 229)

Dans cet exemple, le locuteur est N_0 , *je*. Comme ce verbe s'accompagne d'une locution, *par la pensée*, le procès de *se voir* se trouve dans le monde imaginaire que le locuteur construit. Quand *se voir* exprime la perception imaginaire, le sujet prend conscience de la situation dans laquelle il se trouve, avec sa cognition. Nous trouvons souvent des exemples tels les deux suivants :

- (347) Je me sentais prête à partager avec Anne cette condescendance qu'elle aurait pour nos relations, cette condescendance aimable et contagieuse... Cependant je me voyais moi-même à trente ans, plus semblable à nos amis qu'à Anne.

(*Bonjour tristesse* : 127)

- (348) Lucien imagina avec complaisance son épouvantable destin. Il se voyait à trente-cinq ans, mignard et fardé, et déjà un monsieur à moustache avec la Légion d'honneur, levait sa canne d'un air terrible. (*Le mur* : 205)

Nous pouvons considérer ces énoncés comme une expression figée, N_0 + *se voir* + *à son âge*. Dans ce cas, le sujet se projette dans le futur et imagine ce à quoi il ressemblera à tel ou tel âge.

Quand *se voir* ne s'accompagne ni d'un Vinf ni d'un attribut, nous nous trouvons généralement dans trois situations : la perception réelle pour voir son

reflet dans le miroir, la perception réelle où une chose est regardée tel un emploi à la voix passive et la perception cognitive ou imaginaire pour prendre conscience de la situation où l'on est.

2.2. *Se voir + Vinf*

Comme nous l'avons déjà vu lors de l'examen de la distribution des différentes constructions, l'utilisation de *se voir + Vinf* reste restreinte. Nous traiterons ultérieurement cette construction en la comparant avec *se faire + Vinf*. Observons ici simplement son utilisation.

Ce dont nous tenons compte comme critère de l'analyse est la propriété de *Vinf* à l'instar des recherches précédentes, dont plusieurs traitent du fonctionnement du pronom réfléchi ; quand *Vinf* est un verbe intransitif, il n'est suivi ni d'un objet direct, ni d'un objet indirect. Pour notre analyse, nous prendrons comme critère les propriétés de *Vinf* : verbe intransitif et transitif.

2.2.1. *Vinf* est un verbe intransitif

Commençons notre analyse par l'exemple suivant :

(349) Je me mis à répéter ce mot de débauche, sourdement, en me regardant les yeux, et, tout à coup, je me vis sourire.

(*Bonjour Tristesse* : 54)

Le sujet de cet énoncé ne regarde pas son sourire par lui-même, mais prend conscience de son état souriant : ici, *se voir* est utilisé dans le même sens que dans l'énoncé vu auparavant représentant la cognition du sujet. Comme nous sommes dans le contexte *en me regardant les yeux*, le sujet appréhende la

situation visuellement. Regardons ensuite l'exemple qui est mis à la forme négative :

- (350) Quand je parlais avec Anne, j'étais parfaitement absorbée, je ne me voyais plus exister et pourtant elle seule me mettait toujours en question, me forçait à me juger.

(*Bonjour Tristesse* : 128)

Dans cet énoncé, il est évident que *se voir* représente la cognition du sujet : on ne peut pas nier que le fait d'*exister* soit un fait réel. *Se voir* exprime donc ce que le sujet ressent et ce dont le sujet se rend compte. Quand *Vinf* est un verbe intransitif, *se voir* représente plutôt la cognition du sujet soit grâce à la vue, soit grâce à la reconnaissance du sujet. De plus, le sujet se trouve lui-même dans l'état où il fait l'activité représentée par *Vinf*.

2.2.2. *Vinf* est un verbe transitif

Étudions ensuite les exemples dans lesquels *Vinf* est un verbe transitif.

- (351) Swann refusa ; ayant prévenu M. de Charlus qu'en quittant de chez Mme de Saint-Euverte il rentrerait directement chez lui, il ne se souciait pas en allant chez la princesse de Parme de risquer de manquer un mot qu'il avait tout le temps espéré se voir remettre par un domestique pendant la soirée, et que peut-être il allait trouver chez son concierge.

(*Du côté de chez Swann* : 390)

Comme nous pouvons paraphraser cet énoncé par *un domestique qui allait lui remettre un mot*, le pronom réfléchi est l'objet indirect de Vinf. *Se voir* dans cet énoncé ne fait aucunement référence à la perception visuelle. Vinf de cet énoncé ne peut pas être remplacé par Vé ; à l'exemple de l'énoncé suivant :

- (352) Pendant la construction des barrages aucun agent n'était passé. Elle en était quelquefois un peu surprise. Ils ne pouvaient pas ignorer l'importance des barrages et ne pas s'en inquiéter. Cependant, elle-même n'avait pas osé leur écrire, de crainte de les alerter et de se voir interdire la poursuite d'une initiative malgré tout encore officieuse. Elle n'osa le faire qu'une fois les barrages terminés. (*Un barrage contre le Pacifique* : 57)

Dans la section suivante, nous analyserons la possibilité de substitution entre Vinf, Vé et Vant, dans la mesure où il nous semble y avoir une différence d'acceptabilité selon la forme utilisée. Notre analyse comprendra un exemple avec la construction *se voir en train de Vinf*.

- (353) a. J'avais glissé ma main droite dans ma poche et je serais de toutes mes forces la crosse de mon arme. Au bout d'un moment, je me voyais en train de leur tirer dessus. Je les dégringolais comme des pipes, ils tombaient les uns sur les autres, et les survivants, pris de panique, refluaient dans le théâtre en brisant les vitres des portes. (*Le mur* : 86)
- b. je me voyais leur tirer dessus.
- c. *je me voyais leur tiré dessus

d. je me voyais leur tirant dessus

En substitut à l'énoncé (353 a), Vinf (353 b) et Vant (353 d) sont acceptable mais Vé (353c) ne l'est pas. Quand on utilise Vinf, comme (353 b), nous avons l'impression que le sujet commande l'action de Vinf, alors que dans l'énoncé (353 d) avec Vant, l'événement se déroule indépendamment de la volonté du sujet et le sujet subit simplement le résultat. L'utilisation de cette construction *se voir en train de Vinf* ajoute un effet dans lequel chaque scène se détache et se déroule individuellement. Comme nous l'avons vu *supra*, la différence apparaît selon les propriétés des éléments de l'attribut qui suivent *se voir*, ce que nous allons examiner en détail dans la section suivante.

2.3. Se voir + l'attribut

Plusieurs sortes d'attribut peuvent accompagner *se voir*. Soga (2001) donne quatre types : l'adjectif, le nom, le participe passé et la locution « préposition + SN » qui expriment la nature ou l'état. Les énoncés que retient Soga traitent ces attributs et la construction $N_0 + V + N_1 + \text{attribut}$ sur le même plan ; dans tous les cas, le procès étant toujours « saisir l'objet par les yeux ». Quand nous regardons les exemples de notre corpus, en plus des quatre types énoncés par Soga, nous trouvons des exemples comprenant un Vant. Nous nous concentrerons ici uniquement sur les trois types suivants : l'adjectif, Vant et Vé, puisque leur fonctionnement est semblable à celui de Vinf.

2.3.1. Adjectif

Nous commencerons notre analyse par l'adjectif. Quand *se voir*

s'accompagne d'un adjectif comme attribut, il y a deux emplois possibles: la perception visuelle du sujet et la cognition du sujet fondée sur la perception visuelle. L'exemple suivant exprime la perception visuelle :

- (354) a. Il alluma la petite lampe du miroir grossissant et s'en approcha pour vérifier l'état de son épiderme. Quelques comédons saillaient aux alentours des ailes du nez. En se voyant si laids dans le miroir grossissant, ils rentrèrent prestement sous la peau et, satisfait, Colin éteignit la lampe. (*L'écume des jours* : 19)
- b. Lorsque les comédons virent dans le miroir grossissant qu'ils étaient si laids, ils rentrèrent...

Ce passage décrit un personnage qui regarde son visage dans le miroir. La partie soulignée peut être paraphrasée par (354 b) c'est-à-dire avec le verbe *voir*. Comme ce verbe visuel est nécessaire dans la phrase transformée, il est évident que *se voir* représente la perception réelle et on peut considérer que l'attribut exprime l'état du pronom réfléchi. Regardons un autre exemple où la perception réelle est moins forte :

- (355) a. Et si, à son avis, Febvre ne venait qu'après Thiron, ou Delaunay qu'après Coquelin, la soudaine motilité que Coquelin, perdant la rigidité de la pierre, contractait dans mon esprit pour y passer au deuxième rang, et l'agilité miraculeuse, la féconde animation dont se voyait doué Delaunay pour reculer au quatrième, rendait la sensation du fleurissement et de la vie à mon cerveau assoupli et fertilisé.

(Du côté de chez Swann : 118-119)

- b. la féconde animation dont était doué Delaunay pour reculer au quatrième

La raison pour laquelle *se voir* représente ici moins la perception réelle, est qu'il est possible de le paraphraser sans *voir* comme le montre (355 b). La signification de cette paraphrase est équivalente à (355 a) : si on tente de relever une différence entre ces deux phrases, en (355 b), on pourrait dire que le sujet peut tirer des conclusions à partir de la situation, de l'expérience ou de la connaissance, alors qu'en (355 a), nous pouvons considérer que le sujet porte ce jugement par la perception visuelle.

2.3.2. Participe présent

Ensuite, nous observerons les phrases avec Vant (participe présent) et la substitution de Vant à Vinf et à Vé.

- (356) a. Devenir, à l'instar de Kasak, Kepes ou Guttmann, le nouveau héros venu de Hongrie pour mémoriser la palpitante impression de la vie? Déjà, il se voyait imposant son style dans les principaux magazines anglais et européens.

(La dame de Berlin : 165)

- b. il se voyait imposer son style dans les principaux magazines anglais et européens.
- c. *il se voyait imposé son style dans les principaux magazines anglais et européens.

Tout d'abord, la substitution de (356 a) par (356 c) ne fonctionne pas. En revanche, Vant peut être remplacé par Vinf comme en (356 b), mais une différence existe entre ces deux énoncés : quand on utilise Vinf comme en (356 b), c'est le sujet qui décide de faire l'action de Vinf, alors que l'utilisation de Vant comme en (356 a) signifie que l'action représentée par Vant est indépendante du sujet, le sujet est victime du hasard. De plus, il nous semble que Vant relève plus de l'imaginaire que Vinf : quand on utilise Vinf dans cet énoncé, l'action est ressentie comme plus concrète, *se voir* exprime plutôt la perception réelle. Dans l'exemple suivant également, Vinf peut être substitué à Vant :

(357) Or, n'osant pas se dire, par peur de ne pas le croire, qu'il aimerait toujours Odette, du moins en supposant qu'il fréquenterait toujours les Verdurin (proposition qui, *a priori*, soulevait moins d'objections de principe de la part de son intelligence), il se voyait dans l'avenir continuant à rencontrer chaque soir Odette; cela ne revenait peut-être pas tout à fait au même que l'aimer toujours, mais pour le moment, pendant qu'il aimait, croire qu'il ne cesserait pas un jour de la voir, c'est tout ce qu'il demandait. (*Du côté de chez Swann* : 295)

Le résultat de la substitution est le même que dans l'exemple précédent. Quand *se voir* s'accompagne de Vinf, l'action de Vinf est ressentie comme plus réelle, plus concrète et le sujet lui-même prend la décision de continuer, alors que l'action de Vant se fait indépendamment de la volonté du sujet.

2.3.3. Participe passé

Nous examinerons le cas où l'attribut est Vé :

- (358) a. Toute «nouvelle recrue» que les Verdurin ne pouvaient pas persuader que les soirées des gens qui n'allaient pas chez eux étaient ennuyeuses comme la pluie, se voyait immédiatement exclue. (*Du côté de chez Swann* : 235)
- b. Toute «nouvelle recrue» se faisait immédiatement exclure.

Dans cet énoncé, nous ne pouvons pas remplacer Vé par Vinf, ni Vant. En revanche, nous pouvons substituer *se voir* au verbe pronominal *se faire* comme en (358 b). Nous pensons que la présence du pronom réfléchi rend cette substitution possible : dans les exemples précédents tels (356) et (357), le sujet est l'agent de Vant, alors que dans cet énoncé, le sujet, *toute «nouvelle recrue»* subit simplement l'action de Vé, *exclu*. La relation entre le sujet et l'action représentée par l'attribut est différente : quand le sujet est en position de subir l'action de Vé, *se voir* fonctionne comme un emploi passif et devient alors équivalent à *se faire*. Nous observerons amplement la différence entre *se voir* et *se faire* dans la section suivante.

3. Comparaison entre *se voir* + Vinf et *se faire* + Vinf

Une littérature abondante traite de la forme passive en français : ainsi,

des linguistes tels que Tasmowski-De Ryck et Van Oevelen (1989), Hayashi (1989), Bat-Zeev Shyldkrot (1981), Sega (1994), etc, comparent l'emploi de la forme passive ordinaire *être + Vé* avec l'emploi des verbes pronominaux, surtout *se faire* et *se voir*. Nous proposons ici d'analyser les différences d'emploi entre les constructions *se faire + Vinf* et *se voir + Vinf*, puisque ces deux constructions sont concurrentes dans certaines utilisations, surtout à la forme passive en opposition à *être + Vé*. Elles se distinguent par la différence de fonction du sujet. Nous avons précédemment étudié différentes recherches sur *se voir + Vinf*, nous allons ici prendre en compte de nouvelles recherches sur *se faire + Vinf*, puis comparer les deux constructions.

3.1. Quelques recherches sur *se faire + Vinf*

Se faire + Vinf a été l'objet de plusieurs recherches, lesquelles font souvent référence à Tasmowski-de-Rick et Van Oevelen (1987). Considérons donc en priorité sur le travail de ces derniers ; nous nous pencherons ensuite sur les études de Hayashi (1987), Sega (1992) et Tobe (1996).

3.1.1. Tasmowski-De Ryck et Van Oevelen (1987)

Le point de départ des études de Tasmowski-De Ryck et Van Oevelen (1987) est la différence entre les deux exemples suivants :

- (359) a. Il a été expulsé du club.
- b. Il s'est fait expulser du club.

(Tasmowski-De Ryck et Van Oevelen, 1987 : 40)

Pour comparer ces deux constructions : *être + Vé* et *se faire + Vinf*, Tasmowski-De Ryck et Van Oevelen soulignent les propriétés de *Vinf* qui suit le verbe *se faire* ; ils les divisent en deux : une activité volontaire et une activité involontaire. Dans la première, comme pour *nager, courir, venir, entrer*, le sujet domine, initie et interrompt comme il l'entend ; dans la seconde, deux sous-catégories se présentent : celles qui sont en principe incontrôlables (*penser, réfléchir, ronfler, rêver*) et celles où le sujet est patient, auxquelles il est soumis. De plus, ils ajoutent l'explication suivante :

« Entrent en principe dans la tournure *se faire Vinf* où $S=N_1$ les verbes désignant des activités que *S* peut délibérément provoquer mais qui se prolongent dans une situation où il est soumis à une modification. » (*Ibid.* : 45)

Dans les cas où $S = N_1$, nous adopterons le point de vue selon lequel *se faire Vinf* reste dans son ensemble un tour causatif, où *S* est facteur déterminant externe, dont les valeurs vont d'agent à cause pour finir par simplement fournir à N_1 l'occasion d'instaurer une situation.

Ensuite, ils comparent les deux constructions, *être + Vé* et *se faire + Vinf* avec des exemples. Quand *Vinf* est un verbe transitif et le référent de N_0 et du pronom réfléchi est le même, ces deux constructions peuvent être substituées mais leur signification changent comme les exemples le montrent :

- (360) a. Jean est mort, je le sais, j'en suis sûre. Il l'a fait exprès, il disait la mort c'est gai, une cabriole. Il s'est fait tuer. Exprès. Contre moi.
- b. ... Il a été tué. Exprès. Contre moi. (*Ibid.* : 46)

Comme l'énoncé (360 a), N₀ de la construction *se faire* + *Vinf* est un agent volontaire et il devient une cause de la situation concernée et de l'activité de *Vinf*. Cependant, le sens de ces deux constructions ne change pas si la modification qui exprime la volonté du sujet apparaît par des moyens indépendants, par exemple le verbe auxiliaire *vouloir*, la préposition *pour* précédant le verbe principal, etc. De plus, quand la volonté du sujet ne se manifeste pas et quand le sujet est dans une situation qu'il ne souhaite pas clairement, *se faire* est préféré :

- (361) En juillet 1977, Christine von Opel se fait prendre pour un trafic portant sur plusieurs tonnes de cannabis. (*Ibid.*)

Tasmowski-De Ryck et Van Oevelen retiennent six conditions dans lesquelles la substitution entre *être* + *Vé* et *se faire* + *Vinf* est moins acceptable. La première condition est que le verbe de mouvement précède ces deux constructions. Dans ce cas, *se faire* + *Vinf* est privilégié comme dans les exemples suivants :

- (362) a. *Il vient sans doute être soigné chez vous ?
b. Il vient sans doute se faire soigner chez vous ? (*Ibid.* : 41)

Spang-Hanssen (1967) explique la cause de ce phénomène avec la valeur aspectuelle que *se faire* possède, mais Tasmowski-De Ryck et Van Oevelen ne sont pas d'accord : ils invoquent la passivité pure du sujet comme raison. La deuxième condition est la participation à l'événement :

(363) a. *La victime n'a pas encore pu se faire interroger. Elle est toujours dans le coma.

b. La victime n'a pas encore pu être interrogée. Elle est toujours dans le coma. (*Ibid.* : 47)

Dans ces énoncés, le sujet *la victime* est dans le coma, il ne peut pas participer à l'événement et comme, en conséquence il ne peut pas être concerné par l'événement représenté par *Vinf*, *se faire* n'a plus de sens. La troisième est la responsabilité du sujet. Regardons les exemples :

(364) a. ?On le fait détester de tous.

b. Il se fait détester de tous. (*Ibid.* : 48)

La responsabilité du sujet que l'on trouve dans la construction causative est également présente dans la construction *se faire* + *Vinf*: quand la cause de l'action provient du sujet lui-même, on utilise cette construction. Dans l'énoncé (364 b), on suppose que le sujet a fait quelque chose qui conduit à ce qu'il soit détesté. La quatrième condition est la conséquence d'un comportement ou d'une caractéristique déterminante du sujet.

(365) * Jean s'est fait choquer / dérouter / impressionner... (*Ibid.*)

Quand *se faire* + *Vinf* a la valeur passive, nous avons alors un cas où le sujet n'a pas besoin de participer à l'événement mais il est simplement le siège d'un procès. Mais dans ce cas, comme l'énoncé (365), la construction *se faire* + *Vinf* n'est pas acceptable. La cinquième condition est que le sujet soit animé :

(366) * Son piano s'est fait abîmer par les déménageurs. (*Ibid.*)

Comme le sujet de cette construction doit participer à l'événement, il doit obligatoirement être humain ou animé sauf dans le cas où *se faire* fonctionne comme un auxiliaire ou bien lorsqu'il n'est pas utilisé à la forme passive. La dernière condition est la possibilité de participation du sujet :

(367) Deux voitures sont entrées en collision frontale à W. La femme d'un des deux chauffeurs a été tuée sur le coup (*s'est fait tuer sur le coup). (*Ibid.* : 49)

Quand la possibilité qui fait que le sujet participe à la situation représentée est démentie, comme dans l'exemple ci-dessus, seule la construction *être + Vé* est acceptable.

3.1.2. Hayashi (1987)

Hayashi (1987) distingue deux emplois de *se faire + V_{inf}* : causatif (368 a) et non causatif (368 b, 368 c) et il analyse notamment le cas non causatif en comparaison de *être + Vé*.

- (368) a. Je me suis fait couper les cheveux par un ami.
b. Je me fais toujours gronder par ma mère parce que ma chambre n'est pas rangée.
c. En sortant de l'église, Marie-Chantal se fait aborder par un mendiant. (Hayashi 1987 : 49- 50)

Dans le cas non-causatif comme (368 c), le sujet est simplement patient de l'activité d'autrui et n'a pas la volonté de faire cette activité. Le sujet peut aussi subir l'action de *Vinf*, ce qui est le cas de la plupart des verbes impliquant un désavantage pour le sujet, comme (368 b). Dans l'emploi non causatif, si la volonté ou l'attente du sujet est évidente, on utilise la construction *se voir* + *Vinf* à la place de *se faire* + *Vinf* comme dans les exemples suivantes :

(369) a. ? Il s'est fait attribuer un prix alors qu'il ne s'en était jamais douté.

b. Il s'est vu attribuer un prix alors qu'il ne s'en était jamais douté.

(*Ibid.*)

En revanche, avec la construction *se faire* + *Vinf*, même si l'emploi est non causatif comme (368 b), il existe un lien entre le sujet et le procès exprimé par *Vinf*. Ce lien ne se trouve pas dans la construction *être* + *Vé*, comme on peut le comprendre à la suite de Tesnière (1976) :

« Il y a simplement lieu d'observer que les factitifs réfléchis de ce type ont une valeur stylistique particulière, du fait que le renvoi anaphorique vise l'instigateur et non l'agent de l'action. C'est ainsi que les phrases du type *Alfred s'est fait tuer*, tout en donnant *Alfred* comme la cause première de sa mort, n'impliquent nullement que son rôle d'instigateur soit intentionnel et conscient, et qu'il soit par conséquent responsable en définitive d'avoir causé sa propre mort. Bien au contraire, elles indiquent qu'Alfred n'a pas eu l'intention d'aller au-devant de la mort et que c'est tout-à-fait inopinément qu'il l'a rencontrée, par sa faute, il est vrai, mais par une faute inconsciente et dont il n'est pas responsable. La même remarque

vaut pour toutes les tournures analogues : *Alfred s'est fait battre, Alfred s'est fait voler, Alfred s'est fait pincer, etc...* » (Tesnière, 1976 : 264-265)

Hayashi résume les trois fonctions du sujet de *se faire + Vinf*, comme suit :

- I. Le sujet est agent de *Vinf* et le procès est fait par une volonté du sujet.
- II. Le sujet n'est pas volontaire, mais il est une cause d'un procès.
- III. Le sujet est non causatif. (*Ibid.* : 54)

Hayashi (1987) met en évidence le fonctionnement du sujet en comparant *se faire + Vinf* avec *être + Vé*. Il explique clairement comment le sujet est concerné par le procès qui suit *se faire* ; les trois fonctions qu'il dégage pour le sujet nous intéressent. Nous considérerons pour notre analyse le fonctionnement du sujet dans *se voir* et *se faire*, ce qui nous aidera pour expliciter la relation entre le sujet et le procès représenté par *Vinf*.

3.1.3. Sega (1992)

L'étude de Sega (1992) se fonde sur les recherches de Spang-Hanssen (1967), Tasmowski-De Ryck et Van Oevelen (1987) et Hayashi (1987). Elle fait la comparaison entre *être + Vé* et *se faire + Vinf* du point de vue aspectuelle, des connaissances du locuteur sur la participation du patient et les propriétés du sujet.

En premier lieu, concernant l'aspect de *se faire + Vinf*, Sega souligne l'existence d'un aspect inchoatif dans *se faire* : quand le verbe principal dans la même phrase représente le mouvement ou l'accomplissement, *se faire + Vinf* est

plus adapté que *être + Vé*. En deuxième lieu, sur le degré de la participation du patient, Sega en introduit deux : haut et bas. Quand le locuteur exprime un événement, si le patient agit sur l'apparition de cet événement qu'il subit, le degré de la participation augmente : dans ce cas, l'utilisation de *se faire + Vinf* est privilégiée:

(370) Je me souviens des efforts de certains nouveaux riches pour se faire inviter à la chasse. (Sega, 1992 : 128)

Dans cet énoncé, il est évident que le patient vise à l'actualisation d'un événement comme l'existence de la préposition *pour* le suppose. Ce que le locuteur veut exprimer prend un double sens : le fait qu'ils sont invités et le fait qu'ils souhaitent avoir une invitation et qu'ils y sont parvenus. Par contre, quand on considère le patient comme celui qui subit simplement le résultat de l'événement et quand on ne met pas en jeu de rôle entre le patient et l'agent, la construction *être + Vé* est alors utilisée. Quand le degré de la participation est bas, l'événement produit devient désavantageux pour le sujet : dans ce cas également, la construction *se faire + Vinf* est privilégiée. Les verbes en fonction de *Vinf* ont une propriété commune : ce sont des verbes qui expriment « le désagrément ». Cet emploi est appelé « le passif de victime » comme dans l'exemple suivant :

(371) C'était devant celle du marchand de beurre qu'un petit garçon s'était fait écraser par le train, un dimanche matin. (*Ibid.* : 130)

Pour expliquer les différences concernant le degré de la participation, Sega

propose l'exemple suivant qui comprend la construction causative de *faire* + *Vinf* :

(372) Je fais fuir Emmanuel. (*Ibid.* : 131)

Quand le degré de la participation est haut, cet énoncé est interprété comme *j'aide Emmanuel à fuir*, alors qu'avec un degré plus bas, l'interprétation devient *quand Emmanuel me voit, il s'enfuit à sa guise* : dans ce cas, le sujet, *je*, ne fait rien mais il devient la cause de sa fuite. De ce fait, Sega souligne la relation continue entre *se faire* + *Vinf* et *faire* + *Vinf* : pour cette raison que l'utilisation de *se faire* + *Vinf* est acceptable même si le degré de participation est bas.

En dernier lieu, considérons les propriétés du sujet : quand le sujet est non animé, l'utilisation de *être* + *Vé* est favorisée à l'exception de quelques exemples ; quand le sujet de *se faire* + *Vinf* est non animé, *Vinf* est limité aux verbes *sentir*, *entendre* et *attendre*.

3.1.4. Tobe (1996)

Tobe (1996) se fonde également sur Tasmowski-De Ryck et Van Oevelen (1987) et Hayashi (1987) et cherche à mettre à jour les conditions de possibilité de la substitution *se faire* + *Vinf* à *être* + *Vé* dans le corpus. Il propose huit cas.

Le premier est que la construction *se faire* + *Vinf* est plus utilisée dans la langue parlée alors que la construction *être* + *Vé* l'est plutôt dans la langue écrite. Le deuxième est que N_0 de *se faire* + *Vinf* participe à la mise en place de la situation représentée par *Vinf*. Tobe propose quelques exemples :

(373) Je ne te pardonnerai jamais !... Tu te crois fort, n'est-ce pas ?...

Mais ça ne te portera pas bonheur... je le reverrai, Brignon ! Et je [me ferai pardonner / serai pardonnée]... (Tobe, 1996 : 75-76)

- (374) Mi avait cru s'amuser quelques jours avec toi, mais toi, tu voulais que ça dure... et tu t'es arrangée pour [te faire foutre / être foutu] à la porte du garage. (*Ibid.* : 76)

Dans l'énoncé (373), la volonté du sujet apparaît dans la construction *se faire* + *Vinf*. Dans la construction *se faire* + *Vinf* en (374), ce que le sujet a fait avant devient la cause du licenciement. Comme le montrent ces exemples, quand c'est la volonté du sujet ou quand le sujet est concerné par la cause de l'apparition de la situation, l'utilisation de *se faire* + *Vinf* est la plus convenable. Le troisième est que *se faire* + *Vinf* manifeste le sentiment du locuteur, alors que *être* + *Vé* est une expression objective comme dans l'exemple suivant :

- (375) En fait, le type qui faisait passer les gens à côté de Nevers, eh bien il [s'est fait arrêter / a été arrêté]. (*Ibid.*)

Parmi les *Vinf* qui sont utilisés dans *se faire* + *Vinf*, l'utilisation de certains *Vinf* limitent l'interprétation de la phrase. Nous regardons ensuite un exemple du quatrième type de Tobe.

- (376) Ah ! Vite, je suis pressée. On se met à table. Je vais [me faire attraper / être attrapée], qu'est-ce qu'il veut ? (*Ibid.*)

Quand on utilise *se faire* avec *attraper*, la signification devient équivalente à *être grondé* : *être attrapé* a plusieurs interprétations qui sont fixées par le contexte.

Tobe donne d'autres *Vinf* : *descendre, soigner, piquer, coincer* qui ont la même fonction qu'*attraper* : Tobe explique que *se faire* + ces *Vinf*s fonctionnent comme une expression figée. Le cinquième est que ces deux constructions portent des valeurs aspectuelles différentes : la continuité avec *se faire* + *Vinf* et l'achèvement avec *être* + *Vé*. Le sixième est le cas qui concerne les expressions impératives, y compris le mode impératif et les expressions : *il faut* et *si* + imparfait de l'indicatif. Comme le septième cas, Tobe indique que la construction *être* + *Vé* ne peut pas fonctionner. De plus, après le verbe de mouvement, *aller*, seulement *se faire* + *Vinf* est acceptable. Le dernier cas est que dans la construction *se faire* + *Vinf* l'indication du complément d'agent n'est pas obligatoire :

(377) Un bruit [se fit entendre / ? fut entendu]. (*Ibid.* : 81)

Ce résultat apparaît souvent dans le cas où N_0 est non animé. Pour finir son analyse, Tobe indique quatre propriétés sur le rôle de N_0 par rapport à l'événement représenté par *Vinf* : N_0 a l'intention de produire l'événement, N_0 devient la cause de l'événement, N_0 a la responsabilité de l'événement et N_0 est pris accidentellement dans l'événement.

L'étude de Tobe est basée sur des observations détaillées : à propos du rôle de N_0 , il ajoute un autre critère à celui de Hayashi (1987). Comme son analyse est partie de la construction *se faire* + *Vinf*, il nous semble qu'elle nous sera utile quand nous comparerons cette construction avec *se voir* + *Vinf*.

Comme nous nous concentrons sur l'analyse de *se voir* et la comparaison entre *se voir* + *Vinf* et *se faire* + *Vinf*, nous ne traitons pas la construction passive *être* + *Vé*. A partir des observations que nous avons faites ici

sur la construction *se faire* + *Vinf*, nous nous rendons compte que le rôle de N_0 est très important, surtout en ce qui concerne la façon avec laquelle N_0 construit la relation avec l'événement représenté par *Vinf*. Ce point de vue peut être appliqué à notre comparaison avec *se voir*.

3.2. Analyse des exemples

Au niveau statistique, nous avons trouvé 155 occurrences de la construction *se faire* + *Vinf* dans notre corpus et 10 de *se voir* + *Vinf*⁵³. Comme leur distribution statistique est différente, regardons d'abord la substitution de *se voir* à *se faire*, et ensuite celle de *se faire* à *se voir*.

3.2.1. La substitution de *se voir* à *se faire*

Nous allons ici en analyser quelques exemples. Nous constatons trois types de cas concernant la substitutivité : remplaçable, remplaçable avec changement de sens et non remplaçable. Nous traitons ici des deux premiers cas, plus ou moins remplaçables. Notre corpus ne comporte aucun exemple où *se voir* accepte la substitution avec *se faire*. Ainsi, l'exemple suivant est un énoncé avec *se voir* où le remplacement par *se faire* n'est pas tout à fait acceptable.

(378) a. Je me mis à répéter ce mot de débauche, sourdement, en me regardant les yeux, et, tout à coup, je me vis sourire. Quelle débauche, en effet : quelques malheureux verres, une gifle et des sanglots. Je me lavai les dents et descendis.

(*Bonjour Tristesse* : 54)

b. je me fis sourire.

Dans cet exemple, *je me vis sourire* signifie que le sujet s'est rendu compte qu'il

⁵³ Concernant les statistiques générales, *faire* a 6787 occurrences dont 372 *se faire* ; *voir* 3103 occurrences dont 155 *se voir*.

était en train de sourire, alors que l'interprétation de *se faire* est qu'il s'est forcé à sourire : l'activité du sujet est différente. Regardons un autre exemple de *se voir* :

- (379) a. D'une part le fœtus, petit amas de cellules en état de différenciation progressive, ne s'y voyait attribuer d'existence individuelle autonome qu'à la condition de réunir un certain consensus social (absence de tare génétique invalidante, accord des parents). (*Les particules élémentaires* : 69)
- b. ? ne s'y faisait attribuer d'existence individuelle autonome [...]

Comme l'énoncé (379 b), le remplacement par *se faire* devient moins acceptable, parce qu'il nous semble que la volonté de N₀ est forte dans la phrase avec *se faire*. *Se voir* de l'énoncé (379 a) peut être interprété comme emploi passif, alors que *se faire* exprime l'action volontaire du sujet. De plus, le pronom *y* de l'énoncé (379 b) est également un facteur qui rend moins acceptable cette phrase ; selon nos informateurs, cette phrase devient plus acceptable quand on supprime ce pronom. Ensuite, nous avons un exemple dans lequel la substitution ne fonctionne pas :

- (380) a. Bruno poussa un gémissement léger, fut parcouru d'un vertige.
Mentalement, il se voyait bouger.
- (*Les particules élémentaires* : 105)
- b. * Mentalement, il se faisait bouger.

Dans ce cas, la substitution de *se voir* à *se faire* est tout simplement impossible : N₀ n'a pas fait l'activité (*bouger*) dans l'énoncé (380 a) et cet événement se

déroule dans l'imaginaire du sujet, alors que dans (380 b), N₀ doit faire réellement cet action (*bouger*), ce qui ne convient pas dans ce contexte.

D'après l'observation de ces trois exemples, la différence entre *se voir* et *se faire* repose sur l'implication de la volonté de N₀. Quand on utilise *se voir*, l'interprétation devient plus passive et on peut situer l'événement ou le procès dans l'imaginaire du sujet, alors que l'action de *se faire* est plus active : ce verbe est employé avec une activité plus concrète. Nous n'avons pas assez d'exemples pour pouvoir tirer des conclusions, cependant nous avons pu dégager quelques conséquences de cette substitution.

3.2.2. La substitution de *se faire* à *se voir*

Nous allons, cette fois-ci, regarder la substitution de *se faire* par *se voir* : le corpus en contient trois types. Dans le premier, il n'y a pas de changement de sens entre *se faire* et *se voir* comme plusieurs chercheurs le confirment. Nos exemples ne sont pas pleinement acceptables, mais le sens de la phrase ne change pas beaucoup comme dans les exemples suivants :

- (381) a. Il possédait, puisqu'il était libre, les biens essentiels, le droit de se faire aimer, de marcher vers le nord ou le sud et de gagner son pain par son travail. (*Terre des hommes* : 106)
- b. le droit de se voir aimer par quelqu'un.

Si l'on ajoute la modification, *par quelqu'un* à l'exemple (381 b), cet exemple devient alors plus acceptable : l'interprétation entre (381 a) et (381 b) devient donc proche. Le deuxième type de substitution concerne des phrases qui changent de signification avec le remplacement par *se voir*. De la même façon

que Sutô a trouvé des exemples acceptables basés sur *se voir*, il existe des phrases parmi les exemples de *se faire* qui sont dans le même cas.

- (382) a. Il se tourna vers Anne : « Cette fille est extraordinaire ! Elle a dû mettre le grappin sur ce pauvre garçon et se faire adopter par la vieille dame. » Mais Anne ne l'écoutait pas.

(*Bonjour tristesse* : 94)

- b. se voir adopter par la vieille dame.

- (383) a. Il montait des tas de marches, il était très mal reçu ; on lui lançait à la tête des objets lourds et blessants, et des mots durs et pointus, et on le mettait à la porte ; il touchait de l'argent pour cela et donnait satisfaction; il conserverait ce travail. La seule chose qu'il pouvait faire, c'était cela, se faire mettre à la porte. (*L'écume des jours* : 285)

- b. se voir mettre à la porte.

La volonté du sujet dans ces deux phrases, (382 a) et (383 a) est très forte : les expressions, *mettre le grappin sur* en (382 a) et *la seule chose qu'il pouvait faire* en (383 a) expliquent les raisons de ladite volonté du sujet. Dans ces deux exemples, le sujet a fait tout ce qu'il pouvait faire pour réaliser le procès représenté par *Vinf*, alors qu'avec *se voir*, il n'a rien fait. Le procès de *Vinf*, *adopter ce garçon* et *mettre à la porte* se lit alors comme un simple résultat obtenu par hasard. Voyons les exemples suivants dans lesquels *Vinf*s sont des verbes de mouvement :

(384) a. Et sûre d'elle-même et liée à tout et faisant partie d'un grand concert. Elle s'était fait porter le soir près de sa fenêtre. Les arbres visaient, montaient, tiraient un printemps du sol : elle était leur égale. (*Courrier sud* : 54)

b. ? Elle s'était vu porter le soir près de sa fenêtre.

(385) a. Comme ses lettres restaient sans réponse, elle loua un modeste équipage et se fit conduire à la cabane du prince solitaire. (*Nouvelles orientales* : 64)

b. ? se vit conduire à la cabane du prince solitaire.

Selon le contexte, la demande du sujet est très forte dans la mesure où un objectif est en jeu. Avec *se faire*, c'est le sujet qui a demandé de le *porter* ou le *conduire*, alors que dans le cas de *se voir*, c'est l'agent de cette action qui décide d'emmener le sujet à l'endroit qu'il a décidé. Selon le verbe principal, *se faire* ou *se voir*, la personne qui prend la décision n'est plus la même. La décision de Vinf de l'exemple suivant change également selon le verbe :

(386) a. — Et ton travail à toi, dit Colin.

— Je me faisais remplacer par un type, dit Chick, parce que j'avais beaucoup de choses à faire... (*L'écume des jours* : 205)

b. je me voyais remplacer par un type.

La différence entre (386 a) et (386 b) se situe au niveau de l'agent de Vinf : en (386 a), c'est le sujet qui a demandé à se faire remplacer ; en (386 b) c'est autrui, peut-être son patron, qui l'a fait : le sujet ne savait pas qu'il y avait un remplaçant et il vient de découvrir que ce n'est plus sa place. Les exemples

(384)-(386) expriment ainsi ce changement de l'agent de l'action qu'implique *Vinf*. Nous avons un autre type de changement. Dans les exemples suivants, nous trouvons le troisième type : l'agent de *Vinf* change.

- (387) a. — L'autre? interrogea à nouveau le jeune communiste.
— Un Anglais qui se faisait passer pour un Allemand.
— Je n'ai pas le temps de comprendre, répondit Dimitri.
Savez-vous si vos noms ont été transmis à la frontière?

(*La dame de Berlin* : 519)

- b. ? Un Anglais qui se voyait passer pour un Allemand

L'énoncé (387 a) signifie que le sujet veut se déguiser en Allemand, alors que dans l'exemple (387 b), dont l'acceptabilité est incertaine, ce sont les gens qui le considèrent comme un Allemand, sans que le sujet n'ait rien fait pour l'être. Nous regarderons maintenant deux exemples où le pronom réfléchi est l'objet indirect ; dans ce cas, la substitution de ces verbes produit le changement d'agent :

- (388) a. « L'Infini. C'est là que se fait la littérature d'aujourd'hui. Il faut envoyer vos textes à Sollers. » Un peu surpris Bruno se fit répéter le nom - s'aperçut qu'il confondait avec une marque de matelas, puis envoya ses textes. (*Les particules élémentaires* : 184)

- b. Un peu surpris Bruno se vit répéter le nom.

- (389) a. Il vécut dans notre baraque une douce captivité jusqu'à l'heure du départ. Il se faisait décrire vingt fois par jour le facile voyage : il descendrait d'avion à Agadir, et on lui remettrait,

dans cette escale, un billet d'autocar pour Marrakech.

(*Terre des hommes* : 103)

b. Il se voyait décrire vingt fois par jour le facile voyage

Dans l'énoncé (388 a), c'est l'interlocuteur du sujet qui répète le nom, alors que dans (388 b), c'est le sujet. Par ailleurs, dans (389 a), c'est quelqu'un d'autre qui rapporte cette histoire et le sujet la suit simplement dans sa tête alors que dans l'exemple (389 b), nous avons deux interprétations possibles. Dans la première, le sujet lui-même raconte cette histoire du « facile voyage », dans ce cas, l'agent de l'activité représentée par Vinf change comme dans (388). Dans la deuxième interprétation, tout comme dans (389 a), quelqu'un d'autre rapporte cette histoire au sujet. Si l'on précise « par quelqu'un » dans (398 b), alors nous pouvons considérer que dans ce cas *se faire* et *se voir* deviennent équivalents.

3.2.3. Les remarques sur la substitution de *se faire* à *se voir*

Nous avons examiné la substitution de *se faire* par *se voir*. Lorsqu'ils peuvent se remplacer l'un l'autre, trois types de résultats existent. Dans le premier cas, on peut substituer *se faire* à *se voir* ou inversement dans un même contexte et l'interprétation de la phrase en question ne change pas comme : *il s'est fait [s'est vu] attribuer un prix*. Dans ce cas, il existe peut-être malgré tout une différence au niveau de l'attente ou de la demande du sujet, mais la signification des deux énoncés est très proche. Dans le deuxième cas, le remplacement de *se faire* par *se voir* fonctionne, mais la signification de l'énoncé change. La substitution sans changement de sens est possible dans un autre contexte. Cela veut dire que le changement interprétatif existe dans le remplacement de *se faire* par *se voir* : Comme nous l'avons vu avec l'exemple

(382), *se faire* [*se voir*] *adopter par la vieille dame*, l'agent qui prend la décision de réaliser le procès change. L'agent de ces deux verbes principaux, *se faire* et *se voir* n'est pas le même. Dans le dernier cas, il existe également un changement d'agents : si l'on remplace *se faire* par *se voir*, l'interprétation de la phrase change, comme dans l'exemple (388), *Bruno se fit* [*se vit*] *répéter le nom*, l'agent de *Vinf* n'est plus la même personne. Nous résumerons les implications du remplacement entre *se faire* et *se voir* comme suit :

- I. Pas de changement dans l'interprétation
- II. Changement d'agents en ce qui concerne la décision de réaliser le procès de *Vinf*
- III. Changement d'agents en ce qui concerne l'activité de *Vinf*

4. Conclusion

Nous avons étudié dans ce chapitre le verbe pronominal *se voir* et la substitution entre *se voir* et *se faire*. Dans les recherches précédentes, la construction *se voir* + *Vinf* est principalement traitée en comparaison avec d'autres constructions passives : *être* + *Vé* ou d'autres verbes pronominaux. Comme les recherches sur les emplois ou la signification du verbe *voir* traitent la forme pronominale de ce verbe sur le même plan sans les distinguer, nous avons commencé par observer les emplois de ce verbe. Pour analyser les exemples, nous les avons divisés en deux groupes: *se voir* et *se voir* + *attribut*. Dans la construction *se voir*, ce verbe peut exprimer deux types de perception : réelle et

imaginaire. Dans la première, N_0 est humain et la perception a lieu dans le monde réel et dans la cognition du sujet. Dans la deuxième, l'action de *se voir* n'existe que dans l'imagination du locuteur, *se voir* est accompagné par une locution adverbiale (*sans doute*) et par une conjonction d'hypothèse (*si*) ou bien il s'agit d'une expression figée comme $N_0 + se voir + à son âge$.

Dans le cas où *se voir* est utilisé dans la construction *se voir + Vinf*, nous avons fait une distinction entre les types de *Vinf* : verbe intransitif et transitif. Quand *Vinf* est un verbe intransitif, *se voir* représente plutôt la cognition du sujet faisant référence soit à la vue, soit à la connaissance du sujet ; de plus, le sujet se trouve lui-même dans l'état où il fait le procès représenté par *Vinf*. Quand *Vinf* est un verbe transitif, nous pouvons tenir compte de la substitution de *Vinf* à d'autres attributs : *Vant* et *Vé*. Quand *se voir* s'accompagne de *Vinf*, l'action de *Vinf* est plus réelle et concrète et c'est le sujet lui-même prend la décision, alors que le procès de *Vant* se fait indépendamment de la volonté du sujet. Quand *se voir* est utilisé avec *Vé*, non pas *Vinf*, il n'y a pas de lien entre le sujet et l'action représentée par l'attribut. Quand le sujet est en position de subir l'action de *Vé*, *se voir* fonctionne comme un passif et devient équivalent à *se faire*.

Nous avons consacré la dernière section à la substitution de *se voir* à *se faire*. Nous avons observé trois types de résultats lors de la substitution : aucun changement dans l'interprétation, changement d'agents en ce qui concerne la décision de réaliser le procès de *Vinf* et changement d'agents en ce qui concerne l'action de *Vinf*.

Chapitre 5 :
Comparaison entre *voir* et *regarder*

Dans la langue française, de nombreux verbes représentent la perception visuelle. Les trois dictionnaires, *Thésaurus*, *Analogique* et *Dictionnaire des Synonymes*, en contiennent 43⁵⁴. Parmi tous ces verbes, seulement trois, *regarder*, *viser* et *voir* peuvent fonctionner sans objet direct. De plus, Franckel et Lebaud (1989) ont mentionné dans leur travail que *regarder* partage avec le verbe *viser* la propriété fondamentale de mettre en œuvre une propriété essentielle du langage (p.420). Pour ces raisons, nous allons comparer dans ce chapitre le verbe *voir* au verbe *regarder*.

1. Recherches précédentes

A propos du verbe *regarder*, nous connaissons deux types de recherches précédentes. D'une part, des recherches qui analysent ses emplois (comme l'étude que nous avons faite du verbe *voir*) ; d'autres recherches engagent une comparaison entre les deux verbes, *voir* et *regarder*. Etudions d'abord les emplois de *regarder* et ensuite la comparaison entre les deux.

1.1. Emplois de *regarder*

Nous avons deux classements de *regarder* à notre disposition : celui de Dubois et Dubois-Charlier (1997) et de Grezka (2009). Regardons d'abord le classement proposé par Dubois et Dubois-Charlier (1997).

⁵⁴ admirer, apercevoir, apparaître, aviser, considérer, consulter, contempler, découvrir, dévisager, dévoiler, discerner, distinguer, dominer, entrapercevoir, entrevoir, envisager, examiner, fixer, guigner, inspecter, lorgner, manger, mater, miner, montrer, narguer, observer, paraître, parcourir, percevoir, présenter, regarder, reluquer, remarquer, repérer, scruter, surplomber, toiser, viser, visionner, visualiser, voir, zieuter.

H	regarder ₁	On regarde les voitures dans la rue
P	regarder ₂	On regarde sa montre, le paysage, les passants.
P	regarder ₃	On regarde la télé, un film.
P	regarder ₄	On regarde la pluie tomber, la pluie qui tombe.
P	regarder ₅	On regarde quelle heure il est, s'il vient.
P	regarder ₆	On doit regarder la conséquence de ses actes. On regarde l'avenir.
P	regarder ₇	On regarde P comme un espoir, cet ouvrage comme le meilleur roman.
F	regarder ₈	Cette histoire regarde qn.
M	regarder ₉	La maison regarde vers la mer.
P	regarder ₁₀	On regarde à la dépense, à dépenser moins.
P	regarder ₁₁ (y)	On n'y regarde pas de trop près. On y regarde à deux fois.
H	regarder ₁₂	On regarde P en face. On se regarde dans la glace.

[Tableau 18 : Classement de *regarder* chez Dubois et Dubois-Charlier (1997)]

Dans le classement de *voir*, Dubois et Dubois-Charlier (1997) dégagent six groupes de l'hyper classe : Classe P (psychologique) comprend 13 emplois ; la Classe C (communication), 2 emplois ; la Classe H (état physique), 2 emplois ; la Classe L (locatif), 2 emplois ; la Classe S (saisir), 2 emplois ; la Classe U (union), 1 emploi. Quant à *regarder*, lui est composé de quatre groupes dont les classes F (frapper, toucher) et M (mouvement sur place), lesquelles sont respectivement *regarder₈* et *regarder₉*. Ces classes n'existent pas dans la classification de *voir*. Nous pouvons donc les considérer comme emplois propres à *regarder* dans le classement de Dubois et Dubois-Charlier.

Voici ensuite le classement de Grezka (2009) :

1	regarder ₁ : CR de perception visuelle active	Léa regarde le paysage.
	regarder ₂ : indication	Léa regarda sa montre. Il était déjà midi.
	regarder ₃ : spectacle	Léa a regardé le match de foot.
	regarder ₄ : lecture	Léa regarde depuis une semaine les annonces.
	regarder ₅ : recherche	As-tu regardé dans ton sac ? Tes clefs sont peut-être dedans.
	regarder ₆ : surveillance visuelle	Le détective regarda les individus par le trou de la serrure.
	regarder ₇ : examen visuel	Le mécanicien a regardé le moteur. Il n'y a rien.
2	regarder ₈ : considération	Léa regarda sa vie. Les années étaient passées trop vite.
	regarder ₉ : comportement	Léa a regardé Luc dédaigneusement.
	regarder ₁₀ : intérêt	Cette affaire te regarde.
	regarder ₁₁ : orientation	La maison regarde la mer.

[Tableau 19 : Classement de *regarder* chez Grezka (2009)]

Comme les chiffres de ce tableau l'indiquent, Grezka (2009) divise d'abord l'emploi de *regarder* en deux : 1. perception visuelle et 2. sans lien direct avec la perception visuelle. Ensuite elle analyse différemment ses emplois : elle soutient que les emplois de perception visuelle représentent tous la perception active et que *regarder* dans ce cas s'accompagne souvent d'un adverbe de manière et que le sens fondamental de *regarder* est celui de regarder₁ : la différence entre celui-ci et les autres emplois est basée sur la nature de l'objet. Pour ce qui est de la deuxième classe d'emplois, il n'existe aucun lien avec la perception visuelle. Grezka ajoute un commentaire pour chaque emploi : regarder₈ exprime la perception cognitive, c'est-à-dire le point de vue ou la caractéristique de l'attention ; N₀ et N₁ de regarder₉ doivent être tous deux des êtres humains, par ailleurs il est nécessaire d'y faire figurer un adverbe qui exprime l'attitude ;

regarder₁₀ n'a rien à voir avec la perception visuelle, et N₀ est non animé, plutôt abstrait, tandis que N₁ est obligatoirement un humain. Le dernier emploi, regarder₁₁, n'a pas de sens perceptif non plus, il exprime simplement l'orientation : dans l'exemple que Grezka a donné, N₀ et N₁ sont un endroit concret et elle dit qu'il faut considérer la taille de N₁ comme sa nature : nous pouvons dire *la villa regarde la mer*, mais pas *?la mer regarde la villa* (Grezka, 2009 : 248). N₁ doit être plus grand que N₀ et avec cet emploi, *regarder* ne peut être mis ni à la forme négative, ni au passé composé : **La villa ne regarde pas la mer* et **La maison a regardé la mer*.

Essayons ici de comparer les classements de Dubois et Dubois-Charlier (1997) et de Grezka (2009). Si nous observons sémantiquement et syntaxiquement les emplois indiqués par ces deux recherches, nous pouvons les catégoriser comme suit :

Greška (2009)	Dubois et Dubois-Charlier (1997)
regarder ₁ , regarder ₉	regarder ₁ , regarder ₄ , regarder ₁₂
regarder ₂	regarder ₂
regarder ₃	regarder ₃
regarder ₄ , regarder ₅ , regarder ₇	regarder ₅
regarder ₆	regarder ₁₀
regarder ₈	regarder ₆ , regarder ₇
regarder₁₀	regarder₈
regarder₁₁	regarder₉
	regarder ₁₁

[Tableau 20 : Comparaison des classements de *regarder*]

Au niveau syntaxique, seuls les deux emplois marqués en gras dans cette grille

sont conformes aux deux : N_0 est non animé. Cependant, si nous regardons le reste des emplois, ils sont plutôt classés selon la nature de N_1 : dans ce cas, les deux études ne se correspondent pas en totalité. Il convient donc d'établir la nature de N_1 et celle de N_0 comme critère, bien que ce ne semble pas absolument nécessaire pour déceler la structure sémantique de ce verbe.

1.2. Comparaison entre les deux verbes

Concernant le verbe *regarder*, nous avons quelques recherches parmi lesquelles, Willems (1983) et Franckel et Lebaud (1989, 1990) comparent ce verbe avec le verbe *voir*. Regardons ces études et surtout celle de Franckel et Lebaud.

1.2.1. Willems (1983)

Willems (1983) dégage d'abord les différences syntaxiques entre ces verbes :

(390) a. Je vois que Jean arrive.

b. *Je regarde que Jean arrive. (Willems, 1983 : 147)

Comme ces exemples le prouvent, *voir* peut s'accompagner d'une proposition complétive et *regarder* ne le peut pas. De plus, quand *voir* est employé avec la proposition complétive, on dénote souvent une perception cognitive ou indirecte, alors que cela ne se produit pas avec le verbe *regarder*.

Afin d'expliquer la différence entre ces deux verbes, Willems note ensuite l'opposition entre la perception active et passive qui se produit dans le champ de la perception directe comme suit :

(391) Non seulement il la voit, mais il la regarde.

(392) On ne peut pas ne pas la regarder quand on la voit. (*Ibid.* : 150)

Alors que *regarder* exprime une perception volontaire, active, *voir* représente une perception involontaire, passive. Dans la perception active comme *regarder*, le sujet a toujours l'intention de le faire et il est facile d'insérer un adverbe qui représente la volonté du sujet comme *intentionnellement*, *attentivement*, etc. Par contre, nous avons également des emplois moins agentifs de *regarder* et des emplois plus agentifs de *voir* comme l'illustre les énoncés (393) et (394) :

(393) Jean regarde avec épouvante les valeurs traditionnelles qui s'effondrent.

(394) a. Le médecin a vu le malade.

b. J'ai vu et corrigé ce texte.

c. J'ai l'intention de voir ce spectacle. (*Ibid.* : 151)

Si on résume l'analyse de Willems, *regarder* a deux emplois comme l'exemplifient les deux énoncés suivants :

(395) Je le regarde arriver / qui arrive.

(396) Jean regarde avec nostalgie passer les années. (*Ibid.* : 153)

Willems explique que l'exemple (395) représente la perception « extensionnelle », alors que l'exemple (396) représente lui la perception « intensionnelle ». Mais nous dénotons une perception physique pour le

premier et volontaire pour le seconde. Cela veut dire que d'un côté on a un événement situé dans le temps et dans l'espace comme en (395), de l'autre on a un état d'esprit comme en (396).

Willems explique la différence entre ces deux verbes, *voir* et *regarder* avec l'agentivité : ses explications ne nous semblent pas suffisantes. Regardons ce qu'écrivent de Franckel et Lebaud (1989, 1990) qui analysent ces verbes sous tous leurs aspects.

1.2.2. Franckel et Lebaud (1989, 1990)

Franckel et Lebaud (1989) étudient ces deux verbes sous quatre aspects : valeurs modales et forme négative, polarisation sur le sujet / sur l'objet, modes de détermination du complément des verbes et conséquences aspectuelles.

Au niveau du premier aspect, Franckel et Lebaud soulignent d'abord la forme négative des deux verbes, car la forme négative peut constituer un élément révélateur privilégié d'une différence essentielle :

(397) a. Je ne regarde pas.

b. Je ne vois pas. (Franckel et Lebaud, 1989 : 408)

Une phrase dans laquelle *regarder* est mis à la forme négative, comme en (397 a), peut être interprétée comme *je fais en sorte de détourner mon regard, je m'efforce à ne pas regarder ou encore je ne veux pas regarder*. Alors que *voir* en (397 b) signifie *je ne parviens pas à voir, je ne peux pas voir*. Quand il prononce l'énoncé (397 a), le sujet a pris une décision, tandis que dans l'énoncé (397 b), des facteurs indépendants de sa volonté l'empêchent de voir. La notion de transitivité influence la polarisation Franckel et Lebaud soulignent une double construction

du verbe *regarder*:

- Il y a d'une part la construction du regardable par un sujet, hors du temps. Le mouvement va du sujet vers le monde. L'agent du regard et le constructeur du regardable correspondent à deux instances dissociées.
- Une fois le regardable constitué, c'est lui qui constitue le repère, le centre organisateur du procès. (*Ibid.* : 409)

Franckel et Lebaud explicitent la polarisation sur l'objet du regard et la différence entre les deux verbes en disant que le visible est une propriété qui s'actualise pour et par un sujet, le regardable est le regardable d'un objet. Au niveau du troisième aspect, ils proposent les exemples suivants :

(398) a. Je regarde un petit cochon rose.

b. Je vois un petit cochon rose. (*Ibid.* : 411)

Lorsqu'on utilise *regarder* comme en (398 a), cette phrase signifie *Je regarde un objet qui a fait l'objet d'une prédication d'existence autonome, indépendamment de mon regard*. En revanche, l'énoncé (398 b) est interprété comme l'objet d'une prédication d'existence à travers la vision elle-même. Enfin, concernant les conséquences aspectuelles, Franckel et Lebaud indiquent d'abord que le verbe *voir* possède des propriétés typiquement inchoatives : il renvoie donc à une mise en contact. Alors que le verbe *regarder* introduit intrinsèquement une dimension processive. Regardons leurs exemples :

(399) a. J'ai tout vu.

b. J'ai tout regardé. (*Ibid.* : 413)

L'interprétation de (399 a) est une saisie globale et extemporanée, alors que celle de (399 b) est une dimension temporelle que *j'ai regardé jusqu'à la fin*. Franckel et Lebaud comparent encore ces verbes avec la locution *en ce moment* :

(400) a. Je le regarde en ce moment.

b. Je le vois en ce moment.

Cette locution prend des valeurs différentes dans ces énoncés. L'exemple (400 a) tend à renvoyer à une interprétation actualisée et signifie *je suis, en ce moment, en train de le regarder*. Alors que (400 b) tend à renvoyer à une opération de discrétisation des instants localisant la vision qui débouche sur une valeur itérative. Cette phrase s'interprète donc comme *j'ai l'occasion de le voir, ces temps-ci*, ou encore, *en chaque instant, j'arrive à le voir*.

Concernant la différence entre ces deux verbes, Franckel et Lebaud (1990) la justifie avec la notion de l'intentionnalité et de la visée. *Regarder* est un verbe de visée, alors que *voir* est un verbe d'intentionnalité. Et ils expliquent la différence entre visée et intentionnalité comme suit :

- La visée consiste à se représenter un point d'arrivée à partir d'un point de départ effectif ;
- L'intentionnalité consiste à se représenter le point de départ d'un chemin dont l'arrivée constitue la position effective ou une position nécessaire. (Franckel et Lebaud, 1990 : 226)

Et l'intentionnalité est bien associée à une absence d'agentivité. Nous résumons la différence mentionnée par Franckel et Lebaud comme suit :

	voir	regarder
intentionnalité	+	-
visée	-	+
polarisation	sujet	objet
agentivité	-	+

[Tableau 21 : Les propriétés différentes entre *voir* et *regarder*]

2. Analyses des exemples

Afin d'analyser des exemples, nous appliquerons le même classement syntaxique que nous avons utilisé sur le verbe *voir*, à savoir quatre classements : $N_0 + SV$ (sans objet), $N_0 + SV + N_1$, $N_0 + SV + PI$, $N_0 + SV + proposition attributive$.

2.1. $N_0 + SV$

2.1.1. $N_0 + regarder$

Nous avons trouvé 171 occurrences de $N_0 + voir$ et 104 de $N_0 + regarder$. Parmi ces exemples, nous en avons plusieurs sous forme d'interjection : *tu vois, vous voyez, on verra, voyons et regarde!, regardez!*. Nous les mettrons à côté pour ce qui est de comparer l'utilisation et la signification de ces deux verbes.

Comme nous l'avons observé dans le deuxième chapitre, dans la construction $N_0 + voir$, on retrouve deux types de propriétés syntaxiques. Le premier exprime la capacité visuelle : dans ce cas, *voir* ne s'accompagne d'aucune modification comme *cet enfant ne voit pas*. Le deuxième exprime l'acuité visuelle et dans ce cas, ce verbe s'accompagne d'un adverbe comme *Avec ces lunettes, je vois clair*. Quant à *regarder*, nous n'avons aucun exemple où ce verbe n'accepte aucune modification à l'instar du premier type de *voir*. Regardons quelques exemples de *regarder* quand il n'est pas suivi d'un objet direct :

- (401) Ils n'écoutaient pas les réponses ou du moins ils n'en avaient pas l'air : ils se taisaient un moment et regardaient droit devant eux puis ils se mettaient à écrire. (*Le mur* : 11-12)

(402) — C'est très différent, dit Colin. Cette fois, Chloé est morte. Je n'aime pas l'idée de cette boîte noire.

— Mmmmm... dit Jésus.

Il regardait ailleurs et semblait s'ennuyer.

(*L'écume des jours* : 292)

(403) — Non, répondit Martha. C'est lui. C'est Friedrich von Riegenburg. Il vous invite à dîner.

La peur s'empara de Maryika. Elle regarda vers l'orage, se prit la tête entre les mains et dit d'une voix défaillante :

— Je n'irai pas. (*La dame de Berlin* : 189)

Les exemples ci-dessus s'accompagnent d'un adverbe spatial ou d'un complément circonstanciel de lieu. Comme *regarder* a besoin des éléments qui indiquent le lieu, il n'a pas rapport à la capacité visuelle, mais à l'orientation concrète du regard du sujet. C'est pour cela que ce verbe accepte souvent la modification des locutions telle que *en direction de*.

(404) Boro l'entendit clairement proférer :

— Pour le moment, j'ai froid. Je garde ma fourrure.

Il regarda en direction de la salle. Le ministre de l'Information populaire et de la Propagande baisait la main de sa cousine.

(*La dame de Berlin* : 467)

A l'instar de ces exemples, quand *regarder* n'est accompagné d'aucun objet, il représente l'orientation du regard et il est nécessaire d'indiquer nettement le lieu qui constitue la cible de ce regard. Regardons un exemple à la forme

impérative :

(405) — Alors ce n'est pas marqué, répondit l'autre après avoir consulté sa liste.

— Regardez à C.

— C! s'écria le factotum. C'est écrit : Julia Crimson... Cabine 8.

(*La dame de Berlin* : 329-330)

Dans cet énoncé, le lieu visé par le regard est précisé avec le complément circonstanciel de lieu, *à C.* Cependant, quand l'indication spatiale n'existe pas, *regarder* est employé au niveau énonciatif comme interjection : *regarde !* ou *regardez !*. Dans ce cas également, ce verbe représente l'orientation du regard de l'interlocuteur.

2.1.2. À voir / à regarder

Pour expliquer l'absence de visée dans le verbe *voir*, Franckel et Lebaud (1990) ont traité l'exemple, *à voir*, apposé en marge d'un document. En nous inspirant de cet exemple, essayons d'étudier des exemples de *à voir* et de *à regarder*.

Revenons sur l'exemple *à voir* qui s'interprète comme « il est convient de bien comprendre ce qui est marqué dans ce document ». Alors qu'*à regarder* dans la même situation s'interprète comme « jetez un coup d'œil sur ce document ». C'est-à-dire qu'il n'est pas important de comprendre le contenu de ce document. Quand nous y ajoutons des adverbes qui appellent l'attention du sujet, la différence entre les deux verbes devient évidente :

(406) a. * à voir attentivement / * à voir en détail

b. à regarder attentivement / à regarder en détail

Comme *à voir* demande déjà l'attention du sujet de perception, il n'est pas possible d'adjoindre, à cette expression, des adverbes comme *attentivement*, ni *en détail*. En revanche, comme *regarder* exprime simplement l'activité d'orienter son regard, il peut s'accompagner de ces adverbes. Observons d'autres exemples auxquels nous ajoutons un objet selon la forme *SN à voir / à regarder*.

(407) a. Le film à voir absolument.

b. Le film à regarder pour demain.

Concernant *le film à voir / à regarder*, si nous ajoutons respectivement les modifications *absolument* et *pour demain*, les phrases deviennent plus acceptables comme les exemples (407 a) et (407 b). Comme *à voir* représente l'évaluation ou le jugement du sujet, il est nécessaire que le sujet ait été en mesure d'apprécier ce film. De plus, les modifications qui expriment le jugement ou l'évaluation du sujet comme *absolument* peuvent facilement accompagner cette expression. Alors qu'*à regarder* indique simplement une action, et aucune action préalable n'est nécessaire contrairement à *à voir*. Ce qu'exprime *à regarder* n'est qu'un événement, la restriction temporelle comme *pour demain* est donc convenable avec cette expression. Regardons les exemples suivants :

(408) a. à regarder quand vous aurez du temps.

b. ? à voir quand vous aurez du temps.

(409) a. ? à regarder si vous avez le temps.

b. à voir si vous avez le temps.

Quand on compare ces énoncés, il est clair qu'à *voir* exprime « une évaluation du sujet » et qu'à *regarder* représente « un type d'activité ».

Considérons ici la propriété de SN. Comme nous l'avons vu jusqu'ici, SN qui a la forme *SN à voir / à regarder* est un document ou un film. Si on le met dans la construction $N_0 + voir + N_1$, selon la nature de ces objets, *voir* peut exprimer une perception volontaire. Par contre, si on le met dans la construction *il y a SN à Vinf*, laquelle constitue un objectif possible à réaliser, il n'y a pas de perception volontaire. Nous essayons de faire des exemples avec SN qui n'a pas fondamentalement de valeur à *voir* :

(410) a. Il y a des pandas à voir.

b. ? Il y a des pandas à regarder.

L'exemple avec à *voir* est acceptable, car le locuteur valorise avec à *voir* le SN *des pandas*. Tandis qu'à *regarder* n'exprime que le type d'activité, nous avons donc besoin d'un contexte particulier pour prononcer cette phrase. Regardons un exemple trouvé dans notre corpus :

(411) La porte extérieure se referma sur lui avec un bruit de baiser sur une épaule nue...

— Qu'est-ce qu'il y a à voir dans cette rue ?

(*L'écume des jours* : 59)

Dans cet énoncé, il n'est pas possible de remplacer à *voir* par à *regarder* : ce peut

être expliqué par la notion de l'intentionnalité et celle de la visée. Comme nous l'avons vu ci-dessus, quand on utilise le verbe *voir*, le sujet construit d'abord son champ visuel, et ensuite il y localise l'objet. Le sujet choisit ce qu'il voit comme objet avec son jugement, à *voir*. Quant à *regarder*, il n'implique pas ce processus, et le sujet ne peut pas émettre de jugement ou d'évaluation sur l'objet.

2.1.3. *Pour voir / pour regarder*

L'expression *pour voir* est mentionnée dans le dictionnaire comme expression figée et sa signification est *pour se faire une opinion, pour essayer, pour en faire l'expérience ou pour bien juger*. Regardons un exemple :

- (412) — Nicolas est entré à ce moment-là et lui a sectionné la tête avec une lame de rasoir. Ensuite, il a ouvert le robinet et tout le reste est venu.
- C'est tout ? dit Chick. Redonne-moi du pâté. J'espère qu'elle a une nombreuse famille dans le tuyau.
- Nicolas a mis de la pâte à la framboise pour voir... dit Colin. Mais dis-moi, cette Alise dont tu lui parlais... ?

(*L'écume des jours* : 33)

Dans cet énoncé, *pour voir* est mis à la fin d'une phrase. Dans ce cas, cette expression se comporte comme une expression figée et sa signification ne concerne plus la perception visuelle mais a un des sens mentionnés ci-dessus. En revanche, nous ne pouvons pas trouver d'exemple de *regarder* sous la même condition dans notre corpus : les exemples de *pour regarder* que nous trouvons dans notre corpus s'accompagnent toujours d'un objet sous la forme du pronom

neutre *ce* :

- (413) Et ma pensée n'était-elle pas aussi comme une autre crèche au fond de laquelle je sentais que je restais enfoncé, même pour regarder ce qui se passait au-dehors ?

(Du côté de chez Swann : 128)

Regarder dans cet énoncé exprime que le sujet dirige son regard sur un événement, *ce qui se passait au-dehors* : ce verbe représente la perception visuelle. Dans cet énoncé, nous ne pouvons remplacer *pour regarder* par *pour voir*. Nous confirmerons encore la différence entre *pour voir* et *pour regarder* avec l'exemple suivant qui contient une expression *pour voir ce que* :

- (414) Il y en a qui me guettaient depuis longtemps : les grands. Ils me bousculaient dans la rue, pour rire, pour voir ce que je ferais. Je ne disais rien. (*Le mur* : 80-81)

Le temps du verbe, qui suit le pronom neutre *ce* dans cet énoncé, est le conditionnel avec dans ce contexte une interprétation de futur dans le passé : ce qui signifie que ce qui est exprimé par *ce* n'est pas sûr de se réaliser. *Voir* dans cet énoncé n'indique pas la perception visuelle mais l'évaluation ou le jugement du sujet : il est donc impossible de substituer *pour voir* à *pour regarder*.

Les expressions *à voir* et *à regarder* que nous avons examinées ci-dessus peuvent être employées sans préciser syntaxiquement l'objet *à voir* ou *à regarder*, mais la signification de ces deux expressions n'est pas comparable quand ces verbes suivent la proposition *pour*. *Pour voir* fonctionne plutôt comme une

expression figée contrairement à *pour regarder*. Afin de mieux préciser le fonctionnement sémantique de *regarder* et de *voir*, nous allons commencer par analyser la construction $N_0 + voir / regarder + N_1$ dans la section suivante.

2.2. Construction $N_0 + SV + N_1$

Quand le verbe *voir* figure dans ce type de construction, la nature de l'objet et la façon de construire le champ visuel du sujet sont importantes, puisque ce verbe suppose que le sujet a la capacité de construire son champ visuel ; connaître la relation entre le sujet et l'objet dans le champ visuel est également important. Quant à *regarder*, il suppose une activité qui oriente le regard du sujet vers l'objet : comme nous l'avons constaté dans les recherches précédentes, l'objet est autonome, c'est-à-dire qu'il existe indépendamment de son rapport avec le sujet. Focalisons-nous donc sur la nature de l'objet : pour ce faire nous allons d'abord faire une distinction entre objet humain et objet non animé, ensuite dans cette dernière catégorie, non animé, nous distinguerons le cas où le contenu d'un objet est en question et le cas où le sujet ne saisit que l'apparence de l'objet.

2.2.1. N_1 est humain

Voir dans la construction $N_0 + voir + N_1$ (hum) représente la perception volontaire et sa signification est équivalente à *au* en japonais⁵⁵. En revanche, même si l'objet est une personne, *regarder* représente toujours la perception visuelle. Regardons des exemples :

⁵⁵ Cf. Chapitre 2, 3.2.1.2. *Au*, p.142.

(415) La porte fit vibrer une clochette, mais personne ne se retourna à son entrée. Il regarda les clients, les jaugea pour choisir celui qui serait son professeur. (*Comment je suis devenu stupide* : 16)

(416) C'était au soir de l'un de ces mauvais jours où, d'un bout à l'autre de la ligne, le ciel est pourri, où toutes les montagnes semblent au pilote rouler dans la crasse comme ces canons aux amarres rompues qui labouraient le pont des voiliers d'autrefois. Je regardai Bury, j'avalai ma salive et me hasardai à lui demander enfin si son vol avait été dur.

(*Terre des hommes* : 12)

Regarder de ces exemples exprime sans aucun doute la perception visuelle du sujet. De plus, il est suivi par d'autres verbes et son action n'est pas momentanée. La relation entre le sujet et l'objet est différente de celle de *voir* : il n'y a pas de contact autre que visuel, à la différence de *se saluer* ou *se parler*, entre les deux personnes. Quand N₁ de *regarder* est une personne, une distance existe nécessairement entre les deux, N₀ dirige simplement son regard vers N₁. Si *regarder* est accompagné d'un verbe de mouvement, la différence devient encore plus évidente :

(417) Plus tard, tu seras l'œil qui surveille le monde, annonça-t-elle d'une voix de crécelle. Tu iras regarder les hommes jusqu'au fond de leur nuit. Méfie-toi alors de ne pas mourir d'une balle en plein front. (*La dame de Berlin* : 18)

Dans cet énoncé, il est impossible de remplacer *regarder* par *voir*. Si l'on met *voir*

dans cette phrase comme *tu iras voir les hommes*, N₀ doit essayer d'entrer en contact avec N₁ *les hommes* : *voir* ne convient pas à cette situation. Quand N₁ est un humain, *regarder* accepte facilement une modification qui spécifie la façon dont le sujet dirige son regard :

(418) La professeur but un peu d'eau. Elle resta les bras appuyés sur le bord du pupitre. Elle regardait attentivement tous les participants dans la salle, hochait la tête, complice, comme si une intimité compréhensive les liait.

(*Comment je suis devenu stupide* : 37)

(419) Se reportant aux photos de son encyclopédie, Antoine déduisit les différents alcools et les nomma en les désignant du doigt:
— Porto, gin, vin rouge, calva, whisky, cognac, bière blonde, Guinness, bloody mary, celui-là sans doute Champagne. Le vin rouge est peut-être du bordeaux et vous venez de boire un pastis.

L'homme à la casquette regarda Antoine d'un air soupçonneux.

Puis, voyant l'allure inoffensive de ce jeune homme aux cheveux en bataille, il sourit. (*Comment je suis devenu stupide* : 17)

2.2.2. N₁ est non humain

Quand N₁ de *voir* n'est pas humain, nous pouvons distinguer une perception volontaire et une perception involontaire selon la nature de l'objet. Quand N₁ exprime le contenu d'un objet, par exemple *film, photo, théâtre, etc.*, *voir* représente une activité volontaire. Afin d'explicitier la différence entre *voir* et *regarder*, nous proposons d'abord de diviser la nature de l'objet en deux : le contenu d'un objet et des choses concrètes. Pour déterminer à laquelle de ces deux catégories, N₁ non animé appartient, nous appliquerons ici le même critère que l'analyse de *voir*⁵⁶. Regardons quelques exemples :

- (420) Mlle Fiffre n'osait plus bouger. La peau plus transparente que de coutume, elle regardait ses fiches comme si elles avaient détenu une part d'éternité. A part une mouche qui s'énervait sur une vitre gorgée de soleil printanier, le temps n'offrait plus de repères. (*La dame de Berlin* : 165)

Dans cet énoncé, certains informateurs trouvent naturelle la substitution entre *regarder* et *voir*, mais leur opinion va à l'encontre d'autres informateurs. Quand on utilise *regarder* dans cette situation, l'action de N₀ qui dirige son regard sur N₁, *ses fiches*, est importante, alors que si on emploie *voir* (mais le contexte ne le permet pas), on exprime que N₀ ne fait rien pour saisir N₁ : N₁ est déjà dans le champ visuel de N₀ et N₀ le remarque par hasard. Dans l'exemple suivant, *regarder* suit la préposition *à*.

⁵⁶ Cf. Chapitre2, 3.2.1.1. *Miru* : N₁ est un film, p.139.

(421) Ce soir, Antoine était resté devant son écran de télévision, à zapper, à regarder des émissions intéressantes, drôles. Peu importait, en fait, ce qu'il regardait: la seule chose qui l'intéressait était les effets tranquilisants et anxiolytiques de la télévision, ce rayonnement solaire qui réchauffait et remplissait la caverne de sa conscience.

(*Comment je suis devenu stupide : 107*)

Dans cet énoncé, *regarder* est juxtaposé à *zapper*, à *regarder* et la substitution de *regarder* à *voir* est difficilement acceptable. Nous considérons que dans cette situation diriger le regard (*regarder*) est plus importante que s'appropriier (*voir*) le contenu des émissions. Regardons encore un autre exemple :

(422) Toute la salle applaudit Antoine, des collègues lui donnèrent de grandes tapes dans le dos, des cotillons volèrent, des bouteilles de Champagne furent ouvertes, et Raphi tendit le chèque de sa commission. Antoine regarda le montant du chèque, et, sans qu'il s'y attende, fut ému. Il fut aussi ému que si ses enfants venaient de naître.

(*Comment je suis devenu stupide : 92*)

Cet énoncé accepte la substitution de *regarder* à *voir*, cependant l'action qui se réalise n'est pas la même. Avec *regarder* dans cet exemple, N_0 , Antoine focalise son regard sur les chiffres inscrits sur le chèque, alors qu'avec *voir*, N_0 connaît le montant rempli sur le chèque, il n'a pas besoin de regarder réellement les chiffres.

Nous examinerons ensuite des emplois de *regarder* qui suit la préposition *à* :

(423) Je vais tout vous avouer. L'idée de passer trois jours avec des pingouins vêtus d'or et d'argent qui n'ont rien de mieux à faire qu'à regarder la terre depuis cet observatoire volant m'est odieuse. Je ne conçois pas meilleure façon de perdre son temps.

(La dame de Berlin : 338)

(424) Après avoir mis de l'eau à chauffer, il prit une douche. Une fois le thé infusé, il resta un instant à regarder le liquide vert et fumant devant sa fenêtre. Sur une branche, un rouge-gorge semblait prendre la pose pour la mémoire d'Antoine ; le soleil d'été exhalait un flash permanent dans l'atmosphère. Sans boire une goutte de son thé, il posa la tasse devant la fenêtre et sortit de son studio. *(Comment je suis devenu stupide : 119)*

Quand nous remplaçons *regarder* par *voir* dans ces énoncés, les phrases transformées sont beaucoup moins acceptables : l'action de *regarder* n'est pas instantanée mais valide pendant un certain temps. De plus, le fait de diriger son regard vers N_1 est important dans ce contexte. Nous avons ici un exemple où N_1 n'est pas une chose concrète :

(425) a. L'intelligence est un raté de l'évolution. Au temps des premiers hommes préhistoriques, j'imagine très bien, au sein d'une petite tribu, tous les gamins courant dans la brousse, pourchassant les lézards, cueillant des baies pour le dîner; peu

à peu, au contact des adultes, apprenant à être des hommes et des femmes parfaits : chasseurs, cueilleurs, pêcheurs, tanneurs... Mais, en regardant plus attentivement la vie de cette tribu, on s'aperçoit que quelques enfants ne participent pas aux activités du groupe : ils restent assis près du feu, à l'abri à l'intérieur de la grotte. (*Comment je suis devenu stupide* : 47)

b. * en voyant plus attentivement la vie de cette tribu

c. en voyant de plus près la vie de cette tribu

Quand nous essayons la substitution de *regarder* à *voir*, nous obtenons des résultats intéressants : en fait, nous ne pouvons pas opérer ce remplacement dans un même contexte. Cependant, si on change la façon de réaliser l'action comme dans (425 c), l'utilisation de *voir* devient acceptable. Comme nous l'avons vu dans la section précédente, *regarder* exprime toujours un type d'action où le sujet dirige son regard vers un objet : il accepte donc des modalités de l'action. Quand on utilise le verbe *voir* qui exprime déjà la saisie du contenu de l'objet, il est impossible d'y ajouter une modification sur la manière de faire.

De ces analyses, nous pouvons dire que dans la construction $N_0 + regarder + N_1$, la nature de N_1 n'exerce pas d'influence sur la signification de *regarder* contrairement au cas de *voir*. Que N_1 implique ou non la propriété à *voir*, ce que *regarder* exprime reste le même : le sujet dirige volontairement son regard vers l'objet et suppose en même temps une certaine continuité de cette activité. Concernant la relation entre N_0 et N_1 , *voir* les lie l'un à l'autre ; tandis que *regarder* indique une certaine distance entre les deux. *Regarder* est un procès

qui répond exactement à la « visée » telle que Franckel et Lebaud (1990) l'ont définie dans leur étude.

2.2.3. N₀ est non animé

Comme les classements de Dubois et Dubois-Charlier (1997) et de Grezka (2009) le confirment, *regarder* peut être employé dans le cas où N₀ n'est pas un humain comme *La maison regarde la mer*. Nous n'avons pas d'exemple qui contient N₀ en tant que chose concrète, mais une partie du corps comme suit :

(426) Et comment ! Ma cousine approche du septième ciel. Sa tête s'est renversée vers l'arrière, sa bouche ravissante s'est entrouverte, ses yeux immenses avalent l'infini, à moins que ce ne soit le contraire, son visage est un grand sourire, et voilà, elle est morte, je desserre l'étreinte, je lâche son corps qui glisse dans le lac, qui fait la planche - ses yeux regardent le ciel avec extase, ensuite Léopoldine coule et disparaît.

(*Hygiène de l'assassin* : 190)

N₀ de cet exemple est une partie du corps, *ses yeux* : nous pouvons la considérer comme un être humain. Comme porter un regard nécessite les yeux, *regarder* exprime toujours leur orientation. Si nous considérons que *regarder* exprime simplement l'orientation ou la direction de N₀, ce raisonnement s'applique au cas où N₀ est une chose concrète comme *la maison*. Regardons un autre exemple où N₀ n'est ni humain, ni une chose concrète :

(427) **Madame X** : Si vous êtes venu les mains vides, c'est terminé.
Pourquoi faites-vous ça ? vous n'en avez pas besoin pour
vivre.

Julien : Allez-y, faites-moi la morale.

Madame X : Vous devez vous détester.

Julien : Ma vie me regarde, j'en aurais préféré une autre mais je
n'ai que celle-là. Votre commerce de soieries chinoises, ça doit
très bien marcher... pourquoi en fabriquer des fausses.

(*Histoire de Marie et Julien*, F., août 2004 : 79-80)

N_0 , *ma vie* n'est pas visible et N_1 est la première personne, *me* : de ce fait, la signification de *regarder* dans cet énoncé nous semble différente des autres emplois que nous avons vus jusqu'ici, car *ma vie* ne possède pas de regard, nous ne pouvons pas indiquer concrètement sa direction. Dans ce cas, *regarder* signifie *avoir un rapport avec* ou *concerner* comme dans l'expression figée *ça ne me regarde pas*. Dans la section suivante nous allons considérer assez brièvement cette expression figée.

2.2.4. L'expression : *ça ne me regarde pas*

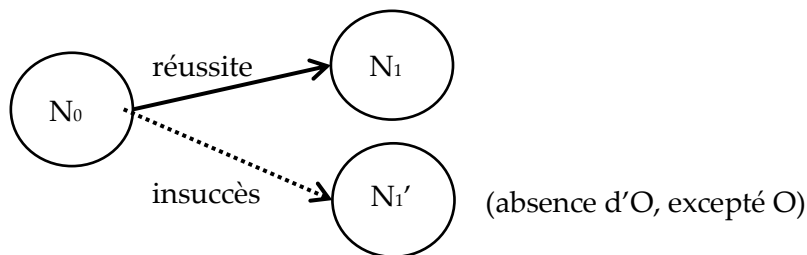
Nous étudierons ici un type de *regarder* dont le sujet est non animé et signifie *concerner*. Oguma (1999) analyse cette expression du point de vue volontaire du sujet. Examinons d'abord ses arguments.

2.2.4.1. Recherche d'Oguma (1999)

L'analyse d'Oguma (1999) est basée sur les études de Franckel et Lebaud (1989, 1990) que nous avons déjà mentionnées ci-dessus. Oguma

confirme d'abord l'emploi fondamental de *regarder* et ensuite compare cet emploi avec celui de l'expression *ça ne me regarde pas*.

Comme emploi fondamental de *regarder*, Oguma souligne comme Franckel et Lebaud l'autonomie de l'objet par rapport au sujet. De plus, ce verbe se comporte comme tirer à l'arc, il implique une opposition de possibilités : la réussite et l'échec. Le sujet exerce donc sa volonté pour établir sa perception visuelle ; en outre, *regarder* possède intérieurement un aspect processif et duratif, mais le sujet peut interrompre cette action selon sa volonté. Oguma dégage alors trois propriétés de ce verbe : l'autonomie de N₁, la volonté de N₀ et la continuité de l'action. Il schématise les relations entre ces propriétés comme suit :

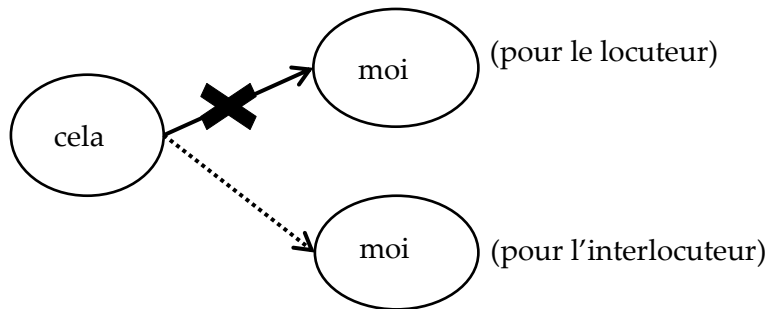


[Figure 7: L'emploi fondamental de N₀ + *regarder* + N₁]

La relation entre N₀ et N₁ nous semble forte, mais elle enclenche potentiellement la relation « N₀ - N₁' ».

Quant à l'expression *Cela ne me regarde pas*, Oguma supprime une des propriétés de *regarder* : la volonté de N₀, car N₀ n'est pas humain. Oguma explique l'autonomie de N₁ comme suit : N₁ construit un cadre spatial pour se détacher de N₁'. Avec l'emploi fondamental, c'est le sujet N₀ qui choisit N₁ dans un cadre selon sa volonté, mais comme N₀ ne possède pas de volonté avec cette expression, c'est l'évaluation du locuteur qui construit le cadre. Cette expression

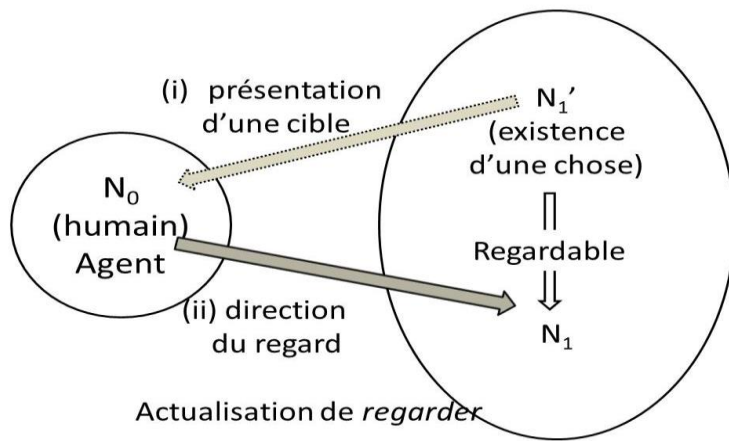
est employée le plus souvent à la forme négative, mais Oguma remarque que la forme affirmative va de paire avec la forme négative. Par rapport à la figure de l'emploi fondamental, Oguma schématise la construction de cette expression comme suit :



[Figure 8: L'emploi de l'expression *cela ne me regarde pas*]

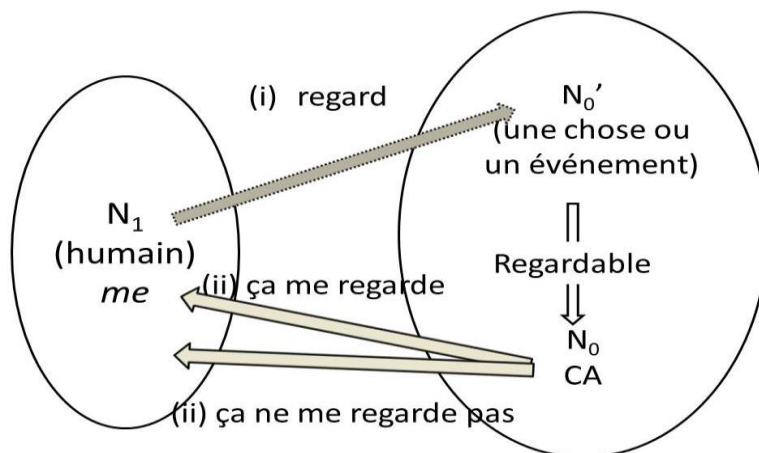
2.2.4.2. Analyses des exemples

Confirmons d'abord les propriétés de N_1 dans la construction $N_0 + regarder + N_1$. N_1 est autonome par rapport à N_0 et représente une visée ou une cible. L'autonomie de N_1 est maintenue par son indépendance par rapport à N_0 . L'autonomie de N_1 est maintenue par sa présence qui est indépendante N_0 . C'est-à-dire que N_1 existe avant que N_0 ne le trouve, contrairement à N_1 du verbe *voir* qui est toujours à la portée du regard pour n'importe qui. Ici N_1 peut recevoir le regard de N_0 car il se comporte comme une cible pour N_0 . *Regarder* signifie donc que N_1 reçoit le regard de N_0 et N_0 porte son regard sur N_1 . Nous pouvons le schématiser comme suit :



[Figure 9 : La structure de $N_0 + regarder + N_1$]

Considérons ensuite l'expression *ça ne me regarde pas* ; dans ce cas, nous pouvons remarquer le renversement de rôle : N_0 est non animé, une chose ou un événement alors que N_1 est humain. Ce renversement a des conséquences sur leurs propriétés. N_1 humain pose son regard : dans cette expression le regard est équivalent à l'attention et N_1 l'oriente vers une chose ou un événement, N_0' qui existe ou se déroule devant N_1 . Quand N_0' reçoit le regard ou l'attention de N_1 , il devient N_0 pour N_1 . L'expression *ça me regarde* peut s'interpréter comme *N_0 devient regardable pour moi* et *ça ne me regarde pas* comme *N_0 devient regardable, mais ce n'est pas pour moi*. Nous pouvons schématiser sa structure comme suit :



[Figure 10 La structure de *ça ne me regarde pas*]

Regardons ensuite des exemples trouvés dans notre corpus.

(428) Chick entra et s'assit. Le chef du personnel le regarda, l'air interrogateur.

— Il me faut quatre hommes, dit Chick.

— Bon, dit le chef du personnel. Demain vous les aurez.

— Un des jets de purification ne fonctionne plus, ajouta-t-il.

— Ça ne me regarde pas, dit le chef du personnel. Voyez à côté.

(*L'écume des jours* : 232)

L'exemple (428) correspon à une conversation entre Chick et le chef du personnel. L'énoncé de Chick, *Un des jets de purification ne fonctionne plus* tire l'attention du chef du personnel qui a repris cet événement avec le pronom *ça*. Cependant N_1 juge cet événement comme non regardable pour lui : *ça* n'entre pas dans le cadre des fonctions de N_1 . Nous avons aussi quelques exemples à la forme affirmative :

(429) — Tu sais, dit Chick, je ne vais pas me séparer d'Alise parce que je ne l'épouse pas...

— Oh, dit Colin, je ne peux rien dire... ça te regarde, après tout.

— C'est la vie, dit Chick. (*L'écume des jours* : 174)

(430) Je suppose que si vous êtes à Pris, vous allez vous voir. Je ne vais pas me battre contre ça... Ça regarde Madeleine.

(*Les Bien-aimés*, F. janvier 2013 : 72)

Quand on utilise cette expression à la forme affirmative comme dans ces exemples, la structure sémantique est la même qu'à la forme négative. Parmi les exemples trouvés à la forme affirmative, nous n'en avons aucun dans lesquels N₁ est la première personne : il est soit à la deuxième ou à la troisième personne. Quand N₁ n'est pas la première personne, c'est le locuteur qui opère une sélection entre les deux possibilités : *ça regarde* ou *ça ne regarde pas*, c'est-à-dire que le locuteur oriente N₀ vers N₁.

2.2.5. Conclusion

Afin de trouver la différence de signification et de fonctionnement entre les deux verbes *voir* et *regarder*, la prise en compte de la nature de N₀ et de N₁ est importante. La signification du verbe *voir* va de la perception visuelle à la perception cognitive ou encore à la compréhension, alors que la signification de *regarder* ne s'étend pas facilement jusqu'à la cognition ou à la compréhension.

Quand on utilise ces verbes avec les prépositions *à* et *pour*, *voir* exprime une évaluation ou un jugement du sujet, tandis que *regarder* représente simplement un type d'activité : N₀ dirige son regard. Dans la construction N₀ + SV + N₁, il faut considérer la nature de N₁. Quand nous mettons *voir* dans cette construction, selon la nature de N₁, *voir* exprime soit une perception volontaire soit une perception passive ; *regarder* n'est pas, en revanche, influencé par la nature de N₁ pour sélectionner un mode de perception. Comme N₁ doit d'être autonome par rapport au N₀, il faut que le nom soit défini pour fonctionner comme N₁ de *regarder*. Quand N₀ de *regarder* est non animé, sa structure et la signification sont proches de l'expression *ça ne me regarde pas*. Nous pouvons considérer que nous sommes en présence de la signification fondamentale de

regarder : il exprime simplement la direction de N_0 qui oriente son regard vers N_1 .

2.3. Propositions attributives

Analysons ensuite les propositions attributives de *regarder*. Plusieurs recherches précédentes ne comparent *voir* à *regarder* que pour la construction N_0 + SV + N_1 . Selon Willems et Defrancq (2000), *regarder* restreint des types de proposition attributive plus que *voir*. Confirmons-le avec leur exemple :

- (431) je le regarde travailler dans son jardin
qui travaille dans son jardin
? travaillant dans son jardin
* déçu
* triste
* président (Willems et Defrancq, 2000 : 10)

Selon cet exemple, *regarder* n'accepte que la PI et la PRP comme proposition attributive. Cependant, parmi les exemples trouvés, nous avons des cas où Vant et Vé fonctionnent comme attribut d'objet. Analysons les exemples que nous avons trouvés.

2.3.1. La proposition infinitive

Comme le verbe *voir*, nous avons également deux ordres des propositions : N_0 + *regarder* + N_1 + *Vinf* et N_0 + *regarder* + *Vinf* + N_1 . Nous commencerons par le cas où *Vinf* est verbe intransitif :

- (432) Bougeant comme un serpent sous la peau de sa robe en écailles d'argent, elle s'avança à sa rencontre sans qu'il se sentît capable de remuer la tête. Le souffle coupé, il regardait glisser la silhouette de Maryika. (*La dame de Berlin* : 105)
- (433) Julia s'enferma à double tour dans ses appartements. Boro regarda venir l'orage. (*La dame de Berlin* : 353)
- (434) Il observa les voyageurs. Le nez collé aux fenêtres, ils regardaient la terre disparaître dans l'ombre.
(*La dame de Berlin* : 331)
- (435) Lorsque la soubrette s'arrêta devant elle et cria son nom, elle ne l'entendit pas. Dansant toujours, elle regardait les éclairs zigzaguer jusqu'aux toits des immeubles d'en face avant de disparaître dans le fracas de la foudre. (*La dame de Berlin* : 189)

Les deux premiers exemples présentent l'ordre $V_{inf} + N_1$, alors que les deux derniers sont du type $N_1 + V_{inf}$. Comme nous l'avons déjà mentionnée, ce qu'exprime la PI peut s'interpréter comme un événement. Nous pouvons substituer *regarder* à *voir* dans ces exemples, cependant leur signification n'est pas la même. Quand on utilise *regarder* comme dans les exemples ci-dessus, le sujet dirige volontairement son regard vers l'événement représenté par $N_1 + V_{inf}$ ou $V_{inf} + N_1$, alors qu'avec *voir*, l'événement est apparu par hasard dans le champ visuel du sujet. Cette différence est la même que celle de la construction $N_0 + SV + N_1$. Nous avons ensuite un exemple où la substitution des deux verbes ne fonctionne pas :

(436) a. Ils se penchèrent par la fenêtre et regardèrent la France défilé sous eux. Le projecteur du dirigeable trouait la nuit.

(*La dame de Berlin* : 338)

b. ? Ils se penchèrent par la fenêtre et virent la France défilé sous eux.

Quand on remplace *regarder* par *voir* comme dans (436 b), la phrase est moins acceptable. Car l'événement exprimé par la proposition, *la France défilé* a besoin d'un certain laps de temps pour se réaliser et *voir* au passé simple n'accepte pas facilement la durée d'un événement. Si l'on change le temps de ce verbe à l'imparfait, il devient cette fois-ci acceptable. *Regarder* comprenant l'aspect duratif, il convient pour exprimer un événement qui prend du temps.

Nous avons quelques exemples particuliers. Dans l'exemple suivant, N_0 est non animé :

(437) a. Aurais-je même pu leur faire comprendre l'émotion que j'éprouvais par les matins d'hiver à rencontrer Mme Swann à pied, [...] près du feu allumé devant le canapé de soie, les fleurs qui regardaient par la fenêtre close la neige tomber ?

(*Du côté de chez Swann* : 474-475)

b. ? les fleurs qui voyaient par la fenêtre close la neige tomber ?

c. les fleurs qui voyaient la neige tomber par la fenêtre close?

N_0 de cet énoncé est l'antécédent, *les fleurs* et n'est pas un humain ; nous n'avons pas ce type de l'énoncé avec le verbe *voir*. Cependant, même si N_0 est non animé dans la construction $N_0 + regarder + N_1$, ce verbe maintient ses propriétés

sémantiques fondamentales, c'est-à-dire l'autonomie de N_1 et l'indication de la direction du regard de N_0 vers N_1 . Il nous semble possible de l'accompagner d'une PI. Quand on substitue de *regarder* à *voir* comme dans (437 b), l'énoncé est moins acceptable : la nature de N_0 détermine bien ce résultat. Certains informateurs acceptent l'énoncé (437 b), et d'autres l'acceptent seulement sous une condition : avec le déplacement du complément circonstanciel de lieu comme dans (437 c). Dans ces cas, une personnification de N_0 est ressentie. Dans le contexte de (437 a), il est possible de considérer que ce complément modifie N_0 , mais si on le déplace après la PI, cette modification est associée à la proposition. Nous pouvons personnifier N_0 , *les fleurs*, mais il n'est pas facile d'utiliser le verbe *voir* pour indiquer la direction. Observons ensuite un autre exemple de *Vinf* en utilisant la locution *en train de* :

- (438) — Bon, dit Antoine toujours sur son schéma, je me disais que tu pourrais m'enlever une partie du cortex, ou bien, si tu préfères, supprimer un lobe frontal, comme ça...

Edgar regarda Antoine en train de griffonner les parties de son cerveau à enlever, perplexe. Il fronça les sourcils en dévisageant son ami et patient. (*Comment je suis devenu stupide* : 59)

Dans cet énoncé, le remplacement de *regarder* par *voir* fonctionne. Cela provient de l'effet de cette locution : quand on l'utilise, N_0 perçoit seulement un bref moment de l'activité de griffonner qui est en cours, alors que N_0 doit être resté du début à la fin quand on utilise seulement *Vinf*.

Nous terminerons par un exemple dans lequel ce qui est représenté par *Vinf* + N_1 n'est pas visible :

- (439) Il s'assit loin d'elle. Il n'osait l'embrasser, ne sachant si en elle, si en lui c'était l'affection ou la colère qu'un baiser réveillerait. Il se taisait, il regardait mourir leur amour. Tout à coup il prit une résolution. (*Du côté de chez Swann* : 409)

Il est bien difficile de percevoir réellement *Vinf + N₁, mourir leur amour* et la substitution de *regarder* à *voir* fonctionne sans aucun problème. Nous pouvons tenir compte de la durée de cet événement, mais comme nous n'avons qu'un seul exemple de ce type, nous ne pouvons pas en tirer de réelle conclusion.

2.3.2. La proposition relative

Comme nous l'avon vu dans le chapitre 3, pour distinguer la PRP la nature de N_1 est importante : quand il est pronom clitique, la proposition relative est prédicative. Regardons quelques exemples :

- (440) a. Suzanne dansait avec M. Jo comme d'habitude. Et la mère les regardait tristement. Parfois, surtout lorsqu'elle n'en buvait pas suffisamment, le champagne la faisait s'attrister davantage à la vue de M. Jo. Bien qu'il y eût du monde à la cantine ce soir-là et en particulier des passagères, Joseph ne dansait pas. Peut-être en avait-il assez de danser tous les soirs ou peut-être sa décision de parler à M. Jo lui en enlevait-elle le désir. Il le regardait qui dansait avec Suzanne de façon plus libre que d'habitude. (*Un barrage contre le Pacifique* : 93)

- b. ? Il le voyait qui dansait avec Suzanne de façon plus libre que

d'habitude.

c. Il voyait qu'il dansait avec Suzanne de façon plus libre que d'habitude.

(441) a. La mère parut surprise par le ton si doux de Joseph. Elle le regarda qui la fixait debout devant elle, avec insistance, tout à coup calmée. (*Un barrage contre le Pacifique* : 254)

b. ? Elle le vît qui la fixait debout devant elle, avec insistance

c. Elle vît qu'il la fixait debout devant elle, avec insistance

Quand nous substituons *regarder* à *voir* dans ces énoncés, les énoncés sont moins acceptables comme (440 b) et (441 b). Par contre, si nous les transformons en proposition complétive comme (440 c) et (441 c), les énoncés deviennent cette fois-ci acceptables. Concernant la proportion du pronom clitique dans la proposition relative, *regarder* est plus utilisé que *voir*. Comme différence syntaxique entre ces deux verbes, nous pouvons noter que plusieurs chercheurs ont signalé que seulement *voir* pouvait se construire avec une proposition complétive. Quand nous comparons la PRP de ces deux verbes, nous comprenons que *regarder* peut représenter avec la PRP ce que *voir* exprime avec la proposition complétive : ce qui explique que la PRP avec *regarder* est moins restreinte que celle avec *voir*. Nous considérons que la complexité sémantique de *voir* peut avoir une influence sur la restriction de l'utilisation. Analysons ensuite le cas où N_1 est un nom défini :

(442) Il s'approcha d'elle. Goebbels lorgna sa canne.

— Un confrère, dit-il à mi-voix. On pourrait faire une course.

Il regarda les convives qui l'entouraient, esquissa un sourire

glacé, et tous ceux qui se trouvaient dans son sillage éclatèrent d'un rire plus courtisan que sincère. (*La dame de Berlin* : 460)

N₁ de *regarder* a pour propriété principale son autonomie, mais toutes les propositions relatives ne sont pas prédicatives comme dans cet énoncé. Quand on transforme cet énoncé en PI, sa signification n'est plus la même. Dans cet énoncé, N₁ est déjà entouré et est dans cet état, mais si on utilise Vinf, N₁ doit percevoir l'événement en cours où les gens viennent l'entourer. De plus, la substitution de *regarder* à *voir* n'est pas acceptable dans cet exemple : *voir* convient mieux quand il est question de percevoir un événement, alors que *regarder* peut exprimer la perception continue grâce à son aspect duratif. Dans l'exemple suivant, le remplacement par la PI et par *voir* est possible :

(443) a. Il avait l'air d'excellente humeur et quitta le compartiment pour aller s'accouder à une vitre du couloir. Là, en regardant Paris qui s'approchait, il se mit à fredonner *It's a long way to Tipperary, it's a long way to go...* (*La dame de Berlin* : 524)

- b. Là, en regardant Paris s'approcher
- c. Là, en voyant Paris qui s'approchait

Nous considérons que la nature du verbe à l'infinitif est la raison pour laquelle l'énoncé (443 b) est acceptable. Le verbe de mouvement, *s'approcher* est à l'infinitif et il est difficile de le considérer comme un état ; par ailleurs, quand *voir* s'accompagne d'une PRP, le verbe de mouvement est compatible avec les PRPs. En revanche, nous avons une différence entre (443 a) et (443 c) : dans la situation de (443 a), N₀ a la volonté de percevoir l'événement représenté par la

PRP, alors que *voir* dans (443 c) ne manifeste pas de volonté du sujet, comme nous l'avons vu jusqu'ici avec plusieurs exemples de ces deux verbes.

2.3.3. Proposition participiale : présent

Nous avons confirmé avec l'exemple de Willems et Defrancq (2000) que *regarder* ne s'accompagne pas facilement d'un Vant comme attribut d'objet. Cependant, nous avons trouvé un exemple dans notre corpus :

(444) Mais Baross était ailleurs. L'ivresse le conduisait à l'heure où l'habitant de la Puszta met sa main devant ses yeux en manière de visière et regarde le soleil levant. Il saluait le vautour, sombre voleur de cadavres, les nuits de vent où les poulains prennent peur et galopent de tous côtés dans la plaine, la fin de la moisson où le jeune maître danse avec les glaneuses, et la demoiselle avec les moissonneurs. (*La dame de Berlin* : 175)

Nous pouvons considérer que Vant de cet exemple se comporte comme un adjectif, mais Willems et Defrancq (2000) n'acceptent pas non plus l'utilisation de l'adjectif comme attribut : nous avons donc un contre-exemple à ce que proposent Willems et Defrancq (2000). La substitution de *regarder* à *voir* ne fonctionne pas dans cet exemple. Nous n'avons, dans notre corpus, que cet exemple de Vant, mais cela montre la possibilité de l'utilisation de Vant comme attribut.

2.3.4. Proposition participiale : passé

Contrairement à ce que soutiennent Willems et Defrancq (2000), nous

avons quelques exemples de Vé. Regardons des exemples :

- (445) Et ce matin-là, n'entendant plus la pluie tomber comme les jours précédents, voyant le beau temps sourire aux coins des rideaux fermés comme aux coins d'une bouche close qui laisse échapper le secret de son bonheur, j'avais senti que ces feuilles jaunes, je pourrais les regarder traversées par la lumière, dans leur suprême beauté; et ne pouvant pas davantage me tenir d'aller voir des arbres qu'autrefois, quand le vent soufflait trop fort dans ma cheminée, de partir pour le bord de la mer, j'étais sorti pour aller à Trianon, en passant par le bois de Boulogne.

(Du côté de chez Swann : 470)

Comme N₁ dans cet exemple est un pronom clitique, nous pouvons considérer ce Vé comme attribut de l'objet. Le remplacement de *regarder* par *voir* est moins acceptable dans ce contexte, car après cette phrase, nous avons un autre procès *ne pouvant pas davantage me tenir d'aller voir des arbres qu'autrefois* en juxtaposition, et *regarder* convient mieux pour cette position. Cependant, si on supprime le procès qui suit, la phrase avec *voir* devient acceptable. Nous avons ensuite un exemple dans lequel N₁ est un nom défini :

- (446) L'homme récupéra sa canne. Le gant était resté entortillé dans le lacet. Il le prit et le porta à ses yeux. Il regarda l'effigie dorée

cousue sur la peau puis lança le gant au sol.

(*La dame de Berlin* : 13)

Dans cet exemple, la substitution de *regarder* à *voir* fonctionne. Ce qu'exprime la proposition participiale concerne cette acceptabilité ; *Vé, dorée cousue sur la peau*, n'est pas une activité mais l'état de N₁ : dans ce cas, le remplacement par *voir* est possible.

2.3.5. Conclusion

Nous avons examiné dans cette section le cas où *regarder* s'accompagne d'une proposition attributive. Nous avons montré en ajoutant une PI et une PRP que les participes présent et passé se servent d'attribut de l'objet.

Dans la proposition attributive, *regarder* maintient sa propriété fondamentale : le sujet dirige volontairement son regard vers ce qui est représenté par la proposition, et cette action se maintient pendant un certain temps. Quand il s'accompagne d'une PI, il se comporte comme *voir* au niveau syntaxique et la différence entre ces deux verbes provient de leur signification fondamentale qui se manifeste dans la construction $N_0 + SV + N_1$. Quant à la PRP, nous avons remarqué que la PRP avec *regarder* devient équivalente à la PRP avec *voir* et, en plus, à la proposition complétive de *voir*. Concernant la proposition participiale, nous avons montré la possibilité d'utilisation de Vant avec *regarder* et que Vé se comporte bien comme l'attribut de l'objet. Nous avons besoin de davantage d'exemples pour en tirer une conclusion pertinente, toutefois cette étude a permis de montrer l'étendu de ces emplois.

CONCLUSION

Dans cette étude, nous avons essayé d'analyser les verbes visuels japonais et français. Parmi les nombreux verbes qui représentent la perception visuelle, nous nous sommes concentrée sur les trois verbes japonais *miru*, *mieru* et *mirareru*, en considérant leur forme, leur utilisation et leurs relations l'un à l'autre. Quant aux verbes français, nous avons choisi les deux verbes principaux, *voir* et *regarder*, que nous avons étudiés en prenant en compte leur distribution et leur propriété contrastive. L'objectif de notre étude était d'explicitier tant syntaxiquement que sémantiquement les propriétés des verbes visuels, verbes qui sont très polysémiques dans les deux langues bien que celles-là soient très éloignées.

Nous avons commencé dans le premier chapitre les études des verbes japonais. Les deux verbes japonais *miru* et *mieru* sont souvent mis, comme nous l'avons vu à plusieurs reprises, en opposition comme *voir* et *regarder* en français, cependant leurs constructions syntaxiques sont distinctes de celles des verbes français. *Miru* se rapproche d'un verbe transitif, alors que *mieru* pourrait presque être assimilé à un passif, le sujet regardant étant l'agent de la vision. Nous nous sommes appuyée sur plusieurs recherches traitant la polysémie de *miru* et surtout sur les recherches le comparant avec *mieru*. *Miru* et *mieru* sont souvent traités de manière contrastive ; la prise en compte de la volonté du sujet permettant d'opérer une distinction entre ces deux termes « proches » (*miru* est alors associé à volontaire et *mieru* à involontaire). Afin de comprendre les

emplois de *miru*, nous avons mis en avant les propriétés de l'objet et de ce fait, nous avons pu observer les relations entre le sujet et l'objet dans l'engendrement de ses significations.

Nous avons distingué six types d'objet : sans objet direct, lieu, humain, chose concrète ou abstraite, contenu d'un objet et événement. Dans le premier type, notre verbe indique un point de vue ou une focalisation du sujet de perception. Quand il s'accompagne d'une détermination de lieu, ou que l'objet est un endroit quelconque, notre verbe suppose que le sujet pose son regard ailleurs. Il signifie une sorte d'acte : le sujet effectue cette action pour pouvoir continuer à décrire la situation ou l'endroit précisé par l'objet. Quand l'objet est une chose, sa présence est présupposée par le sujet et le sujet cherche cette chose dans son champ visuel : dans ce cas, l'objet est visé par le sujet. Quand l'objet est un événement, le sujet le trouve dans son champ visuel et dirige son attention sur ce qui se déroule : il s'apparente alors à *voir* en français avec une certaine forme d'intentionnalité. Nous avons postulé que les propriétés de l'objet constituaient un critère fondamental, et nous avons appliqué une grille d'analyse relevant les propriétés utilisées pour les verbes français.

Nous avons poursuivi, dans le deuxième chapitre, avec l'étude des verbes français, d'abord le verbe *voir*. En nous fondant sur plusieurs travaux de recherche reconnus qui peuvent être catégorisées en deux classes – celles qui privilégient les emplois et celles qui privilégient la signification - nous avons défini les cinq constructions traitées dans notre travail : $N_0 + voir$, $N_0 + voir + N_1$, $N_0 + voir + que$, $N_0 + voir + N_1 + attribut$ et *se voir*. Dans ce chapitre, nous avons analysé les trois premières constructions qui étaient souvent source de polysémie. Quand *voir* n'implique pas de complément d'objet, il représente la

capacité visuelle ou l'acuité visuelle ; dans chaque utilisation, nous retrouvons deux situations interprétatives : soit la capacité ou l'acuité est en question, soit la situation fait obstacle à la capacité ou l'acuité. En outre, chaque emploi peut être appliqué dans le domaine de la cognition du sujet ; ces emplois sont notés comme expressions figées dans les dictionnaires. Quand *voir* ne s'accompagne d'aucun objet, l'activité représentée par *voir* relève de la construction du champ visuel ou cognitif du sujet. Concernant la construction $N_0 + voir + N_1$, nous avons divisé d'abord la perception en deux catégories : perception volontaire et perception involontaire. La différence entre ces deux catégories concerne la nature de l'objet : leurs traductions en japonais qui sont évidemment différentes. Quand l'objet de la perception volontaire est apprécié comme une chose à voir, comme un film, une pièce, etc., *voir* se traduit toujours par *miru* en japonais. Alors que si l'objet de *voir* est une personne, la traduction japonaise mobilise deux verbes : *au* et *mirareru*. Dans les deux cas, pour passer à l'action, le sujet met en œuvre sa volonté. Quant à la perception involontaire, nous avons classé *voir* en trois significations, parce qu'il se traduit, approximativement, par *mieru*, *souzou-suru* et *wakaru* en japonais. Dans le premier cas, *mieru*, l'objet du verbe existe dans le monde réel et il est localisé temporellement et spatialement. Par contre, dans le deuxième cas, *souzou-suru*, l'objet n'existe pas dans le réel, mais dans le monde imaginaire du locuteur : il est donc situé par l'énonciateur dans son esprit. Le dernier, *wakaru*, met en jeu la compréhension du sujet : il n'est pas en rapport avec l'existence de l'objet ni avec sa localisation. Dans tous les cas, *voir* est lié à trois arguments : le sujet, l'objet et le champ visuel du sujet. Selon leur relation, huit façons de voir peuvent être dégagées : recherche, découverte, détermination spatiale, identification, introduction d'un thème, compréhension, jugement et point de vue. Dans le cas de *mieru*, *voir* exprime les cinq premières

façons ; dans le deuxième cas *souzou-suru*, il exprime la découverte, l'identification et l'introduction d'un thème ; dans le dernier cas *wakaru*, il exprime la compréhension, le jugement et le point de vue. Cependant, il faut considérer trois niveaux : le niveau de la perception, celui de la cognition et celui de l'énonciation. La recherche dans le visuel est impliquée dans le niveau de la perception, en revanche, l'identification, la compréhension, le jugement et le point de vue se trouvent au niveau de la cognition. L'introduction d'un thème est classifiée dans le niveau de l'énonciation. Il en ressort donc que le sens de *voir* est dépendant de la relation des trois arguments et du niveau où cette relation se situe.

Dans la construction *voir que*, nous pouvons dire qu'il y a trois types de *voir*. Les deux premiers types fonctionnent comme dans la construction $N_0 + voir + N_1$: dans ce cas, il faut considérer le contenu de la proposition complétive et nous avons alors deux sortes du contenu. Dans le premier, le sens de *voir* est proche de celui de la compréhension et ce qui est introduit dans la proposition est le jugement du locuteur. Dans le second cas, ce qui figure dans la proposition mobilise une opposition : si nous exprimons le contenu de la proposition par P, cette opposition peut être représentée par P' tout comme par non P. Le sujet en choisit un pour former son jugement. Le dernier type est équivalent à *trouver* : le sujet ne perçoit rien dans le réel. Le contenu de la proposition n'est ni le jugement du sujet, ni l'opposition avec non P mais c'est l'expression du désir du sujet : l'existence d'une condition rend cet emploi de *voir* possible.

Dans le troisième chapitre, nous avons analysé d'abord la PI, puis les deux types de propositions attributives : relative et participiale. Nous avons

d'abord exposé les contraintes syntaxiques et sémantiques sur la construction infinitive de *voir*. Au sujet des contraintes syntaxiques, nous avons focalisé nos analyses sur les deux ordres possibles : $N_1 + V_{inf}$ et $V_{inf} + N_1$. Le dernier ordre est soumis à une contrainte qui dit qu'un verbe intransitif ou pronominal étant utilisé dans cet ordre ne s'accompagnera d'aucun complément circonstanciel de lieu. Quand cette contrainte n'est pas respectée, l'ordre des mots relève de l'ordre de la perception ou de la cognition par le sujet. Nous avons formulé, à ce propos, un ensemble de remarques sur les propriétés de N_1 et de V_{inf} , afin de mettre au clair les contraintes sémantiques : quand N_1 est invisible, *voir* exprime la perception cognitive du sujet ; quand N_1 est visible, il faut considérer la propriété de V_{inf} : même si V_{inf} est un verbe d'état, *voir* ne signifie pas la perception visuelle mais la cognition. Par ailleurs, nous avons également examiné les propriétés de N_0 : si N_0 est la deuxième personne, *voir* représente la confirmation d'une expérience de N_0 , co-énonciateur, ou l'introduction d'un événement exprimé par $N_1 + V_{inf}$.

Quand *voir* s'accompagne d'une proposition relative, il faut nous assurer de sa propriété : adnominale ou prédicative. Quand elle est adnominale, nous pouvons la traiter comme la construction $N_0 + voir + N_1$; quand elle est prédicative, nous pouvons considérer N_1 comme l'agent de l'activité représentée par la proposition et son indication référentielle doit pouvoir répondre à « être agent ». N_1 a donc la propriété définie pour le pronom clitique et le syntagme nominal défini. Nous devons également souligner le contenu exprimé par la PRP : quand la proposition exprime l'état de N_1 , même si N_1 est défini, la proposition est adnominale, car nous ne pouvons détacher son état de N_1 . En comparant la PI et la PRP, nous pouvons expliquer leur différence en ce qui concerne l'attention du sujet : dans la PI, le sujet focalise son attention sur

l'action de Vinf pour distinguer le type de cette activité, alors que dans la PRP, le sujet constate d'abord la présence de N₁ et y ajoute son activité. Quand *voir* s'accompagne d'une PRP, il représente toujours la perception réelle.

Concernant la construction *N₀ + voir + N₁ + proposition participiale*, nous n'arrivons pas à en tirer une conclusion solide : les emplois de ce type sont rares dans notre corpus. Mais nous pouvons cependant faire apparaître quelques caractéristiques intéressantes de ces propositions : quand l'attribut est un Vant, *voir* signifie soit la perception réelle soit la perception imaginaire ; quand il représente la perception imaginaire, Vant convient mieux que les autres attributs : ces derniers renvoyant à la perception réelle quand ils sont utilisés dans le même contexte. Nous avons ensuite dégagé deux types d'utilisation de Vé : l'état de N₁ comme pour les autres attributs et la signification passive sans auxiliaire. Dans ce dernier cas, il est impossible de le remplacer par un autre attribut : c'est emploi propre au participe passé. Avec la proposition participiale, *voir* n'est pas soumis au temps grammatical : les participes établissent des relations plus fortes à N₁ que les autres attributs et on le considère alors comme formant une unité.

Nous avons porté notre attention, dans le quatrième chapitre, sur le verbe pronominal *se voir* et la substitution entre *se voir* et *se faire*. Dans l'analyse des exemples, nous avons distingué deux constructions : *se voir* et *se voir + attribut*. Dans la première, ce verbe peut exprimer deux types de perception : réelle et imaginaire, à l'instar de la construction *N₀ + voir + N₁*. Dans la perception imaginaire, *se voir* est souvent accompagné par une locution adverbiale, comme *sans doute*, et par la conjonction d'hypothèse *si* ou bien est appréhendé comme une expression figée dans la construction « N₀ + se voir + à

son âge ». Dans la construction *se voir* + *Vinf*, nous avons fait une distinction entre les types de *Vinf* : verbe intransitif et transitif. Quand *Vinf* est un verbe intransitif, *se voir* représente plutôt la cognition du sujet, en faisant référence soit à la vue, soit à l'expérience du sujet. De plus, le sujet se trouve lui-même dans l'état où il fait le procès représenté par *Vinf*. Quand *Vinf* est un verbe intransitif, nous devons tenir compte de la substitution de *Vinf* à d'autres attribut : *Vant* et *Vé*. Quand *se voir* s'accompagne de *Vinf*, l'action de *Vinf* est plus réelle et concrète : c'est le sujet lui-même qui prend la décision. Alors que le procès de *Vant* se fait indépendamment de la volonté du sujet. Quand *se voir* est utilisé avec *Vé*, et non pas *Vinf*, il n'y a pas de lien entre le sujet et l'action représentée par l'attribut. Quand le sujet est en position de subir l'action de *Vé*, *se voir* fonctionne comme emploi passif et devient équivalent à *se faire*. Nous avons consacré donc la dernière section à la substitution de *se voir* à *se faire*. Nous avons pu observer trois types de résultats lors des opérations de substitution : aucun changement dans l'interprétation, changement d'agents en ce qui concerne la décision de réaliser le procès de *Vinf* et changement d'agents en ce qui concerne l'action de *Vinf*.

Dans le dernier chapitre, nous avons comparé la signification et le fonctionnement des deux verbes, *voir* et *regarder* selon la nature de N_0 et de N_1 . Le verbe *voir* contient une notion de perception visuelle, de perception cognitive ou bien de compréhension, alors que la signification de *regarder* ne s'étend pas facilement jusqu'à la cognition ou à la compréhension. *Regarder* représente toujours la direction du sujet ou l'orientation de son regard comme une activité. Dans la construction $N_0 + SV + N_1$, il faut considérer la nature de N_1 . Quand nous mettons *voir* dans cette construction, selon la nature de N_1 , sa signification

varie de façon importante. Cependant, *regarder* n'est pas influencé par la nature de N₁ pour spécifier sa façon de percevoir : il y a une nécessaire autonomie par rapport au N₀, exprimé par un nom défini pour fonctionner comme N₁ de *regarder*. Quand N₀ de *regarder* est non animé, sa structure et sa signification sont proches de l'expression *ça ne me regarde pas*. Nous pouvons considérer que le sens fondamental de *regarder* est simplement d'exprimer la direction de N₀ ou l'orientation du regard du N₀ vers N₁.

Dans la proposition attributive avec *regarder*, le sujet oriente volontairement son regard vers ce qui est représenté par la proposition, et cette action mobilise une certaine durée. Quand *regarder* s'accompagne d'une PI, il se comporte comme *voir* au niveau syntaxique et la différence entre ces deux verbes provient du sens fondamental que nous trouvons dans la construction N₀ + SV + N₁. Quant à la PRP avec *regarder*, elle devient équivalente à la PRP ainsi qu'à la proposition complétive de *voir*. Concernant la proposition participiale, nous avons établi la possibilité d'utilisation de Vant avec *regarder* et Vé se comporte comme l'attribut de l'objet. Nous aurons besoin de davantage d'exemples pour en tirer une conclusion ferme, mais cette étude a d'ores et déjà montré l'étendue de ces utilisations.

Dans notre recherche, nous avons traité les exemples trouvés dans le corpus afin de décrire plusieurs phénomènes linguistiques en relation avec des utilisations réelles. Nous pensons avoir réussi à illustrer en détail les divers emplois des verbes visuels en japonais et en français. Par ailleurs, nous avons eu recours à une approche innovante : nous avons conduit l'analyse des verbes français moyennant celle des verbes japonais. Nous avons essayé de faire émerger les points communs et les divergences entre ces deux langues

génétiqnement bien différentes : la façon de saisir un phénomène et le système cognitif sont certainement propres à chaque langue et à la société où cette langue évolue. Dans le domaine de la perception visuelle, nous avons compris que la façon de construire la relation entre le sujet, le verbe et l'objet est sensiblement différente selon la langue. Notre projet est d'enrichir notre étude des verbes de perception dans le but d'éclaircir les relations entre nos deux langues et, mais c'est un objectif qui relève d'un autre domaine, de contribuer à renforcer l'entente entre nos deux pays.

BIBLIOGRAPHIE

- Ablali (Driss) et DUCARD (Dominique) (2009), *Vocabulaire des études sémiotiques et sémiologiques*, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2009.
- Aoki (Saburo) (1987), « Gendai hutugo no aspekuto, tennsu, modaritie — être en train de + inf. to gennzai-kei ni tuite » (« Aspect, temps et modalité – A propos de « être en train de + inf. » et le présent de l'indicatif »), *Bulletin d'Études de la linguistique Française*, Société Japonaise de Linguistique Française, Japon, 21, p.20-35.
- Arrivé (Michel) et al. (1986), *La grammaire d'aujourd'hui*, Frammarion.
- Asakura (Sueo) (2002), *Dictionnaire des difficultés grammaticales de la langue française*, Japon, Hakusuisya.
- Ashizawa (Chie) (1996), « Sur les verbes de perception écouter et entendre », *Université de Tsukuba mélanges de linguistique et de littérature françaises*, Japon, 11, pp.49-68.
- Bat-Zeev Shyldkrot (Hava) (1981), « A propos de la forme passive « se voir + Vinf » », *Folia Linguistica*, 15, pp.387-407.
- Bat-Zeev Shyldkrot (Hava) (1984) : « La concurrence entre la proposition conjonctive et voir + la PI », *The French Review*, LVIII N°2, pp.202-214.
- Benzakour F. (1984), « Les relatives déictiques », *Recherches en pragma-sémantique*, G. Kleiber (ed.), Université de Mets et Klincksieck, pp. 75-106.
- Benveniste (Emile) (1959), *Études sur la langue ossète*, Librairie C. Klincksieck.
- Blin (Raoul) et Tamba (Irène) (dir.) (2001), *Faits de Langues*, « Coréen-japonais », 17, Paris, Ophrys, 282 p.

- Blinkenberg (Andreas) (1928), *L'ordre des mots en français moderne*, 1^{re} partie ; 2^e éd. Levin and Munksgaard.
- Boone (Annie) et Joly (André) (2004), *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, l'Harmattan.
- Cadiot (Pierre) (1976), « Relatives et infinitives déictiques en français », *Documentation et Recherche en Linguistique Allemande contemporaine-Vincennes*, Université de Paris VIII, 13.
- Chocheyras (Jean) (1968), « Un nouvel outil grammatical en français moderne : le verbe *voir* », *Le Français Moderne*, N° 3, Conseil international de la langue française, pp.219-226.
- Chuquet (Jean) (2003), « *Look* et *see* : deux orientations différentes du repérage », *Verbes de parole, de pensée, de perception*, Presse universitaires de Rennes.
- Cristea (Teodora) (1986), « Modalité et perception : remarques sur les valeurs du verbe « voir » en français contemporain », *Revue roumaine de linguistique*, Tome XXXI No 3, pp.245-254.
- Culioli (Antoine) (1990), *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, Tome 1, Ophrys.
- Culioli (Antoine) (1999), *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, Tome 2, Ophrys.
- Culioli (Antoine) (1999), *Pour une linguistique de l'énonciation, Domaine notionnel*, Tome 3, Ophrys.
- Danon-Boileau (Laurent) (1987), *Énonciation et référence*, Ophrys.
- Dominicy (Marc) (2007), « Sémantique et philosophie de l'esprit : les rapports de perception visuelle », *Sciences du Langage et Sciences de l'Homme, Actes du colloque 2005 de l'Association des Sciences du Langage*, Textes réunis par Franck

- Neveu et Sabine Pétilion, pp.65-82.
- Dubois (Jean) (1967), *Grammaire structurale du français : le verbe*, Librairie Larousse, Paris.
 - Dubois (Jean) et Dubois-Charlier (Françoise) (1970), *éléments de linguistique française : syntaxe*, Librairie Larousse, Paris.
 - Dubois (Jean) (1988), *Larousse dictionnaire du français*, Librairie Larousse, Paris.
 - Dubois (Jean) et Dubois-Charlier (Françoise) (1997) : *Les verbes français*, Larousse.
 - Ducrot (Oswald) et al. (1980), « je trouve que », *Les mots du discours*, Les éditions de minuit, pp.57-92.
 - Dupas (Chantal) (1997), *Perception et langage*, Éditions Peeters, Louvain-Paris.
 - Florea (Ligia-Stela) et Fuchs (Catherine) (2010), *Dictionnaire des verbes du français actuel*, Ophrys.
 - Franckel (Jean-Jacques) (1989), *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Droz.
 - Franckel (Jean-Jacques) et Lebaud (Daniel) (1990), *Les figures du sujet*, Ophrys.
 - Franckel (Jean-Jacques) et Paillard (Denis) (2007), *Grammaire des prépositions*, Tome 1, Ophrys.
 - Fuchs (Catherine) et Leonard (Anne-Marie) (1979), *Vers une théorie des aspects : les systemes du français et de l'anglais*, Paris, Mouton.
 - Fuchs (Catherine) (1989), « L'opérateur *pouvoir* : valeurs, interprétations, reformulations », *Langue française*, No 84, pp.83-93.
 - Furukawa (Naoyo) (1984), « Les pseudo-relatives en français », *Studies in language and literature. Language*, Université de Tsukuba, N° 9, pp.109-164.
 - Furukawa (Naoyo) (1996), *Grammaire de la prédication seconde*, Duculot.
 - Furukawa (Naoyo) (2002), « Il l'a vue / attrapée qui s'enfuyait dans la rue :

- construction à deux événements amalgamés », *Traits d'union*, Kleiber, G. et N. Le Querler (éd.), Presses universitaires de Caen, pp.33-48.
- Furukawa (Naoyo) (2005), « Sémantique des propositions relatives : adnominale / prédicative », *La syntaxe au coeur de la grammaire – Recueil offert en hommage pour le 60^e anniversaire de Claude Muller*, Presse Universitaire de Rennes, pp.99-108.
 - Gaatone (David) (1970), « Le rôle de *voir* dans les procédures de retournement de la phrase », *Linguistics*, 58, pp.18-29.
 - Gaatone (David) (1983), « Le désagréable dans la syntaxe », *Revue Romane*, 18, pp.161-174.
 - Gaatone (David) (1998), *Le passif en français*, Champs linguistiques Duculot.
 - Grevisse M. (1988), *Le bon usage*, 12^e éd., Duclot.
 - Grezka (Aude) (2009), *La polysémie des verbes de perception visuelle*, L'Harmattan.
 - Gruber (Jeffrey Steven) (1975), « Topicalization revisited », *Foundations of Language*, volume 13, tome 1, pp.57-72.
 - Guimier (Emilie) (1998), « Les constructions à prédicat de l'objet des verbes de perception », *Prédication, assertion, information*, M. Forsgren et al. (éd.), Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, pp.231-242.
 - Guillaume (Gustave) (2003), *Prolégomènes à la linguistique structurale 1*, publiés sous la direction de Ronald Lowe, Les presses de l'Université Laval, Québec.
 - Hatcher (Anna Granville) (1944), « Je le vois sourire ; Je le vois qui sourit ; Je le vois souriant », *Modern Language Quarterly* 5 [4], pp.387-405.
 - Hayashi (Michiyoshi) (1987), « Sur la construction se faire + inf. », *Bulletin d'études de linguistique Française*, no. 21, pp.49-55, Japon.
 - Hosono (Mariko) (2002), « Perception et potentialité. Une approche contrastive français-japonais », *Actes du colloque « d'une langue à l'autre »*, éd. D. Lebaud,

PUFC, 2005.

- Iguchi (Yoko) (2008), « Tikaku-doushi • ninti-doushi no daimei-doushi (La forme pronominale des verbes de perception et de cognition) », *Stella*, Département de linguistique et littérature française de l'Université de Kyushu, N° 27, pp.113-123.
- Iida (Toru) (1997), « « mieru » « mirareru » saikou (Reconsidération de *mieru*, de *mirareru*) », *Tokyo-Daigaku Ryugakusei senta Kiyou* 7, Tokyo, Japon, pp.43-65.
- Ito (Tatsuya) (2006), « voir to miru ni okeru tikakudoushi no tagi ni kanyosuru ishitsuteki youin no kenkyu (Etudes sur les éléments hétérogènes qui concernent la polysémie des verbes de perception, voir et miru) La première partie », *Journal of School of Foreign Languages*, Nagoya University of Foreign Studies, N° 31, pp.43-57.
- Ito (Tatsuya) (2007), « voir to miru ni okeru tikakudoushi no tagi ni kanyosuru ishitsuteki youin no kenkyu (Etudes sur les éléments hétérogènes qui concernent la polysémie des verbes de perception, voir et miru) La deuxième partie », *Journal of School of Foreign Languages*, Nagoya University of Foreign Studies, N° 32, pp.157-169.
- Jackendoff (Ray) (1977), « Régularités morphologiques et sémantiques dans le lexique », *Langue Théorie générative étendue*, Hermann, pp.65-108.
- Kaneko (Makoto) (1994), « Furansugo chikakudoushi no hobun toshite mochiirareru 3 tsu no koubun ga arawasu imi no chigai ni tuite (Sur la différence des sens exprimés par 3 constructions comme proposition complétive du verbe de perception français) », *Etudes de Langue et Littérature Françaises*, l'Université de Kyoto, Japon, 25, pp.1-29.
- Kijima (Ai) (2002), « Sur les constructions de perception en français », *Bulletin*

- de linguistique et de littérature française de l'université de Tsukuba, Japon, 17, pp.57-74.*
- Kijima (Aï) (2003), « Sur le sens du verbe de perception *voir* », *Bulletin de linguistique et de littérature française de l'université de Tsukuba, Japon, 18, pp.75-98.*
 - Kijima (Aï) (2004), « Le verbe *voir* dans les constructions « de perception » et sa description distributionnelle », *Bulletin de linguistique et de littérature française de l'Université de Tsukuba, Japon, 19, pp.131-154.*
 - Kijima (Aï) (2006a), « Contribution à l'étude du verbe « voir » : constructions et valeurs sémantiques », Mémoire présenté pour l'obtention du Master de Sciences du langage, Université de Franche-Comté.
 - Kijima (Aï) (2006b), « Le verbe « voir » dans la construction « voir + SN » par rapport aux verbes visuels en japonais », *Bulletin de linguistique et de littérature françaises de l'Université de Tsukuba, N°21, pp.129-157.*
 - Kijima (Aï) (2007a), « Voir et son objet : structure sémantique », *Bulletin de linguistique et de littérature françaises de l'Université de Tsukuba, N°22, pp.105-120.*
 - Kijima (Aï) (2007b), « La structure sémantique de « voir + SN » », *Bulletin d'études de langue et littérature françaises, Société de Langue et Littérature Françaises du KANTO, N° 16, pp.147-160.*
 - Kijima (Aï) (2009a), « L'emploi des verbes de perception comme verbe intransitif – étude comparée entre *voir* et *regarder* – », *Bulletin d'études de langue et littérature françaises, Société de Langue et Littérature Françaises du KANTO, N° 18, pp.15-28.*
 - Kijima (Aï) (2009b), « Les conditions d'équivalence des verbes visuels – *voir* et *pouvoir voir, mieru* et *mirareru* – », *Bulletin de linguistique et littérature françaises*

de l'Université de Tsukuba, N°24, pp.35-52.

- Kijima (Ai) (2011), « Conditions d'équivalence des verbes de vision en français et en japonais », *Communication, lettres et sciences du langage*, vol.5, N°1, Université de Sherbrooke, pp. 112-123.
- Kijima (Ai) (2012), « Le conflit inter-subjectif : le cas de *se faire +Vinf* vs *se voir + Vinf* », *Inter Faculty*, Vol.3, Université de Tsukuba, pp. 279-291.
- Kijima (Ai) (2013), « Etude sur les verbes visuels *mieru* et *mirareru* – à travers *voir* et *pouvoir voir* », *Enseignement du Japonais en France*, N°7, Association des enseignants de Japonais en France, pp.200-212.
- Kijima (Ai) (2014), « Considérations sur le verbe visuel japonais *miru* », *Bulletin de linguistique et de littérature françaises de l'Université de Tsukuba*, N°29, pp.142-154.
- Kijima (Ai) (2016a), « Considérations sur l'expression figée, *n'avoir rien à voir* », *Linguistique de la parole, Hors-série du Bulletin d'Etudes de Linguistique Française*, Société Japonaise de Linguistique Française, pp. 51-70.
- Kijima (Ai) (2016b), « Contraintes syntaxiques et sémantiques sur la construction infinitive du verbe *voir* », *Niigata studies in Foreign Languages and cultures*, N°21, Niigata University, pp.23-40.
- Kindaichi (Haruhiko) (1950), « Kokugo-doushi no ichi bunrui », *Gengo Kenkyu*, The Linguistic Society of Japan, N° 15, pp.48-63.
- Kinoshita (Kouichi) (1978), « Hurannsu-go no hininnsyou variannto to hatuwa no kouzou » (« La transformation de l'impersonnalité et la structure de sens dans le discours en français »), *Bulletin d'Études de la linguistique Française*, Société Japonaise de Linguistique Française, Japon, 12, pp.1-16.
- Kudo (Mayumi) (1995), *Aspect-Tense Systems and Text: Temporal Expressions in Modern Japanese*, Hituji Syobo, Japon.

- Kuroda (Sige-Yuki) (1977), « Nihon-go no ronri, sikou » (« logique et pensée du japonais »), Iwanami kouza nihonn-go 1, Japon, Iwanami, pp.139-176.
- Kleiber (Georges) (1988), « Sur les relatives du type *je le vois qui arrive* », *Travaux de linguistique*, 17, pp.89-115.
- Kleiber (Georges) (1994), « Contexte, interprétation et mémoire : approche standard *vs* approche cognitive », *Langue française*, 103, pp.9-22.
- Labelle (Marie) (1996), « Remarques sur les verbes de perception et la sous-catégorisation », *Recherches linguistiques de Vincennes*, 25, pp.83-106.
- Lakoff (George) (1976), *Linguistique et logique naturelle*, traduit de l'anglais par Judith Milner et Joelle Sampy, Paris Éditions Klincksieck.
- Langacker (Ronald Wayne) (1990), « Subjectification », *Cognitive Linguistics*, 1-1, International Cognitive Linguistics Association, pp.5-38.
- Lavelle (Louis) (1921), *La perception visuelle de la profondeur*, Publication de la faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, Fascicule 5.
- Lebaud (Daniel) et Watanabe (Jun-ya) (à paraître), « Furansu-go no sujet oyobi taiou suru nihon-go no kenkyu (L'étude du mot français *sujet* et ses équivalents en japonais) », *Studies at the forefront of French linguistics Volume 5*, Hituji Syobo.
- Le Querler (Nicole) (1989), « Quand voir, c'est pouvoir voir », *Langue Française*, 84, pp.70-82.
- Leeman (Danielle) (2002), *La phrase complexe. Les subordinations*, De Boeck-Duculot, Bruxelles.
- Leeman (Danielle) et Sakhokia-Giraud (Madona) (2007), « Point de vue culiolien sur le verbe *voir* dans *Les verbe français* », *Langue française*, 153, pp.58-73.
- Lemhagen (Gunnar) (1979), *La concurrence entre l'infinitif et la subordonnée*

complétive introduite par « que » en français contemporain, Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Ups. 26. Uppsala.

- Li (Jin-Lian) (1994), « « miero », « mirareru », « mirukotogadekiru » ni tuite (Sur « miero », « mirareru » et « mirukotogadekiru ») », *Bulletin de l'enseignement en japonais*, Japan Foundation, Tokyo, Japon, pp.185-191.
- Martin (Robert) (1987), *Langage et croyance. Les univers de croyance dans la théorie sémantique*, Bruxelles, Pierre Mardaga éditeur.
- Matsuyama (Hirofumi) (1994), « Petites remarques sur les verbes de perception », *Bulletin annuel d'études françaises*, Section française, Université Kwansei-gakuin, N° 28, pp.79-92.
- Merleau-Ponty (Maurice) (1945), *Phénoménologie de la perception*, Editions Gallimard, Paris.
- Miller (Philip) et Lowrey (Brian) (2003), « La complémentation des verbes de perception en français et en anglais », *Essais sur la grammaire comparée du français et de l'anglais*, Presses Universitaire de Vincennes, pp.131-188.
- Miller (Philip) (2008), « Prédication et évidentialité : de l'emploi copule des verbes de perception en anglais », *Faits de langues « La prédication »*, Ophrys.
- Miyake T. et al. (2001), *Hakusuisha Larousse dictionnaire français-japonais*, Hakusuisha.
- Miyajima (Tatsuo) (1972), *Semantic Description of Japanese Verbs*, Memorir 43 of the National Language Research Institute, Syuei-syuppan, pp.654-664.
- Miyamoto (Naoki) (2005), « Construction attributive au verbe voir avec participe présent – Sous-détermination syntaxique et trait sémantique », *Bulletin de la Société de Langue et Littérature Françaises de l'Université du Tohoku*, Japon, 25, pp.40-52.
- Morita (Yoshiyuki) (1988), *Nihongo no ruiji hyougenn (Expressions similaires en*

- japonais*), Tokyo, Japon, Soutakusya, 477p.
- Muller (Claude) (1995), « Les relatives de perception : *J'entends le garçon qui bégaie qui bégaie* », *Linguisticae Investigationes supplementa, Tendances récentes en linguistique française et générale* 20, pp.311-322.
 - Muller (Claude) (2004), « Les relatives prédicatives en français », conférence, Keiou Daigaku au Japon (le 27 mars 2004) .
 - Muller (Claude) (2008), « La relation au verbe principal dans les relatives prédicatives en français », *Faits de langue « La prédication »*, Ophrys.
 - Naukkarinen (Oili) (1997), *Étude de quelques verbes de perception du français*, Helsinki.
 - Nerio (Tsuyoshi) (1996), « Sur la construction passive de se voir », *Academia; Journal of the Nanzan Academic Society. Literature and language*, no. 60, pp.205-228, Japon.
 - Oguma (Kazuro) (1996), « Franckel & Lebaud no dousi kennkyu programu wo megutte – entendre / écouter, voir / regarder — » (« Problème touchant l'étude de Franckel et Lebaud — entendre / écouter, voir / regarder — »), *Bulletin d'Études de la linguistique Française, Société Japonaise de Linguistique Française, Japon*, 30, 1996, pp.44-50.
 - Oguma (Kazuro) (1999), « Isisei to ha nani ka – niti hutu no tikaku dousi wo rei ni – » (« Qu'est-ce que l'intentionnalité ? — l'exemple des verbes de perception en japonais et en français — »), *Bulletin de linguistique et littérature françaises de l'Université Seinan-gakuin, Japon*, 38, pp.131-171.
 - Ohso (Mieko) (2001), « Vers and Adjectives of Emotion in Japanese », *Studies in Language and Culture, Université de Nagoya, N° 22 vol 2*, pp.21-30.
 - Picoche (Jacqueline) (1986), *Structures sémantiques du lexique français*, Édition Fernand Nathan.

- Picoche (Jacqueline) (1993), *Didactique du vocabulaire français*, Éditions Nathan.
- Polentz (Emil) (1903), *Französische Relativsätze als prädikative Bestimmungen und verwandte Konstruktionen*, Weidmannsche Buchhandlung.
- Polguere (Alain) (2003), *Lexicologie et sémantique lexicale, Notions fondamentales*, les presses de l'Université de Montréal.
- Prebensen (Henrik) (1982), « La proposition relative dite attributive », *Revue Romane*, XVII vol 1, pp. 98-117.
- Rigel (Martin) et al. (1994), *Grammaire méthodique du français*, PUF.
- Robert P. (1977), *Le petit Robert*, Société du Nouveau Littré.
- Robert (Stephane) (1991), *Approche énonciative du système verbal, Le cas du Wolof*, Centre National de la Recherche Scientifique, Paris.
- Rothenberg (Mira) (1979), « Les propositions relatives prédicatives et attributives, problèmes de linguistique française », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, LXXIV, pp.351-393.
- Schogt (Henry G.) (1968), *Le système verbal du français contemporain*, Mouton.
- Sega (Masaaki) (1992), « Sur la forme passive *se faire* + *Vinf.* et la voix passive en français », *The Journal of the Literary Association of Kwansai Gakuin University*, vol. 42, no. 3, pp124-136, Japon.
- Sega (Masaaki) (1994a), « A propos de *se voir* + *Vinf.* » *The Journal of the Literary Association of Kwansai Gakuin University*, vol. 42, no. 3, pp.55-66, Japon.
- Sega (Masaaki) (1994b), « Expressions passives et structure sémantique », *Bulletin Annuel d'Etudes Françaises*, Association of Kwansai Gakuin University, No 28, pp.109-122.
- Sega (Masaaki) (1995), « Expression passive du français : rôle sémantique et contrôle », *Etudes de langue et littérature françaises du Kansai*, Société japonaise de langue et littérature française du Kansai, No1, pp.58-67.

- Seki (Shigeki) (2004), « Focussing and defocussing in perception verb constructions », *Studies in the humanities*, Osaka City University, N° 55 vol 7, pp.49-66.
- Soga (Yusuke) (1996), « Le sens et la syntaxe du verbe *voir* », *Jimbun Ronkyu Humanities Review*, The Society of Humanities Kwansei Gakuin University, No. 46, vol. 1, pp.116-127.
- Soga (Yusuke) (2001), « Les contraintes d'emploi de *se faire* + *Inf* », *Bulletin Annuel d'Etudes Françaises*, Association of Kwansei Gakuin University, No 35, pp.137-149.
- Soga (Yusuke) (2009a), « La construction infinitive du verbe de perception *entendre* », *Jimbun Ronkyu Humanities Review*, The Society of Humanities Kwansei Gakuin University, No. 59, vol. 1, pp.120-134.
- Soga (Yusuke) (2009b), « La fonction pragmatique de la construction propositionnelle du verbe *entendre* », *Bulletin d'études de linguistique Française*, No 44, Société Japonaise de Linguistique Française, pp.1-14.
- Spang-Hanssen (Ebbe) (1967), « Quelques périphrases passives du français moderne », *Actes du 4^e Congrès des Romanistes scandinaves dédiés à H. Sten*, *Revue Romine*, Numéro spécial 1, pp.139-147.
- Sandfeld (Kristian) (1936) : *Syntaxe du français contemporain. II, Les propositions subordonnées*, Droz, Paris.
- Sutô (Yoshiko) (2001), « Sur la construction *se voir INF* », *Bulletin d'études de linguistique Française*, No 35, Société Japonaise de Linguistique Française, pp.22-29.
- Takashima (Yufuko) (2007), « Embodiment on perception verbs: from the usage distribution of compound verbs of perception », *Proceedings of the Conference of the Pragmatics Society of Japan*, Pragmatics Society of Japan, N° 3,

pp.379-382.

- Takashima (Yufuko) (2008), « Subjectification and Embodiment of Sensory Modalities: On Semantic Extension of *Perception Verbs* in Japanese », *Papers in linguistic science*, Université de Kyoto, N° 14, pp.31-55.
- Tanabe (Teinosuke) (1955), *Grammaire du français contemporain*, Hakusuisya, Japon.
- Tanaka (Satoko) (1996), « The Polysemic Structure of *miru* (See) », *Gengo Kenkyu*, The Linguistic Society of Japan, N° 110, pp.120-142.
- Tanaka (Satoko) (1999), *Shikaku doushi no imiron* (« sémantique des verbes visuels »), Thèse de doctorat en linguistique, Université de Nagoya, Nagoya, Japon, 207 p.
- Tanaka (Satoko) (2002), « Continuity from vision to higher-order cognition in visual expressions : cultural model of vision », *Studies in Language and Culture*, Graduate School of Languages and Cultures, Nagoya University No 23 vol 2, pp.155-170.
- Tobe (Atsushi) (1996), « Etude descriptive de la construction causative *se faire + infinitif* en français contemporain », *Bulletin de linguistique et de littérature française de l'université de Tsukuba*, Japon, N°11, pp.69-100.
- Tobe (Atsushi) (1996), « Etudes descriptive de la construction factitive ou causative : *Faire + infinitif* et *Laisser + infinitif* », *Bulletin de linguistique et de littérature française de l'université de Tsukuba*, Japon, N° 12, pp.19-40.
- Tobihara (Itsuko) (1983), « *Shikaku-doushi miru • mieru* no imikijyutsu (La description sémantique sur les verbes visuels *miru* et *mieru*) », *Gobun*, Graduate School of Letters at Osaka Universty, N° 42, pp.39-48.
- Tobler (Adolf) (1884), « Vermischte Beiträge zur Grammatik des Französischen », *Zeitschrift für Romanische Philologie*, 8,1884, p. 490, et 20,1896,

p. 55-58.

- Tokuyama (Kiyomi) (2006), « The puzzle over the copulative perception verb construction », *Proceedings of the 9th Conference of the Pragmatic Society of Japan*, The Pragmatics Society of Japon, N° 2, pp.81-88.
- Tasmowski-De Ryck (Liliane) et Van Oevelen (Hildegard) (1987), « Le causatif pronominal », *Revue Romane*, 22.1, pp.40-58.
- Tesnière (Lucien) (1988), *Éléments de syntaxe structurale*, Éditions Klincksieck.
- Yamada (Hiroshi) (2009), « Sur la valeur modale de la construction du verbe pronominal passif », *Études de Langue et Littérature Françaises* 95, Société Japonaise de Langue et Littérature Françaises, pp.1-14.
- Yamane (Yuka) (2001), « Construction attributive au verbe *trouver* », *Bulletin de linguistique et de littérature française de l'Université de Tsukuba*, Japon, N°16, pp.23-40.
- Yamane (Yuka) (2002), « L'interprétation événementielle de la séquence « objet direct + attribut » dans la construction attributive du verbe *trouver* », *Études de langue et littérature française*, Société Japonaise de Langue et Littérature Française, No 81, pp.84-96.
- Yasui (Izumi) (1997), « A semantic study of the English sensory *verb see* », *Studies in languages and cultures*, Institute of Modern Languages and Cultures University of Tsukuba, 44, pp.1-26.
- Van Der Auwera J. (1985), « The predicative relatives of French perception verbs », *Predicates and Terms in Functional Grammar*, M.Bolkenstein e.a. (eds.), Dordrecht : Foris, pp. 219-237.
- Van Der Auwera J. (1993) : « Les relatives prédicatives du français », *Travaux Linguistiques du Cerlco*, No 6-2, pp.265-277.
- Vassant (Annette) et Curat (Hervé) (1992), *Leçons de linguistique de Gustave*

Guillaume 1938-1939, 12, Presse Universitaires de Lille, Les presses de l'Université Laval.

- Vogeleeer (Svetlana) (1994), « L'accès perceptuel à l'information : à propos des expressions un homme arrive – on voit arriver un homme », *Langue française*, 102, pp.69-83.
- Watanabe (Jun-ya) (2011), « Gérondif et participe présent en français », *Studies in language and literature. Language*, Université de Tsukuba, N° 60, pp.121-181, Japon.
- Willems (Dominique) (1983), « *Regarde voir* : Les verbes de perception visuelle et la complémentation verbale », *Verbe et phrase dans les langues romaines, Romanica Gandesia*, XX, pp.147-158.
- Willems (Dominique) et Defrancq (Bart) (2000), « L'attribut de l'objet et les verbes de perception », *Langue Française* 127, pp.6-20.

CORPUS

Le français

« La langue écrite »

- Camus (Albert) : *L'étranger*, Éditions Gallimard, 1957.
- Frank & Vautrin : *La dame de Berlin*, Éditions Fayard et Éditions Balland, 1987.
- Duras (Marguerite) : *Un barrage contre le Pacifique*, Gallimard, 1950.
- Houellebecq (Michel) : *Plateforme*, Éditions J'ai lu, 2001.
: *Les particules élémentaires*, Éditions J'ai lu, 1998.
- Nothomb (Amélie) : *Hygiène de l'assassin*, Albin Michel, 1992.
: *Les Catilinaires*, 1995.
: *Stupeur et tremblements*, 1999.
- Page (Martin) : *Comment je suis devenu stupide*, Éditions Le Dilettante, 2000.
- Proust (Marcel) : *Du côté de chez Swann*, Librairie Générale Française, 1992.
- Sagan (Françoise) : *Un certain sourire*, 1956, by René Julliard.
: *Bonjour tristesse*, 1954, by René Julliard.
: *Aimez-vous Brahms...*, 1959, by René Julliard.
: *Le sang doré des Borgia*, Édition J'ai lu, 1977.
- Saint-Exupéry (Antoine) : *Vol de nuit*, Éditions Gallimard, 1931.
: *Terre des hommes*, Éditions Gallimard, 1939.
: *Courrier Sud*, Éditions Gallimard, 1929.
: *Le petit prince*, Copyright 1943 by Harcourt, Inc.
- Sartre (Jean-Paul) : *Le mur*, Gallimard, 1939.
- Vian (Boris) : *L'écume des jours*, Société Nouvelle des Éditions Pauvert, 1979.
- Yourcenar (Marguerite) : *Nouvelles orientales*, Éditions Gallimard, 1963.

« La langue parlée »

- Scénarios parus dans la revue *France*, de janvier 1954 à septembre 2016 (les citations issues de cette revue, sont annotées « F. » après le titre du film.)
- L'Avant-scène cinéma* : N°503, 508-510, 512-532, 559-565
- Les parapluies de Cherbourg*, Hakusuisya, 1994, Japon.
- 3 hommes et un couffin*, Hakusuisya, 1990, Japon.
- Jean de Florette : Manon des Sources*, Hakusuisya, 1988, Japon.
- A bout de souffle*, Hakusuisya, 1991, Japon.
- DIVA*, Daisan-syobo, 1993, Japon.

Le Japonais

安部公房:『砂の女』, Shincho-bunko, 1962.

Abé Kôbô : *La Femme des sables*, Traduit du japonais par Georges Bonneau,
Le livre de Poche, 1990.

村上春樹:『1Q84』 Book 1, Shinchosha, 2009

Book 2, Shinchosha, 2009

Book 3, Shinchosha, 2010

Murakami Haruki : *1Q84 Livre1*, Traduit du japonais par Hélène Morita,
belfond, 2011.

1Q84 Livre2, Traduit du japonais par Hélène Morita,
belfond, 2011.

1Q84 Livre2, Traduit du japonais par Hélène Morita,
belfond, 2012.

Aozora Bunko : <http://www.aozora.gr.jp/>

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS -----	5
<u>SOMMAIRE</u> -----	9
<u>INTRODUCTION</u> -----	11
<u>Chapitre 1 : Les verbes visuels japonais</u> -----	17
1. Observations syntaxiques -----	19
1.1. L'aspect des verbes japonais -----	19
1.2. Les constructions de <i>miru</i> et <i>mieru</i> -----	20
1.3. Le sujet -----	21
1.4. Le complément d'objet -----	23
1.4.1. L'objet de <i>miru</i> -----	23
1.4.2. L'objet de <i>mieru</i> -----	27
2. Observations sémantiques -----	29
2.1. La signification de <i>miru</i> -----	29
2.1.1. Tobihara (1983) -----	29
2.2.2. Tanaka (1996) -----	34
2.2. La signification de <i>mieru</i> -----	42
2.2.1. Tobihara (1983) -----	42
2.2.2. Tanaka (1999) -----	45

3. Analyses des exemples -----	54
3.1. <i>Miru</i> -----	54
3.1.1. Objet non représenté -----	54
3.1.2. Lieu -----	57
3.1.3. Humain -----	58
3.1.4. Chose concrète et abstraite -----	60
3.1.5. Contenu d'un objet -----	61
3.1.6. Événement -----	63
3.2. <i>Mieru</i> -----	65
3.2.1. <i>X ga mieru</i> -----	65
3.2.1.1. X non représenté -----	66
3.2.1.2. X est une chose -----	70
3.2.1.3. Événement -----	74
3.2.2. <i>X ga Y ni mieru</i> -----	75
3.2.2.1. Adjectif -----	75
3.2.2.2. Verbe adjectival -----	77
3.2.2.3. Verbe -----	79
3.2.2.4. Nom -----	81
3.2.2.5. ように (youni) -----	83
3.3. Conclusion -----	86
4. Comparaison entre <i>mieru</i> et <i>mirareru</i> -----	87
4.1. Recherches précédentes -----	87
4.1.1. Iida (1997) -----	88
4.1.2. Tanaka (1999) -----	91
4.2. Analyses des exemples -----	96
4.2.1. Substitution impossible entre <i>mieru</i> et <i>mirareru</i> -----	97

4.2.2. Substituabilité entre <i>mieru</i> et <i>mirareru</i> -----	99
4.2.2.1. La possibilité -----	100
4.2.2.2. Présence ou introduction d'un objet -----	102
4.3. Conclusion -----	107
<u>Chapitre 2 : Réflexion sur le verbe <i>voir</i></u> -----	109
1. Les différents emplois de <i>voir</i> -----	110
1.1. Picoche (1986) -----	110
1.2. Dubois et Dubois-Charlier (1997) -----	113
1.3. Leeman et Sakhokia-Giraud (2007) -----	115
1.4. Grezka (2009) -----	117
1.5. Comparaison des emplois proposés -----	120
2. Sens de <i>voir</i> -----	124
3. Analyses des exemples -----	129
3.1. La construction <i>N_o + voir</i> -----	129
3.1.1. Capacité visuelle -----	131
3.1.2. La possibilité situationnelle -----	133
3.1.3. L'acuité visuelle -----	134
3.1.4. Conclusion -----	136
3.2. La construction <i>voir + SN</i> -----	137
3.2.1. <i>Miru</i> : Perception volontaire -----	139
3.2.1.1. <i>Miru</i> : N ₁ est un film -----	139
3.2.1.2. <i>Au</i> : N ₁ est une personne -----	142
3.2.2. Perception involontaire -----	144
3.2.2.1. <i>Mieru</i> : percevoir par les yeux -----	144

3.2.2.1.1. Le type « recherche » -----	145
3.2.2.1.2. Le type « découverte » -----	148
3.2.2.1.3. Le type « détermination spatiale » -----	149
3.2.2.1.4. Le type « identification » -----	150
3.2.2.1.5. Le type « introduction d'un thème » -----	152
3.2.2.2. <i>Souzou-suru</i> : Imaginer -----	154
3.2.2.2.1. Le type « découverte » -----	155
3.2.2.2.2. Le type « identification » -----	157
3.2.2.2.3. Le type « introduction d'un thème » -----	158
3.2.2.3. <i>Wakaru</i> : Comprendre -----	160
3.2.2.3.1. Compréhension -----	161
3.2.2.3.2. Jugement -----	163
3.2.2.3.3. Point de vue -----	165
3.2.3. Conclusion -----	166
3.3. <i>Pouvoir voir</i> -----	170
3.3.1. Recherches précédentes -----	170
3.3.1.1. Le Querler (1989) -----	170
3.3.1.2. Dupas (1997) -----	172
3.3.2. Analyses des exemples -----	174
3.3.2.1. Le type « recherche » -----	174
3.3.2.2. Le type « découverte » -----	176
3.3.2.3. Le type « détermination spatiale » -----	177
3.3.2.4. Le type « identification » -----	177
3.3.2.5. Le type « introduction d'un thème » -----	178
3.3.3. Conclusion -----	171

3.4. <i>Voir que</i> -----	182
3.4.1. Recherches précédentes -----	182
3.4.1.1. Ducrot et al. (1980) -----	182
3.4.1.2. Franckel et Lebaud (1990) -----	187
3.4.1.3. Willems et Defrancq (2000) -----	188
3.4.2. Analyse des exemples -----	189
3.4.3. Conclusion -----	193

Chapitre 3 : Constructions attributives ----- 195

1. La proposition infinitive -----	197
1.1. Comment les recherches précédentes la traitent-elles ? -----	197
1.1.1. Le sens de <i>voir</i> -----	198
1.1.2. Fonctions de l'infinitif -----	205
1.2. Analyse des exemples -----	209
1.2.1. Observations des statistiques -----	209
1.2.2. Ordre des mots et contraintes syntaxiques -----	209
1.2.3. Contrainte sémantique -----	214
1.2.3.1. N _i invisible -----	215
1.2.3.2. N _i visible -----	216
1.2.3.2.1. Activité visible -----	216
1.2.3.2.2. Activité invisible -----	219
1.3. Conclusion -----	220
2. Constructions attributives -----	221
2.1. Proposition relative -----	221
2.1.1. Appellation de cette proposition -----	221

2.1.2. Recherches précédentes -----	222
2.1.3. Analyses des exemples -----	230
2.1.3.1. N ₁ est défini -----	230
2.1.3.2. N ₁ est indéfini -----	235
2.1.4. Conclusion -----	237
2.2. Propositions participiales -----	239
2.2.1. Participe présent -----	239
2.2.1.1. Descriptions dans le dictionnaire -----	239
2.2.1.2. Descriptions dans les recherches précédentes -----	240
2.2.1.3. Analyses des exemples -----	242
2.2.1.3.1. Perception réelle -----	242
2.2.1.3.2. Perception imaginaire -----	244
2.2.2. Participe passé -----	247
2.2.2.1. Recherches précédentes -----	247
2.2.2.2. Analyses des exemples -----	249
2.2.3. Conclusion -----	252
<u>Chapitre 4 : le verbe pronominal <i>se voir</i></u> -----	253
1. Quelques recherches antérieures -----	254
1.1. La comparaison de <i>se voir</i> + <i>Vinf</i> avec d'autres constructions -----	255
1.1.1. Bat-Zeev Shyldkrot (1981) -----	255
1.1.2. Suto (2001) -----	259
1.2. Conditions d'utilisation de <i>se voir</i> + <i>Vinf</i> -----	260
1.2.1. Sega (1994) -----	260
1.2.2. Nerio (1996) -----	262

1.2.3. Soga (2001)	265
1.2.4. Iguchi (2008)	266
2. Analyse des exemples	268
2.1. <i>Se voir</i>	269
2.1.1. Perception réelle	270
2.1.2. Perception imaginaire	272
2.2. <i>Se voir + Vinf</i>	274
2.2.1. Vinf est un verbe intransitif	274
2.2.2. Vinf est un verbe transitif	275
2.3. <i>Se voir + l'attribut</i>	277
2.3.1. Adjectif	277
2.3.2. Participe présent	279
2.3.3. Participe passé	281
3. Comparaison entre <i>se voir + Vinf</i> et <i>se faire + Vinf</i>	281
3.1. Quelques recherches sur <i>se faire + Vinf</i>	282
3.1.1. Tasmowski-De Ryck et Van Oevelen (1987)	282
3.1.2. Hayashi (1987)	286
3.1.3. Sega (1992)	288
3.1.4. Tobe (1996)	290
3.2. Analyse des exemples	294
3.2.1. La substitution de <i>se voir</i> à <i>se faire</i>	294
3.2.2. La substitution de <i>se faire</i> à <i>se voir</i>	296
3.2.3. Les remarques sur la substitution de <i>se faire</i> à <i>se voir</i>	300
4. Conclusion	301

<u>Chapitre 5 : Comparaison entre voir et regarder</u> -----	303
1. Recherches précédentes -----	304
1.1. Emplois de <i>regarder</i> -----	304
1.2. Comparaison entre les deux verbes -----	308
1.2.1. Willems (1983) -----	308
1.2.2. Franckel et Lebaud (1989, 1990) -----	310
2. Analyses des exemples -----	314
2.1. $N_0 + SV$ -----	314
2.1.1. $N_0 + regarder$ -----	314
2.1.2. <i>À voir / à regarder</i> -----	316
2.1.3. <i>Pour voir / pour regarder</i> -----	319
2.2. Construction $N_0 + SV + N_1$ -----	321
2.2.1. N_1 est humain -----	321
2.2.2. N_1 est non humain -----	324
2.2.3. N_0 est non animé -----	328
2.2.4. L'expression : <i>ça ne me regarde pas</i> -----	329
2.2.4.1. Recherche d'Oguma (1999) -----	329
2.2.4.2. Analyses des exemples -----	331
2.2.5. Conclusion -----	334
2.3. Propositions attributives -----	335
2.3.1. La proposition infinitive -----	335
2.3.2. La proposition relative -----	339
2.3.3. Proposition participiale : présent -----	342
2.3.4. Proposition participiale : passé -----	342
2.3.5. Conclusion -----	345

<u>CONCLUSION</u> -----	347
<u>BIBLIOGRAPHIE</u> -----	357
CORPUS -----	372
<u>TABLE DES MATIERES</u> -----	374
TABLE DES TABLEAUX -----	383
TABLE DES FIGURES -----	384
TABLE DES SCHEMAS -----	384
<u>INDEX DES AUTEURS</u> -----	385
<u>INDEX DES MOTS-CLES</u> -----	386
TABLE DES SIGLES ET ABREVIATIONS -----	387

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Classement de Picoche	111
Tableau 2 : Classement de Dubois et Dubois-Charlier	114
Tableau 3 : Grille d'analyse de Grezka	118
Tableau 4 : Classement de Grezka	119
Tableau 5 : Les groupes proposés chez les recherches précédentes	120
Tableau 6 : Les propriétés syntaxiques des emplois dans les recherches précédentes	122
Tableau 7 : <i>mieru</i> ; niveau de perception.....	168
Tableau 8 : Identification : <i>mieru</i> et <i>souzou-suru</i> ; niveau cognitif	168
Tableau 9 : Introduction d'un thème : <i>mieru</i> et <i>souzou-suru</i> ; niveau d'énonciation	169
Tableau 10 : <i>wakaru</i> ; niveau cognitif	169
Tableau 11 : Conditions d'impossibilité de substitution	181
Tableau 12 : Objets comparés dans les recherches précédentes	197
Tableau 13 : Nécessité de la perception directe, Kaneko (1994)	199
Tableau 14 : La propriété de N ₀ et de N ₁	203
Tableau 15 : La distribution de l'ordre des mots	210
Tableau 16 : Le type de l'infinitif dans la langue écrite	211
Tableau 17 : distribution de <i>se voir</i> dans le corpus	269
Tableau 18 : Classement de <i>regarder</i> chez Dubois et Dubois-Charlier (1997)...	305
Tableau 19 : Classement de <i>regarder</i> chez Grezka (2009)	306
Tableau 20 : Comparaison des classements de <i>regarder</i>	307
Tableau 21 : Les propriétés différentes entre <i>voir</i> et <i>regarder</i>	313

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Structure sémantique de « spectateur »	143
Figure 2 : Structure sémantique de « recherche »	148
Figure 3 : Structure sémantique de « découverte »	150
Figure 4 : Structure sémantique de « détermination spatiale »	151
Figure 5 : Structure sémantique de « identification »	152
Figure 6 : Structure sémantique dans <i>Souzou-suru</i>	157
Figure 7: L'emploi fondamental de $N_0 + regarder + N_1$	330
Figure 8: L'emploi de l'expression <i>cela ne me regarde pas</i>	331
Figure 9 : La structure de $N_0 + regarder + N_1$	332
Figure 10 La structure de <i>ça ne me regarde pas</i>	332

TABLE DES SCHEMAS

Schéma 1 : Emplois de <i>miru</i> chez Tobihara (1983)	30
Schéma 2 : Construction polysémique de <i>miru</i>	42
Schéma 3 : Construction polysémique de <i>mieru</i>	53
Schéma 4 : Résumé de <i>mieru</i> et de <i>mirareru</i> par Iida	90
Schéma 5 : La structure sémantique de <i>voir</i> sans objet	137
Schéma 6 : La distribution des infinitifs dans le corpus	209

INDEX DES AUTEURS

- Asakura** : 132, 196
Bat-Zeev Shyldkrot : 255-259, 260, 261, 282
Benzakour : 221
Cadiot : 221
Defrancq : 182, 188, 189, 196, 197, 222, 239-241, 247-249, 335, 342
Dubois : 110, 113-117, 120, 122, 304, 305, 307, 328
Dubois-Charlier : 110, 113-117, 120, 122, 304, 305, 307, 328
Dupas : 124, 126, 127, 139, 140, 170, 172, 173
Fagan : 266
Franckel : 124, 125-127, 144, 145, 150, 182, 187, 261, 304, 308, 310-313, 316, 328-330
Furukawa : 196, 221, 222, 227-230, 235
Gaatone : 254, 255
Guimier : 197, 205-208, 222
Hacher : 197, 205, 222, 240
Hayashi : 282, 286-288, 290, 292
Hosono : 126-128
Iguchi : 266, 267
Iida : 88-90, 94, 99, 100, 103
Kaneko : 197-199, 204, 222, 234
Kijima : 59
Kindaichi : 19
Kleiber : 197, 205, 206, 208, 222-226, 231, 234, 235, 240, 241
Kudo : 19, 20
Langacker : 41
Le Querler : 124, 170-174
Lebaud : 21, 124, 125-127, 144, 145, 150, 182, 187, 261, 304, 308, 310-313, 316, 328-330
Leeman : 13, 14, 110, 115, 116, 120, 126
Li : 87, 88
Miyajima : 21, 23-25, 27-29, 51, 61
Muller : 222, 226, 227, 234
Naukkarinen : 126, 197, 198, 201-205, 239, 247, 249
Nerio : 262-265
Oguma : 87, 126, 139, 140, 142, 149, 329-331
Okuda : 19
Picoche : 110-112, 115, 120-122
Polentz : 221
Prebensen : 221, 223
Riegel : 240
Rothenberg : 221
Sakhokia-Gireaud : 13, 14, 110, 115, 116, 120, 126
Sandfeld : 221, 258
Sega : 260-262, 264, 265, 282, 228-290
Soga : 197, 198, 199-205, 265, 266, 277
Spang-Hanssen : 284, 288
Suto : 259, 260
Takashima : 29
Tanabe : 240
Tanaka : 29, 34-42, 45-53, 56, 61, 75, 87, 88, 91-97, 99, 100, 103 Tasmowski-De Ryck : 282-284, 288, 290
Tesnière : 287, 288
Tobe : 282, 290-292
Tobihara : 26, 29-33, 42-44, 61, 63, 75
Tobler : 221
Tsunoda : 266
Van der Auwera : 221
Van Oevelen : 282-284, 288, 290
Watanabe : 21
Willems : 182, 188, 189, 196, 197, 222, 239-241, 247-249, 308-310, 335, 342

INDEX DES MOTS-CLES

- A
- action inconsciente : 30
action volontaire : 29, 32, 33, 61, 295
activité externe : 19, 20
acuité cognitive : 136
acuité visuelle : 44, 48, 119, 129, 131, 134-136, 314, 349
agentivité : 127, 139, 140, 143, 257, 261, 310, 312, 313
ancrage situationnel : 89
aspect duratif : 337, 341
aspect processif : 330
autonomie : 228, 230, 232, 330, 331, 338, 341, 354
- C
- capacité cognitive : 53
capacité visuelle : 45, 47, 66, 68, 88, 119, 129-136, 171, 201, 257, 314, 315, 349
causalité : 260
changement du sujet : 19, 20
cognition du sujet : 35, 136, 151, 166, 178, 180, 214, 271, 272, 274, 275, 278, 302, 349, 353
- D
- domaine cognitif : 45
- E
- état interne : 19, 20
état statique : 19
éventualité : 188, 241, 248
expérienceur : 126, 148, 168, 177, 260
expression figée : 97, 107, 112, 121, 122, 130, 131, 135, 136, 189, 197, 243, 368, 269, 273, 292, 302, 319, 321, 329, 349, 352
- F
- factualité : 222, 226
focalisation : 57, 348
- G
- généralisation : 93
- I
- idéogramme : 18, 24, 39
inchoativité : 261
incidence progressive : 222, 228, 229
incidence régressive : 222, 228, 229
intentionnalité : 86, 139, 312, 313, 319, 348
- M
- métonymie : 41, 51
- N
- nominalisateur : 26, 63, 64
- O
- objectivisation : 41
objectivité : 15, 19, 41
opération intellectuelle : 36
- P
- pluralité : 222, 226, 227
polarisation : 310, 311, 313
polysémie : 12, 13, 15, 29, 86, 196, 347, 348
possibilité situationnelle : 43, 88, 101, 131-133, 376
prédication seconde : 227
propriété dynamique : 24
propriété événementielle : 24
propriété sémantique : 13, 19, 250, 338
propriété statique : 24
propriété syntaxique : 13, 15, 96, 121-123, 227, 314

R

receveur : 168, 261
relation interpersonnelle : 127, 128
relative adnominale : 228
relative attributive : 221, 223
relative déictique : 221
relative restrictive : 221, 226

S

sens fondamental : 12, 30, 34, 36, 124,
204, 306, 354
sens métaphorique : 34, 39
sens métonymique : 34, 40
subjectivité : 19, 41, 151, 158
substance matérielle : 127, 128
substance qualifiée : 127, 128

T

transitivité : 21, 257, 310

U

univers de croyance : 222-225

V

valeurs itératives : 312
valeurs modales : 310
visée : 312, 313, 319, 328, 331
visibilité : 46, 47, 172, 214, 247
volonté du sujet : 23, 29, 31, 42, 64,
71, 86, 88, 90, 139, 267, 277, 280,
284, 288, 291, 297, 302, 309, 342,
347, 353

TABLE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

Vinf : le verbe à l'infinitif

Vant : le verbe au participe présent

Vé : le verbe au participe passé

PRP : Proposition Relative Prédicative

PI : Proposition Infinitive

N₀ : le sujet grammatical

N₁ : l'objet direct

CV : Champ visuel

N_{hum} : le nom humain

SN : Syntagme Nominal

SV : Syntagme Verbal

Adv : adverbe

S : particule du sujet *ga*

Th : particule thématique *ha*

O : particule de l'objet *wo*

Loc : particule locative *ni*

D : particule de détermination *no*.